Le Monde

« Séries noires en série »
2. Jerome Charyn
Une nouvelle de 32 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16012 – 7 F — SAMEDI 20 JUILLET 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'explosion du Boeing de la TWA pèse sur l'ouverture des Jeux d'Atlanta

Bill Clinton refuse pour le moment de privilégier la thèse de l'attentat

L'ACCIDENT du Boeing 747 de la TWA, qui s'est abîmé mercredi 17 juillet dans l'Atlantique, au large de New York, a fait 230 victimes. On compte parmi elles 169 Américains, 42 Français, 11 Italiens, 2 Norvégiens, 1 Allemand, 1 Britannique, 1 Chinois, 1 Espagnol, 1 Portugais et 1 Suédois. Les sauveteurs ont perdu l'espoir de retrouver des survivants. Ils s'efforcent désormais de découvrir les effets personnels des passagers, les débris de l'appareil, la boite noire, afin de pouvoir déterminer avec précision les origines du drame.

Les enquêteurs et les responsables de l'administration de Washington se refusent toujours à privilégier une hypothèse et le président Clinton a exhorté ses compatriotes à éviter les *« conclusions hâtives »*. *« Nous ignorons ce qui s'est passé »*, a-t-il dit. Mais en dépit de ces appels à la prudence, des commentateurs américains relèvent que plusieurs indices concordent en faveur de la thèse de l'attentat. L'âge de l'appareil (un quart de siècle) n'est pas, pour les spécialistes, une cause plausible pour une explosion qu'aucun facteur technique « naturel » ne permet d'expliquer. La chaîne de télévision américaine ABC a fait état d'enregistrements radars qui indiqueraient la présence, à proximité de l'avion, d'un « bip » électronique pouvant être la « signature » d'un missile sol-air. Par ailleurs, un avertissement d'un « Mouvement pour le changement islamique » a bien été reçu avant la catastrophe, mais le département d'Etat a affirmé qu'il ne contenait que des menaces très générales.

Qu'il s'agisse d'un attentat ou d'un accident, ce drame intervenu à la veille de l'ouverture, en présence de Bill Clinton, des Jeux olympiques d'Atlanta relance de débat sur la sécurité. Que faire pour prévenir les menaces d'attentats sans paralyser la circulation aérienne ?

Depuis huit mois, les compagnies américaines ont connu quatre graves accidents d'avions. A Atlanta, le déploiement de forces de sécurité était, avant la catastrophe, tellement important que les autorités n'ont pas jugé nécessaire de prendre des mesures supplémentaires.

Lire page 2



Chaque jour, les reportages de nos envoyés spéciaux. Pages 13 à 15

- Le centenaire des Jeux débute dans une atmosphère de kermesse commerciale
- Les délégations et les épreuves s'ouvrent de plus en plus aux femmes
- Vingt-six pays s'intègrent à un mouvement olympique qui achève sa mondialisation

Des mesures fiscales votées par le Parlement ne sont pas appliquées

IL NE SUFFIT pas qu'une mesure législative soit votée par le Parlement pour qu'elle soit appliquée : ce constat n'est pas neuf, mais un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale donne une idée plus précise des retards et des entraves mis par les services ministériels, principalement ceux de l'économie et des finances, à publier les textes nécessaires à l'entrée en vigueur de certaines dispositions fiscales. Il est vrai que les services en question souffrent d'une surcharge de travail, aggravée par la session parlementaire unique, qui produit des textes législatifs en continu ; mais la pression des lobbies est loin d'être étrangère à ces retards : pour les groupes d'intérêts, la préparation des textes d'application fonctionne comme une « instance d'appel » après la préparation des projets de loi par le gouvernement, leur discussion et leur adoption par le Parlement.

Lire page 5

Démission de Radovan Karadzic

Le « président » des Serbes de Bosnie a renoncé à tous ses mandats, selon l'émissaire américain Richard Holbrooke. p. 26

L'Afrique de Jacques Chirac

A Brazzaville, le chef de l'Etat a dessiné les contours d'une Afrique idéale. p. 3 et notre éditorial p. 11

Un nouveau PDG pour la SNCF

Maintenu en détention, le PDG de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, a donné sa démission. Il sera remplacé dans les prochains jours. p. 8

Gens de mer

Philippe Donnart enrage de ne pas pouvoir devenir pêcheur, comme son père et son grand-père. Sixième volet de la série « Gens de mer » d'Annick Cojean. p. 10

Le baccalauréat sens dessus dessous

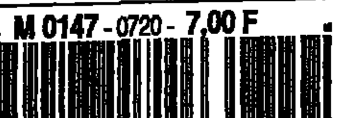
Robert Redeker analyse dans un point de vue les vicissitudes d'un baccalauréat désormais voué à *« rendre possible l'échec »* au lieu de *« définir la réussite »*. p. 12

Le coût de l'amiante

Le désamiantage du campus de Jussieu coûtera plus de 1 milliard de francs. p. 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0720 - 7,00 F



A Strasbourg, c'est Noël tous les jours

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen tentait en vain depuis des années de réglementer les libéralités accordées aux eurodéputés par les groupes de pression. Yves Galland, actuel ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, s'était livré à cet exercice, sans parvenir au moindre résultat, avant qu'il n'entre au gouvernement. Jean-Thomas Nordmann (UDF-Rad) a pris le relais et a réussi.

Le rapport de M. Nordmann, adopté le 17 juillet par 457 voix contre 50 suffrages des Verts et des communistes, n'interdit en rien les cadeaux et ne fixe pas de vraies limites. La seule avancée porte sur la transparence. Chacun sera tenu d'inscrire sur un registre ouvert au public et tenu par les questeurs de l'assemblée l'aide qui lui est offerte. A ce titre, doivent être déclarés *« les soutiens financiers, en personnel ou en matériel, venant s'ajouter aux moyens fournis par le Parlement et alloués au député dans le cadre de ses activités politiques par des tiers, avec indication de l'identité de ces derniers »*.

Outre que la contribution extérieure ne doit pas obligatoirement faire l'objet d'une évaluation chiffrée, les dispositions arrêtées par le Parlement européen peuvent avoir des effets surprenants. Ainsi, une entreprise aura la possibilité de mettre à la disposition d'un eurodéputé une voiture avec chauffeur, à la seule condition que cette aide soit inscrite au registre public. Une société est en droit de dépêcher un assistant, rétribué par elle, auprès d'un parlementaire. La pratique est déjà courante, dit-on au Palais de l'Europe. La blague – en est-ce vraiment une ? – qui court depuis longtemps dans les couloirs de l'assemblée raconte qu'un eurodéputé rédigeait ses amendements sur papier à en-tête d'une multinationale américaine d'informatique.

Pour le reste, dit le nouveau règlement sans autre précision, *« les députés s'interdisent de recevoir tout autre don ou libéralité dans l'exercice de leur mandat »*. Ce qui est admis ou ne l'est pas relèvera de l'appréciation du bureau du Parlement. M. Nordmann rétorque à ceux qui critiquent l'ambiguïté de son dispositif qu'il faut faire confiance au bon sens des parlementaires. Mais l'assemblée ne prévoit pas de sanction contre ceux qui n'en auraient pas suffisamment. C'est Noël tous les jours.

Certes, le règlement du Parlement ne gomme pas les législations nationales sur la corruption. Les parlementaires français, par exemple, ne pourront pas bénéficier des libertés offertes par Strasbourg sans courir le risque de tomber dans les filets de la justice hexagonale. Selon M. Nordmann, la difficulté de l'exercice a consisté à concilier des *« cultures parlementaires singulièrement différentes »*. Le Royaume-Uni, par exemple, autorise l'assistance extérieure à ses députés nationaux. Ce qui a permis aux parlementaires européens de mettre en place un système très libéral, sans organe de contrôle et de sanction.

Marcel Scotto

Le grand chantier de la défense

CHARLES MILLON vient d'ouvrir le *« grand chantier »*, comme on l'a baptisé, de la réforme des armées. Ce n'en est aujourd'hui, en réalité, que la première étape, celle des restructurations des forces, que le ministre de la défense vient d'annoncer pour les années 1997-1999.

Il y aura encore d'autres étapes, après 1999, jusqu'à l'an 2002 et même au-delà, durant le prochain septennat. Il faut s'attendre, en l'an 2000, à des projets – tout aussi radicaux – de recherche de la *« transversalité »* dans les armées : il s'agira alors de voir comment une armée peut ou non remplir, en les regroupant, des fonctions communes (écoles, gestion, soutien) aux trois armées et à leurs services, qui étaient jusqu'alors éparses ou qui étaient en double, voire en triple. Il faut s'attendre aussi, pour 2002, à une restructuration des commandements territoriaux et des forces de soutien en France, à un déploiement nouveau des unités prépositionnées dans les DOM-TOM ou en Afrique et à l'insertion des états-majors français dans les PC de l'OTAN et de l'UEO, de façon à les rendre enfin capables d'opérer de manière concertée.

Au-delà, soit entre 2003 et 2008, la planification militaire devrait continuer de fonctionner. Pour des corps qui auront été préalablement professionnalisés, il s'agira alors de recevoir les matériels modernes qui n'ont pas pu leur être livrés entre 1997 et 2002, faute d'un budget d'équipement suffisant. Pendant l'actuelle programmation, en effet, le gouvernement a donné la priorité aux crédits de fonctionnement dans le but de rémunérer son armée professionnelle, depuis l'incitation au départ des cadres, invités à quitter l'uniforme jusqu'à l'embauche des nouveaux.

De sorte que, à ce jour, les crédits d'équipement annuels ont été limités à 86 milliards de francs (valeur 1995) par la programmation 1997-2002. Ils devraient passer à 96 milliards (aux mêmes conditions) entre 2003 et 2008, pour payer les achats de matériels en question. Ce surplus de 10 milliards de francs par an pourrait se révéler à peine suffisant si, d'ici là, Jean-Yves Helmer, le délégué général pour l'armement, ne parvenait pas à réduire de 30 % le coût des équipements en six ans, comme le gouvernement le lui demande non sans insistance.

Après quoi, vers l'an 2010, les armées françaises devraient commencer à fonctionner sur leur propre lancée, une fois atteint leur seuil d'équilibre et ayant mis une quinzaine d'années à surmonter leur double handicap de départ : des programmations militaires précédentes qui n'ont jamais été respectées et un service national qui, à la longue, aurait été de moins en moins supporté par les Français compte-tenu d'une tendance à la professionnalisation observée dans bien d'autres pays.

Grosso modo, en 2010, les armées françaises devraient avoir été mises en état d'aligner un corps expéditionnaire – dit de *« projection »* – de 50 000 combattants (et 10 000 à 20 000 hommes en soutien) au maximum pour des opérations de maîtrise de crise majeure menées en coalition, un groupe aéronaval et ses sous-marins nucléaires d'attaque en protection, et une centaine d'avions de combat. Une telle capacité instantanée de déploiement à distance est l'objet fondamental de la réforme entreprise. Elle laisse de côté les autres forces, celles qui sont positionnées en relève, celles qui garantissent la sécurité territoriale et celles qui assurent la *« montée en puissance »* du dispositif avec les volontaires du service et des réservistes détectés par le *« rendez-vous citoyen »*.

Jacques Isnard

Lire la suite page 11 et nos informations page 26

La deuxième vie d'un monument aux morts

LE MAIRE DE BIRON, une petite commune du Périgord, a inauguré, à la veille du 14 juillet, le monument aux morts de son village, restauré par un artiste allemand travaillant en France depuis trente ans, Jochen Gerz. Celui-ci a fait participer la centaine d'adultes que compte Biron (150 habitants au total) à son travail, posant à chacun une *« question secrète »*. Il a fait apposer les réponses sur le monument. Des plaques de couleur rouge livrent, en vrac, les citations des habitants périgourdins. Ce qui ne va pas sans déranger. Les jeunes, en particulier, sont réservés sur cette réalisation – *« gros, pas beau »*, disent certains –, tandis que d'autres trouvent que les plaques rouges évoquent par trop *« des taches de sang »*. Cette initiative, en revanche, est appréciée par beaucoup parmi les plus âgés – au premier rang desquels l'ancêtre du village, une dame de quatre-vingt-deux ans qui affirme : *« C'est le plus beau jour avant ma mort. »*

Lire page 22

Des nouvelles d'Isaac

« SÉRIES NOIRES en série » : chaque vendredi (daté samedi), jusqu'au 23 août, *Le Monde* offre à ses lecteurs des nouvelles inédites, en collaboration avec Gallimard.

Après que Daniel Pennac ait pénétré par effraction, la semaine dernière (*Le Monde* du 13 juillet), dans l'univers de Jerome Charyn, ce dernier lui rend la pareille. Les personnages de *Appelez-moi Malaussène* se promènent à Belleville, y compris Isaac Sidel, son flic juif new-yorkais dévoré par son ténia. Jerome Charyn, né à New York en 1937, vit à Paris depuis quelques années.

Manœuvres dans la banque

LA NÉCESSITÉ pour les banques de muscler leurs résultats, celle pour l'Etat de se désengager de cette activité et l'arrivée de nouveaux acteurs qui faussent la concurrence vont provoquer une recomposition du secteur bancaire. Le changement de statut des caisses d'épargne et la création d'une Banque postale sont à l'ordre du jour. La mise sur le marché du groupe CIC, l'inévitable adossement du Crédit lyonnais à un autre établissement financier devraient être les mouvements les plus spectaculaires. Les compagnies d'assurances seront entraînées dans cette redistribution des cartes.

Lire page 16

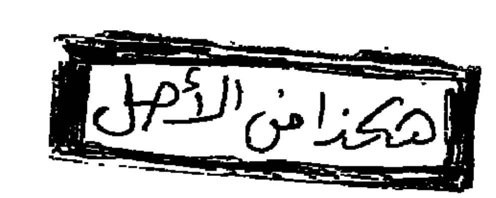
La « Dame » de Rangoun

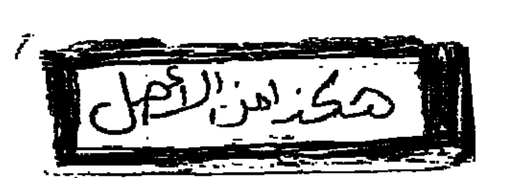


AUNG SAN SUU KYI

Le chef de l'opposition à la junte birmane, Aung San Suu Kyi, a accordé un entretien au *Monde*, dans sa résidence de Rangoun. Elle y dit déplorer les investissements étrangers et montre du doigt l'entreprise française Total, *« devenue le principal soutien du système militaire »*.

Lire page 4





CATASTROPHE Avec 230 morts, l'accident du Boeing 747 de la TWA est le plus grave de l'histoire de l'aviation américaine depuis 1979. Alors que les recherches se poursuivent pour retrouver les boîtes noires de l'appareil, les sauveteurs ont perdu espoir de retrouver des survivants. ● **ATTENTAT** ou accident ? Telle est la question que se posent enquêteurs, politiques et familles des victimes. Même si aucune menace spécifique n'a été transmise à la TWA ou à Washington, certains indices donnent à penser que le vol pourrait avoir été la cible de terroristes. Ce drame pose à nouveau la question de la sécurité aérienne dans un pays qui a connu quatre graves accidents d'avion en neuf mois. ● **A ATLANTA**, où les J.O. devaient s'ouvrir vendredi 18 juillet, aucun dispositif supplémentaire n'a été mis en place, la sécurité étant déjà à son niveau maximal.

Les Etats-Unis ébranlés par l'explosion du Boeing de la TWA avant les J. O.

La catastrophe aérienne a fait 230 morts, dont 42 Français. Les enquêteurs ne semblent privilégier aucune piste et les autorités américaines observent la plus grande prudence sur l'hypothèse d'un attentat terroriste

WASHINGTON
de notre correspondant

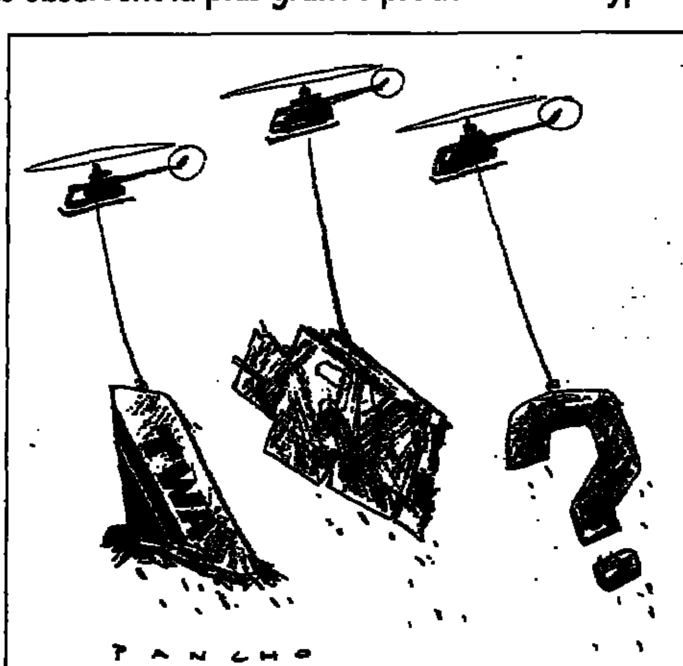
Les autorités américaines faisaient preuve d'une extrême prudence, jeudi 18 juillet en fin de journée, sur les causes de l'explosion en vol du Boeing 747 de TWA qui assurait la liaison New York-Paris, mais les enquêteurs laissaient entendre que la piste d'un attentat terroriste était activement suivie.

Cet accident, le plus grave de l'histoire aéronautique des Etats-Unis depuis celui d'un DC-10, en 1979, à Chicago (273 morts), impressionne d'autant plus les Américains qu'il s'est produit à la veille de l'ouverture officielle des Jeux olympiques d'Atlanta et après une série de catastrophes meurtrières. Il y a moins de trois semaines, le 25 juin, 19 soldats américains avaient été tués sur la base de Dhahran, en Arabie saoudite. Le 11 mai, un DC-9 de la compagnie Valujet s'abîmait accidentellement en Floride, tuant les 110 personnes qui se trouvaient à bord. Enfin, le souvenir de l'attentat d'Oklahoma City, en avril 1995, au cours duquel 168 personnes avaient péri, est dans toutes les mémoires.

L'Amérique est-elle de nouveau la cible du terrorisme ? En dépit – ou à cause – d'une certaine propension des chaînes de télévision à nourrir cette thèse, le président Clinton a exhorté ses compatriotes à ne pas se livrer à *« des conclusions hâtives »*, soulignant à plusieurs reprises : *« Nous ignorons ce qui s'est passé, nous n'avons aucune preuve. »* Ce mot d'ordre a été repris par plusieurs membres du gouvernement, manifestement soucieux de ne pas répéter l'erreur d'Oklahoma City : quarante-huit heures après cet attentat, des responsables de l'administration n'avaient pas hésité à désigner du doigt le *« terrorisme proche-oriental »*, et des *« suspects »* d'origine arabe avaient été rapidement appréhendés. La vérité s'est vite imposée : les coupables étaient des Américains blancs en rébellion contre l'Etat fédéral. La prudence s'impose donc aujourd'hui.

AUCUNE MENACE

Reste qu'entre l'accident et l'attentat les indices et les témoignages semblent pencher en faveur de la seconde hypothèse. Certes, les enquêteurs ont souligné que l'avion était ancien – il date de 1971 –, mais des experts ont expliqué que l'âge n'est pas forcément un handicap : l'appareil est ainsi parfaitement connu, et ses pannes davantage prévisibles. Il semble, de plus, que le Boeing ait rencontré des problèmes techniques à New York, ce qui expliquerait son retard de plus d'une heure au décollage : un indicateur du taux de pression des moteurs avait dû être remplacé. Par ailleurs, aucune menace terroriste spécifique n'avait été transmise à la TWA ou aux autorités américaines.



Toutefois, plusieurs éléments sont troublants : d'abord, le fait que l'équipage n'ait fait état d'aucun problème technique, ni transmis d'appel de détresse. Ensuite, la soudaineté et la violence de l'explosion (entendue par plusieurs témoins), qu'aucune cause technique *« naturelle »*, selon les experts, ne permet d'expliquer. Au contraire, les témoignages recueillis par les enquêteurs de la Commission nationale sur la sécurité des transports (NTSB) et du FBI semblent nourrir la thèse d'une action extérieure, sous la forme, par exemple, d'une bombe dissimulée dans l'appareil.

La chaîne ABC a cité deux indices à l'appui d'une autre explication : des enregistrements radars feraient apparaître un « bip » électronique à côté de l'avion, juste avant que le vol TWA 800 ne disparaisse des écrans de contrôle. Cette « signature » pourrait signaler, dit-on, la proximité d'un missile sol-air qui aurait pu être tiré d'un bateau au large de Long Island. Des témoins auraient également aperçu, juste avant l'explosion, une traînée lumineuse se dirigeant vers l'avion. En outre ABC a révélé qu'un avertissement manuscrit avait été adressé par le « Mouvement pour le changement islamique », la même organisation qui avait revendiqué l'attentat commis en novembre 1995 en Arabie saoudite, au cours duquel 5 Américains avaient été tués.

Le département d'Etat a confirmé l'existence de ce document tout en soulignant qu'il ne contenait que des menaces très générales contre les Etats-Unis. La Maison-Blanche et le ministère de la justice ont reconnu que plusieurs appels revendiquant la responsabilité de l'explosion ont été reçus, sans qu'il soit possible de leur accorder une grande crédibilité. Il est cependant troublant de constater que cet accident est intervenu le lendemain de la mise en garde du secrétaire à la défense relative aux risques terroristes qui menacent les troupes américaines dans le Golfe. William Perry avait évoqué la possibilité de nouvelles attaques, y compris chimiques et biologiques, et réclamé un renforcement des mesures de sécurité.

Les enquêteurs se sont cependant gardés de confirmer la *« piste terroriste »* : Jim Kallstrom, représentant du FBI, et Robert Francis, vice-président du NTSB, ont souligné qu'il était encore trop tôt pour être sûr de quoi que ce soit, notamment parce que les boîtes noires de l'avion, dont les enregistrements devraient permettre de connaître le déroulement des dernières minutes du vol, n'ont toujours pas été retrouvées. Les causes exactes de l'explosion ne seront donc peut-être pas connues avant plusieurs jours.

Le 21 décembre 1988, lorsque le vol 103 de la Pan Am avait explosé en vol au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, il avait fallu plusieurs semaines pour conclure définitivement à un attentat terroriste. Et les coupables – Libyens ou pas – courent toujours.

Laurent Zecchini

Un sac à dos, des chaussures, un manteau flottant sur l'Atlantique

NEW YORK
de notre correspondante

Les images des effets personnels des 230 victimes perdues dans les eaux de l'Atlantique flottant entre les débris du Boeing 747 de la TWA dominaient encore, vendredi matin 19 juillet, les écrans des télévisions américaines. Un passeport, un manteau, une chaussure, un sac à dos... Des images désormais inoubliables. Plus de 150 corps ont été retrouvés mais les gardes-côtes ont perdu espoir de repêcher des survivants, même s'ils persistent à parler d'une *« opération de sauvetage »*. *« Nous avons passé notre vie à nous entraîner pour sauver des vies*, explique Kevin Dunn. *Si l'on avait trouvé, ne serait-ce qu'un seul survivant, cela nous aurait donné du courage ; mais on n'a rien trouvé, rien que les restes des vies perdues. »*

A l'aéroport Kennedy, les familles des victimes ignorent toujours la cause de l'accident qui a transformé le vol 800 en une *« boule de feu dans le ciel »* et donnent libre cours à leur chagrin et cherchent parfois un bouc émissaire. *« Nous sommes victimes d'une double tragédie aujourd'hui*, s'exclame Franck Cappoza. *Non seulement nous avons perdu les nôtres, mais en plus, quatorze heures après la tragédie, la TWA n'a toujours pas eu la décence d'informer les familles des victimes de leurs pertes. »* C'est en effet la femme de M. Cappoza qui a dû informer les parents de Ludovic Chanson, un petit Français de douze ans qui venait de passer quelques semaines chez eux, qu'il se trouvait dans l'avion de la TWA.

Quelques heures après l'explosion de l'avion, une polémique a éclaté entre familles des victimes et responsables de la compagnie aérienne. Le maire de New York, Rudolf Giuliani, qui aurait perdu un ami dans la tragédie, s'en est lui aussi pris à la compagnie : *« Les responsables de la TWA ont décidé de rentrer chez eux pour dormir »*, tonne le maire , *« dormir, quand ils savaient que le sommeil ne viendrait pas aux familles des victimes. »*

Dans une petite ville de Pennsylvanie, l'humeur était plutôt au chagrin collectif. Montoursville, bourg de 5 000 habitants, a perdu seize de ses plus brillants étudiants qui, dans le cadre du « French Club », avaient pris le vol 800 pour passer deux semaines en France. *« Nous vivons depuis hier soir dans un cauchemar*, explique un collégien, *si on pouvait se réveiller... »*

La question de la sécurité aérienne resurgit une fois de plus et l'hypothèse d'un acte terroriste est à l'esprit. Comment peut-on être encore et encore victime des attentats terroristes ? *« Il est encore trop facile de cacher ce que l'on veut dans un bagage enregistré »*, nous explique un expert de la sécurité. Selon lui, la seule manière de se protéger *« et encore pas à 100 % – jamais à 100 % – c'est d'installer des machines à 1 million de dollars pièce qui détectent les explosifs comme le plastic. Trois de ces machines sont en service aux Etats-Unis, dont deux à l'aéroport d'Atlanta pour les J.O. et le troisième à San Francisco. »*

Afsané Bassir Pour

Quarante-deux victimes françaises

TWA a fini par publier vendredi 19 juillet la liste des 230 victimes de l'accident de son vol 800 (et non pas 229 comme il avait été annoncé jeudi). Les critiques ont été vives à l'égard de la compagnie, qui a mis longtemps avant de donner cette information. Quarante-deux Français figurent sur la liste, dont Rodolphe Mérieux, le fils d'Alain Mérieux, PDG des laboratoires lyonnais du même nom, ainsi qu'un joueur de l'équipe de France de hockey sur glace, Michel Breistroff, vingt-cinq ans, et le guitariste Marcel Dadi, quarante-quatre ans. On compte également onze Italiens qui avaient pris ce vol suite à l'annulation du New York-Rome. Parmi les victimes américaines, se trouvaient notamment Jack O'Hara, producteur d'ABC Sports, et sa famille, ainsi que le président de Midland Financial Group, Charles Gray. Un groupe de seize étudiants américains de l'Etat de Pennsylvanie était aussi à bord.

Le débat sur la sécurité aérienne est relancé

MÊME SI LES CAUSES n'en sont aujourd'hui pas connues, l'explosion du Boeing de la TWA va relancer le débat sur la sécurité aérienne aux Etats-Unis, que l'actualité récente avait fait naître. Depuis huit mois, on a compté pas moins de quatre accidents mortels d'avions de compagnies américaines, dont celui du DC-9 de Valujet en Floride qui a provoqué, le 11 mai, la mort de 110 personnes. L'administration fédérale de l'aviation (FAA) a été accusée de faiblesses et d'insuffisances.

Il s'est en effet avéré que la FAA était parfaitement informée des déficiences de la compagnie à bas tarifs Valujet en matière de contrôle, d'entretien et de maintenance. L'autorité fédérale enquêtait bien avant l'accident de Floride. En janvier et en février, trois des appareils de la compagnie d'Atlanta étaient sortis de la piste, un autre avait été endommagé lors d'un atterrissage brutal et le train d'atterrissage d'un dernier s'était affaissé. Autant d'éléments qui avaient alerté l'agence.

Le 14 février, deux membres de la FAA recommandaient que la licence de Valujet soit réexaminée. Plutôt que d'interrompre les vols de la compagnie pourtant mise en cause, la direction de la FAA avait préféré ouvrir une enquête approfondie de 120 jours sur Valujet et limiter son expansion. Une directive en date du 29 février, qui refusait une demande de Valujet d'augmenter ses vols, lui précisait : *« Il semble que votre culture d'entreprise incite vos commandants de bord à ne pas toujours prendre les décisions les meilleures en termes de sécurité. » « Valujet ne fournit pas un service qui présente le plus haut degré de sécurité. »* Le 6 mai, une semaine avant l'accident, la FAA prenait connaissance d'un rapport préliminaire sur Valujet que lui avaient remis ses inspecteurs. Celui-ci faisait état de 134 problèmes de sécurité. Ainsi, il apparaissait que des mécaniciens de sociétés sous-traitantes travaillant pour Valujet ne connaissaient pas les avions sur lesquels ils devaient intervenir. Ce qui ne les empêchait pas, dans certains cas, de remplir des documents affirmant que les travaux d'entretien avaient été effectués, contrairement à la réalité. Valujet faisait appel à 70 sociétés de maintenance extérieures, que la FAA n'avait pas les moyens de contrôler de manière vigilante. Plusieurs notes de la FAA avaient déjà mis en lumière le manque d'expérience des pilotes de la compagnie.

Malgré cela, l'agence a laissé Valujet continuer ses vols après le 6 mai. Au lendemain de l'accident du 11 mai, l'administrateur de la FAA, David Hinson, ainsi que le secrétaire d'Etat américain aux transports, Frederico Pena, s'étaient empressés de déclarer que Valujet était une compagnie sûre. *« Nous avions déclaré cela sur des indications dont nous disposions à ce moment-là »*, corrigea plus tard M. Hinson. Ensuite, plusieurs responsables ont été mis en retraite anticipée. D'autres ont démissionné. Le gouvernement a réclamé un renforcement des procédures d'inspection des compagnies et une nouvelle organisation de la FAA. Valujet a été interdite de vol pour une durée indéterminée.

Valujet n'est qu'un exemple d'une dégradation générale des conditions de l'aéronautique mondiale. Déréglementation et concurrence exacerbée depuis vingt ans ont conduit les compagnies à multiplier les mesures d'économie. Les plus faibles d'entre elles ont rogné sur la sécurité. La FAA ne s'est pas adaptée à ces nouvelles conditions. Ses homologues européennes encore moins. Le recours croissant et parfois abusif à la sous-traitance est particulièrement sur la sellette. La FAA va devoir remettre toute la chaîne du transport aérien sous contrôle, les Européens suivront. Quitte à ce que la conséquence soit une augmentation des tarifs.

Virginie Malingre

La flotte de TWA a dix-sept ans d'âge moyen

TWA pourrait ne pas se remettre de l'accident du vol 800. Un coup fatal pourrait avoir été porté à la compagnie américaine autrefois glorieuse et qui a glissé à la septième place aux Etats-Unis. Même s'il s'avère que l'explosion du Boeing est due à un attentat, TWA sera apparue comme une compagnie fragile. Sa flotte est l'une des plus vieilles des Etats-Unis, avec un âge moyen de dix-sept ans. Le Boeing disparu datait de 1971. TWA essaie de rajeunir ses avions et a récemment passé commande de 20 Boeing 757 avec 20 options supplémentaires. A deux reprises durant les trois dernières années, TWA, qui emploie 23 000 personnes dans le monde, a été placée sous la protection de la loi sur les faillites américaines. Elle en est sortie la dernière fois en août 1995. Pour la première fois depuis six ans, TWA a dégagé un bénéfice d'exploitation en 1995 (25,1 millions de dollars, soit 125 millions de francs). Sa perte nette s'est élevée à 227,5 millions de dollars, contre une perte de 435 millions de dollars en 1994.

30 000 policiers fédéraux et 10 000 militaires sont mobilisés à Atlanta

ATLANTA
de l'un de nos envoyés spéciaux

L'explosion du Boeing de la TWA n'a pas provoqué de réaction visible de la part des services de sécurité des J.O. d'Atlanta. Jeudi 18 juillet, aucun dispositif supplémentaire n'avait été mis en place aux abords du village olympique. Selon un membre de l'administration, la sécurité était déjà à son niveau maximal. Cela se traduit notamment par un double contrôle aux entrées : un détecteur de métaux, puis aux rayons X. La sécurité du village est assurée par la police de l'Etat de Géorgie et la garde nationale. Au total, sur l'ensemble des sites olympiques, quelque 30 000 policiers fédéraux – de l'Etat et de la ville – sont mobilisés, auxquels s'ajoutent quelque 10 000 militaires. La police locale est responsable de la sécurité sur trois des principaux sites : le stade olympique, l'Omni Coliseum et le stade de Fulton.

Avant même la catastrophe aérienne, deux hélicoptères survolaient en permanence le village olympique. Un incident survenu le 4 juillet avait déjà mis en alerte la sécurité. Une rafale de kalachnikov (AK 47) avait été tirée sur le site, et une balle avait atteint un garde national à la poitrine. De jeunes volontaires étrangers avaient d'autre part été victimes de jets de pierre, dans le voisinage du centre-ville. *« Ces deux incidents sont regrettables, mais ils ne constituent pas une menace sérieuse sur la sécurité des Jeux »*, avait alors dit Beverly Harvard, chef de la police d'Atlanta.

Pour sa part, François Carrard, directeur général du Comité international olympique, a indiqué, jeudi, que le CIO a envoyé un message de condoléances aux familles des victimes et de sympathie au président Clinton et au Comité olympique US. Mais cet accident n'inquiète pas particulièrement le CIO. *« La sécurité est notre préoccupation prioritaire, quel que soit l'endroit où se déroulent les Jeux. On ne réunit pas 197 pays sans prendre toutes les précautions. Nous avons une absolue confiance sur les mesures prises par les services américains. Ils nous ont informés spontanément ce matin que des mesures avaient été renforcées à l'aéroport et autour de la gestion du trafic aérien. C'est une réaction juste. »*

Une modification du déroulement des Jeux n'est pas à l'ordre du jour. *« Clinton a confirmé sa venue pour la cérémonie d'ouverture »*, a précisé M. Carrard. A ses yeux, tout rapprochement entre l'inauguration des J.O. et l'explosion n'était, jeudi, que *« pure spéculation »*. Le chef de la sécurité affirmait de son côté *« qu'il n'y avait aucun lien »*. Interrogé sur le manque de fiabilité des contrôles au village olympique (selon certains témoignages, une femme aurait traversé les barrages avec une arme à feu dans son sac...), M. Carrard a déclaré : *« Il n'y a pas de risque zéro. Jour après jour la sécurité s'accroît à l'approche de l'ouverture. Les forces de sécurité font un très bon travail. Personnellement, je suis contrôlé chaque fois en entrant au Marriott. Je me sens en totale sécurité. »*

Alain Giraudo

« Vache folle » : la France demande à l'UE de nouvelles précautions sanitaires

Alors que chacun continue d'agir comme il l'entend, Paris veut plus de garanties

A quelques jours de la réunion des ministres de l'agriculture des Quinze, les 22 et 23 juillet à Luxembourg, la France a fait savoir à ses partenaires qu'elle souhaitait des politiques mieux coordonnées dans l'Union pour se prémunir des conséquences de l'épizootie de « vache folle ». Selon l'APCA, la consommation de viande a baissé en France de 25 % à 30 % et les exportations sont pratiquement gelées.

TENDU et mouvementé. Ainsi s'annonce – « vache folle » oblige – le prochain Conseil, qui réunira, les 22 et 23 juillet à Luxembourg, les ministres de l'agriculture des pays de l'Union européenne. Dans une note émanant de la délégation française à Bruxelles, le gouvernement français exprime sa volonté d'en finir avec la cacophonie et les incohérences qui, quatre mois après l'embargo décrété à l'égard des bovins britanniques et de leurs dérivés, caractérisent la politique des pays de l'Union face à un problème majeur de santé publique.

Daté du 16 juillet, ce document, dont l'existence, évoquée par l'agence Reuter, est confirmée par l'Hôtel Matignon, a pour objet officiel *« l'harmonisation des mesures sanitaires vis-à-vis de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) »* et cite en référence le conseil des ministresde l'agriculture des 22 et 23 juillet 1996. *« Depuis l'apparition de l'ESB au Royaume-Uni, la Communauté a adopté des mesures sanitaires qui visent à protéger à la fois la santé humaine et animale. Ces dispositions concernent essentiellement le Royaume-Uni, pays présentant une incidence élevée d'ESB,* peut-on lire dans cette note. *La France a demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la prochaine session du conseil car elle considère que l'Union européenne devrait se doter de mesures complémentaires en matière de prévention et de contrôle de l'ESB comme le recommandent les instances scientifiques internationales (Office international des épizooties [OIE] et Organisation mondiale de la santé). Ces instances recommandent en particulier la mise en œuvre d'un système de surveillance continue des encéphalites spongiformes transmissibles [EST], ainsi que l'exclusion de quelque chaîne alimentaire que ce soit, humaine ou animale, des tissus susceptibles de contenir l'agent pathogène. La France a d'ailleurs mis en place un comité d'experts sur les EST qui est chargé d'informer et de conseiller le gouvernement sur ce sujet. »*

SUJETS DE DISCORDE

Le laconisme ne doit pas tromper. Paris résume en quelques phrases un épais dossier et une problématique de taille. Après quelques tâtonnements, quiproquos et erreurs – les déclarations de Jacques Chirac sur la levée de l'embargo des gélatines britanniques notamment –, la France confirme aujourd'hui qu'elle entend obtenir de ses partenaires européens une série de mesures qu'elle a, pour sa part, d'ores et déjà prises ou qu'elle s'apprête à prendre afin de réduire au maximum le risque de transmission à l'homme et à l'animal de l'agent pathogène responsable de l'ESB.

En situant son action dans le cadre des recommandations formulées par l'OMS et l'OIE (deux instances au sein desquelles les experts britanniques et américains sont fort bien représentés), le gouvernement français dépasse la seule dimension européenne. Il rappelle également l'existence d'un Comité national multidisciplinaire d'experts, une structure originale pour laquelle Paris a demandé et obtenu de Bruxelles qu'elle soit reproduite à l'échelon de l'Union européenne.

Dans ce dossier, les sujets d'affrontement et de discorde sont nombreux. L'un d'entre eux concerne les farines de viande et d'os. Suivant à la lettre les recommandations formulées par le comité présidé par le docteur Dominique Dormont, le gouvernement français a récemment adopté une position cohérente. Depuis quelques jours, la fabrication de ces farines doit, en France, répondre à des règles nouvelles et sévères. Ne peuvent entrer dans la composition de ces farines que les déchets d'abattoir provenant de carcasses d'animaux déclarés propres à la consommation humaine. Les cadavres d'animaux, domestiques ou non, et le système nerveux central des ruminants doivent être détruits par incinération.

Le 28 juin, Alain Juppé saisissait le président de la Commission européenne, afin, expliquait le premier ministre, que *« l'Union fasse de même dans les plus brefs délais ». « Je lui demanderai également que l'Union agisse de même, au nom des Etats membres, à l'égard des pays tiers pour qu'ils fassent de même »*, ajoutait M. Juppé. La réponse de Bruxelles ne devait pas tarder : le 2 juillet, le comité vétérinaire permanent de l'Union refusait les propositions du gouvernement français. Ce comité, qui groupe les chefs des services vétérinaires et non des scientifiques indépendants, adoptait toutefois un texte autorisant les Etats membres ayant déjà adopté des mesures sanitaires plus strictes à les maintenir. Chacun, en d'autres termes, agit comme il l'entend et fait l'analyse qu'il souhaite du rapport risques-bénéfices.

La France sera-t-elle une nouvelle fois désavouée au terme du prochain conseil des ministres de l'agriculture ? La position allemande sera sans aucun doute déterminante. La demande de Paris à ses partenaires européens impose notamment de faire la lumière sur la réalité épidémiologique des encéphalopathies spongiformes transmissibles dans les troupeaux de ruminants des pays de l'Union. De nombreux éléments font penser aux experts français qu'il existe dans ce domaine une sous-déclaration notoire de ces affections, tout se passant en définitive comme si les pays disposant d'un système performant d'épidémiologie-surveillance des animaux d'élevage étaient pénalisés. Outre l'harmonisation des méthodes de fabrication des farines de viande et d'os, l'objectif français visant l'interdiction généralisée de la consommation des abats bovins à l'ensemble des pays de l'Union semble encore bien loin d'être atteint.

Jean-Yves Nau

La consommation de viande a baissé de 25 % à 30 % en France

LA CONSOMMATION de viande bovine poursuit sa chute en France en raison de l'épizootie de « vache folle », indique un rapport publié, jeudi 18 juin, à Paris, par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Selon des chiffres qui prennent en compte la restauration collective, la baisse de consommation est actuellement de l'ordre de 25 % à 30 % par rapport au niveau d'avant la crise. Elle a subi de fortes fluctuations en fonction des informations publiées sur le développement de l'épizootie.

Après une chute brutale de 20 % au mois de mars, la France avait connu une reprise de la consommation en avril-mai. La baisse s'était réduite à 12 % à la fin mai. Mais le deuxième « choc médiatique » lié aux informations sur les exportations de farines animales britanniques et les expériences scientifiques sur le macaque a entraîné une nouvelle désaffection chez les consommateurs.

LES EXPORTATIONS TOUCHÉES

Dans l'Union européenne, la diminution de la consommation est de l'ordre de 10 % à 20 %. D'après le Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA), cité dans l'étude de l'APCA, elle varie fortement d'un pays à l'autre, allant de moins 5 % en Irlande à moins 45 % au Portugal. La baisse atteint 35 % à 40 % en Italie, 25 % à 30 % en Allemagne et 20 % en Espagne. L'étude ne mentionne pas de chiffre pour la Grande-Bretagne.

La crise a eu d'importantes répercussions sur les échanges intercommunautaires et les exportations en général vers les pays tiers, qui *« sont extrêmement limités et ne se font qu'avec des concessions importantes sur les prix »*, indique l'APCA. En Europe, beaucoup de pays ont tenté de se prémunir en privilégiant leur marché national, comme en France, où le gouvernement a imposé un Label France sur les viandes de consommation. Les pays tiers se sont tournés vers d'autres pays producteurs.

Ce coup d'arrêt aux échanges a des implications particulièrement fortes pour les éleveurs français. Avant la crise, la France était le premier exportateur d'animaux vivants et de viande fraîche sur le marché européen. 90 % de ces bêtes vendues sur pied sont des *« broutards »*, des veaux âgés de dix mois vendus à partir d'août aux pays du Sud (Italie surtout et Espagne) pour y être engraissés. La France exportait aussi environ 300 000 tonnes de viande, essentiellement en Allemagne, aux Pays-Bas, et au Royaume-Uni. L'APCA note que les produits laitiers sont aussi touchés.

Les répercussions de cette crise ont été examinées ces derniers jours par la commission d'information créée par le parlement français sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), qui a auditionné vingt-quatre responsables politiques et agricoles français. Cette commission, qui doit rendre ses conclusions en octobre prochain, reprendra ses auditions en septembre. Sa présidente, Evelyne Guilhem (RPR, Haute-Vienne), a prévu de faire venir des responsables de la Commission de Bruxelles et d'autres pays européens.

La communauté internationale renforce la lutte contre l'effet de serre

RÉUNIE à Genève, la deuxième Conférence des Nations unies sur les changements climatiques a achevé ses travaux, vendredi 19 juillet, après avoir adopté une déclaration dans laquelle la communauté internationale s'engage à renforcer sa lutte contre le réchauffement de la planète et à élaborer un accord sur les émissions de gaz carbonique émanant du pétrole et du charbon, à l'origine de l'érosion de la couche d'ozone.

Principales responsables des émissions de gaz carboniques, les puissances industrielles doivent s'entendre sur des objectifs *« juridiquement contraignants »* d'ici à décembre 1997. Selon le Groupe intergouvernemental d'évaluation du climat (GIEC), la consommation d'énergies fossiles est la principale source de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc du déséquilibre climatique. Or ce type d'énergie devrait continuer, selon la tendance actuelle, à fournir 75 % à 80 % des besoins de la planète d'ici à 2050.

La déclaration soumise par le ministre de l'environnement du Zimbabwe, Chan Chimutengwende, qui présidait les travaux, était soutenue par les Etats-Unis, l'Union européenne et de nombreux pays en voie de développement. Elle a reçu le soutien des groupes de défense de l'environnement. Elle a, en revanche, été vivement critiquée par l'Arabie saoudite, au nom des pays producteurs de pétrole, y compris la Russie. L'Australie, premier exportateur mondial de charbon et principal utilisateur de carburants fossiles, s'est opposée à des objectifs contraignants.

Les puissances industrielles envisagent notamment de prendre des mesures concernant l'énergie, le transport, l'industrie, l'agriculture et la sylviculture, secteurs où le pétrole et le charbon sont actuellement les principales sources d'énergie. Le ministre ghanéen de l'environnement, Sam Yalley, a souligné qu'il s'agissait d'un *« problème de vie et de mort. Nous ne parlons pas de pouvoir politique ni de puissance économique, il s'agit du climat, qui est en voie de destruction. »* Selon les études menées par l'ONU, les ONG ou des institutions spécialisées, révélées lors de la conférence, les pays en développement seront les premières victimes du réchauffement climatique et de son cortège de catastrophes. Les pays industrialisés pauvres, qui ont produit le plus de ce carbone qui provoque l'effet de serre, ne seront pas épargnés. Ces pays seront d'autant plus touchés qu'ils sont moins bien armés pour se défendre et prévenir le mal, qui se manifestera sous des formes très diverses. *(AFP/Reuter.)*

A Brazzaville, Jacques Chirac a voulu mettre ses pas dans ceux du général de Gaulle

BRAZZAVILLE
de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac a achevé, jeudi 18 juillet, sa nouvelle tournée africaine en visitant notamment le lieu où le chef de la France libre avait diffusé, le 22 octobre 1940, sa première émission à partir d'un territoire français. Le président, qui dans son discours de Brazzaville s'est largement référé au général de Gaulle, a aussi profité de sa présence dans la capitale congolaise pour s'exprimer devant l'Association internationale des maires francophones, dont il est le fondateur et qui réunissait ici son assemblée générale annuelle.

Après ce déplacement, qui l'aura conduit au Gabon puis au Congo, rendez-vous a été pris par M. Chirac au début de décembre à Ouagadougou, au Burkina, où se réunira le sommet franco-africain sur le thème de la « bonne gouvernance ». Idée qu'il a longuement développée, jeudi, dans son discours devant le Parlement congolais et sur laquelle il est revenu le même jour lors d'une conférence de presse, afin de dissiper les malentendus que pourraient faire naître ses fortes paroles.

Le président français a ainsi précisé que son souci de *« briser enfin la chape de silence qui étouffe encore la tragédie de la traite négrière »* ne valait pas condamnation de la colonisation, mais *« de l'histoire qui l'a précédée ». « La colonisation,* a-t-il assuré, *a eu un rôle positif et je ne la renie en aucun cas. »* S'agissant de son appel à *« en finir avec les coups de force »* en Afrique, qui pouvait renvoyer au dernier putsch en date, celui du 27 janvier au Niger, il a affirmé avoir voulu *« se situer au niveau des principes sans esprit polémique »*.

Sa proposition de créer un *« Observatoire de la démocratie »* n'est qu'une *« idée »*, a-t-il dit, dont Margie Sudre, le secrétaire d'Etat à la francophonie, a été chargée de tester la faisabilité. Revenant enfin sur la nécessité pour les pays industrialisés de ne pas se désengager de l'Afrique, M. Chirac a de nouveau insisté sur le fait que, par-delà l'*« obligation morale »*, une réalité économique s'imposait, à savoir que *« les exportations françaises donnent du travail à beaucoup de nos compatriotes »*.

En Afrique comme ailleurs, M. Chirac n'entend pas sacrifier la défense des intérêts nationaux bien compris à celle des grands principes. Paris veille donc à contrer, autant que faire se peut, sur le continent noir, l'agressivité commerciale des Etats-Unis tout en convenant que le temps des chasses gardées est bel et bien révolu. Ainsi, les responsables français s'emploient-ils à convaincre leurs interlocuteurs congolais, qui cherchent à s'équiper d'une flotte de véhicules tout terrain dans la perspective de l'élection présidentielle de 1997, d'acheter français plutôt que de *« craquer »* pour un lot de 400 Land Rover. De ce point de vue, la visite de M. Chirac à Brazzaville tombait à point nommé.

Jacques de Barrin et Thierry Bréhier

« Situation intenable » au Burundi, selon le rapporteur spécial de l'ONU

BUJUMBURA. La situation *« est devenue intenable »* au Burundi, où les victimes se comptent aujourdhui par milliers de morts, a indiqué, jeudi 18 juillet, à Genève, le rapporteur spécial des Nations unies. *« L'évolution de la situation des droits de l'homme est catastrophique et la dérive du pays s'accentue »*, a affirmé Paulo Sergio Pinheiro, à l'issue de sa troisième visite dans ce pays. Il a précisé à la presse qu'*« à tout moment la situation peut dégénérer brutalement et provoquer un désastre humanitaire sans précédent dans la région des Grands Lacs »*. M. Sergio Pinheiro a appelé la communauté internationale à envisager *« l'application de sanctions »*, en cas de refus des autorités burundaises de mettre en œuvre les engagements pris au sommet d'Arusha en juillet. – *(AFP.)*

Des centaines de morts dans une attaque des séparatistes tamouls au Sri-Lanka

COLOMBO. Quelque 400 soldats du camp de Millaitivu, au nord-est du Sri-Lanka, ont été tués jeudi 18 juillet dans l'attaque lancée par plusieurs milliers de Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) contre les gouvernementaux, a assuré la radio des rebelles. Le camp comptait, selon l'armée sri-lankaise, 2 000 hommes. Colombo assure que le chef des Tigres, Vellupilai Brebhakaram, a été blessé durant cette action. C'est là la plus importante offensive des Tigres depuis celle qui, en novembre 1993, avait détruit le camp de Pooneryn, dans le nord de la péninsule de Jafna et avait fait au moins 750 morts. – *(AFP, Reuter.)*

« Pas de problèmes » entre la France et l'Espagne

PARIS. Lors du séminaire annuel franco-espagnol qui s'est tenu, jeudi 18 juillet, à Paris, les ministres des affaires étrangères, de la défense, de la justice, des travaux publics, de l'agriculture, des affaires européennes et de la recherche, ont célébré l'excellence des relations entre les deux pays. *« Nous avons travaillé dans une atmosphère exceptionnelle de consensus »*, a déclaré Hervé de Charette, chef de la diplomatie française. Cette réunion a permis de faire avancer des projets d'échanges culturels ou éducatifs, ou la création d'une ligne de TGV Madrid-Barcelone-Paris au cours de la prochaine décennie.

M. Boutros-Ghali approuve le plan de distribution de vivres irakien

NEW YORK. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a approuvé, jeudi 18 juillet, le plan de distribution de vivres présenté par l'Irak, dans le cadre de l'accord *« pétrole contre nourriture »* conclu le 20 mai, a annoncé le chef de la délégation irakienne aux entretiens avec l'ONU, Abdel Amir El Anbari. Le Conseil de sécurité doit encore approuver une série d'autres procédures avant que l'Irak signe des contrats d'exportation de pétrole qui doivent permettre l'achat de vivres et de médicaments par l'Irak. – *(AFP.)*

Les Américains relancent les négociations sur le statut de Chypre

NICOSIE. Les pourparlers entre Chypriotes grecs et turcs, suspendus depuis deux ans, pourraient reprendre bientôt, a déclaré, jeudi 19 juillet à Nicosie, le dirigeant chypriote-turc, Rauf Denktash, après un entretien avec l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright. *« Vous allez entendre de bonnes nouvelles dans les prochains jours »*, a déclaré M. Denktash, qui a réaffirmé sa *« volonté de rencontrer M. Glafcos Clérides* [le président chypriote grec] *»*. Mme Albright, accompagnée d'une importante délégation, comprenant notamment un émissaire spécial de Bill Clinton, avait rencontré auparavant M. Clérides et des responsables de la force de l'ONU, qui contrôle la ligne verte séparant les deux parties de l'île. Mme Albright poursuivait sa tournée vendredi en Turquie, dont des troupes sont stationnées depuis 1974 dans le nord de l'île. – *(AFP)*

Le déficit commercial américain s'est accru en mai

WASHINGTON. Le déficit commercial américain s'est accru pour le troisième mois consécutif en mai, atteignant 10,9 milliards de dollars (55 milliards de francs), contre 9,6 milliards en avril, a annoncé le département du commerce, jeudi 18 juillet. Cette évolution s'explique principalement par une forte augmentation des importations automobiles, de biens de consommation et d'équipements industriels. Le déficit bilatéral avec la Chine a été en mai, pour la première fois, pratiquement aussi important que celui enregistré avec le Japon, traditionnellement le premier responsable du solde négatif américain. Il a atteint 3,06 milliards de dollars, contre 3,13 milliards pour le Japon, et 870 millions pour l'Union européenne. Tokyo vient d'ailleurs d'annoncer une contraction de 40 % de son excédent commercial global au premier semestre, qui s'est établi à 28,4 milliards de dollars. – *(AFP.)*

L'Asean accueille la Birmanie comme observateur

L'Association des pays d'Asie du Sud-Est rejette les critiques du vice-président de l'Union européenne, Manuel Marin, qui prévoit « des difficultés considérables » à la suite de cette intégration

L'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean, qui compte à présent sept Etats membres) doit accueillir, samedi 20 juillet, la Birmanie comme observateur, lors de la réunion annuelle de ses ministres des affaires étrangères, organisée dans la capitale indonésienne. Le Danemark, dont le représentant officieux à Rangoun est récemment décédé dans des conditions suspectes après avoir été arrêté dans cette ville pour possession illégale d'un fax, avait demandé, au début de la semaine, à ses partenaires de l'Union européenne (UE) de boycotter la junte birmane pour le mépris des droits de l'homme qu'elle affiche. Bien que Copenhague n'ait pas reçu satisfaction, en raison notamment du fait que plusieurs membres de l'UE, dont la France, ont d'importants intérêts économiques dans ce pays asiatique, un sérieux malaise demeure au sein de l'Union.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Quelles que soient ses réserves envers la junte birmane, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) va accorder à Rangoun le statut d'« observateur », aidant ainsi ce pays à franchir un pas sur le chemin de sa réintégration régionale. Cette décision sera annoncée, samedi 20 juillet, à Djakarta, avant l'ouverture de la conférence ministérielle annuelle de l'Asean. La Birmanie, rebaptisée Myanmar par les généraux, deviendra ainsi, de droit, membre du Forum régional de l'Asean (FRA), auquel participent notamment les Etats-Unis et la présidence de l'Union européenne. La troisième réunion du FRA, créé en 1994 pour discuter des problèmes de sécurité régionale, aura lieu à Djakarta, le 23 juillet.

Pour sa décision, qui permettra à la Birmanie de faire officiellement acte de candidature à l'Association, l'Asean s'en est tenu au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays. Elle a rejeté les critiques de Manuel Marin, vice-président de la Commission européenne, lequel a déclaré à Bruxelles en début de semaine : *« L'Asean est libre d'accueillir qui elle veut... Mais, sauf en cas de profond changement du régime,* [la Birmanie] *sera inévitablement la source de difficultés considérables. »*

« L'Asean a droit de choisir ses membres et observateurs. Si l'Europe pense que de telles questions rentrent dans sa perception de la coopération, je le regrette », a rétorqué, jeudi 18 à Djakarta, Ali Alatas, le chef de la diplomatie indonésienne.

INQUIÉTUDES

D'autres diplomates de l'Asean ont réagi plus vertement. Que fait l'Europe en Irlande du Nord et face au *« génocide en Bosnie »*, a ainsi demandé Achmad Kamil Jaafar, secrétaire général du ministère malaisien des affaires étrangères. Thep Devakul, son homologue thaïlandais, a affirmé, de son côté, que certaines déclarations d'Occidentaux, *« qui ignorent les bains de sang dans d'autres régions du monde, comme en Afrique »*, renforcent la confrontation entre les militaires birmans et Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition. *« Ce n'est dans l'intérêt de personne »*, a-t-il ajouté.

L'Asean (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) s'en tient donc, envers Rangoun, à l'*« engagement constructif »* adopté voilà quelques années à l'initiative de Bangkok. Cependant, au-delà de la polémique avec Bruxelles, le manque de souplesse manifesté par la junte birmane, surtout ces derniers mois, suscite des inquiétudes au sein de l'Association. Le premier ministre thaïlandais, Banharn Silapa Archa, a récemment écrit au président de la junte, le général Than Shwe, pour lui dire sa préoccupation. Comme les Philippins, les Thaïlandais reconnaissent que l'*« engagement constructif »* n'a pas eu les effets escomptés. Mais ils préféreraient que les Occidentaux, plutôt que d'exercer des pressions publiques sur la junte, montrent leur fermeté à son égard en liant leur aide à l'amorce d'un dialogue avec Mme Suu Kyi et les groupes démocratiques.

AMBITIONS

Pour leur part, les Etats-Unis ont deux bonnes raisons d'éviter tout esclandre : leur période électorale, et le réajustement en cours de leur diplomatie en Asie orientale. Notre intention n'est pas de *« faire un cours à nos amis ou de leur dire de changer de politique »*, a résumé, mercredi, Winston Lord, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie de l'Est et le Pacifique – lequel accompagnera, la semaine prochaine à Djakarta, Warren Christopher.

Il restera à l'Asean d'assumer l'intégration prévue, avant la fin du siècle, des derniers Etats d'Asie du Sud-Est qui n'en sont pas encore membres : outre la Birmanie, le Cambodge et le Laos. Cette ambition suscite un malaise en son sein. Tout en souhaitant regrouper l'ensemble de la région et son demi-milliard d'habitants, l'Association veut, tout d'abord, éviter de se retrouver aux prises avec une guerre civile ou de graves crises politiques. Deux démarches dans ce sens ont été effectuées, cette année, auprès du Cambodge, qui a déjà le statut d'observateur et dont l'intégration pourrait avoir lieu l'an prochain : l'Asean souhaite que la crise ouverte en mars entre les premiers ministres cambodgiens, Ranariddh et Hun Sen, se résorbe : elle voudrait aussi que les élections générales prévues en 1998 aient lieu dans des conditions acceptables.

En outre, l'adhésion du Vietnam en 1995 et celles à venir du Cambodge, du Laos et de la Birmanie – près de 150 millions de gens, dont le revenu annuel moyen par tête est inférieur à 300 dollars – ne peuvent constituer qu'un fardeau pour une Association habituée, jusqu'ici, au rythme plus prospère d'économies émergentes, et qui compte former sa zone de libre-échange vers l'an 2000. L'Asean replonge ainsi un pied dans un tiers-monde qu'elle vient à peine de quitter.

Certes, ce risque ne l'a fait pas renoncer, pour l'heure, à poursuivre son élargissement. Mais, même si Mme Suu Kyi n'est guère populaire parmi les dirigeants de l'Asean, ces derniers n'en souhaitent pas moins que leurs homologues birmans fassent un effort pour détendre l'atmosphère et sortir de l'impasse.

Jean-Claude Pomonti

Un investisseur danois revend ses titres

Un fonds de pension danois, Kommunernes Pensionsforsikiring, a vendu en début de semaine ses actions Total, *« en prévision d'un boycottage international possible en raison de son engagement en Birmanie et à cause d'un reportage télévisé montrant des conditions de vie intolérables dans ce pays »*. Depuis la mort de son consul honoraire James Leander Nichols dans les geôles birmanes, le 22 juin, le Danemark pousse l'Union européenne à adopter des sanctions. Déjà, les brasseurs danois Carlsberg et néerlandais Heineken ont cessé leurs relations avec ce pays. Selon la comité de soutien dano-birman, Total serait, avec d'autres entreprises, prochainement boycottée en Europe. Les modalités en seront fixées le 24 juillet à Amsterdam. Total, de son côté, a récusé les allégations du reportage télévisé.

Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition à Rangoun

« La firme française Total est devenue le principal soutien du système militaire birman »

RANGOUN
de notre envoyé spécial

« La réunion de l'Asean à Djakarta doit accorder, samedi 20 juillet, le statut d'observateur à la Birmanie. La ligne officielle de l'association est l'« engagement constructif » envers Rangoun. L'approuvez-vous ?

– Un tel *« engagement constructif »* ne va faire que renforcer le régime en place sans aucunement améliorer la situation.

– Ce discours peut-il être entendu par les capitales régionales ?

– Les pays de la région comprennent qu'il y a un grave danger d'instabilité en Birmanie. Les derniers mois ont montré que la situation y est très volatile. Le régime a montré une grande nervosité à notre égard, ce qui est une reconnaissance du fait que nous sommes une force politique avec laquelle il faut compter. Les gens sont fatigués du comportement de l'armée et leur engagement à nos côtés se renforce.

– Vous êtes également hostiles aux investissements étrangers...

– Les investisseurs ne devraient pas venir car tout l'argent va à une élite. Je voudrais mentionner la firme française Total [partie prenante d'un projet de gazoduc au sud] qui est devenue le plus fort soutien du système militaire birman. Ce n'est pas le moment d'investir ici.

– Ne pensez-vous pas, néanmoins, que ces investissements peuvent avoir des retombées positives pour la population ?

– Très peu. Les meilleures opportunités en affaires vont toujours à la même élite. Il y a ici une classe qui devient très riche, au point de ne pas savoir quoi faire de son argent. Nous n'avions jamais connu cela en Birmanie. Et à côté, il y a des gens si pauvres – notamment en zones rurales – qui sont obligés de retirer leurs enfants de l'école.

– Vous considérez donc l'ouverture économique comme un échec ?

– De 1991 à 1994, l'expérience semblait un relatif succès. Mais cela était dû au fait que l'économie était jusque-là totalement fermée. Depuis un an, le régime est incapable de consolider ce progrès. L'inflation dérape – preuve d'un manque de confiance dans le régime.

– A terme l'ouverture ne peut-elle déboucher sur la démocratisation ?

– Je ne pense pas. Voyez les Philippines dans les années 70. L'ouverture n'a profité qu'à Marcos et son entourage. Mais la situation ne s'étant pas améliorée, cela a fini en révolution populaire.

– Comment sortir de l'impasse ?

– Tout ce que nous voulons, c'est l'instauration d'un dialogue. Nous ne posons nulle condition préalable. Ce que nous demandons, c'est seulement que ce dialogue ait une vraie substance politique et s'engage sur une base d'égalité. Nous avons refusé de cautionner fin 1995 les travaux de la convention nationale chargée de rédiger une nouvelle charte, justement parce que la libre discussion y était interdite. Nous ne pouvons pas accepter une Constitution rédigée uniquement par l'armée.

– Le gouvernement envisage d'organiser des élections une fois cette Constitution adoptée. Y participerez-vous ?

– Il est prématuré de parler d'élections alors qu'on n'a pas encore réglé le problème des élections précédentes. [La Ligue nationale pour la démocratie de Mme Suu Kyi avait remporté plus de 80 % des suffrages en 1990, mais le pouvoir militaire a ignoré le résultat du scrutin].

– Depuis la répression de 1988, la junte s'est rapprochée de la Chine. Qu'en pensez-vous ?

– Il est du devoir de la Birmanie de nouer de bonnes relations avec des voisins comme la Chine ou l'Inde. Mais je m'inquiète de la manière dont la population peut réagir à un soutien trop fort de Pékin au régime. Cela peut susciter des tensions raciales entre les Birmans et la communauté chinoise installée ici. Les gens étant insatisfaits, ils tendent à penser que les Chinois se voient attribuer trop de privilèges. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Au Caire, M. Nétanyahou a su rassurer sans céder sur le fond

LE CAIRE
de notre correspondant

Les entretiens au Caire, jeudi 18 juillet, du président égyptien, Hosni Moubarak, et du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, ont permis de réduire la tension entre Le Caire et Tel-Aviv sans aplanir les problèmes qui entravent le processus de paix au Proche-Orient.

« Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère de franchise et d'ouverture et aucune menace ou ultimatum n'ont été proférés, car notre objectif était de rapprocher Arabes et Israéliens et non de les éloigner. » C'est en ces termes que le président Moubarak a décrit, lors d'une conférence de presse conjointe, ses deux heures de tête-à-tête avec son hôte. *« Le climat n'était pas bon, mais après la rencontre d'aujourd'hui je suis très détendu,* a-t-il ajouté. *Je comprends les conceptions de M. Nétanyahou et j'ai grand espoir que le processus de paix continuera. »* De son côté, le premier ministre israélien a estimé que la rencontre donnait *« un très bon départ »* aux relations entre le nouveau gouvernement israélien et l'Egypte.

M. Nétanyahou qui, avant la rencontre, avait souvent tenu des propos considérés comme *« provocateurs »* par l'Egypte, s'est abstenu de toute rhétorique sur les questions litigieuses. Il a même arrondi les angles dans la forme, tout en restant évasif sur le fond.

PETITS GESTES

Il s'est engagé à *« honorer les engagements »* pris par le précédent gouvernement avec l'Autorité palestinienne, avec laquelle il souhaite multiplier les contacts. Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, a-t-il annoncé, rencontrera la semaine prochaine le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. M. Nétanyahou n'a pas exclu qu'*« en temps opportun »* il rencontre lui-même le dirigeant palestinien. Et, dans un geste destiné à prouver sa bonne volonté, il a aussi annoncé l'allégement du bouclage de Gaza et de la Cisjordanie. *« Nous allons permettre à dix mille Palestiniens supplémentaires de travailler en Israël et augmenter le nombre des camions et ambulances autorisés à traverser les points de passage »* entre Israël et les territoires palestiniens, a-t-il déclaré.

Le premier ministre israélien a aussi exprimé son désir de *« réaliser la paix avec la Syrie »*, avec laquelle il est disposé à *« engager immédiatement des négociations »*. Il a promis de respecter les termes de référence de la conférence de Madrid, qui a lancé le processus de paix en octobre 1991. Mais à son avis, le principe de l'échange de la terre contre la paix, qui est au fondement de cette conférence, souffre *« différentes interprétations sur la manière de l'appliquer »*. Il n'y a qu'une seule interprétation possible, mais il peut y avoir *« éventuellement une approche différente »*, a rétorqué le président Moubarak. Evitant toute polémique sur la question de Jérusalem, le premier ministre s'est borné à approuver les propos du président égyptien, selon lequel les Arabes ne réclament pas la division de la Ville sainte, mais le *« respect des droits des Arabes, qu'ils soient musulmans ou chrétiens »*, et celui des *« institutions existantes »*.

Une visite prévue à la synagogue du Caire, avant le départ de M. Nétanyahou pour Tel-Aviv, a été annulée pour raison de sécurité. Plusieurs centaines d'avocats ont en effet organisé une manifestation devant le siège de leur syndicat, situé non loin de la synagogue, pour protester contre la visite de M. Nétanyahou et ont brûlé un drapeau israélien. Le quotidien d'opposition libérale *El Wafd* a illustré, vendredi, l'attitude des Egyptiens à l'égard de M. Nétanyahou par un dessin, où l'on voit ce dernier marcher seul dans les rues du Caire alors que tous les passants lui tournent le dos.

Alexandre Buccianti

Réception chaleureuse en Malaisie et en Indonésie pour M. Arthuis

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac avait adressé à l'Asie, fin février, de Singapour, un *« message fort, direct et clair »* dont la substance était *« la volonté de la France d'établir un partenariat solide et durable »* avec la région. C'est pour réaffirmer cet engagement que le ministre de l'économie, Jean Arthuis, s'est rendu, du lundi 15 au jeudi 18 juillet, en Malaisie et en Indonésie – où l'on suit avec intérêt une démarche qui s'inscrit aussi dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et l'Asie de l'Est amorcé lors d'un premier sommet à Bangkok, début mars. Comme le chef de la diplomatie, Hervé de Charette, qui était allé en Indonésie en février et en Malaisie en mars, M. Arthuis a été *« chaleureusement »* reçu. Revenu la semaine dernière après un contrôle médical en Allemagne, un président Suharto *« très chaleureux et en forme »* lui a accordé, jeudi, une audience de près d'une heure.

Paris tient donc ses promesses. Avec l'Indonésie, les relations assez suivies des années 70 s'étaient distendues la décennie suivante, en dépit d'une visite sur place de François Mitterrand (1986). Avec la Malaisie, les relations étaient quasi inexistantes puisque M. de Charette a été le premier ministre français des affaires étrangères à s'y rendre depuis l'indépendance de ce pays. Dans des économies émergentes où les grands groupes français sont parfois bien implantés, *« il fallait combler ce déficit de contacts politiques »*, nous déclare Jean Arthuis.

Ce dialogue, amorcé à Bangkok par M. Chirac, qui s'y était entretenu tant avec le président Suharto qu'avec le premier ministre malaisien, Mahathir Mohammad, se poursuit donc. Déjà, des émissaires du président français se sont rendus dans plusieurs capitales asiatiques pour y préparer le premier Forum d'affaires Asie-Europe à Paris, les 14 et 15 octobre. M. Chirac doit, en outre, se rendre au Japon et en Chine avant d'assister, lors d'un quatrième voyage présidentiel dans la région, au sommet de la francophonie, à Hanoï fin 1997.

M. Arthuis a enfin adressé ce message aux partenaires asiatiques : la monnaie unique contribuera non seulement à la stabilisation monétaire de l'Europe mais aussi à celle de la planète, favorisant des parités plus équitables.

J.-C. P.

Le cours d'instruction civique et morale de la « Dame »

RANGOUN
de notre envoyé spécial

Elle s'est perchée en haut de la grille, fluette, gracieuse, tenant d'une main un micro et de l'autre des feuillets manuscrits. Les manguiers et les cocotiers épandent leurs flaques d'ombre, mais c'est sous un soleil de plomb que 4 000 personnes écoutent religieusement. Une escouade disciplinée du service d'ordre de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) – chapeau conique pour les femmes, *londji* (jupe traditionnelle) à carreaux bleu-vert pour les hommes – canalise le public afin de laisser couler le flot des véhicules, d'où surgit parfois un bras sympathisant.

Etonnant spectacle que ce happening du samedi et du dimanche, devant le portail de la résidence d'Aung San Suu Kyi, dans un quartier du nord de Rangoun : tendu vers les haut-parleurs coiffés de plastique – sage précaution en saison des pluies – un bouquet de bras armés de micros immortalise le verbe de « la Dame » *(Lady)*, comme on dit ici. Les cassettes circuleront sous le manteau. La foule mêle retraités et lycéens, bonzes équipés de parapluies et touristes bardés d'appareils photos. L'œil exercé pourra repérer ici et là les agents du Slorc – acronyme de la junte au pouvoir – et des attachés d'ambassades en short et sandales. En marge de l'attroupement, des vendeurs ambulants aux caissons gorgés de cigarettes et briquets guettent l'instant toujours fructueux de la dispersion. Aucun uniforme kaki ne s'affiche. Deux fois la semaine, de 16 à 17 heures, le 54 rue de l'Université se donne des airs de « commune libre », refuge intermittent d'une insolence protestataire.

FERVEUR TRANQUILLE

Flanquée de deux lieutenants, le Prix Nobel de la paix 1991 se délecte de ces secondes de communion. Parfois féroce, son propos tient plus du cours d'instruction civique et morale que de l'imprécation. Elle parle économie et démocratie, et répond aux questions que lui ont adressées ses partisans sous forme de billets glissés dans sa boîte à lettres. Elle disserte sur la relation du maître et de l'esclave, souligne l'indignation dont chacun dépérit. Elle cite les longs combats d'un Havel et d'un Mandela, ses maîtres en dissidence.

Mme Suu Kyi brûle d'une ferveur tranquille qui impressionne ceux qui l'approchent. Ses six ans d'assignation à résidence – 1989 à 1995 – ont grandi sa résolution et l'ont mise hors des tentations de l'aigreur. Chignon piqué de pétales d'orchidées, chemisette violette, accent britannique d'une pureté cristalline, elle accueille de bonne grâce les visiteurs – file ininterrompue d'amis, de journalistes, mais aussi des touristes anonymes – dans sa résidence à l'architecture coloniale délavée par les pluies tropicales. C'est dans une pièce fraîche aux murs tapissés des portraits de son père, héros national assassiné à la veille de l'indépendance en 1948, qu'elle a installé une manière de salon. Une véranda donne sur un étang couleur de plomb et, jouxtant la bâtisse principale, une salle en bois de teck pavoisée des emblèmes de la LND – étoile blanche et faisan en posture d'attaque sur fond rouge – sommeille en attendant les prochaines réunions du mouvement. On peut y croiser le fidèle Tin Oo, ex-général embastillé dans les années 70 qui, après être entré dans les ordres, devint avocat. Le vieil opposant livre les mille et une anecdotes de la résistance – comme cette récente tentative de Mme Suu Kyi de se rendre en train à Mandalay au centre du pays, qui a échoué du fait que l'armée avait disjoint la locomotive des wagons.

Depuis, le chef de la LND a renoncé à sortir de Rangoun. Semi-recluse, elle lit Tchekhov, reçoit, paraît à l'occasion dans un dîner d'ambassade. Nul de ses déplacements n'échappe, bien sûr, à la vigilance du régime, dont des agents en civil tiennent guérite à l'entrée de ce fameux portail bleu pâle qu'elle escalade à moitié, chaque fin de semaine...

F. B.

LÉGISLATION *Un rapport* de la commission des finances de l'Assemblée nationale met en lumière les retards apportés par les *services* du gouvernement, parfois sous la pression de lobbys, *dans* la publication des décrets d'application des dispositions fiscales adoptées par le *Parlement. Alain Juppé s'en est in*quiété devant ses ministres le 16 juillet. ● LES ARBITRAGES budgétaires, actuellement discutés dans les ministères pour 1997, sont l'occasion *pour les groupes de pression de se* manifester une première fois. Le CNPF réclame, ainsi, 110 milliards de francs de baisse d'impôts en 1997. ● LES RENTRÉES FISCALES ont été *ralenties au cours du premier se*mestre 1996, mais la maîtrise des dépenses a permis d'atténuer, sur les cinq premiers mois, le creusement du déficit budgétaire, selon un bilan *publié jeudi 18 mai par le ministère* de l'économie et des finances.

Des dispositions fiscales votées par le Parlement restent inappliquées

Par manque de temps ou sous la pression de groupes d'intérêts, les services ministériels, principalement ceux de l'économie et des finances, retardent la publication des textes correspondant aux mesures adoptées par les députés et les sénateurs

« PAS VU, PAS PRIS ! », dit l'adage populaire. En matière législative, c'est parfois l'inverse : articles ou dispositions de loi « vus », mais décrets, arrêtés, instructions pas pris. La commission des finances de l'Assemblée nationale passe au crible, dans un rapport, l'application des dispositions fiscales votées en 1995 et 1996, pour constater, en fin de compte, que près de la moitié des articles fiscaux de la loi de finances initiale de 1996 (25 sur un total de 53) sont encore en attente d'application...

Cette proportion s'élève pratiquement aux deux tiers pour la loi de finances rectificative de 1995 (13 sur un total de 19 articles fiscaux). Quant à la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, adoptée en avril, sur 36 mesures votées, 29 n'ont toujours pas de texte d'application et ne peuvent donc entrer en vigueur.

« Il y a une nette dégradation », indique Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, qui dénonce *« la multiplication des mesures fiscales dont la mise en œuvre se révèle de plus en plus difficile à assurer »*. Le premier ministre s'en est inquiété au cours du « séminaire » gouvernemental du 16 juillet, demandant que le nécessaire soit fait pour combler le retard dans la parution des textes d'application.

L'IMPORTANCE DES DÉTAILS

L'affaire n'est pas neuve. Un célèbre arrêt du Conseil d'Etat datant de 1964 a introduit la notion de *« délai raisonnable »* dans l'application de la loi. Arrêt ou pas, la tendance n'a pas vraiment été infléchie. En 1995 encore, deux parlementaires, Jérôme Bignon et François Sauvadet, respectivement députés RPR de Somme et UDF de Côte-d'Or, avaient, dans une démarche plus globale, pointé du doigt *« l'insoutenable légèreté de la loi »*. *« Les retards dans l'application de telle ou telle disposition s'expliquent souvent par le processus d'élaboration de la loi elle-même »*, indique M. Bignon. Ainsi, observe-t-il, *« la loi, telle qu'elle est préparée par le gouvernement, est déjà un arbitrage entre de multiples acteurs concernés par le texte et leurs groupes de pression »*. De fait, quand le parlementaire intervient, il rompt parfois un équilibre patiemment élaboré. *« Les services des ministères éprouvent un mal fou à appliquer un équilibre qui n'est pas celui qu'ils avaient conçu »*, constate M. Bignon.

Les juristes le savent : le diable se cache souvent dans les détails, c'est-à-dire les modalités précises d'application d'un texte de loi. L'ultime phase du processus législatif – cet intervalle qui sépare la promulgation de la loi et le décret, l'arrêté ou circulaire – est de plus en plus utilisé par les lobbys comme une sorte d'instance d'appel.

Sur les dispositions fiscales, le scénario est simple. *Les trois* groupes d'intérêts les plus assidus, à savoir l'AFB (Association française des banques), l'AFEP (association de grandes entreprises créée par Ambroise Roux) et le CNPF opèrent à trois niveaux. D'abord, en « amont » du texte, à Bercy, auprès de la direction du Trésor ou du service de législation fiscale (SLF). Ils n'interviennent généralement auprès des parlementaires qu'une fois le texte présenté en conseil des ministres. Ils reviennent enfin auprès des administrations une fois la loi votée, en négociant sur les modalités d'application. Pour Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), c'est l'une des causes du grippage. *« On concerte, on vote, et puis on reconcerte. C'est un vrai problème »*, affirme t-il.

Ce problème devient aigu lorsque, comme le constate M. Auberger, *« l'administration fiscale est en état de thrombose »*. Bercy a pâti de la session unique. *Le SLF*, chargé non seulement de préparer les textes, mais aussi de les appliquer, a éprouvé quelques difficultés pour s'adapter au nouveau calendrier. Traditionnellement, il profitait de l'intersession, de janvier à mars, pour rédiger les textes d'application de la loi de finances votée à l'automne précédent. Cette année, il n'y pas eu d'interruption, et il a fallu préparer, dans la foulée, les diverses dispositions d'ordre économique et financier.

INCOHÉRENCES JURIDIQUES

Néanmoins, l'embouteillage législatif n'explique pas tout. Encore en suspens, la disposition introduite par M. Auberger dans la loi de finances initiale de 1995 – qui avait pour objet d'autoriser, à compter du 1er janvier 1995, l'achat de titres non cotés dans un plan d'épargne d'actions – est bloquée. L'AFEP, les banques et Bercy n'ont toujours pas trouvé d'accord sur le mode d'évaluation de ces titres.

Quand un accord est trouvé, l'application n'est pas acquise pour autant. Ainsi, dans les « *diverses dispositions* » de 1994, il était prévu de faire agréer par le ministère des finances les systèmes de garantie des dépôts bancaires. Les décrets sont parus en septembre 1995, mais aucun système n'a encore été agréé. Un bras de fer oppose, en effet, l'AFB au trésor, Bercy estimant que le système qui lui est soumis par les banques n'est pas légal.

Les causes de non-application peuvent être plus surprenantes encore. Une disposition de la loi de finances rectificative de juin 1993 sur le régime fiscal de la copropriété des chevaux de course est toujours en attente : l'administration s'est aperçue que la structure juridique d'une telle copropriété n'existe pas.

Si la commission des finances de l'Assemblée se félicite de la rapidité avec laquelle Bercy a publié, le 20 mai, une note transcrivant un *récent* arrêt de la *Cour de cassation* autorisant un abattement de 20 % sur la valeur de la résidence principale pour les contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune (*Le Monde* daté 21-22 avril), les lecteurs familiers des textes d'application, eux, ne s'y sont pas trompés : pour les experts, cela signifie que Bercy ne tient pas vraiment à cette disposition. La « note » est, en effet, le dernier échelon dans la hiérachie juridique des textes d'application...

Caroline Monnot

Les athlètes en panne de décret

On ne saurait trop conseiller aux athlètes français d'Atlanta de s'abonner prestement au fameux *B.O.I.* le *(Bulletin officiel des impôts)*, qui publie les textes d'application des mesures fiscales. La loi dite DDOEF, votée le 12 avril, exonère d'impôt sur le revenu les primes qui seront attribuées par l'Etat aux médaillés des Jeux olympiques de 1996 *(lire aussi page 13)*. Un tel cadeau fiscal avait déja été votée pour les J.O. de Barcelone en 1992. Ces exonérations au titre de la reconnaissance nationale sont coutumières : les « nobélisés » ne sont pas assujettis à l'impôt pour le montant de leur prix, non plus que, naguère, les prix... Lénine et Staline. Les athlètes d'Atlanta, eux, doivent être patients : le décret d'application n'est pas encore paru.

Le CNPF réclame une baisse des impôts de 110 milliards de francs dès 1997

TROP, C'EST TROP, *estime* le CNPF qui préconise dès 1997 une baisse drastique des prélèvements fiscaux de 110 milliards de francs pour annuler l'effet dépressif des augmentations d'impôts décidées en 1995.

Denis Kessler, président de la commission des affaires économiques du patronat français, et Jérôme Bédier, qui présidait le groupe de travail sur la réforme fiscale, ont expliqué, jeudi 18 juillet, pourquoi et comment le CNPF préconisait ce *« contre-choc fiscal »* rendu nécessaire par le *« réel phénomène de rejet »*, dans l'opinion comme chez les entrepreneurs, à l'égard de prélèvements de plus en plus élevés, de plus en plus changeants et de plus en plus compliqués à calculer.

« Il ne s'agit plus de combler des déficits, a déclaré M. Kessler, *mais de contribuer par la fiscalité à la reprise économique, de remédier aux 100 milliards de francs d'impôts supplémentaires qui ont perturbé depuis 1995 les Français et les marchés. Si nos concitoyens continuent à penser que leurs revenus seront amputés pendant longtemps, puisque la dette publique à rembourser atteint les 4 000 milliards de francs, ils ajusteront à la baisse leurs dépenses de consommation. Il faut donc gager toute réforme fiscale sur une baisse des dépenses publiques. »*

Le CNPF demande donc une stabilisation des dépenses de l'Etat (et des collectivités locales) en francs courants, ce qui représenterait une économie de 60 à 80 milliards de francs par an et supposerait *« une extraordinaire rigueur dans les dépenses nouvelles »*. Il veut que la réforme fiscale soit *« lisible dès la première année »* de son application et pas sophistiquée comme celle de 1994. Il espère qu'elle se souciera moins d'équité et de redistribution que d'efficacité économique pour contribuer à l'augmentation de l'offre. Il prend exemple sur l'Allemagne pour réclamer un rythme de 50 milliards de francs de baisse chaque année.

Le principe d'efficacité économique conduit le CNPF à ne pas demander pour l'heure de baisse de la TVA, mais une diminution des impôts les plus sensibles pour les contribuables : la taxe professionnelle, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.

PAS PLUS DE 40 %

Vigoureusement critiquée par les entreprises pour son archaïsme qui ne tient pas compte du mode de production, la taxe professionnelle est défendue par les élus locaux qui y trouvent leur ressource la plus dynamique et la plus indolore puisque payée par des non-électeurs. Sans attendre une hypothétique réforme de son assiette et de ses taux, le patronat veut une réduction de moitié de ce qui est demandé aux entreprises, soit une diminution de 40 milliards de francs par an.

Acquitté par seulement la moitié des foyers fiscaux, l'impôt sur le revenu devrait être diminué de 20 %, selon le CNPF, soit un allègement de 60 milliards de francs par an, le nombre de contribuables demeurant inchangé. Le taux maximum de cet impôt serait fixé à 40 %. Enfin, le patronat souhaite que la surtaxe exceptionnelle de 10 % sur l'impôt sur les sociétés ne soit pas reconduite en 1997, soit un allègement de 10 milliards de francs. *« Les trois mesures que nous préconisons et ces 110 milliards d'impôts en moins devraient être décidés en 1997 afin de réussir l'effet de contre-choc que nous souhaitons,* a précisé Jérôme Bédier, *mais leur application pourrait s'étaler sur deux exercices. »*

Le CNPF redoute que les projets gouvernementaux de taxation de l'épargne ne déstabilisent encore les circuits financiers et les marchés. Il préconise la mise en place de fonds d'épargne-retraite bénéficiant du même régime fiscal et social que les retraites, la définition d'exonérations *« spécifiques et significatives pour l'ensemble des capitaux investis ou restant dans l'entreprise »*, l'amélioration des dispositions sur la transmission à titre gratuit des entreprises et la suppression du taux majoré à 40 %.

Alain Faujas

Ralentissement du déficit budgétaire

MALGRÉ LA PERSISTANCE du retard dans les rentrées de recettes fiscales, le déficit budgétaire a ralenti sa progression, selon un état de la situation budgétaire arrêté à la fin mai 1996 et publié, jeudi 18 juillet, par le ministère de l'économie. Ce résultat est obtenu grâce à un ralentissement du rythme des dépenses publiques.

Si l'on considère les recettes du budget général, elles sont supérieures de 16,2 milliards de francs (3,2 %) à *leur niveau* de 1995 à la même date. Les recettes fiscales nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts se sont élevées à 569 milliards de francs, soit une progression de 29,5 milliards de francs (5,5 %) par rapport à la fin mai 1995. Cette progression, plus lente qu'à la fin avril, reste inférieure aux prévisions de l'Etat, qui attend, pour 1996, une hausse des recettes fiscales nettes de 7,6 %, soit 1 401,1 milliards de francs (contre 1 301,6 milliards de francs en 1995).

Le déficit budgétaire, qui a atteint 253,5 milliards de francs fin mai 1996, se creuse moins vite qu'au cours des quatre premiers mois de l'année : 1,5 milliard de francs supplémentaire par rapport à celui de la fin mai 1995, alors que, fin avril, le creusement du déficit avait été plus important, avec 14,6 milliards de francs supplémentaires par rapport à l'année précédente. Le déficit budgétaire prévu pour 1996 est de 287,8 milliards de francs.

Le niveau du déficit a bénéficié du ralentissement du rythme des dépenses du budget général, qui ont atteint 699,2 milliards de francs, fin mai 1996, soit une progression de 23,5 milliards (3,5 %) par rapport à la fin mai 1995. Fin avril, la progression des dépenses était de 5,5 % (30 milliards). Toutefois, *les dépenses demeurent* actuellement supérieures à l'objectif du budget 1996 – 1 558,2 milliards de francs –, *qui prévoit* une baisse des dépenses de 2,4 % par rapport à l'exécution du budget 1995. Hors dotation en *capital* à GIAT Industries et hors dépenses militaires, les dépenses, souligne le ministère, n'ont progressé que de 1,2 %.

Côté rentrées, les recettes de l'impôt sur le revenu ont atteint, fin mai, 153,5 milliards de francs, en hausse de 0,7 % sur la fin mai 1995. Sur l'ensemble de l'année, le budget prévoit une augmentation de 4,4 % des recettes de cet impôt. Les recettes de l'impôt sur les sociétés (45,2 milliards de francs) ont progressé de 20,2 % par rapport à la fin mai 1995, alors que le budget ne prévoit qu'une hausse de 4,6 %. Sur la même période, les recettes de la taxe sur les produits pétroliers (57,5 milliards de francs) ont progressé de 3,6 %, ce qui correspond à la hausse attendue pour l'ensemble de 1996. Avec 255 milliards de francs (+ 11,5 %), les recettes de TVA restent en retard par rapport à l'objectif de l'année (+ 12,6 %), même s'il y a un léger rattrapage par rapport à la fin avril.

Michel Noblecourt

NRJ NOUVELLE CONTENANCE :
30 % D'AUDITEURS DE PLUS QU'EUROPE 1.

EUROPE 1
3 942 000 AUDITEURS

5 147 000 AUDITEURS

11,1 % DE PENETRATION : JUIN 1996. UN NOUVEAU RECORD HISTORIQUE POUR NRJ
QUI CONFIRME SA PLACE DE 2e RADIO COMMERCIALE DE FRANCE AVEC 1 205 000 AUDITEURS DE PLUS QU'EUROPE 1.

22 rue Boileau 75016 Paris Tel. 40 71 40 00 Fax 40 71 41 25

Alain Juppé demande aux Corses de ne pas céder au scepticisme

Le premier ministre a achevé jeudi sa visite dans l'île

Alain Juppé a achevé, jeudi 18 juillet, une visite d'une journée et demie en Corse, en s'efforçant, sur France 2, de dissiper le scepticisme avec lequel les insulaires pourraient accueillir les mesures qu'il avait annoncées la veille. Le premier ministre a confirmé la mise à l'étude de la signature, par la France, de la charte européenne des langues régionales et s'est intéressé à l'agriculture corse, qui va bénéficier de nouvelles aides.

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Les vaches corses existent, Alain Juppé les a rencontrées ! Au second jour de sa visite, consacrée à ce que l'on appelle des contacts « de terrain », le premier ministre, qui a parcouru l'île, jeudi 18 juillet, du sud au nord, est allé, dans une exploitation agricole près de Corte, à la rencontre de ces bovidés accusés de n'exister que sur les documents nécessaires pour permettre à leurs prétendus propriétaires de percevoir des aides européennes (*Le Monde* du 16 mars).

L'entrevue, à distance respectueuse pour ne pas effrayer les animaux, restés farouches malgré une réputation désormais établie jusqu'à Bruxelles, s'est bien passée. Encore que certains flottements aient saisi l'assistance lorsqu'il s'est agi de distinguer, dans le troupeau, les « vraies » vaches corses, théoriquement plus petites et plus fines que celles importées du continent... L'essentiel, de toute façon, n'était pas là, mais dans le nombre de millions de francs que le premier ministre était venu annoncer aux agriculteurs insulaires.

Auparavant, à l'université de Corte, M. Juppé avait marqué l'intérêt de la République pour la culture et la langue corses. Le premier ministre a annoncé que, dès la rentrée d'automne, quatre classes expérimentales bilingues français-corse (deux par département) seront ouvertes. Surtout, le chef du gouvernement a indiqué que, conformément aux orientations dessinées par Jacques Chirac lors de son voyage dans le Finistère, fin mai, le gouvernement avait *« décidé de faire étudier au plan juridique »*, par le Conseil d'Etat, *« la possibilité que la France adhère à la charte européenne des langues régionales ou minoritaires »*.

Les autres catégories sociales ou professionnelles visitées jeudi par M. Juppé ont eu moins de chance. Les policiers, à Ajaccio, le personnel déconcentré de l'Etat et les magistrats, à Bastia, se sont vu rappeler leurs devoirs plutôt que leurs droits, afin de participer au mieux au rétablissement de l'ordre public dans l'île. Les femmes du Manifeste pour la vie, qui venaient défendre le même objectif auprès du premier ministre, ont eu droit à un accueil très favorable. Comme tout le monde, elles ont manifesté une satisfaction mêlée de circonspection devant les attentions de M. Juppé. Attendre et voir, tel semble être le mot d'ordre au terme de la visite du chef du gouvernement en Corse.

Jeudi soir, sur France 2, le premier ministre, qui n'a pas ménagé sa force de conviction au long de ces deux jours, s'en est quelque peu alarmé. Il serait *« navrant »*, a-t-il dit, que les Corses accueillent avec scepticisme les décisions *« sans précédent »* prises par son gouvernement. Le problème est sans doute que les Corses sont, de tous les Français, ceux qui ont été les plus habitués aux mesures tellement sans précédent qu'elles en restent sans effet...

Jean-Louis Andreani

Des mesures spécifiques pour les agriculteurs

Dans la manne distribuée par Alain Juppé en Corse, les agriculteurs n'ont pas été oubliés. Des mesures spécifiques (suspension des recouvrements et prise en charge des intérêts jusqu'à 1998) ont été prises pour alléger la dette bancaire, et une convention a été signée entre l'Etat et le Crédit agricole. Des dispositifs similaires entreront en vigueur pour les dettes sociales, dont le niveau a entraîné, pour certains agriculteurs, la perte de leur couverture.

Les dispositions de la zone franche s'appliquent aux entreprises agricoles (exonération d'impôt sur les bénéfices dans la limite de 400 000 francs annuels, par exemple). Pour les aides aux productions (vin, élevages porcin, bovin, ovin et caprin, fruits), l'effort de l'Etat est porté de 40 millions à 60 millions de francs. La société foncière d'aménagement rural va recevoir du gouvernement 3,6 millions de francs, et le Crédit agricole abandonnera progressivement 7,8 millions de francs de créances.

« Complètement démago, le coup du marché ! »

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Ajaccio-Bastia, par le col de Vizzavona et Corte : beau parcours pour une étape du Tour de France, si celui-ci venait à s'égailler en Corse. Alain Juppé l'a survolé en hélicoptère. Une trentaine d'heures passées sur l'île, de multiples arrêts, discours, discussions et poignées de mains : le premier ministre n'a pas flâné. Il a gourmandé les uns et les autres, fait la grosse voix pour rappeler que la Corse, c'est la France, et que la France a des lois qu'il convient de respecter. Il a félicité et encouragé les fonctionnaires de police et les magistrats. Il a aussi vidé sa hotte et présenté des mesures économiques en faveur des entreprises et des agriculteurs.

Les Corses, qui savaient bien pourquoi le premier ministre leur rendait visite, ne lui en ont pas pour autant manifesté beaucoup de chaleur. Ils étaient peu nombreux sur son passage. Quelques dizaines de badauds l'attendaient devant la mairie d'Ajaccio – dont des touristes interloqués qui profitaient de l'occasion pour le photographier – et l'ont suivi jusqu'à l'Assemblée territoriale.

Du moins jusqu'au lycée Fesch, où des syndicalistes de la CGT, de FO et de la FSU l'attendaient de pied ferme. CRS et gardes mobiles veillaient, plus nombreux que les manifestants, mais de la bousculade jaillirent néanmoins quelques tomates molles et de vilains quolibets : *« Juppé enc... ! » « Ah, non ! Pas ça, quand même ! C'est grossier ! »*, cria, sûre d'elle, une commerçante bien mise, qui applaudissait le premier ministre à s'en éclater les paumes.



Avant de prendre l'hélicoptère pour Corte, où une famille d'agriculteurs l'attendait à déjeuner, M. Juppé et sa suite ont longuement tourné entre les étals du marché d'Ajaccio, s'arrêtant pour discuter avec les marchands de produits régionaux. *« Ma femme m'a recommandé de faire des emplettes »*, dit M. Juppé en achetant de la confiture de châtaigne, du miel et du fromage. Le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, qui l'accompagnait (ainsi que le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré), choisissait, pour ne pas être en reste, une eau-de-vie de myrtille.

POLITIQUE DE LA CHAISE VIDE

« Complètement démago, le coup du marché ! On croirait qu'ils sont en campagne électorale, constatait un vieux militant cégétiste. *Quant à leurs mesures économiques, parlons-en ! Ce sont des exonérations fiscales en tout genre, des ristournes sur les cotisations patronales et des prêts bonifiés pour les entreprises. Il n'y a rien pour les salariés, les retraités ou les chômeurs ! »* Ce point de vue est partagé par les autres syndicats et les militants des partis d'opposition.

Les états-majors sont plus circonspects et trouvent les mesures annoncées par le premier ministre *« intéressantes »*, même s'ils ne sont pas sûrs qu'elles aient *« une influence durable sur le développement de l'île »*. Les représentants et les élus des partis de la majorité, comme les milieux d'affaires, trouvent également ces mesures *« intéressantes »*. Ils pensent, pour la plupart, qu'elles doivent être *« examinées dans le détail et avec attention »*.

Les milieux politiques, syndicaux et des affaires, divisés à propos des mesures économiques, se réjouissent, en revanche, de la fermeté du premier ministre en matière de sécurité et de la volonté manifestée de mettre fin à la violence et de rétablir l'autorité de l'Etat. Il y aurait unanimité sur ce sujet si deux des trois principaux mouvements issus de l'ex-Front de libération nationale corse, A Cuncolta naziunalista, la vitrine légale du FLNC-canal historique, et l'Accolta naziunale corsa (ANC), avaient laissé leurs élus siéger à l'Assemblée de Corse pour écouter M. Juppé.

Frédéric Fritscher

La gauche satisfaite de la censure de la loi antiterroriste

LA CENSURE, par le Conseil constitutionnel, de deux des dispositions les plus controversées de la loi sur la répression du terrorisme (*Le Monde* du 19 juillet) a provoqué de vives réactions à droite. Alain Marsaud, député RPR et rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, a exprimé son *« étonnement »* que le juge constitutionnel ait pris *« le risque d'entraver la répression des actes terroristes »*. Quant au Front national, il a *« dénoncé avec véhémence ce nouveau gage »* donné au *« lobby de l'immigration »*.

Les socialistes, au contraire, ont fait part de leur *« satisfaction »*, en se félicitant que le Conseil censure *« les dérapages sécuritaires du gouvernement »*. Les Verts ont déclaré que cette décision est *« une victoire pour tous les démocrates »*. Mais ils reprochent au Conseil de n'avoir pas censuré la mesure prévoyant la déchéance de la nationalité française pour les étrangers naturalisés condamnés pour crime ou délit terroriste.

Le maire FN de Toulon dénonce la restructuration des armées

JEAN-MARIE LE CHEVALLIER, maire (FN) de Toulon, a dénoncé, jeudi 18 juillet, la loi de programmation militaire, en affirmant que *« la politique gouvernementale, qui conduit à décimer nos régiments, ne signifie rien d'autre qu'un affaiblissement économique de toutes les villes et régions et la marche vers une armée de mercenaires »*. Il a ajouté que *« Toulon, symbole de la défense nationale, refuse de voir sa marine sabordée »*. La base de Toulon (y compris celle de Nîmes-Garons) représente 22 000 emplois et 40 % de l'effectif total de la marine nationale.

DÉPÊCHES

■ **AGENDA : Jacques Chirac ne se rendra pas en Guyane fin juillet**, *contrairement à ce qui avait été envisagé* (*Le Monde* daté 14-15 juillet). L'Elysée indique que le président de la République effectuera une visite en Guyane avant la fin de l'année.

■ **FONCTIONNAIRES : le ministre de la fonction publique, Dominique Perben**, a signé, mardi 16 juillet, avec six fédérations de fonctionnaires (UNSA, CFDT, FO, FSU, CFTC et CFE-CGC), un accord sur la mise en place de congés de fin d'activité dans la fonction publique (*Le Monde* du 11 juillet).

■ **ENVIRONNEMENT : Corine Lepage, ministre de l'environnement, a répliqué, jeudi 18 juillet, à Dominique Voynet**, porte-parole des Verts, qui lui avait reproché son *« silence »* à propos des affaires de la « vache folle », de l'amiante, du redémarrage de Superphénix ou du stockage des déchets nucléaires : *« Je n'ai strictement aucun tabou. Il n'y a de ma part aucune volonté de silence. » « J'aurais eu besoin de monter au créneau si j'avais eu le sentiment que l'environnement ou la santé étaient mal gérés [...], mais les mesures prises par le gouvernement vont exactement dans le sens de ce que peut souhaiter un ministre de l'environnement »*, a-t-elle ajouté.

■ **SONDAGE : 55 % des personnes ayant suivi l'intervention du 14 juillet de Jacques Chirac se déclarent *« plutôt satisfaites »*** des déclarations du président de la République, selon une enquête BVA publiée dans *Paris-Match* (daté du 25 juillet). 40 % se disent *« plutôt déçues »*. Une majorité de ces personnes (57 %) jugent que le président de la République a raison de garder Alain Juppé comme premier ministre (36 % estiment qu'il a tort). Ce sondage a été réalisé par téléphone le 15 juillet, auprès de 603 personnes sélectionnées selon une méthode aléatoire.

■ **FO : Jean-Claude Mallet, ex-président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM)**, a vivement réagi, jeudi 18 juillet, à la demande faite par Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, d'arrêter les comptes de l'assurance-maladie au 16 juillet, *« pour situer les responsabilités »* (*Le Monde* du 17 juillet). M. Mallet estime que *« l'assurance-maladie n'a aucune leçon à recevoir de la Mutualité »*. *« FO n'entend pas s'opposer à la demande »*, mais M. Mallet précise, après son remplacement par Jean-Marie Spaeth (CFDT), qu'il s'agit de comptes publics *« approuvés par l'Etat »* et *« soumis au contrôle du Trésor public et de la Cour des comptes »*.

■ **LOGEMENT : la CFTC a appelé, jeudi 18 juillet, à la *« vigilance »* des partenaires sociaux sur le 1 % logement** et la convention qui pourrait être signée avec l'Etat en contrepartie du prélèvement exceptionnel de 6 milliards de francs que le gouvernement entend opérer au titre des économies budgétaires pour 1997.

PARIS

■ **TOURISME.** Certains commerçants et voyagistes parisiens estiment que l'interdiction faite aux autocars de traverser les îles Saint-Louis et de la Cité durant l'été provoque une baisse de la fréquentation de ces quartiers. Georges Sarre (MDC), maire du 11e arrondissement, propose la création de « taxis-bus », qui permettraient la circulation des touristes et une baisse du nombre des autocars.

■ **POLLUTION.** Les sénateurs socialistes de Paris viennent de déposer une proposition de loi afin de favoriser l'utilisation du gaz par les taxis. Les propriétaires de taxis disposés à recourir à ce carburant peu polluant se verraient rembourser le coût de l'installation, dans la limite de 10 000 francs par équipement.

La rigueur budgétaire comporte des risques de récession, souligne l'OFCE

L'OBSERVATOIRE français des conjonctures économiques (OFCE), qui a rendu public, jeudi 18 juillet, son analyse sur *« les perspectives de l'économie française en 1996-1997 »*, affiche un optimisme mesuré sur la reprise de la croissance qui devrait s'amorcer au second semestre 1996. Le produit intérieur brut marchand pourrait progresser de 1,5 % cette année (1,3 % à 1,4 % pour le PIB total) et de 2,2 % l'an prochain, mais cette croissance ne permettrait pas de faire reculer le chômage, notent ses experts, qui prévoient un accroissement du nombre des chômeurs de 260 000 en 1996-1997.

Il y a, bien sûr, le scénario rose. *« Compte tenu de la reprise prévue en Allemagne et dans le reste de l'Europe, une croissance plus stable est envisageable, ce qui permettrait aux entreprises de réaliser enfin les projets d'investissement qu'elles retardent depuis la reprise de 1994 à cause des incertitudes conjoncturelles*, note l'OFCE. *Un enchaînement vertueux de croissance de la demande et de l'offre pourrait alors s'enclencher. »* Trois facteurs joueraient en faveur d'une amélioration de la situation économique : la baisse des taux d'intérêt (surtout à court terme) ; la fin de l'effet récessif de l'augmentation (TVA) ou de la création (RDS) des prélèvements décidées par Alain Juppé en 1995 ; le recul du taux d'épargne des ménages, qui stimulerait la consommation.

« CONJONCTURE MOROSE »

Ce scénario optimiste doit, selon les experts de l'OFCE, être tempéré par deux observations : le rythme de la croissance reste peu soutenu ; et des incertitudes planent sur la réalisation de tels enchaînements vertueux, au moment où de nouveaux efforts vont être demandés aux ménages et aux entreprises. Tendus vers la réalisation de la monnaie unique en 1999, les gouvernements européens en général, et celui de M. Juppé en particulier, veulent en effet réduire les déficits publics (Etat, régimes sociaux, collectivités locales...).

Sans contester le bien-fondé de cet effort de rigueur, l'OFCE prévient qu'une réduction des dépenses de l'Etat pourrait *« peser directement sur la production »*. *« Le risque existe*, assure-t-il, *d'un enchaînement vicieux de restriction budgétaire et de ralentissement induit de la croissance. »* Une étude annexe de l'Observatoire conclut, à titre indicatif, qu'une politique budgétaire restrictive pèserait fortement sur la croissance en 1996 (– 1,2 %) et 1997 (– 0,8 %), tout en ayant une *« efficacité faible »*. Le risque récessif est d'autant plus grand que *« rien ne garantit le maintien de l'orientation actuelle de la politique monétaire »* dans le sens d'une détente des taux. Si une remontée des taux d'intérêt, déjà anticipée par les marchés financiers, accompagnait une politique de rigueur budgétaire, c'est la reprise encore fragile de l'activité qui serait compromise.

L'OFCE, qui juge *« la conjoncture morose »*, n'entrevoit pas d'inflexions sensibles dans les dix-huit mois. L'excédent du commerce extérieur resterait élevé. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait très peu en 1996 (+ 0,3 % en moyenne annuelle), un peu plus en 1997 (+ 1,2 %). La croissance ne pourra être soutenue par de telles progressions. En conséquence, la reprise de la consommation en 1996 (+ 2,2 %) – largement imputable au rattrapage du premier trimestre lié aux mouvements sociaux de novembre-décembre 1995 – se prolongerait *« de manière limitée en 1997 »* (+ 1,4 %). Le freinage des salaires, général en Europe, devient *« un handicap structurel à la croissance »*, note l'OFCE.

L'atonie de la demande intérieure devrait freiner l'investissement des entreprises, qui disposent pourtant de capacités importantes, leur taux d'autofinancement atteignant 123,8 % en 1996 et autant en 1997. Sur le front du chômage, il n'y a guère de victoires spectaculaires à attendre. En dépit des déclarations gouvernementales soulignant que *« la croissance est désormais plus riche en emplois »*, l'OFCE observe que l'économie française est *« encore loin de créer des emplois lorsque la croissance est inférieure à 2 % »*. Le chômage s'accroîtrait de 140 000 personnes cette année et de 120 000 l'an prochain. Il faudra attendre la fin 1997 pour mesurer les effets de la croissance sur le marché du travail.

Les critères de Maastricht pour le passage à la monnaie unique ne seront probablement pas respectés par la France. Les déficits publics diminueraient de 0,6 point, mais ils représenteraient encore 3,8 % du PIB fin 1997, alors que le gouvernement s'est fixé un objectif de 3 %. L'OFCE nuance toutefois ce constat en précisant que le déficit allemand sera *« probablement du même ordre »* et que *« cela ne devrait pas être un obstacle à la réalisation de la monnaie unique »*. Si la volonté politique des Quinze est au rendez-vous.

Jean-Michel Bezat

Frémissement du pouvoir d'achat des salariés en 1995

Dans les secteurs privé et semi-public, le salaire annuel moyen s'élevait, en 1995, à 155 710 francs en brut et à 124 720 francs en net de prélèvements sociaux, soit 10 390 francs nets par mois, selon une étude de l'Insee (*Insee première*, n° 471, juillet 1996), publiée jeudi 18 juillet. La France connaît une forte dispersion des salaires. La moitié des salaires mensuels nets sont inférieurs à 8 540 francs et un quart à 6 670 francs. Un salarié sur dix gagne plus de 16 800 francs nets par mois. L'étude confirme que les rémunérations des hommes sont globalement en haut de l'échelle et celles des femmes concentrées vers le bas.

La revalorisation du smic, au début du mois, n'a pas tiré les salaires vers le haut, constate l'Insee. Certes, les « smicards » ont enregistré une progression de leur pouvoir d'achat de 1 %, après deux années de baisse (– 0,8 % en 1994 et – 0,7 % en 1993). Seule la moindre hausse des cotisations sociales a permis au pouvoir d'achat des salariés de connaître une légère progression en 1995, après la baisse intervenue en 1994.

AMIANTE François Bayrou a démenti, jeudi 18 juillet, les rumeurs relatives à la fermeture du campus de Jussieu, à Paris, et à son déménagement rapide, rumeurs nées des déclarations du président de la République selon lesquelles *« avant la fin de l'année, il n'y aura plus d'étudiants sur le campus de Jussieu »*. ● AUCUN OBSTACLE FINANCIER ne s'opposera à un désamiantage complet, étalé dans le temps, a affirmé le ministre de l'éducation nationale. Des travaux de protection d'urgence vont être entrepris immédiatement ● UNE NOTE INTERNE diffusée au sein de l'université Paris-VII insiste sur le nombre considérable de contraintes d'un chantier dont les résultats *ne sont nullement garantis*. Le coût de l'opération dépasserait 1 milliard de francs.

Le campus de Jussieu ne fermera pas pendant le désamiantage

Le ministre de l'éducation nationale préconise un étalement des travaux et retarde le choix éventuel d'un autre site. La rentrée universitaire devrait se dérouler dans des « conditions normales »

IL NE FALLAIT donc pas prendre les propos du chef de l'Etat au pied de la lettre. En annonçant, le jour du 14 juillet, *« qu'avant la fin de l'année, il n'y aura plus d'étudiant sur le campus de Jussieu »* en raison des risques d'exposition à l'amiante, Jacques Chirac a voulu donner un *« coup d'accélérateur »* au règlement d'une opération de santé publique. Ni plus ni moins. Telle est en substance l'interprétation officielle de la déclaration présidentielle qu'a fournie François Bayrou, jeudi 18 juillet, à l'issue de la première réunion de la mission Jussieu.

Le ministre de l'éducation nationale s'est attaché à apaiser les craintes qui se sont manifestées avec la menace de fermeture et de déménagement précipité du campus (*Le Monde* des 16 et 18 juillet). *« Aucune décision ne sera prise sans que tous n'aient été informés etassociés aux décisions*, leur a assuré M. Bayrou. *Toutes les précautions doivent être adoptées pour que les étudiants et les* membres du *personnel ne soient plus exposés aux risques de santé. »* Le ministre, qui s'exprimait devant les présidents et responsables des universités Pierre-et-Marie Curie (Paris-VI) et Denis-Diderot (Paris-VII), ceux de l'Institut de physique du globe, les délégués de l'intersyndicale des personnels, des étudiants et du comité anti-amiante, a souligné son souci de *« préserver le potentiel d'un des plus importants pôles scientifiques du monde »*, avec ses 40 000 étudiants et ses 10 000 enseignants, chercheurs et personnels. La surprise provoquée par l'annonce du chef de l'Etat a été atténuée par les propos rassurants du ministre de l'éducation nationale, qui a fini par tenir compte des appels au réalisme lancés par les universitaires.

M. Bayrou a, pour la première fois, exprimé la volonté du gouvernement de poser les fondations d'un chantier long, difficile et surtout coûteux : *« Il n'y a pas d'obstacle financier*, a-t-il indiqué. *L'Etat fera face à ses obligations face à ce problème de santé publique. »*

Avec la garantie d'un engagement « sans limite », les opérations de désamiantage devraient s'étaler dans le temps. Des travaux de protection d'urgence, d'un coût d'environ 5 millions de francs, vont être engagés rapidement dans les zones où les pics de pollution sont les plus importants. Elles ne concerneraient qu'une infime partie des 220 000 mètres carrés floqués d'amiante.

Un « chantier pilote » de déflocage, portant sur 1 500 mètres carrés, sera ouvert à l'automne, jusqu'au printemps 1997, dans les laboratoires du groupe des physiques du solide, endommagés par une inondation. Il permettra *« de s'assurer que les travaux de désamiantage s'effectueront en toute sécurité et que les techniques seront les bonnes »*. Pour cela, M. Bayrou a demandé aux scientifiques du campus *« d'aider le gouvernement dans ses décisions »*. Une autre opération, d'environ 5 000 mètres carrés, est prévue sur un bâtiment d'enseignement entre le printemps et l'automne 1997, pour évaluer les contraintes de déménagement. Le véritable désamiantage du campus, sur des tranches successives de 30 000 mètres carrés, ne devrait démarrer qu'à l'issue de cette période d'essai.

CAHIER DES CHARGES

Cette débauche de précautions n'est pas inutile. *« Des études menées aux Etats-Unis, confirmées par les rapports de l'Inserm et de l'Académie de médecine, ont mis en lumière les difficultés et les dangers d'un désamiantage dont l'efficacité n'est pas assurée »*, souligne Jean-Pierre Dedonder, président de Paris-VII. Selon lui, il reste préférable de tirer des leçons d'un *« modèle réduit »* plutôt que d'engager un programme général mal évalué. Une hypothèse rejetée par le comité anti-amiante, qui préconise une accélération des procédures et des travaux. Son président, Michel Parigot, continue de recommander le déplacement des laboratoires sur le site.

Invitée à se réunir chaque semaine en formation restreinte, la mission Jussieu a été chargée d'élaborer un calendrier et un cahier des charges avant la prochaine rentrée universitaire, qui s'effectuera *« dans des conditions normales »*. Elle devra aussi se prononcer sur le choix des solutions d'accueil temporaire et envisager des solutions durables. Sur ce point, M. Bayrou est loin d'avoir tranché.

Selon lui, l'installation de 30 000 mètres carrés de préfabriqués sur le site de Jussieu ne paraît pas satisfaisante en raison de son coût. M. Bayrou ne s'est pas rallié pour autant aux propositions de la Ville de Paris en faveur de la création d'un nouveau campus sur la ZAC Paris-Rive gauche. *« L'ensemble des décisions d'urbanisme sera pris avec une parfaite indifférence à l'égard de tous les groupes de pression »*, a-t-il affirmé.

La restructuration des deux universités, avec ses conséquences immobilières, a donc été repoussée à plus tard. Alors que les responsables de Paris-VI ont confirmé leur souci de se maintenir sur le site, ceux de Paris-VII ont opté pour un transfert massif, bien que cette solution ne fasse pas l'unanimité.

Michel Delberghe

Le coût du déflocage dépasserait 1 milliard de francs

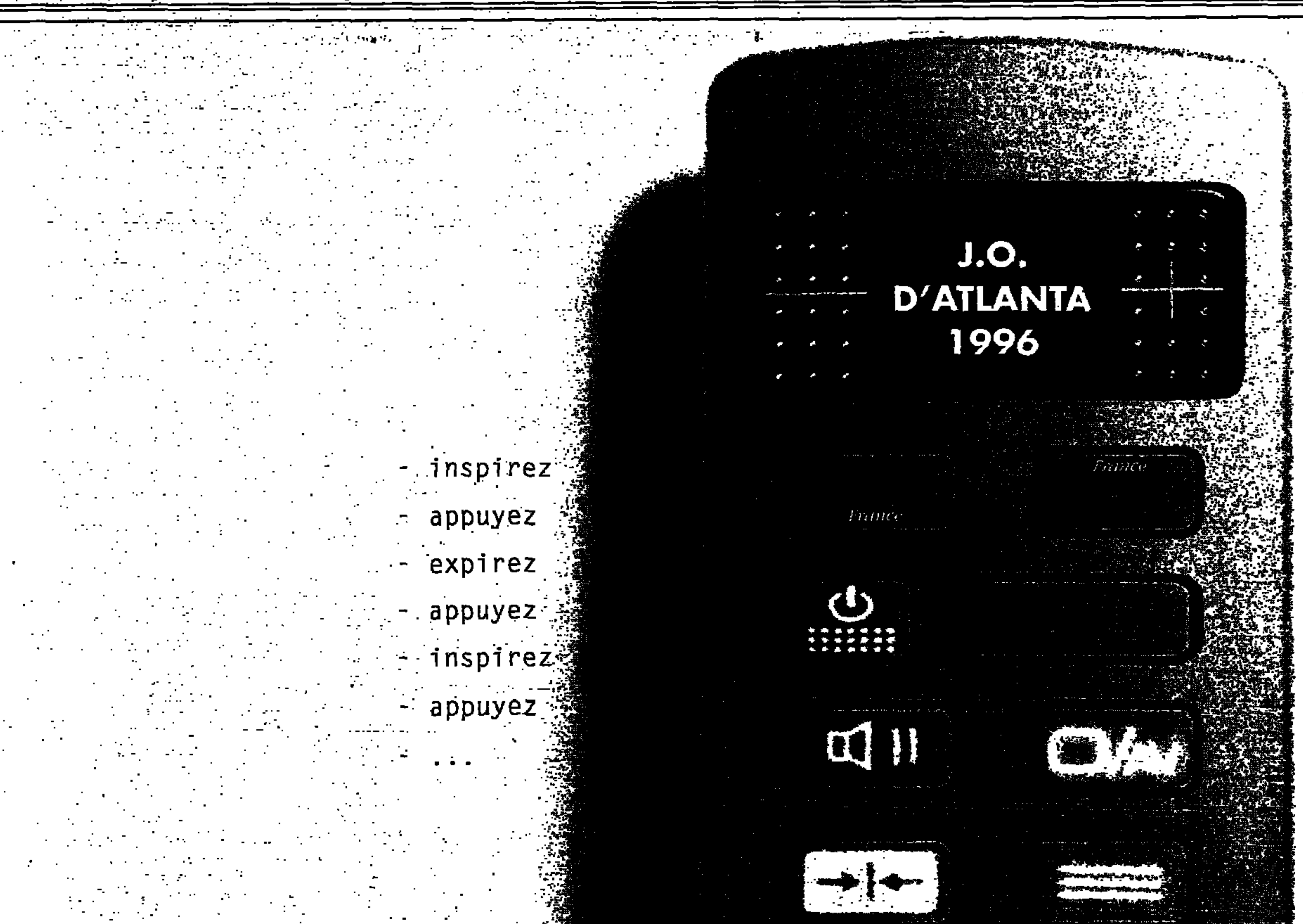
DANS UNE NOTE interne diffusée aux représentants des trois conseils de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), réunis mardi 16 juillet, Jean-Pierre Dedonder, son président, évoque l'extrême complexité de la conduite du chantier de désamiantage des 220 000 mètres carrés de locaux floqués du campus de Jussieu.

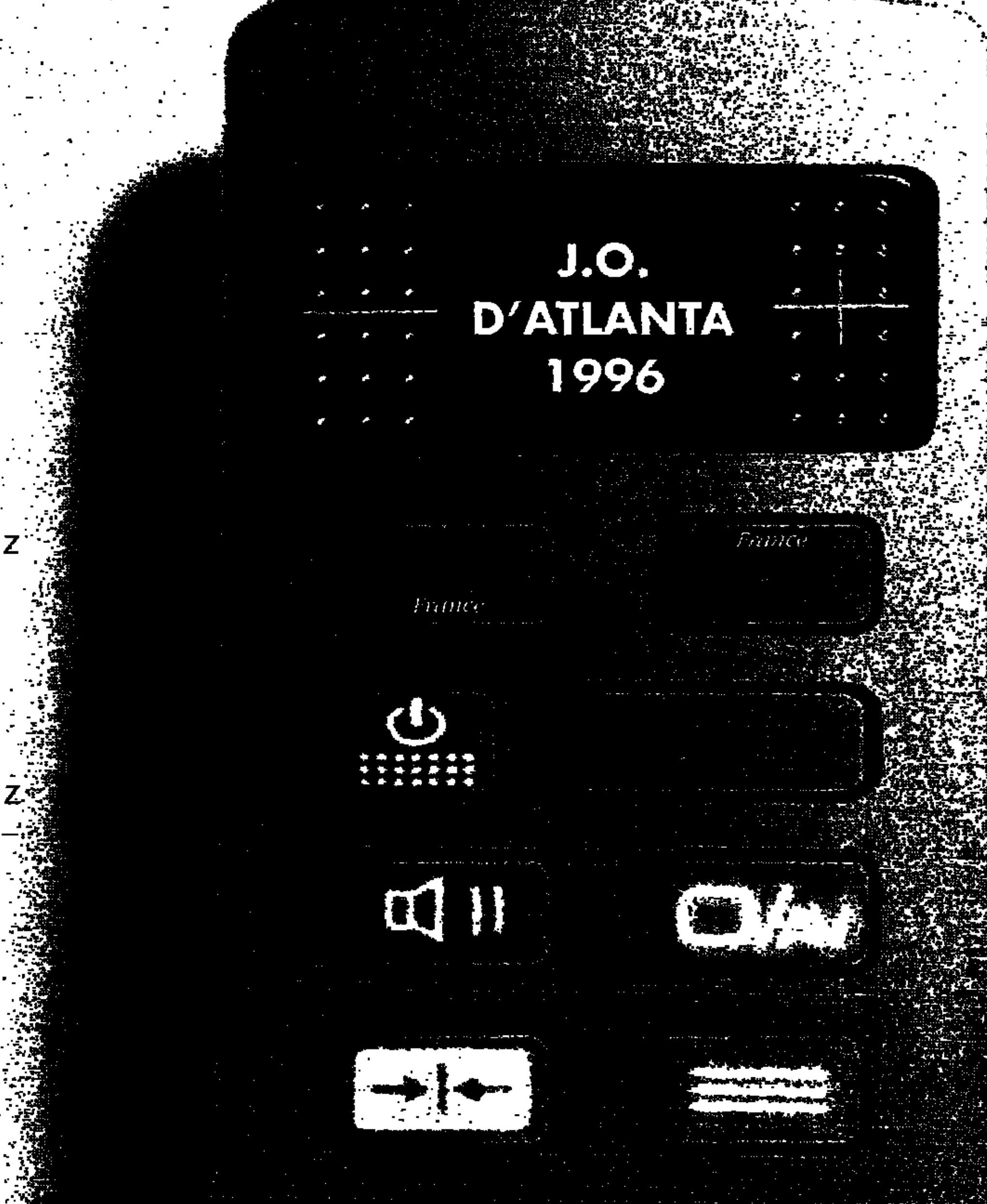
Conformément aux recommandations d'une étude réalisée par quatre cabinets d'experts à l'automne 1995, la solution d'un arrachage général y est préconisée. Elle impose un nombre considérable de contraintes, telle que la dépose de faux plafonds suspendus, des blocs de fenêtres et des gaines techniques, la vérification de l'étanchéité des cloisons entre les étages, le dépoussiérage des gaines et des moquettes où se sont disséminées les particules d'amiante. Au préalable, lors du déménagement, il aura fallu passer les documents, papiers, livres, dossiers, machines et autres ustensiles dans un centre de traitement pour éviter tout risque de transfert de poussières. Comme l'indique la note, *« l'équivalent du volume d'une allumette en fibre d'amiante suffit à polluer, au-delà des normes, une pièce de 30 mètres carrés »*.

De même, ajoute le document, *« toutes les précautions devront être prises pour éviter toute dispersion dans l'atmosphère, les riverains commençant à se mobiliser »*. Le document précise également : *« Les travaux de décontamination impliquent une obligation de résultat qui sera contrôlée de manière extrêmement stricte. Les conséquences qui résulteraient de travaux mal conçus ou mal réalisés seraient considérables dans tous les domaines : santé publique, responsabilités civile et pénale, financier et politique. »* Le coût de cette opération, à raison de 6 000 francs par mètre carré défloqué, somme qui inclut la remise aux normes, dépasserait 1 milliard de francs.

Peu d'entreprises en France – elles sont généralement de petite taille – sont susceptibles de réaliser de tels travaux. A l'issue d'une première intervention à Jussieu, l'une d'elles a d'ailleurs été pénalisée par l'inspection du travail pour insuffisante protection des ouvriers. De même, il n'existe aucun chantier équivalent en Europe. Commencée en 1991, la décontamination de l'immeuble Berlaymont de l'Union européenne à Bruxelles, d'environ 100 000 mètres carrés mais d'un structure plus complexe, est loin d'être achevée. Sans garantie de résultat.

M. D.








Du 19 Juillet au 4 Août, vous n'aurez pas trop de vos deux yeux pour profiter des J.O. retransmis 23h/24 (dont 15 heures en direct) sur FRANCE 2, FRANCE 3 et 24h/24 sur France SUPERVISION* (16/9, écran large et son stéréo).

*sur le câble et par satellite

Loïk Le Floch-Prigent a démissionné de la présidence de la SNCF

Il a été maintenu en détention en raison du « climat de pression » dans l'affaire Elf-Bidermann

Mis en examen dans l'affaire Elf-Bidermann, Loïk Le Floch-Prigent, qui a été maintenu en détention par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, jeudi 18 juillet, a donné par écrit sa démission à Jacques Chirac. Son successeur devrait être nommé lors du conseil des ministres du 24 juillet. Plusieurs noms ont circulé ces derniers jours, notamment ceux de MM. d'Allest, Gallois, Bailly, Huchon.

LOÏK LE FLOCH-PRIGENT n'est plus président de la SNCF. Dans un courrier adressé au chef de l'Etat, qui l'avait nommé, l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine, détenu à la maison d'arrêt de la Santé, a présenté sa démission. La veille, son défenseur, Me Olivier Metzner, avait indiqué que son client entendait prendre « une nuit de réflexion » avant de faire connaître sa décision. Dans un arrêt rendu jeudi 18 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rejeté l'appel formé par M. Le Flock-Prigent contre son placement en détention provisoire. Le gouvernement ayant indiqué par avance que le maintien en détention du PDG de la SNCF rendrait nécessaire son remplacement ce dernier a choisi de se démettre afin de faciliter une nomination rapide de son successeur.

Dans l'ordonnance de placement en détention délivrée à l'encontre du PDG de la SNCF, le juge d'instruction chargé du dossier Elf-Bidermann, Eva Joly, avait invoqué les risques de *« pression sur les témoins »* et de *« dépérissement des preuves »*. Versées le 12 juillet au dossier de la chambre d'accusation, les réquisitions écrites de l'avocat général, Annie Grenier, abondaient en ce sens, affaiblissant encore les espoirs de M. Le Floch-Prigent (*Le Monde* du 16 juillet). Ces réquisitions avaient au préalable été soumises pour approbation à la chancellerie, qui n'y a rien trouvé à redire.

La chambre d'accusation n'a pas contredit le juge Joly, insistant à son tour, dans l'arrêt rendu jeudi, à huis clos, sur le *« climat de tension »* décrit, devant les enquêteurs, par plusieurs anciens cadres dirigeants d'Elf-Aquitaine. Sur procès-verbal, le directeur financier d'Elf de 1985 à 1994, Philippe Hustache, a évoqué certaines menaces proférées à l'encontre de ceux qui, comme lui, s'étaient opposés à la poursuite des investissements dans le groupe de prêt-à-porter Bidermann, alors en pleine déconfiture.

« CONCERTATION FRAUDULEUSE »

Ancien directeur adjoint du secteur du raffinage, Marc Cossé a pour sa part indiqué aux enquêteurs avoir été menacé de mort par Alfred Sirven, l'un des plus proches collaborateurs de l'ancien PDG du groupe pétrolier. M. Cossé s'était opposé au rachat par Elf de permis d'exploration et de production en mer du Nord, jusqu'alors détenus par la société Oxipetroleum. Cette transaction, dont le montant avoisinait 1,3 milliard de dollars, avait néanmoins été effectuée dans des conditions que l'entourage de M. Le Floch-Prigent qualifie de *« tout à fait raisonnable »*. Les menaces de M. Sirven avaient produit tant d'effet sur M. Cossé, qui avait pourtant dirigé une raffinerie au Cambodge sous les Khmers rouges, qu'il avait déposé au cabinet d'un avocat une lettre indiquant qu'en cas de décès brutal *« il faudrait chercher dans la direction d'Alfred Sirven et de Loïk Le Floch-Prigent »*. Une copie de cette lettre figure au dossier du juge Joly, remise par M. Cossé, qui fut licencié du groupe en 1991.

Autrefois paré du titre de *« directeur des affaires générales »*, M. Sirven est accusé d'avoir proféré de semblables menaces par plusieurs témoins, dont l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, Fatima Belaïd. C'est d'ailleurs à M. Sirven, ancien directeur des ressources humaines de Moulinex, qui avait suivi Loïk Le Floch-Prigent chez Rhône-Poulenc puis, en 1989, chez Elf, et qui se trouve être par ailleurs son supérieur hiérarchique au sein de la loge maçonnique du Grand Orient, que l'ancien PDG avait confié, au moment de sa rupture avec sa femme, la tâche délicate de l'écarter de la Fondation Elf à la tête de laquelle il l'avait fait nommer. Devant le juge, Fatima Belaïd a en outre assuré avoir été suivie, à plusieurs reprises, par une mystérieuse *« voiture blanche »*. Résident de Suisse depuis qu'il y a dirigé Elf International, jusqu'en 1993, M. Sirven n'a pas encore été sollicité par les enquêteurs, qui pourraient avoir à se rendre à Genève dans cette intention.

L'importance d'empêcher toute *« concertation frauduleuse »* entre le patron de la SNCF et ce témoin-clé figure parmi les motifs du maintien en détention de M. Le Floch-Prigent. La chambre d'accusation a considéré, comme le juge, que les *« pressions »* reprochées à Alfred Sirven ont été, au moins en partie, exercées dans l'intérêt de l'ancien patron d'Elf. De même, la fuite de l'avocat Claude Richard, ancien conseil de Maurice Bidermann et soupçonné d'avoir, à ce titre, pris part à l'élaboration de certains montages financiers tenus pour douteux par le juge, a renforcé le risque d'une déperdition des éléments de preuve. Lors de son départ pour Israël avec son épouse et ses cinq enfants, Me Richard a, semble-t-il, emporté nombre de documents, dont certains font aujourd'hui défaut au dossier de Mme Joly. Le mandat d'arrêt délivré à son encontre par le juge d'instruction fait l'objet, depuis peu, d'une diffusion internationale.

Hervé Gattegno et Christophe Jukubyszyn

Le maire de Cannes devait être mis en examen pour « corruption »

Les interrogatoires de ses proches accusent M. Mouillot

LA NUIT a été longue pour Michel Mouillot. Interpellé, mercredi 18 juillet, dans sa villa de Tourtour (Var), le maire (UDF-PR) de Cannes a vu sa garde à vue prolongée, jeudi soir, sur ordre du juge d'instruction de Grasse, Jean-Pierre Murciano. Sa mise en examen pour *« corruption passive »* était présentée, vendredi matin 19 juillet, comme *« inéluctable »* par des sources proches de l'enquête, qui signalaient en outre que M. Mouillot s'était *« retrouvé face à certaines évidences »*.

Les interrogatoires du directeur et du chef de son cabinet, Jean de Mendiguren et Yvette Bordenave, eux aussi placés en garde à vue, auraient permis de recueillir d'utiles confirmations au récit confié à la police, puis à la justice, par les dirigeants du groupe de casinos London Club's Ltd (LCL), qui contrôle le Carlton club de Cannes.

Les dirigeants de ce groupe Britannique avaient relaté comment M. Mouillot avait exigé le versement de trois millions de francs en espèces en contrepartie du vote, par le conseil municipal de Cannes, d'une autorisation d'exploiter des machines à sous au Carlton. Le piège monté par la police, avec le concours de Scotland Yard, avait permis l'arrestation, mercredi, d'un émissaire dépêché par le maire de Cannes pour réceptionner l'argent à l'hôtel Ritz de Londres, Daniel Teruel (*Le Monde* du 19 juillet).

Selon certains témoins cannois, cet homme par ailleurs connu de la police comme petit trafiquant de stupéfiants, serait un proche et un partenaire en affaires du fils de M. Mouillot, notamment au Vietnam. Le rôle de M. Teruel devait se limiter, semble-t-il, à transmettre la mallette contenant l'argent à un couple de Cannois, Aldo et Danièle Sonnino, qui étaient parvenues à échapper à la police, mercredi, au Novotel de Londres. Ils ont finalement été interpellés, jeudi soir, à Saint-Laurent-du-Var.

Membres du Parti républicain et partisans affichés de Michel Mouillot, M. et Mme Sonnino avaient tenu des permanences électorales pour le maire de Cannes. Des premières auditions effectuées par la police niçoise, il ressort que la mission londonienne des Sonnino leur avait été confiée par le directeur du cabinet de M. Mouillot, Jean de Mendiguren. Le terme de *« financement politique »* aurait été avancé par certains des suspects, sans convaincre, pour l'heure, les enquêteurs. Le chef du cabinet du maire, Yvette Bordenave, qui fut aussi la secrétaire particulière de François Léotard au ministère de la culture, de 1986 à 1988, est considérée comme un *« témoin capital »* par les enquêteurs, ayant pris part à l'organisation des premiers rendez-vous entre le maire et le gérant du Carlton Club.

Au cours de l'une de ces entrevues, le 26 juin, au bar de l'hôtel Martinez, M. Mouillot avait fixé les modalités de la remise de l'argent. Le maire de Cannes ignorait que des policiers dissimulés aux alentours prenaient des photographies, qui constituent à présent autant d'éléments à charge contre M. Mouillot.

« SOURICIÈRE »

Les défenseurs du maire de Cannes ont promptement souligné la ressemblance entre la *« souricière »* de Londres et l'interpellation du docteur Maréchal, beau-père du juge Eric Halphen, le 20 décembre 1995, au moment où le conseiller général (RPR) Didier Schuller lui remettait de l'argent. Qualifiée de *« provocation »* par la chambre d'accusation, cette procédure avait été vidée de son contenu après l'annulation des écoutes téléphoniques effectuées par la police aux côtés de M. Schuller. Cette fois, les enquêteurs se sont cependant abstenus de toute écoute téléphonique, préférant consigner les témoignages des dirigeants du Carlton club sur procès-verbal. Saisi dès le 26 juin d'une information judiciaire, le juge Murciano a délivré aussitôt une commission rogatoire internationale, et devrait demander sans délai l'extradition de Daniel Teruel. Consultée, la chancellerie avait recommandé qu'aucune remise d'espèces ne soit réellement effectuée : la mallette livrée à Londres à l'émissaire de M. Mouillot était donc vide.

H. G.

Les « détenus particuliers » de la prison de la Santé

A LA PRISON de la Santé, on les appelle les *« particuliers »*. Regroupés au deuxième étage de la troisième division, ils dorment dans des cellules individuelles, descendent dans des cours de promenade à part et ne fréquentent pas les autres prisonniers. *« Quand ils vont à l'infirmerie, à l'étage en dessous, on bloque toutes les allées et venues pour éviter qu'ils croisent les autres détenus,* raconte un surveillant. *On fait pareil quand ils vont à la bibliothèque. Les contacts sont réduits au strict minimum. Ils aperçoivent les autres de loin, quand ils sont dans les couloirs de détention, mais ils ne leur parlent pas. »*

Hier, ces *« particuliers »* s'appelaient Michel Garretta, Paul Touvier, Maurice Bidermann ou Pierre Botton. Aujourd'hui, ils se nomment Loïk Le Floch-Prigent, Bob Denard ou Jacques Crozemarie. Qu'ils soient PDG, mercenaires ou hommes politiques, l'administration pénitentiaire a choisi de les regrouper à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. *« C'est le seul établissement qui soit situé en plein cœur de la capitale,* souligne-t-on au ministère. *Dans ces affaires importantes, cela facilite les extractions pour les auditions chez le juge d'instruction, qui ont lieu au Palais de justice, dans l'île de la Cité. »*

A la Santé, le quartier des « personnalités », qui comprend également les détenus malades, compte trente-sept cellules. *« A peine une dizaine sont occupées »*, précise l'administration. Les « particuliers » disposent d'une cellule individuelle, ce qui n'est pas le cas de la plupart de leurs codétenus : les deux tiers de la maison d'arrêt sont constitués de cellules collectives de dix mètres carrées qui accueillent deux, voire trois personnes. *« Ils ne sont pas confrontés à la promiscuité. C'est beaucoup,* remarque la section locale de l'Observatoire international des prisons. *Quand la prison est surencombrée, il arrive qu'il y ait quatre détenus dans une cellule. »*

Les « particuliers » descendent en promenade tous les après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30, dans une « cour-camembert » qui leur est réservée. Au premier étage, non loin de l'infirmerie, ils disposent d'un petit espace de musculation et d'une salle d'activités où ils peuvent *« jouer aux cartes ou aux échecs »*.

Installées au sein même du quartier, les douches sont aisément accessibles. *« Pas parce qu'ils ont un régime particulier, mais parce qu'ils sont très peu nombreux,* remarque un surveillant. *Ils peuvent y aller tous les jours, alors que la règle, pour les autres, c'est deux douches par semaine. »* Pour le reste, leurs conditions de vie sont semblables à celles des autres détenus : les personnalités peuvent « cantiner » quelques extras et ils ont les mêmes repas que les autres prisonniers.

À L'ABRI DE LA VINDICTE DES AUTRES

L'administration affirme les isoler par crainte des incidents. *« C'est une vieille tradition de la pénitentiaire, qui consiste à mettre certains détenus à l'abri de la vindicte des autres,* souligne-t-on. *Si on met Touvier, Garretta ou Crozemarie dans la même cour de promenade que des petits braqueurs ou des dealers de drogue, on sait que ça va mal se passer. Leurs dossiers sont médiatisés, tout le monde a appris ce qui leur était reproché, et le fossé sociologique avec les autres détenus est tel qu'en prison on leur pardonne difficilement ce qu'ils ont fait. Nous craignons les réflexes de curiosité malsaine, les questions, voire les prises à partie dans les cours de promenade. »*

Certains pénitentiaires affirment également vouloir éviter aux « personnalités » la confrontation avec les petits trafics et les mauvaises fréquentations. *« Ils ne connaissent rien au monde pénitentiaire,* souligne-t-on. *Or, ici, les anciens rendent des services aux nouveaux venus, ils leur expliquent comment marche la prison, mais ils font aussi du chantage et des escroqueries. Ce ne sont pas des anges. »* Le régime appliqué aux hommes politiques, aux PDG ou aux anciens policiers ne s'accompagne cependant pas de mesures de sécurité exceptionnelles : contrairement à Carlos, qui est, lui aussi, incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, ces détenus ne sont pas particulièrement surveillés.

Paradoxalement, l'isolement des « particuliers » les exclut des activités proposées par la prison. Ils ne peuvent accéder aux cours de sport, pas plus qu'ils ne peuvent se rendre dans les ateliers d'art plastique ou de vidéo. Ils disposent cependant de petits privilèges. *« S'il y a un problème, ils sont vus rapidement par la direction, alors que les autres attendent souvent longtemps,* remarque un surveillant. *Et puis, ils ont tout de suite la télé en cellule. En général, on vérifie que le détenu a de l'argent sur son compte nominatif avant de faire l'installation, mais avec les « particuliers » on le fait tout de suite, parce qu'on se doute bien qu'ils n'auront pas de problème pour payer l'abonnement... »*

Anne Chemin

■ **FRAUDE : des commissions occultes seraient versées aux maternités** par les fabricants de lait maternel, indique une étude de la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF), révélée par *Le Parisien* du 18 juillet. Selon le Conseil de la concurrence, qui a été saisi de cette enquête, ces pratiques s'accompagnent de cadeaux pouvant atteindre 100 000 francs par an.

■ **IVG : le parquet du tribunal de grande instance de Rennes a requis**, jeudi 18 juillet, des peines de prison avec sursis de cinq à dix mois contre trois des treize militants anti-IVG qui avaient envahi le service d'orthogénie du centre hospitalier de Rennes, en septembre 1995. Xavier Dor, président de l'association *« SOS-Tout petit »* et qualifié de *« meneur »* de cette opération, risque la plus forte peine d'emprisonnement, assortie d'une amende de 20 000 francs.

■ **ARC : le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto a mis en examen**, début juillet, trois anciens prestataires de services de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC). Ils auraient surfacturé le prix du papier vendu à l'association et touché des commissions indues.

Un successeur devrait être nommé le 24 juillet

LOÏK LE FLOCH-PRIGENT ayant présenté sa démission de la présidence de la SNCF dans une lettre adressée, vendredi 19 juillet, à Jacques Chirac, le gouvernement devrait lui nommer très prochainement un successeur. Depuis Brazzaville, le chef de l'Etat, à qui M. Le Floch-Prigent devait sa nomination, le 21 décembre, contre l'avis de plusieurs ministres, a affirmé, jeudi 18 juillet, que le remplacement de M. Le Floch-Prigent était *« le problème du gouvernement »*.

Le soir, le Premier ministre Alain Juppé déclarait sur *France 2* que le gouvernement *« nommerait dans les jours qui viennent un nouveau président »*. M. Juppé estime que *« la poursuite de la détention »* de M. Le Floch-Prigent *« ne permet pas un fonctionnement normal »* de la SNCF ni la *« mise en application des orientations de la réforme que le gouvernement a définies »*. *« Une grande entreprise comme la SNCF doit être dirigée »*, a ajouté le Premier ministre, tout en rappelant que *« tant qu'on n'est pas condamné, on est présumé innocent »* et que *« ce principe de la présomption d'innocence reste plus que jamais valable »*. Dès lors, il ne restait plus à Loïk le Floch Prigent que de choisir entre la démission ou le limogeage.

Sa démission « spontanée » permettra au conseil des ministres du 24 juillet de nommer le sixième président de l'entreprise en dix ans, alors qu'un limogeage préalable aurait repoussé la nomination de son successeur au 31 juillet. Plusieurs noms ont circulé ces derniers jours. Frédéric d'Allest, directeur général de Lagardère Groupe (*Le Monde* du 19 juillet), Jean-Paul Huchon, ex-directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon, Louis Gallois, président d'Aerospatiale et Jean-Paul Bailly, président de la RATP ont été, à un moment ou un autre, évoqués pour prendre la relève.

Le successeur de Loïk le Floch Prigent devra rapidement prendre ses marques. Le plan de sauvetage de la SNCF, présenté par le gouvernement le 11 juin dernier, doit être achevé à la rentrée. La CGT a averti, jeudi 18 juillet, qu'il n'était *« pas question que le remplacement du président soit l'occasion d'un retour en arrière ou d'une impasse sur le débat national qui a eu lieu »*. Plus radicale, la CFDT demande que le remplacement de M. Loïk Le Floch-Prigent soit l'occasion pour les pouvoirs publics de *« réouvrir la concertation sur l'avenir de la SNCF »*.

Enfin, le nouveau président devra préparer le projet industriel, vaste plan de remobilisation et de réorganisation interne, seul capable de remplir les objectifs fixés par le gouvernement à l'entreprise : l'équilibre global en 1998 et l'équilibre de chacune des activités (grandes lignes, services régionaux, banlieue, frêt) pour l'an 2000.

Il faudra faire vite. Pour Lucien Lecanu, secrétaire fédéral à la CGT, le *« climat »* s'est *« détérioré ces dernières semaines dans la gestion quotidienne de l'entreprise »*. SUD-cheminots, le nouveau syndicat de l'entreprise ferroviaire, propose aux autres syndicats une *« action commune dès septembre pour obtenir des négociations »* avec la future direction.

C. J.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean Cluzel

A LA SUITE d'un article consacré à la mise en examen et à l'incarcération de Bertrand Cluzel, ancien président du groupe Educinvest (Le Monde *du 13 juillet), Jean Cluzel, sénateur (UDF-FD) de l'Allier, nous adresse la lettre suivante :*

« 1) Vous affirmez : *« L'affaire* [EDUCINVEST] *reste avant tout familiale : son père (...) figure (nt) parmi les administrateurs »*.

En réalité, Educinvest n'a jamais été une affaire familiale. Il suffit, pour le savoir, de suivre – grâce aux documents comptables et procès-verbaux des conseils d'administration – la constitution, l'évolution du capital et la composition du conseil d'administration. Pour ce qui me concerne – et avant les faits qui font l'objet de la procédure –, j'ai été administrateur d'Educinvest, du 15 novembre 1988 au 12 janvier 1991. Je n'ai pas à en rougir. J'ai démissionné pour des raisons personnelles que je pourrais rendre publiques si nécessaire, mais qui n'ont absolument rien à voir avec la gestion de la société. Je n'ai jamais perçu un centime d'Educinvest ou d'une société du Groupe.

2) Par ailleurs, l'article souligne que ses *« frères et neveux occupent des postes-clés »*.

La réalité se résume à ceci : l'un des frères de Bertrand Cluzel, et avant les faits qui font l'objet de la procédure, a dirigé une des entreprises du groupe durant douze mois, du 1er septembre 1990 au 31 août 1991. Sa gestion n'a fait l'objet d'aucune critique. Quant à ses six neveux, ceux-ci ont actuellement entre onze et dix-sept ans...

3) L'article indique également : *« A l'origine, ce docteur en sciences économiques avait hérité de sa famille la direction d'un établissement privé sous contrat à Vichy »*.

Il suffit de consulter les actes de propriété de cet établissement pour constater qu'il s'agit là d'une pure invention.

4) Enfin, *Le Monde* souligne : *« Gérant de la Revue politique et parlementaire, créée par son père »*.

En vérité, je n'étais pas né lorsque cette revue a été créée, il y a cent ans...

Je ne ferai évidemment aucun commentaire, sinon que le contrôle des sources et la vérité de l'information sont des principes auxquels nul ne peut déroger.

Je suis donc en droit de m'interroger sur les motifs et les mobiles qui, à l'occasion d'une information sur une procédure de justice, ont pu conduire *Le Monde* à mettre en cause l'honneur de toute une famille.

J'ajoute que, selon les lois de la République, comme toute personne mise en examen, mon fils Bertrand doit bénéficier de la présomption d'innocence.

Si la justice doit passer, l'information doit être totale ; c'est-à-dire vraie et honnête.

Elle ne peut préjuger du résultat des procédures en cours et encore moins présenter des faits qui, parce qu'ils le sont de façon erronée ou inexacte, mettent en cause un ensemble de personnes que ces procédures ne concernent en rien.

Le maire de Cannes
evait être mis en exa
pour corruption

DISPARITIONS

Pandro Samuel Berman

Le dernier grand « producer »

LE PRODUCTEUR américain Pandro Samuel Berman est mort à Beverly Hills (Los Angeles, Californie), samedi 13 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

S'il n'avait jamais qu'initié et rendu possible la rencontre de Fred Astaire et Ginger Rogers, Pandro Samuel Berman mériterait une place à part dans l'histoire du cinéma. Mais ce producteur très apprécié des metteurs en scène (Cukor, Minnelli) et des stars hollywoodiennes, Katharine Hepburn notamment, était plus que cela : le dernier grand « producer », veillant à chaque détail tout au long de la préparation et de la conception des films qu'il produisait et dont, très souvent, il peut être considéré comme l'auteur, à égalité avec le réalisateur, auquel il appartenait avant tout de suivre ses directives.

Né le 28 mars 1905 à Pittsburgh (Pennsylvanie), Pandro Samuel Berman renonce à effectuer des études supérieures, pour devenir assistant monteur pour Film Booking Offices, la société que dirige son père et qui est à la fois studio de production et compagnie de distribution. Lorsque FBO est intégrée à la RKO, il devient chef monteur, puis assistant de production. Cette formation technique allait faire de lui un interlocuteur de haut rang pour les techniciens avec lesquels il devait travailler.

Producteur associé de *L'Âme du ghetto* (1931), surprenant mélodrame adapté d'une nouvelle de Fannie Hurst et réalisé par Gregory La Cava (avec Irene Dunne et Stanley Cortez), il collabore avec David O. Selznick sur *What Price Hollywood ?* (1933), qui marque sa rencontre avec George Cukor, avant d'offrir à Katharine Hepburn son premier grand succès personnel (*La Phalène d'argent*, de la réalisatrice Dorothy Arzner), puis son premier Oscar (*Morning Glory*, réalisé par Lowell Sherman). L'année suivante, il offre à Bette Davis, qu'il a « louée » à la Warner, son premier grand rôle, dans *L'Emprise* (John Cromwell, 1934), avant de réussir un nouveau coup de maître en convainquant Fred Astaire de faire couple avec Ginger Rogers. Ils avaient déjà dansé ensemble sur scène, à New York, puis fait une apparition dans *Carioca*, mais Astaire ne souhaitait pas poursuivre cette collaboration. Berman parvient à le faire revenir sur sa décision et produit, au ryhme d'une par an, des comédies musicales qui sont autant de succès (*Top Hat*, *Follow the Fleet*, *Swing Time*, *Shall We Dance ?*...). Il ne délaisse pas pour autant Katharine Hepburn – *Sylvia Scarlett*, de George Cukor (1935), est un des plus beaux rôles de l'actrice, mais un échec commercial cuisant –, produit les Marx Brothers et offre à Charles Laughton le rôle du bossu de Notre-Dame (*Quasimodo*, de William Dieterle, 1939).

Pourtant, lorsque Katharine Hepburn lui suggère d'acheter les droits du roman de Margaret Mitchell *Autant en emporte le vent*, il refuse, arguant que les films à costumes sont passés de mode...

En 1940, il rejoint la MGM, la plus puissante et prestigieuse firme de Hollywood, où il demeurera jusqu'en 1967. C'est là qu'il produit *Le Grand National* (1944), qu'il avait déjà voulu produire dans les années 30, avec Katharine Hepburn, et qui assoit définitivement la réputation d'Elizabeth Taylor, alors âgée de douze ans. Il veille ensuite sur la carrière de l'actrice, la confiant notamment à Vincente Minnelli pour *Le Père de la mariée* (1950) et à Richard Thorpe pour *Ivanhoé* (1952), et lui permettant de remporter son premier Oscar, pour *La Vénus au vison* (Daniel Mann, 1960).

Il entretient également des relations complices avec plusieurs metteurs en scène, notamment Vincente Minnelli (*Lame de fond*, *Madame Bovary*...), produit un des films hollywoodiens les plus singuliers (*Le Portrait de Dorian Gray*, d'Albert Lewin), collabore avec Richard Brooks (*Graine de violence*, *Doux oiseau de jeunesse*) et reste fidèle à George Cukor (*La Croisée des destins*), dont il produira également, en indépendant, l'adaptation (ratée) de la *Justine* de Lawrence Durrell (1969), avant de se retirer en 1970.

Le Irving Thalberg Award lui avait été décerné en 1977.

Pascal Mérigeau

Chas Chandler

L'ancien bassiste des Animals

LE MUSICIEN de rock anglais, Chas Chandler, ancien bassiste des Animals, est décédé à Newcastle-Upon-Tyne (Grande-Bretagne), mercredi 17 juillet d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-sept ans.

La carrière de Bryan James « Chas » Chandler connut deux périodes distinctes. Au début des années 60, il devint une des figures du rock britannique en tenant la basse au sein des Animals, groupe formé également d'Eric Burdon au chant, Alan Price à l'orgue, Hilton Valentine à la guitare et John Steel à la batterie. Originaire de Newcastle, cette formation, réputée pour son jeu de scène « bestial », fut un des premiers groupes blancs, avec les Rolling Stones et les Irlandais de Them, à adopter le style blues noir et à reprendre de vieux classiques du blues et du rhythm'n'blues américains (John Lee Hooker, Nina Simone, Sam Cooke, Bo Diddley). En 1964, leur adaptation du traditionnel *The House Of The Rising Sun* et, un an plus tard, le tube *Don't Let Me Be Misunderstood* seront les points culminants de leur popularité. Après la séparation des Animals en 1967, Chandler révéla ses qualités d'homme d'affaires. A l'époque, il eut le nez de repérer, dans un club de New York, un jeune guitariste noir du nom de Jimi Hendrix. Après l'avoir emmené à Londres, il lui trouva deux musiciens – Noel Redding et Mitch Mitchell – avec qui il forma le Jimi Hendrix Experience, initiateur du rock psychédélique. Producteur des premiers albums et manager de ce groupe révolutionnaire, Chandler céda ensuite les rênes à l'ancien manager des Animals, Mike Jeffries. Il n'abandonna pas pour autant le show business puisqu'il fut à l'origine du succès phénoménal de Slade, groupe anglais qui triompha au début des années 70. Plusieurs fois il eut l'occasion de rejouer avec des Animals reformés, sans retrouver la vitalité de leurs premières réussites. Il y a quelques semaines, Chas Chandler inaugurait à Newcastle, le complexe musical et sportif de l'Arena.

Stéphane Davet

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud

Langues vivantes

Véronique Abrioux (28e), Julie Amiot (6e), Stéphanie Bensahel (33e), Laure Blanchemain (26e ex ae.), Yan Brailovsky (18e), Gaëlle Gabon (31e ex ae.), Adelaïde Cannier-Weber (35e), Tristan Coignard (26e ex ae.), Florence Corrado (12e ex ae.), Françoise Coste (20e), Sandrine Dechaume (16e), Guillaume Destot (21e), Sandrine Fonfon (15e), Cécile Guenez (11e), Magali Guerrero (14e), Béatriz Hämelain (29e), Sophie Hirel (9e), Stéphane Hottner (2e), Hélène Leclerc (23e), Anne Lejeune (4e), Ronan Ludot Vlazak (1re), Ludivine Micheu (8e), Anne-Marie Miller (22e), Marie-Laure Neulat (7e), Guillaume Odin (17e), Maud Personnaz (31e ex ae.), Pascal Rabault (24e), Sergio Ramos (19e), Mathilde Rousset (34e), Corrado Scognamillo (12e ex ae.), Aurélia Smotrlez (3e), Agnès Steczowicz (5e, admise au titre des étrangers), Andréa Tam (30e), Frédéric Teinturier (5e), Thibaut Triqueneaux (25e), Brian Vales (10e).

Lettres

Judith Abensour (9e ex ae.), Anne Barre (30e ex ae.), Hervé Belloc (18e ex ae.), Amélie Blanckaert (36e), Marie-Béatrice Bouger (5e), Blandine Bricka (12e), Sylvie Burigana (22e), Mathieu Chadebec (29e), Séverine Clément (6e), Aurélie Delcros (4e), Florence Delporte (34e), Catherine Deschaintres (25e), Nathaly Désir (26e), Juliette Dross (16e), Christina Floche (13e), Séverine Gaspard (33e), Marianne Gobeaux (14e), Gabrielle Godard (27e ex ae.), Anna Gourdet (35e), Valérie Hayaert (32e), Nelly Labeire (18e ex ae.), Valentine Leys (21e), Isabelle Moreau (1re), Agathe Moroval (9e ex ae.), Hervé-Paul Nicolle (8e), Corinne Noirot (27e ex ae.), Anne Pellois (17e), Géraldine Pruvost (24e), Céline Sappin (30e ex ae.), Charlotte Simonin (11e), Neige Simo (29e), Anne Van Der Becken (18e ex ae.), Renaud Viard (7e), Stéphanie Vigier (15e), Mathieu Weeger (3e), Séverine Weiss (2e).

Sciences économiques et sociales

Céline Bignebat (3e), Eléonore Lepinard (5e), Marielle Marce (4e), Stéphane Moulin (2e), Mélanie Traversier (1re).

Sciences humaines

Anne-Hélène Allirot (15e ex ae.), Fabien Archambault (13e), Caroline Baraduc (36e ex ae.), Aurélien Berlan (27e), Sophie Blanchard (4e), Delphine Carrangeot (29e), Barbara Charlet (11e), Violaine Chatelain (22e), Nicolas Class (12e), Soizic Conrath (34e), Vincent Corriol (7e), Samuel Depraz (2e), Elise Domenach (31e), Ande-Marie Doucet (18e), Antoine Grandjean (19e ex ae.), Vincent Huguet (10e), Céline Jan (36e ex ae.), Céline Jouin (5e), Ulysse Korolitski (17e), Fabien La Mouche (6e), Laure Lagriffoul (8e ex ae.), Noé Le Blanc (38e), Jérôme Le Mest (24e), Stéphane Legrand (3e), Laura Loheac (30e), Savanna Luraschi (35e), Guillaume Makhlouf (28e), Hedwig Marzolf (23e), Romain Melot (19e ex ae.), Cécile Nicco (33e), Laurent Perreau (26e), Luc Peterschmitt (32e), Yann Potin (1er), Boris Razon (8e ex ae.), Hervé Recoleau (25e), Bertrand Renaud (19e ex ae.), Alexandra Renault (14e), Jean Sambor (15e).

Ecole normale supérieure de Cachan

Section : A3-Biochimie Génie biologique

Bénédicte Landre (1re), Etienne Delamoy (2e), Virginie Courtier (3e), Charlotte Faurie (4e), Jean-François Le Galliard (5e), Vincent Bertrand (6e), Lionel Gresh (7e), Matthieu Mourer (8e), Sébastien Storck (9e), François Stricher (10e), Cécile Rousseau (11e), Karine Hoareau (12e), Caroline Dubacq (13e), Aurélie André (14e), Frédéric Tully (15e).

Agrégations

Histoire

Eric Alary (139e ex ae.), Jean-Marc Albert (77e ex ae.), Etienne Anheim (1er), Claude Astruc (112e ex ae.), Christine Barralis (25e), Eric Barrault (118e ex ae.), Pascale Barthélémy (121e ex ae.), Véronique Beaulande (164e ex ae.), Jérôme Béliard (101e ex ae.), Frédérique Béreau (101e ex ae.), Eric Bertin (164e ex ae.), Eve Bertrand (159e ex ae.), Eric Bevilacka (163e), Laurent Bihl (88e), Hélène Blais (19e ex ae.), Vincent Boquet (53e), Gaylord Bonnafous (139e ex ae.), Céline Borello (124e ex ae.), Christine Boulay (58e ex ae.), Olivier Bouquet (21e ex ae.), Olivier Boura (65e ex ae.), Emmanuelle Bourel (92e ex ae.), Florence Bourriot (159e ex ae.), Nicolas Cadet (96e), Beltran Calveyra (70e ex ae.), Laurent Capdetrey (112e ex ae.), Damien Carraz (77e ex ae.), Fabienne Chamayou (70e ex ae.), Emmanuelle Chartier (92e ex ae.), Erwan Cobat (41e), Ingrid Cote (70e ex ae.), Hélène Couderc (139e ex ae.), Myriam Coyras (21e ex ae.), Sandrine Crouzet (3e ex ae.), Laurent Crusson (37e ex ae.), Guillaume Cuchet (2e), Alain Cuence (75e ex ae.), Marin Dacos (43e ex ae.) Isabelle Daprey (118e ex ae.), Philippe Darriulat (159e ex ae.), Isabelle Davion (124e ex ae.), Stéphanie Debaret (51e), Cyrille Debris (26e ex ae.), Laurent Decock (43e ex ae.), Rémi Decout (19e ex ae.), Carole Demsay (124e ex ae.), Vincent Denis (52e), Benoît Descamps (110e ex ae.), Laurence Després (17e), Philippe Destable (68e ex ae.), Anne Donzel (65e ex ae.), Hélène-Ducret (16e), Yves Dulout (24e), Bertrand Dumont (7e), Frédéric Duquenne (164e ex ae.), Pierre-Michel Durand (30e ex ae.), François Durpaire (139e ex ae.), Gael Eismann (133e ex ae.), Magaly Estadieu (164e ex ae.), Delphine Estier (133e ex ae.), Marie-Christine Fabre (148e ex ae.), Hélène Fernandez (43e ex ae.), Maurice Flaux (54e ex ae.), Valérie Gallet (157e ex ae.), Yves Gallet (35e ex ae.), François Gallice (34e), Diego Garcia (91e), Lucie Gernigon (112e ex ae.), Xavier Ginesta (96e ex ae.), Claire Giordanengo (164e ex ae.), Raphaël Gitton (29e), Anne-Sophie Gouix (81e ex ae.), Benoît Grevin (6e), Cédric Grimoult (129e ex ae.), Fabien Groeninger (101e ex ae.), Alexandra Guedet (101e ex ae.), Muriel Guittat (88e ex ae.), Marianne Hadet (54e ex ae.), Bertrand Hamelin (110e ex ae.), Jacques Hantraye (21e ex ae.), Laure Hennequin (133e ex ae.), Nathalie Heraind (81e ex ae.), Jean-Paul Hermant (58e ex ae.), Thomas Hervouët (148e ex ae.), David Hourcade (49e ex ae.), Romain Huret (54e ex ae.), Philippe Jacques (139e ex ae.), Jean-Hervé Jezequel (54e ex ae.), Benoît Kaplan (13e ex ae.), Anthony Krause (121e ex ae.), Stéphane Laithier (101e ex ae.), Jean Le Bihan (133e ex ae.), Marianne Le Blanc (13e ex ae.), Gael Le Borgne (148e ex ae.), Anik Le Bugle (164e ex ae.), Anne Leclercq (124e ex ae.), Delphine Lecureuil (74e), Frédérique Leferme (63e ex ae.), Claire Léger (81e ex ae.), Céline Lesourd (139e ex ae.), Anne-Sophie Letac (108e ex ae.), Sylvain Leteux (139e ex ae.), Samuel Leturcq (40e), Guillaume Lion (117e), Nathalie Lobbe (87e), Jérôme Loiseau (112e ex ae.), Julien Loiseau (26e ex ae.), Mathieu Lours (11e ex ae.), Jean Lyonnet (81e ex ae.), Karin Mackowiak (60e), Ande Mairey (108e ex ae.), Fabrice Malcor (11e ex ae.), Allocha Maldavsky (129e ex ae.), Jean-Jacques Mangin (18e), Angélique Marie (75e ex ae.), Christophe Marion (147e), Stéphanie Martinaud (77e ex ae.), Pauline Mathieu (148e ex ae.), Marion Maurer (96e ex ae.), Paul-Alexis Mellet (101e ex ae.), Anne Mériaux (148e ex ae.), Emmanuelle Meunier (46e), Christine Mézière (35e ex ae.), Cédric Michon (30e ex ae.), Elodie Milles (95e), Hélène Mirodatos (139e ex ae.), Olivier Montassier (32e ex ae.), Stéphanie Montibert (159e ex ae.), Claire Montignon (124e ex ae.), Guillaume Mouralis (129e ex ae.), Frédéric Munier (9e ex ae.), Stéphane Muzelle (63e ex ae.), Jean-Marc Nivière (148e ex ae.), Stéphane Pannekoucke (92e ex ae.), Christophe Pebarthe (61e ex ae.), Anne-Lise Pereon (49e ex ae.), Annick Peters (5e), Emmanuelle Peyraube (67e), Blaise Pichon (133e ex ae.), François-Claude Plaisant (37e ex ae.), Stéphanie Plichon (164e ex ae.), Cyril Pons (13e ex ae.), Vivien Prigent (77e ex ae.), France Raimbault (42e), Alain Raiot (26e ex ae.), Philippe Ranquet (88e ex ae.), Nicolas Renet (32e ex ae.), Bruno Restif (157e ex ae.), Jérôme Robert (133e ex ae.), Pierre Royer (47e ex ae.), Oissila Saaidia (81e ex ae.), Gérald Sawicki (121e ex ae.), François Schneider (164e ex ae.), Virginie Sechepine (68e ex ae.), Bénédicte Sere (39e), Myriam Soria (70e ex ae.), Stephan Soulie (148e ex ae.), Arnaud Soumagne (148e ex ae.), François Stroebel (148e ex ae.), Jean-Noël Tache (118e ex ae.), Agnès Tachin (81e ex ae.), Marion Tevanian (61e ex ae.), Emmanuel Tiffreau (47e ex ae.), Stéphane Tison (9e ex ae.), Guillaume Tositti (96e ex ae.), Marie-Laure Tournier (129e ex ae.), Marion Trevisi (96e ex ae.), Justin Vaïsse (3e ex ae.), Vanessa Van Renterghem (8e), Anne Vigneron (101e ex ae.), Sébastien Ville (112e ex ae.).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Donatella PATRIMONIO
et
Madjid AMGHAR

ont la joie d'annoncer la naissance de

Paola,

le 17 juillet 1996.

18, rue Cadet,
75009 Paris.

Mathieu,
quatre ans aujourd'hui, a le bonheur d'annoncer la venue au monde de son frère,

Thibault,

le 23 juin 1996.

Chez Mme le docteur
Béatrice CASROUGE,
Caen.

Anniversaires de naissance

– Quimper.

Hélène, Michel, Yannaël, Gaël, Edern et les autres
souhaitent un bon anniversaire à leur très cher

Papy Jean.

« *Les étoiles ne parlent que de toi.* »

Bon anniversaire,

Marie.

Pierre.

Mariages

Bernard et Christiane MENASSEYRE,
Pierre et Agnès de la VAISSIÈRE,

ont la joie d'annoncer le mariage de

Anne-Sophie et Etienne,

célébré le 20 juillet 1996, à Viarmes (Val-d'Oise).

Décès

– Les parents et ami(e)s de

Luc BÉNIÈRE

ont la tristesse de faire part de son décès, à l'âge de quarante-trois ans, le 7 juillet 1996.

Ils vous donnent rendez-vous au funérarium du cimetière de Montreuil (Seine-Saint-Denis), lundi 22 juillet, à 10 heures.

– Moana,
son épouse,
Mireille, Josephine et Yan,
ses enfants,
Philippe, Olivier et Laurence,
ses frères et sœur,
Les petits-enfants,
Les familles Coutrot, Heyman et Pito,
ont la tristesse de faire part du décès de

Vincent COUTROT,

survenu le 15 juillet 1996, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Etienne de Punaavia, et l'inhumation à la Pointe-des-Pêcheurs, à Tahiti, le 17 juillet.

BP 66-54, Faa'a,
Tahiti.
6, rue Saint-Saens,
75015 Paris.

– Mme Fernand Hillenweck,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand HILLENWECK,
administrateur de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

65590 Bordères-Louron.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 42-17-21-36
Téléphone : 42-17-29-94 ou 29-96 ou 38-42

– Toute sa famille,
Ses proches et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Hélène de JOMARON,
née *MASSOURE*,

survenu le mardi 16 juillet, dans sa quarante-neuvième année.

« *Et la mer et l'amour*
ont l'amer pour partage... »
Pierre de Marbeuf

L'incinération aura lieu le mardi 23 juillet, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

16, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.

– Mme veuve A. Oguse,
sa mère,
Mme A. Guidet, née Oguse,
sa fille,
M. et Mme J. Oguse,
ses frère et belle-sœur,
Mme veuve A. Jost,
sa sœur,
Les familles Jost, Puijalon et Thiébaut,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis OGUSE,

survenu fin juin 1996, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière d'Issy-les-Moulineaux, le lundi 22 juillet, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à Disparition et Espoir (mairie d'Etupes, 25460).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On annonce le décès dans sa quatre-vingt-quatorzième année de

M. Albert LAMBREY de SOUZA.

Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

– M. et Mme Jean-Paul Marciel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Marciel
et leurs enfants,
Mme Jeanne Marciel,
ont la douleur de faire part du décès de *leur père, grand-père et frère*,

M. Jean MARCIEL,

survenu le 17 juillet 1996, dans sa quatre-*vingt-quatrième année*.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 19 juillet au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité familiale.

88, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– Le président de l'université d'Orléans,
Et l'ensemble des personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ROYER,
président de l'université de 1982 à 1987,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 16 juillet 1996.

Université d'Orléans,
Château de la Source,
45067 Orléans.

– M. et Mme Claverie,
Sa fille et son gendre,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Daniel SALAGNAC,
ingénieur général des télécommunications (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 juillet 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Montrouge Paris-14e, le lundi 22 juillet, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Vayrac. Montréal. Brou.

Sa famille,
Ses amis,
font part du rappel à Dieu de

Mme Renée SOULIÉ,
institutrice honoraire,

le 12 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

62, avenue du Général-de-Gaulle,
28160 Brou.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pieter VAN LEEUWEN,
ex-chef de la comptabilité du groupe Philips en France,

survenu le 15 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de
Mme Catharina Thérésia Van Leeuwen-Kramer,
son épouse,
M. Johannes Van Leeuwen,
Mme Sabine Baffray,
M. Jacob Van Leeuwen,
Mme Françoise Capitani,
Alexia, Pauline et Claude Van Leeuwen,
ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Arbonne-la-Forêt, Barbizon (Seine-et-Marne).

J.J. Noordhoek Van Leeuwen,
Willem I Laan'4,
3299 A.V. Maasdam (Pays-Bas).
J. Van Leeuwen,
route Neuve 7,
CH 1700 Fribourg (Suisse).

– Gémenos.

Eric et Christine Lebettre
et leurs enfants,
Pascale Lebettre et François Imbert,
Nadia Lebettre et Loïc Le Moël
et leurs enfants,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Andrée VIGNES,

veuve de

M. Michel LEBETTRE,

survenu le 17 juillet 1996, dans sa soixante-seizième année, à Cassis (Bouches-du-Rhône).

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 20 juillet, vers 11 heures, au cimetière de Gémenos.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Remerciements

– *Mme Jacques Sourdille*
et ses enfants,
très touchés des innombrables marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

professeur Jacques SOURDILLE,
sénateur des Ardennes,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur *profonde gratitude*.

Anniversaires de décès

– *Le* 17 juillet 1966, disparaissait

René GIBERT,
ingénieur général des ponts et chaussées en retraite.

Que ceux qui l'ont connu au Maroc, à Paris, à Nantes *et dans les départements* d'outre-mer accordent une pensée à sa mémoire.

– Il y a deux ans,

Michel MANGENOT

disparaissait.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Expositions

– **1936-1945. Magnum avant Magnum**, photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Renseignements : 78-72-23-11.

Thèses

– Thierry Millet soutiendra sa thèse pour le doctorat ès sciences de gestion **« Contribution à l'étude de la gestion des organisations non marchandes : réflexions liées à l'observation de trois causes humanitaires »**, à l'université Montesquieu-Bordeaux-IV, le mardi 23 juillet 1996, à 15 h 30.

Le jury sera composé de MM. les professeurs Gérard Hirigoyen, André Labourdette, Jean Larribau, Jean-Guy Mérigot (directeur de thèse) et Bruno Sire.

هكذا من الأصل

HORIZONS

REPORTAGE





GENS DE MER

Tu ne seras pas pêcheur, mon fils !

« Monsieur le président de la République,

» A-t-on programmé la mort de la pêche en France ? Fils de marin-pêcheur et actuellement étudiant à Brest, je suis confronté, en cette fin d'année scolaire, à des problèmes d'orientation particulièrement préoccupants. Alors que je pourrais poursuivre le cours de mes études, je suis animé par une vocation indéfinissable qui me repousse inexorablement vers le métier de mes pères : la pêche. Toutefois, l'ambition est une chose, le suicide en est une autre. Je pèse mes mots, Monsieur le président... »

LA lettre fut écrite à la main, un soir de colère et de découragement. Après un long, un rude hiver de doute. Elle fut lue et relue, raturée, ciselée, musclée, refaite. Le garçon est ardent, il voulait que ses mots cognent. Qu'ils soient justes mais percutent. Qu'ils disent, sans code ni charabia, la perplexité d'un jeune homme de la côte, stoppé dans son élan, contrarié dans ses rêves, giflé dans sa culture. Interdit de pêche à moins qu'on ne le détrompe. Donc interdit d'avenir.

« Je voulais l'informer de la crise, sonner l'alarme, et lui enjoindre d'agir ! » Et le garçon, dans un texte austère, d'évoquer l'*« agonie »* d'une pêche mal défendue, les quotas sur le bar, la chute des prix barrages. Et de conclure sèchement : *« Je vous prie de bien vouloir vous prononcer, dans d'assez brefs délais, sur les mesures que va entreprendre l'Etat afin de débloquer cette crise qui n'a que trop duré. »* La missive fut tapée sur l'ordinateur d'un copain et postée de Bretagne : A l'attention de Monsieur Jacques Chirac, Palais de l'Elysée. Paris.

Une réponse inodore, trois mois plus tard, survint : bla-bla-bla, bla-bla-bla... *« correspondance transmise au ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation... Sentiments les meilleurs »*. Rideau.

Philippe hausse les épaules : *« Je n'attendais pas grand-chose ! »* Cela tombe bien. *« Mais si tous les fils de marins dans l'âme s'exprimaient haut et fort, le président s'occuperait sérieusement de la mer ! »* Au fond, il passe le relais. Lui, il a fait son devoir. Il le refera peut-être. Il est du genre à se battre. Mais, aujourd'hui, il met les pouces. Fatigué de cet hiver brestois, éprouvant, mesquin ; de cette année scolaire qu'il faillit interrompre, lui, le fort en maths, bachelier S, mention bien. De cette zone de cyclone où sa vie valdingua.

Quand on a dix-neuf ans, ne vit-on pas dans la plus oppressante des charnières ? N'est-on pas brusquement mis en demeure de choisir ou d'orienter sa vie ? C'est odieux, c'est grisant, vertigineux, angoissant. L'impression, sur un coup de tête, un coup de dés, un coup de sang, d'infléchir le destin. Et Philippe, cette année, rêva de virer d'un coup de barre, à 180 degrés. Arrêter « maths sup », vite ! Il s'y était égaré. Fuir pendant qu'il était temps. Et retrouver la mer, le large, les éléments, la vérité. Délaisser l'abstraction, préférer le concret. La vie bien sûr. Et sa passion de toujours. A quoi bon différer ? Il était plus que temps qu'il apprenne le métier.

Le père : *« Tu étais fou, Philippe. Tu voulais tout lâcher !*

Le fils : *Vouloir lâcher « maths sup » n'est pas la fin du monde ! J'aurais passé l'examen de capitaine de pêche, ce n'est pas un déshonneur !*

– Si tu avais été un élève très moyen, je me serais fait une raison. Mieux vaut faire un pêcheur qu'un chômeur. Mais tu es bon élève !

– Un coup à regretter d'avoir bien appris à l'école !

– Cesse de dire des bêtises ! Continue tes études le plus longtemps possible. Mets plusieurs cordes à ton arc. Ne sois pas ligoté. Il faut être maso pour se faire secouer sur les côtes d'Irlande, dormir trois heures par nuit, affronter cinquante nœuds, avoir froid, se faire tremper et voir les cours chuter quand on rentre au port !

– Mais tu as eu ton bateau ! Tu as aimé ce métier !

– Tu sais que tout a changé ! Si tu prenais demain un bateau neuf, tu en baverais dix fois plus que moi pour le payer !

– On peut naviguer pour un armement.

– Tu en connais des imbéciles qui investissent actuellement dans les bateaux ? Ceux qui ont de l'argent ne le placent pas à la pêche. La pêche est sinistrée. »

Il y eut de rudes débats dans la maison d'Audierne ! Des engueulades avec le père de retour de marée, des discussions interminables avec la mère réputée plus patiente, des claquements de porte, de longs silences. Sans doute quelques nuits blanches. Etait-ce donc possible, se demandait Philippe qu'on lui interdise le métier de son père, de son grand-père, de son arrière-grand-père ? Etait-il vraisemblable qu'il paie son ardeur à l'école ? Des trois fils Donnart, il était le seul à vouloir naviguer. *« Le virus,* dit le père. *Il l'a chopé tout de suite. »* Et la mère confirme : *« Dans les petites classes, il y eut l'époque dessins : des bateaux ; puis il y eut l'époque puzzles : des bateaux ; enfin l'époque maquettes : toujours des bateaux. »*

MAIS tout cela n'était qu'enfantillages avant la première marée. C'est elle qui fournit le premier test. *« C'est au pied du mât qu'on voit le matelot ! »* Philippe n'avait que treize ans quand il s'est embarqué pour une pêche de quinze jours. Du coin de l'oeil, le paternel l'observait. *« Mon premier souci était le mal de mer. Son jumeau avait été si secoué qu'il ne pouvait rien avaler et balançait par le hublot les tartines que je lui préparais ! Mais Philippe a tenu le coup. A peine quelques heures de barbouille, et il sautait sur le pont ! »* Les marées ultérieures ont confirmé le test. Le patron du *Bugale-Sant-Yann* (Les enfants de Saint-Jean) n'avait donc plus de doute : *« Quand tu vois un gamin se saisir d'une aiguille pour apprendre à ramender, ne pas craindre de crocheter dans la limande ou le merlan pour l'étriper, aller dans le parc trier la langoustine, s'inquiéter du sondeur, s'activer sur le pont, aucun doute, c'est un gars de la côte ! Philippe était des nôtres ! »*



Le garçon aurait rougi alors sous le compliment de l'expert. Mais son père s'était bien gardé d'exprimer un jugement. Ce ne sont pas des choses qui se disent, entre frères de la côte. On est pudique, *« on ne cause pas de sentiments »*. Et Philippe, lui non plus, n'a rien révélé des rêves qui commençaient de naître. Ses notes étant brillantes, toute la famille s'est mise à lui prédire un avenir radieux. Philippe se livrait peu.

Dès qu'il avait un moment de libre, il filait sur le port. Aussitôt qu'il trouvait un embarquement, il allait en mer. Pour une heure ou pour la journée. *« Parce que sur l'eau, quoi qu'on fasse, on prend du plaisir. »* Avec son copain Nicolas – qui prépare son bac avant d'être pêcheur –, il a acheté un tout petit bateau, un pen sardine de 3,60 mètres, bleu et blanc. Et puis l'hiver dernier, il fit l'acquisition d'un octeau de 5,30 mètres, avec un petit moteur. Bonheur. Il sera maître à bord.

Perché sur un rocher au-dessus de la crique où sont amarrés les deux esquifs, face au port d'Audierne, Philippe, soucieux, rumine. *« Il y a quelques années, là, en face, c'était plein de doris et de sardiniers. Les voiles faseyaient, les pêcheurs s'activaient, les paniers débordaient, direction l'usine où travaillaient les femmes. Tout le pays ne vivait que de cela, dans le même élan, dans la même culture. On était solidaires, tous liés par la pêche. Et cela donnait un sens. Ils morflaient, mais c'était grand et beau. Regardez donc maintenant : il n'y a plus que de gros bourrins, de la ferraille et des bateaux de plaisance ! Audierne devient touristique. Seulement touristique. »*

L'époque ne lui convient pas. Elle est hybride, hésitante, oublieuse, infidèle. Elle dissuade l'ardeur quand il la revendique : *« Y'a pas de fainéant dans la famille ! Mon père est un bosseur, mon grand-père était un battant, mon arrière-grand-père était aussi un dur. C'est comme ça qu'on avance ! »* Elle déracine, dénature, désavoue quand il ne songe qu'à s'inscrire dans l'histoire d'une lignée : *« La pêche, ce n'est pas un virus. C'est une histoire de sang. »* Elle s'acharne à opposer passion et raison quand il pense qu'*« être passionné est finalement le plus raisonnable »*. Son père, dit-il, connut la grande époque. Lui, il est né trop tard.

Le fils : *« Si tu m'avais dit : « Viens ! Embarque ! », je fonçais. Mais je n'ai pas eu ce choix...*

Le père : *Allons bon ! Si tu as fini « maths sup », c'est pour faire plaisir à ton père !*

– C'est pour avoir la paix. Marre des engueulades et prises de tête.

– Et si tu as réussi ton concours pour entrer à l'Hydro de Nantes, l'école de la marine marchande, c'est aussi peut-être pour ton père ?

– Non. Cette fois c'est pour moi.

– J'aime mieux cela ! D'ailleurs tu vas t'y plaire. C'est une ambiance de marins.

– Cinq ans d'études ! Cinq ans, c'est effrayant alors que j'aurais pu partir tout de suite en mer ! C'était peut-être un coup de tête, mais à trop réfléchir on ne fait rien.

– Cinq ans, et tu auras cent choix ! Les capitaines au long cours ne sont pas malheureux. Ce n'est pas pour rien qu'on les appelle des pachas !

– Je risque surtout de faire des maths et de m'éloigner de la pêche.

– Tu pourras y revenir dans cinq ans si tu y tiens ! Mais tu ne seras pas comme moi, à la merci des cours, des diktats de Bruxelles, d'un lâchage du gouvernement ou d'un ennui de santé. Toi, tu pourras faire pilote ou officier de port, inspecteur de la navigation, administrateur des affaires maritimes, que sais-je encore... »

S'IL n'y avait eu que son père pour lui parler cette langue, sa mère et sa grand-mère pour jouer l'écho ! Mais Philippe a parlé aux jeunes patrons pêcheurs de Douarnenez qui se sont endettés et se sentent pris au piège. Il s'est entretenu avec les responsables du comité des pêches. Tous étaient pessimistes. Tous portaient témoignage que le mal s'aggravait, qu'il fallait pêcher davantage, plus vite, plus loin, en prenant plus de risques, en réduisant l'équipage. Tous pensaient que la France, enferrée dans Maastricht, avait consenti un troc ultime, funeste, *« le marché des TGV contre le renoncement à la pêche »*.

A l'aube du 17 juillet, à la demande de son père, mais c'était presque un ordre, Philippe a embarqué pour une campagne de thon. Il a un matricule, on l'a inscrit au rôle, le voilà donc matelot. Juste le temps des vacances.

Le fils : *« Si je pouvais, je filerais en Norvège. Là-bas, tout un pays a le goût de la pêche. C'est un art, une tradition, une harmonie.*

Le père : *Ça, c'est du romantisme ! Tu feras mieux que pêcheur !*

– Mais toi, tu n'as jamais regretté d'avoir choisi la mer.

– C'était il y a trente ans, fiston. Maintenant, la pêche, elle meurt. »

Annick Cojean
Photographies : Jean Mourot

PROCHAIN ARTICLE :
Le photographe dont la Marine fit un peintre

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldny, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

L'Europe, une espérance pour l'Est et le Sud

« *BEAUCOUP de Suisses alémaniques pensent que les Balkans commencent au sud du mont Saint-Gothard !* » Cette remarque amusée de l'universitaire helvétique Iso Camartin résume à sa manière les difficultés qu'ont eues, jeudi 18 juillet à Montpellier, les participants des Rencontres de Pétrarque organisées par France-Culture et *Le Monde* pour répondre à la question « l'Europe du Sud existe-t-elle ? ». L'un d'eux, l'historien polonais Bronislaw Geremek, observait avec une malice enjouée que son pays avait tout à fait le « *profil méridional* ». La Pologne n'est-elle pas éminemment catholique et un brin « *nécessiteuse* », deux traits qu'on retrouve d'ordinaire en Europe du Sud ?

L'affaire est entendue : sur le Vieux Continent comme ailleurs, on est toujours au sud ou au nord de quelqu'un, et rien n'est plus relatif qu'une identité cardinale. Cela est vrai d'un pays à l'autre, comme au cœur de chacun d'eux. Les Piémontais et les Vénitiens, qui votent pour la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, se sentent plus proches de la « *Mitteleuropa* » que de la Méditerranée. Et, souligne Gilles Martinet, ancien ambassadeur de France à Rome, la coupure d'avec le reste de l'Italie est maintenant si sérieuse que les chômeurs du sud de la Péninsule n'émigrent même plus vers le nord pour chercher un emploi.

Faut-il renoncer pour autant à cerner l'Europe du Sud ? Elle déroute, il est vrai, les grands critères habituels, comme le souligne Rémi Brague, professeur à Paris-I. Latine par ses langues ? A condition d'y intégrer la Roumanie. Catholique ? On doit alors y adjoindre jusqu'à la peu méridionale Lituanie. Méditerranéenne ? Mais qui songerait à en exclure l'atlantique Portugal ?

Edile d'une cité « *fondée au XI*[e] *siècle par des Arabes, des juifs et des chrétiens* », le maire de Montpellier, Georges Frêche, préfère rappeler, en sa qualité de professeur de droit, que l'Europe est née d'une « *fusion* » réalisée par Charlemagne entre deux univers, l'un venu d'Athènes et de Rome, marqué par « *la suprématie de l'Etat sur l'individu* », l'autre, hérité des Vikings et qui inventera *l'habeas corpus* et la démocratie moderne.

Doit-on se résigner à identifier l'Europe du Sud par défaut, en relevant ses manques par rapport au Nord ?

Par exemple, son peu de souci de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes ! Ce serait faire injure, si l'on en croit Jose Vidal-Beneyto, vice-président du mouvement européen, à tout ce que ces peuples ont et vivent en commun, notamment le sens de la solidarité familiale. Pour ce sociologue espagnol né, précise-t-il, « *sous un oranger à 12 kilomètres de la mer* », les problèmes qu'affronte l'Europe du Sud – immigration clandestine, radicalisation des idéologies, pollution de la Méditerranée – font d'elle « *le laboratoire où l'on trouvera des réponses aux grands défis du XXI*[e] *siècle* ».

Une chose est sûre : les tentatives d'action conjointe entre hommes politiques sud-européens, fussent-ils « camarades » en idéologie, ont plutôt tourné court.

Gilles Martinet, qui y fut mêlé de près, se souvient de la vaine recherche d'une union menée par les partis socialistes d'Europe du Sud dans les années 70, en vue d'échapper à la domination de la sociale-démocratie allemande. La responsabilité de l'échec incombe, selon lui, aux socialistes français. « *En partie à cause de son passé colonial,* observe-t-il, *la France n'arrive pas à renoncer à jouer un rôle dominant, à apparaître comme une grande puissance, ce qui ne manque pas d'exaspérer ses voisins, en premier lieu l'Italie. Il est rude pour la France d'en rabattre. Mais quand elle n'en rabat pas, elle irrite.* »

« Je ne suis pas contre le mariage franco-allemand, mais à condition qu'il n'empêche pas un concubinage avec les pays du Sud »

Difficile de chasser l'ombre de l'Allemagne, même lorsqu'on parle du Sud. Pour Georges Frêche, le destin du Vieux Continent, notamment face aux Etats-Unis, « *c'est que la France et l'Allemagne reprennent les choses en main* » avec chacune leur « *hinterland* », l'Europe centrale pour l'une, le monde méditerranéen pour l'autre.

« *Je ne suis pas contre le mariage franco-allemand,* corrige Jose Vidal-Beneyto. *Mais à condition qu'il n'empêche pas un concubinage avec les pays du Sud.* »

Tous les orateurs s'accordent sur un point : l'Europe tout entière doit jeter des ponts vers l'autre rive de la Méditerranée. « *Il faut,* préconise Georges Frêche, *intégrer les peuples musulmans dans une grande négociation pour les aider à combattre le fondamentalisme.* » Partageant cette inquiétude, l'essayiste tunisienne Hélé Béji constate la « *faillite de la décolonisation, qui a échoué à proposer une alternative à la civilisation européenne* ». « *La non-Europe,* ajoute-t-elle, *ne s'est pas trouvée.* » Fustigeant l'extrême parcimonie avec laquelle l'Europe, fût-elle du Sud, délivre désormais ses visas aux ressortissants des pays d'islam, elle s'inquiète de voir un nouveau « *rideau de fer* » tomber sur la Méditerranée.

La nymphe Europe deviendrait-elle infidèle à ses origines, elle que la mythologie fit naître, rappelle Georges Frêche, sur une plage de Crète ? Elle n'a pas à choisir en tout cas, note Bronislaw Geremek, entre l'Est et le Sud, qui ont tous besoin d'elle et auxquels elle « *apporte l'espérance* ».

Ce qu'approuve Jose Vidal-Beneyto, en ajoutant : « *J'en ai marre du masochisme des gens du Sud !* » Ces gens du Sud qu'on reconnaît à certains cris de fierté régionale.

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIF

DIVORCE

Dans notre éditorial sur le divorce de la princesse Diana et du prince Charles (*Le Monde* du dimanche 14-lundi 15 juillet), nous avons indiqué que cette crise était pire que celle provoquée par l'abdication d'Edouard VII en 1936, alors qu'il s'agissait de l'abdication d'Edouard VIII.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Afrique idéale de M. Chirac

COMME souvent lorsqu'il voyage à l'étranger, Jacques Chirac a brillé par ses discours dans les deux pays africains auxquels il vient de rendre visite, le Gabon et le Congo. *C'est dans ce dernier pays*, à Brazzaville, naguère haut-lieu de la France libre, qu'il avait réservé son message politique le plus fort, sur la démocratie. On disait François Mitterrand inégalable tribun. Son successeur a relevé le défi, dans un style plus direct dans cette Afrique avec laquelle il a, *visiblement*, « *le contact* ».

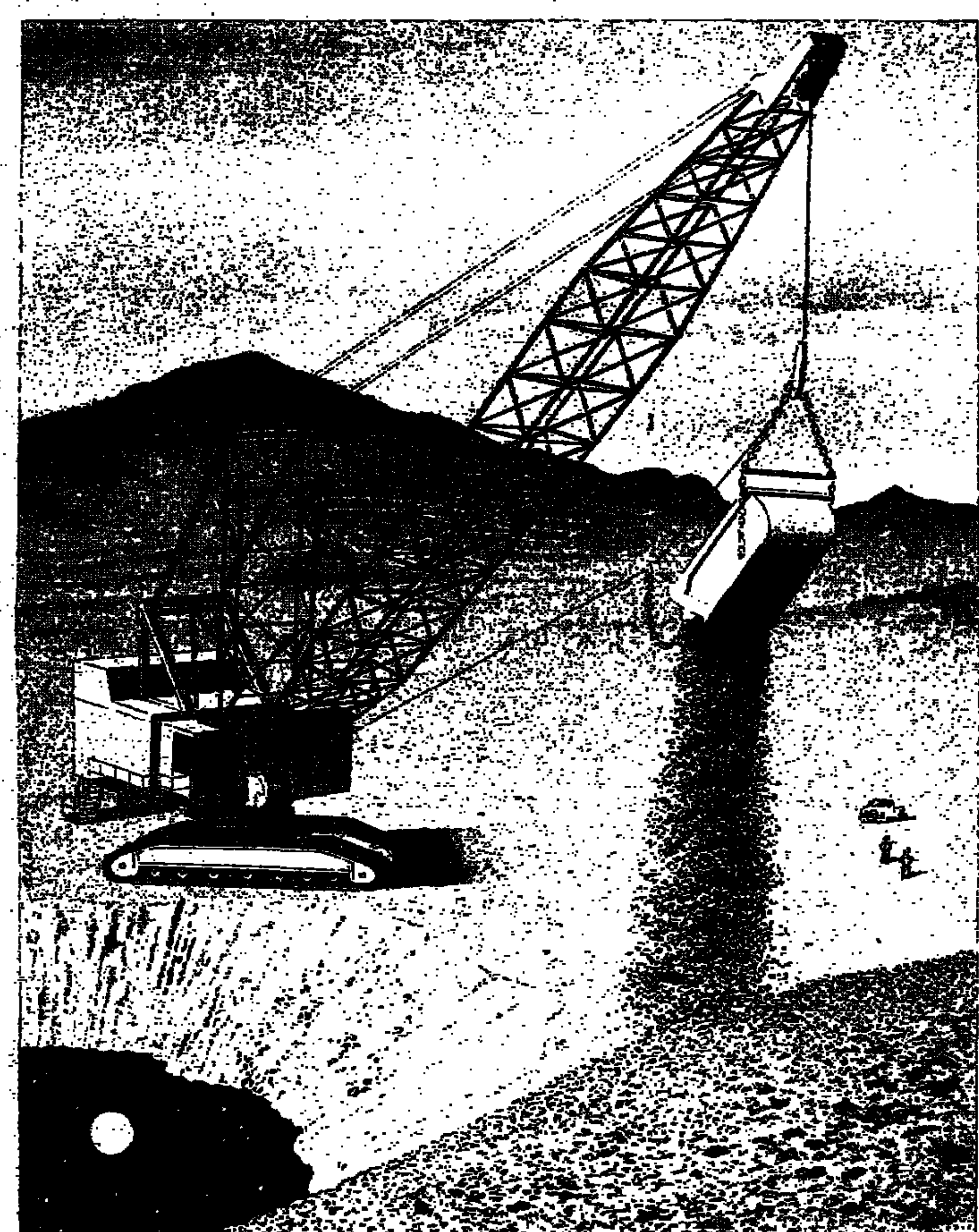
Son « *discours de Brazzaville* » marquera notamment par sa condamnation sans appel de la traite négrière, dont, a-t-il reconnu, le continent noir n'a pas encore fini de payer le prix. D'autres chefs d'Etat africains l'avaient dit avant lui, mais aucun de ses homologues occidentaux ne s'était encore risqué à remuer ces sinistres souvenirs. Ses interlocuteurs lui sont gré d'avoir ainsi tenu le langage de l'authenticité et de la sincérité. M. Chirac était ainsi mieux à son aise pour relever tous les manquements aux règles démocratiques commis aujourd'hui par les dirigeants africains, sans pour autant avoir l'air de jouer les donneurs de leçons. Cette attitude tranche avec celle qu'il avait adoptée, en juin 1990, à l'occasion du sommet franco-africain de La Baule : François Mitterrand avait alors invité ses auditeurs à changer de mœurs politiques, propos que Jacques Chirac avait cru bon de contredire.

M. Chirac n'a pas dit cette fois des choses fondamentalement différentes de celles de son prédécesseur, mais il a su trouver le ton pour tenter de les faire passer. Certes, il a voulu se situer « *sur le plan des principes* », mais sa condamnation des coups de force en Afrique a été on ne peut plus claire. Tous les intéressés auront compris que la France n'était plus disposée à entériner des changements de régime à la hussarde et que les résistances opposées au nouvel ordre des choses risquaient, à la longue, de « lasser » la communauté internationale et de se traduire par une sanction économique.

Le président français saura-t-il imposer à tous sa vision du devenir politique et économique de l'Afrique, faire partager sa passion pour un continent réputé maudit ? C'est là que les déclarations les plus fortes se heurtent aux réalités du terrain. M. Chirac a ainsi dénoncé ces « *démocraties de façade* », au nombre desquelles il faut pourtant compter le Gabon, dont le chef d'Etat, Omar Bongo, s'honore d'entretenir avec lui une vieille amitié, et qui, à l'occassion de la visite présidentielle, a obtenu une annulation de 400 millions de francs de dettes.

Rude tâche aussi pour Jacques Chirac que de convaincre les investisseurs français, encore peu enthousiastes, que l'Afrique peut être pour eux une bonne affaire. Evoquant le plan Marshall que les Etats-Unis avaient lancé au bénéfice de l'Europe, au lendemain de la dernière guerre mondiale, et qui, au bout du compte, leur a davantage rapporté qu'il ne leur a coûté. Le président français a pris date.

Antipode *par Guy Billout*



Le grand chantier de la défense

Suite de la première page

Car on va découvrir au fil des ans le nouveau visage des armées : celui d'une troupe professionnelle à temps plein (pour les cadres dits d'active) et à temps partiel (pour les volontaires et les réservistes).

Même s'il a sa logique sur le plan opérationnel, le « *grand chantier* » des armées est, dès lors, *un pari considérable*. Et cela, pour une série de considérations qui font que ce pari-là n'est pas gagné d'avance.

D'abord, les armées, auxquelles il a été demandé d'accélérer leur restructuration sur les trois à quatre ans à venir par un chef de l'Etat qui n'est pas assuré d'un second mandat, seront légitimement tentées, entre 1997 et 2002, de se préoccuper de leur propre organisation interne, au détriment de ce qui a trait à leur instruction et à leur entraînement. Une période de transition, quand tout est remis en cause, est rarement propice à la mobilisation de ceux qui la vivent plus ou moins bien.

Ensuite, les ressources financières promises ne seront peut-être pas garanties sur la durée de la programmation, en dépit de l'*engagement personnel* de Jacques Chirac. Depuis les années 60, époque à laquelle a commencé la procédure des programmations militaires, aucun des textes de loi de ce type n'a été à son terme. Les aléas ont été fréquents, les déceptions ou les frustrations sont devenues une règle de vie dans les armées.

LA « PAUSE STRATÉGIQUE »

Pour les années qui viennent, la crainte n'est pas exclue d'une récession qui, n'épargnant pas la France, obligerait à revoir – à la baisse – les assurances de l'Etat, parce que le contribuable ne comprendrait pas que les armées soient privilégiées dans un contexte de crise économique. Que deviendraient, dans ces conditions, le calendrier établi de la réforme et, partant, la cohérence opérationnelle du système qui se met en place ?

Enfin, il y a le pari fait sur ce que les experts appellent la « *pause stratégique* », après quasiment quarante-cinq années de guerre froide entre l'Est et l'Ouest en Europe.

La chute du mur de Berlin, en 1989, puis l'effondrement du « *bloc* » communiste, a eu pour effet de reléguer les risques d'une opposition frontale entre les armées de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie, dissous depuis. C'est donc la pause, à défaut d'être la fin de l'Histoire.

Le 22 décembre 1995, lors du premier conseil de défense secret, qui a ouvert véritablement la réflexion sur la réorganisation des armées françaises, le président de la République a dit à ses interlocuteurs qu'il fallait savoir tirer profit de cette « *pause stratégique* » pour lancer des réformes devenues indispensables.

Désormais, la question qui se pose est de savoir si, dans l'hypothèse où la pause ne serait qu'un entracte de plus ou moins courte durée, la France peut remonter en puissance de façon plus certaine avec une armée professionnelle, qui va probablement tâtonner, plutôt qu'en ayant conservé une armée mixte, qui n'a pas toutes les vertus prônées par ses partisans.

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ Le terrorisme terrorise. Il a donc gagné. Il a en effet réussi à distiller les peurs jusque dans nos réflexes, en s'imposant comme une menace impalpable et permanente. Ainsi, dès hier matin, alors même que le doute non seulement était permis mais s'imposait encore dans l'explication du crash du Boeing-747 américain, l'hypothèse de l'attentat a été surtout privilégiée. Le monde vit aujourd'hui dans la crainte des coups *(...)*. Il est urgent pour le monde occidental de se réveiller. La mondialisation du terrorisme n'est pas un épouvantail destiné à canaliser les inquiétudes.

SÜDDEUTSCHE ZEITUNG
Kurt Kister

■ La démilitarisation partielle de l'Allemagne mérite d'être analysée sous d'autres points de vue que celui de son seul effet sur l'économie régionale *(...)*. Ce processus de désarmement dans le centre de l'Europe est original dans la mesure où il n'intervient pas à la suite d'une guerre *(...)*. Moins de militaires a aussi pour conséquence une modification de la société. Cela peut sonner étrangement, le service militaire obligatoire existant toujours en Allemagne. Dans les régions rurales, des fêtes d'adieu ont lieu. Mais la plupart du temps, elles sont peu, voire pas du tout, relatées. En ce sens aussi, on peut dire que la République fédérale n'a jamais été moins militarisée au cours de son histoire.

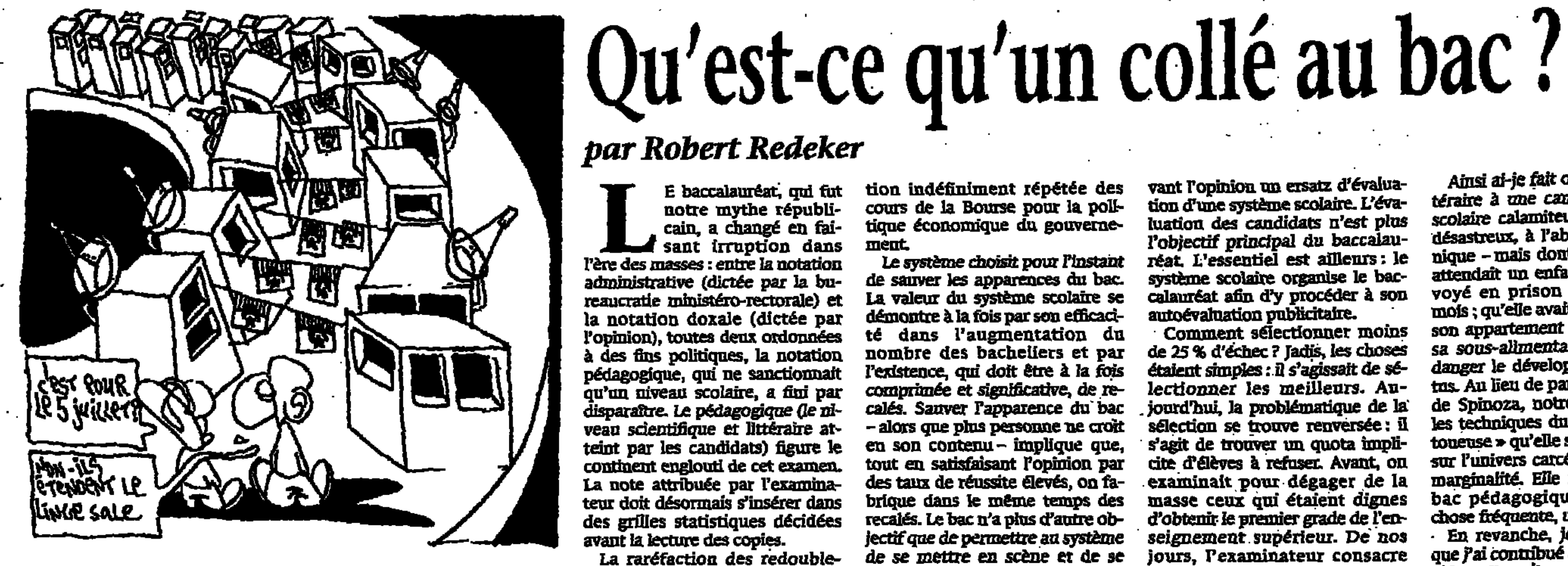
THE WALL STREET JOURNAL

■ Les analystes scrutent leurs écrans de télévision pour déterminer l'état de santé de M. Eltsine. S'il devait être dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, voire dans une hypothèse pire, la crainte existe que les réformes qu'il a accomplies soient menacées *(...)*. Pourtant, il paraît pour le moins difficile à quiconque de revenir sur ces réformes *(...)*. Si des élections se déroulaient de façon relativement normale, on constaterait que la Russie a institutionnalisé son processus de transition démocratique *(...)*. Aujourd'hui, pourtant, même si la démocratie a pris racine et si le processus a été apparemment codifié, il faut bien dire que la maladie du président russe rend les gens nerveux. Souhaitons à M. Eltsine une convalescence rapide.

EL PAIS
Gurutz Jauregui

■ Le défi sécessionniste lancé par Umberto Bossi à l'Etat italien a mis avec force sur le tapis la question épineuse de l'avenir des Etats-nations européens et, en définitive, de l'actuel ordre institutionnel mondial *(...)*. Dans le monde contemporain a toujours existé, de fait, une divergence évidente entre les institutions politiques et la réalité sociale, économique, culturelle, etc. Sans aucun doute, cet écart est en train de s'accroître aujourd'hui, dans une mesure difficilement imaginable il y a encore quelques années *(...)*. La globalisation mondiale n'affecte pas seulement la structure politique ou économique, mais aussi tous les domaines – sociaux, culturels, familiaux, etc. Nous vivons un processus transnational intense sur le plan humain en raison des flux migratoires.

هكذا من الأصل



Le 5 juillet est le jour de la fête nationale algérienne. C'est ce dessin, paru dans le quotidien algérien « La Tribune » le 2 juillet, qui vaut à Chawki Amari d'être emprisonné.

Libérez Chawki Amari

par Slim

EN Algérie, l'ancêtre du dessin de presse a été la bande dessinée. Juste après l'indépendance, les journaux (en langue française) ont continué à publier des *strips* américains distribués par *Opera Mundi : Professeur Nimbus, La Famille Illico*, etc. Pratiquement aucun dessin d'un Algérien jusqu'à l'arrivée de Boumediène. Ambiance « *révolutionnaire* » et « *anti-impérialiste* » aidant, il fallut alors faire disparaître les *strips* américains et les remplacer coûte que coûte par des bandes algériennes.

Le premier à commencer à publier fut Aram, avec sa *Sirène de Sidi Ferruch*. Je vins ensuite, en 1967, avec *Moustache et les frères Belgacem*, une espèce de parodie de la bataille d'Alger, où déjà je me rendais compte (et, avec moi, les censeurs) de la puissance du dessin dans la presse. En juin 1969, je faisais paraître *Zid Ya Bouzid*, histoire d'un paysan, Bouzid, qui venait de la campagne avec une femme et un chat pour rendre justice dans les grandes villes. Mais toujours pas de dessins de presse proprement dits. La BD, OK, mais pas plus.

A l'époque de Boumediène, il était impensable de publier un dessin critique sur la situation intérieure. On pouvait, par contre, faire des dessins « anti-impérialistes » ou dénoncer les régimes fantoches de tel ou tel autre pays. Je me rappelle encore des phrases qui revenaient de temps à autre : « *... grâce à la vigilance du Peuple, un complot savamment ourdi par l'impérialisme a été déjoué* ». L'impérialisme, c'était le père Fouettard de notre époque.

Il faut attendre l'arrivée du président Chadli pour voir le champ démocratique s'élargir un tout petit peu et l'arrivée des premiers dessins de presse critiques. Le pouvoir de l'époque voulait montrer qu'avec lui la liberté de la presse était de retour, qu'on pouvait tout dire, que le temps de la démocratie était venu. Les dessinateurs ne demandaient que ça. Les sujets de prédilection étaient la corruption, la mauvaise gestion, les problèmes de la jeunesse : *misère sexuelle*, manque de logement, chômage, etc.

Mais toujours pas de caricatures d'hommes politiques ni autres personnages influents. Je me souviens de la fois où, sur les assurances d'un directeur de journal, j'avais fait un dessin osé : la caricature du président Chadli, en première page. Ce numéro historique n'aura vécu que quelques heures. Le ministre de l'information de l'époque avait fait saisir les 180 000 exemplaires pour les faire passer ensuite au pilon.

Premières frayeurs, mais, en même temps, premières brèches. Les lecteurs algériens qui avaient toujours rêvé de voir leur dirigeants croqués par les caricaturistes allaient passer du rêve à la réalité. Les émeutes d'octobre 1988, puis l'apparition des formations politiques et ensuite la naissance de la presse indépendante font surgir des dizaines de dessinateurs totalement inconnus qui vont sévir à longueur de colonnes dans des styles très différents.

Le couronnement fut sans aucun doute l'apparition du premier journal satirique : *El Manchar* (*La Scie*) en novembre 1989. Un succès fulgurant. Plus personne, désormais, ne pouvait censurer ou se plaindre d'un dessin ou d'une caricature. *C'était la liberté absolue !* Je crois qu'aucun pays arabe n'a encore vécu cette fièvre ni ces moments extraordinaires.

Chawki Amari fait partie de cette génération du ras-le-bol. Il était arrivé timidement au *Jeudi d'Algérie*, où il commençait à faire ses dessins et ses chroniques. Son graphisme très particulier, compliqué et naïf à la fois, était soutenu par un texte plein d'intelligence et d'humour. J'appréciais beaucoup ses chroniques. Beaucoup de ses dessins étaient censurés, car les responsables de journaux avaient peur surtout pour leurs titres.

Ce dessin, qui est paru à Alger dans *La Tribune* du 2 juillet et qui lui vaut aujourd'hui d'être en prison pour « *offense à l'emblème national* », a été lu et interprété au premier degré par les censeurs et les fabricants de bonne conscience, qui n'attendaient que l'occasion de l'épingler en toute « légalité ». Chawki aime trop son pays (et son drapeau) pour que l'on puisse croire un instant qu'il voulait porter atteinte à l'emblème national.

Il faut que Chawki soit libéré très vite. Je refuse de croire que mon pays est devenu l'un de ceux qui mettent au cachot leurs dessinateurs humoristiques.

Je pense aussi à tous ces dessinateurs à travers le monde qui, à cause d'un petit dessin, se sont retrouvés soit au paradis, soit en prison, comme ce pauvre Manouchehr Karimzadeh, dessinateur iranien condamné à dix ans de prison pour avoir donné au football mal en point de son pays la vague apparence d'un mollah à l'avant-bras droit sectionné.

Slim *est dessinateur à « L'Humanité ».*

Qu'est-ce qu'un collé au bac ?

par Robert Redeker

LE baccalauréat, qui fut notre mythe républicain, a changé en faisant irruption dans l'ère des masses : entre la notation administrative (dictée par la bureaucratie ministéro-rectorale) et la notation doxale (dictée par l'opinion), toutes deux ordonnées à des fins politiques, la notation pédagogique, qui ne sanctionnait qu'un niveau scolaire, a fini par disparaître. *Le pédagogique (le niveau scientifique et littéraire atteint par les candidats)* figure le continent englouti de cet examen. La note attribuée par l'examinateur doit désormais s'insérer dans des grilles statistiques décidées avant la lecture des copies.

La raréfaction des redoublements dans l'enseignement secondaire (et leur suppression en classse de première), l'effondrement des exigences intellectuelles, entraînent que beaucoup de candidats passent le bac avec un niveau très inférieur à celui qu'on pourrait attendre. Cependant, par nécessité politique, impératif *social, raison démagogique*, il importe qu'une bonne partie d'entre eux soient déclarés admis.

Le mot « baccalauréat » continue de renvoyer dans notre culture nationale à un mythe ; pourtant la réalité que recouvre ce mot se situe à mille lieues de celle qui inspira le mythe. Fatigué, en *bout de course, sorte de fantôme sans âme*, le mythe exténué du bac fausse la perception de la réalité contemporaine de cette épreuve. A cause de lui, de l'ombre portée par son prestige passé, ce n'est jamais la même chose que professeurs, élèves, technocrates, journalistes, politiques, *sociologues*, hommes de la rue, *visent quand ils parlent du* baccalauréat. Il y a dans les têtes autant de baccalauréats, tous imaginaires, que de discours sur cet examen.

Le bac est devenu bien autre chose que cet idéal d'étiage intellectuel qui en justifiait le mythe : il s'est transformé en une image médiatique *produite par l'institution scolaire en direction de l'opinion*, en un baromètre tout aussi médiatique de la valeur d'un système. Les statistiques concernant son taux de réussite jouent pour les lycées et le ministère un rôle analogue à celui que joue la publication indéfiniment répétée des cours de la Bourse pour la politique économique du gouvernement.

Le système choisit pour l'instant de sauver les apparences du bac. La valeur du système scolaire se démontre à la fois par son efficacité dans l'augmentation du nombre des bacheliers et par l'existence, qui doit être *à la fois comprimée et significative*, de recalés. Sauver l'apparence du bac – alors que plus personne ne croit en son contenu – implique que, tout en satisfaisant l'opinion par des taux de réussite élevés, on fabrique dans le même temps des recalés. Le bac n'a plus d'autre objectif *que de permettre au système de se mettre en scène et de se* confirmer publiquement. Il est aussi bien l'image publique du système que sa campagne parapublicitaire.

Les examinateurs du baccalauréat accomplissent leur tâche dans la souffrance d'une déchirante contradiction : *d'une part, il leur faut remplir le plan ministériel et* admettre vaille que vaille le plus grand nombre possible de prétendants ; d'autre part, il leur faut maintenir la fiction de l'examen, ce qui ne se peut qu'en collant un certain nombre de candidats.

> La méritocratie bachelière a été submergée par une médiocratie qui peine à trouver sa frontière inférieure. Le grand problème de cet examen n'est plus de définir la réussite, il est de rendre possible l'échec

La première nécessité doit faire paraître l'efficacité du système scolaire quand la seconde doit entretenir au détriment des collés la croyance sociale dans le sérieux de cet examen. Ce raz de marée de la réussite se paie au prix de la mise en condition de l'opinion, de l'affaissement du niveau intellectuel exigé, *des pressions de toutes* sortes sur les examinateurs, de l'injustice dans la sélection des recalés, bref, de la substitution à la note pédagogique jugeant le niveau atteint par le candidat d'une note administrative, et, au fond politique, destinée à présenter devant l'opinion un ersatz d'évaluation d'une système scolaire. *L'évaluation des candidats n'est plus l'objectif principal* du baccalauréat. L'essentiel est ailleurs : le système scolaire organise le baccalauréat afin d'y procéder à son autoévaluation publicitaire.

Comment sélectionner moins de 25 % d'échec ? Jadis, les choses étaient *simples : il s'agissait de sélectionner les meilleurs*. Aujourd'hui, la problématique de la sélection se trouve renversée : il s'agit de trouver un quota implicite d'élèves à refuser. Avant, on examinait pour dégager de la masse ceux qui étaient dignes *d'obtenir* le premier grade de l'*enseignement supérieur*. De nos jours, l'examinateur consacre beaucoup d'énergie à repérer ceux qui méritent d'être collés. Non plus sélectionner les meilleurs, puisque les trois quarts des candidats sont admis, mais sélectionner ceux qui ont un profil de loser.

La méritocratie bachelière a été *submergée par une médiocratie qui peine à trouver sa frontière inférieure*. Le grand problème de cet examen n'est plus de définir la réussite, il est de rendre possible l'échec.

Qu'est-ce qui distingue la foule des admis de cette petite minorité « lumpenlycéenne » qui se retrouve collée ? Il n'y a aucun principe de justice objective qui tracerait la frontière entre l'admission et l'échec : la grande majorité des collés n'est pas scolairement plus faible qu'une bonne partie des admis, dont *l'insuffisance scolaire est effrayante. L'intuition*, les *supputations*, un coup d'œil sur le livret scolaire dont il importe de décrypter la langue de bois, tiennent lieu de règle de jugement. C'est, dans l'empirisme le plus approximatif, la bonne volonté des jurys, leur état d'énervement ou leur euphorie, qui fait la différence.

Ainsi ai-je fait obtenir le bac littéraire à *une candidate au livret scolaire* calamiteux, aux résultats désastreux, à l'absentéisme chronique – mais dont j'appris qu'elle attendait un enfant d'un ami envoyé en prison pour quelques mois ; qu'elle avait *été expulsée* de son appartement *début avril, que* sa *sous-alimentation* mettait en *danger* le développement du fœtus. Au lieu de parler d'Aristote et de Spinoza, notre oral roula sur les techniques du métier de « tatoueuse » qu'elle souhaite exercer, sur l'univers carcéral, la police, la marginalité. Elle n'obtint pas un bac pédagogique, elle obtint, chose *fréquente, un bac social*.

En revanche, *je suis persuadé que j'ai contribué* à l'échec de candidats d'un niveau scolaire supérieur à celui de cette jeune fille, mais dont ni la personnalité ni l'histoire ne me firent pareille impression.

Il faut des sacrifiés du succès pour que ce *succès soit socialement vécu comme* tel ! Certains candidats doivent être sacrifiés à cette campagne publicitaire qu'est le baccalauréat, substitut annuel d'une authentique évaluation du système scolaire. Un collé est dans la plupart des cas (c'est-à-dire en étant aussi mauvais candidat qu'une forte proportion d'admis) un *sacrifié. Sacrifié à l'image que l'on veut répandre* du baccalauréat : un examen difficile réussi par le plus grand nombre. Sacrifié au mythe caduc du baccalauréat, cette chose morte depuis que les gouvernements se sont lancés dans la démagogie scolaire – autrement dit : sacrifié au fantôme du baccalauréat.

Le baccalauréat se présente comme un gigantesque et coûteux décor en trompe-l'œil pour une sordide comédie dans laquelle le pédagogique n'est plus que le texte d'une mise en scène assurée par les nécessités du politique et du technocratique. La frontière entre collés et reçus y est tout simplement celle – *injuste – du sacrifice* à *l'institution* scolaire, laquelle est cependant aujourd'hui vidée de contenu, vouée qu'elle est à des objectifs pédagogiquement inavouables.

Robert Redeker *est agrégé de philosophie.*

La pensée Davos

par André Gauron

UN colloque intitulé « Face à Davos » s'est tenu à *Paris* le 15 juin à l'*initiative* de Jean Poperen. Il a rassemblé des responsables politiques et syndicaux et des intellectuels de toutes les sensibilités de la gauche. A cette occasion, Klaus Schwab et Claude Smadja, coorganisateurs du forum de Davos, nous ont fait parvenir l'article paru cet hiver dans l'*International Herold Tribune* à la veille de la tenue du forum 96. Ils soulignaient qu'ils avaient été les premiers à insister sur la responsabilité sociale des dirigeants économiques et politiques face à la globalisation. « *La globalisation de l'économie*, écrivaient-ils, *est entrée dans une phase critique. Une réaction grandissante contre ses effets menace* d'avoir *un impact* très *destructeur sur l'activité économique et la stabilité sociale de nombreux pays. La révolte n'est pas loin.* »

Toute mise en cause de la « pensée Davos » serait donc inutile, puisque eux-mêmes se préoccupent depuis toujours de ses conséquences. En réalité, cette défense de Davos par ses promoteurs, reprise dans le point de vue *publié* par *Le Monde* du 17 juillet, *témoigne* d'une inquiétude nouvelle.

Mais d'abord, pourquoi le choix du mot « *globalisation* » par les protagonistes du forum, et non celui de « mondialisation », utilisé souvent comme synonyme ? La *mondialisation des échanges* comme des investissements n'est en rien propre à cette fin de siècle. L'historien Fernand Braudel a montré que les « économies monde » étaient aussi anciennes que les échanges marchands et *apparaissaient dès l'Antiquité*. Karl Marx écrivait au siècle dernier que « *la tendance à créer un marché mondial est incluse dans le concept de capital* ».

Si on mesure la mondialisation à l'ouverture des économies nationales, alors il n'y a rien de nouveau. *La Grande-Bretagne* était plus ouverte au début du siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui et elle l'est davantage que l'économie américaine, dont l'ouverture date des trente dernières années et ne représente que 10 % du PNB américain (contre 25 % pour la Grande-Bretagne). Elle exportait ses capitaux et la livre sterling était la monnaie mondiale. Toutefois, l'économie dominante était alors créancière du monde, tandis *que les Etats-Unis sont emprunteurs* nets.

La globalisation ne se situe pas sur ce registre. Elle ne désigne pas le degré d'ouverture des économies, mais un mode de régulation où l'international prime le national, l'efface et le nie. Opposer la *globalisation* au protectionnisme, c'est passer à *côté* de l'essentiel : la dissolution d'espaces nationaux à laquelle œuvrent les partisans de la globalisation. La pensée Davos se veut une pensée globale en rupture avec le caractère national de *la pensée keynésienne de l'Etat providence*. Elle *s'oppose* terme à terme à la conception d'économies nationales, certes ouvertes aux échanges de marchandises, de services et de capitaux, mais structurées sur la base de marchés nationaux indépendants les uns des *autres. A la croissance endogène*, elle oppose la croissance extravertie ; au primat du productif, celui de la finance ; enfin, à l'Etat organisateur, l'Etat dérégulateur. Trois ruptures donc.

La dérégulation est au cœur de la pensée Davos. *Elle en est le fondement*. Il n'y a de *marché global* que s'il n'est pas segmenté par des règles nationales. Toute régulation nationale destinée à structurer l'espace économique doit donc être abolie. C'est ce que Mme Thatcher avait entrepris en s'attaquant *simultanément* au pouvoir des *trade-unions*, au *secteur public* et au code de travail, supprimant *jusqu'au* salaire minimum.

Toute régulation doit s'effacer devant la concurrence. C'est ce que la Commission européenne impose depuis l'adoption en 1986 de l'Acte unique, menant bataille contre les Etats-nations, non pas au nom d'une régulation européenne, mais dans le seul but d'assurer la libre circulation des biens et des capitaux.

A la *question* qu'est-ce *que* la pensée Davos ? la réponse est : c'est la pensée du marché. La pensée d'un monde où le marché est roi et où, comme disait Adam Smith, le bien-être de tous dépend seulement de l'attention que le boucher, le boulanger et tout un *chacun apportent* à leurs propres intérêts.

Pensée moderne ? Non, une pensée aussi vieille que le libéralisme. Les peuples, nous dit-on, ne peuvent que s'adapter ou renoncer à participer à l'épopée du marché. *Qui* d'autre que les milieux *d'affaires pouvait se faire* protagoniste d'une telle *pensée* ? Mais contrairement à l'affirmation de ses hérauts, la globalisation n'est en rien un mouvement irréversible. L'économie n'est nullement condamnée à être dominée par la *conquête* des débouchés extérieurs, la *performance* financière et la dérégulation sociale. Les *populations* ne sont pas davantage condamnées à subir les conséquences de la destructuration et de la régression sociales.

La globalisation traduit un choix que les gouvernements sont invités à mettre en œuvre en dehors de tout débat global, démocratique. D'autres choix sont possibles, qui ouvrent sur d'autres solutions politiques. Encore faut-il ne pas céder aux tentatives de charme des promoteurs de Davos *et faire* une critique sans concession de leur pensée.

André Gauron *est conseiller référendaire à la Cour des comptes, coanimateur du club Actes et paroles.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE BIEN CONNU CINÉMA GÉORGIEN

En de multiples occasions, j'avais déjà noté que les découvertes cinématographiques en France se produisaient dans un *périmètre qui correspondait à ce* qu'on nomme, en matière de distribution, l'aire géographique de « Paris-périphérie », sorte de métonymie hexagonale hors laquelle n'existe point de salut.

Cette fois-ci, pourtant, l'occa*sion d'une rectification est trop* belle à la suite de l'article paru le 4 juillet, dans les pages de la séquence « Culture », intitulé « Découvrir un Géorgien inédit entre Buster Keaton et Pierre Etaix » et qui contient la phrase suivante : « *... on doit leur découverte* [celle des films de Kobakhidzé] *au Festival côté court à Pantin* ».

Ce festival, notons-le au passage, s'est déroulé du 7 au 16 juin.

Quitte à m'attirer la rancœur de vos rédacteurs spécialisés, je prends la liberté de leur rappeler que quatre courts métrages dont Kobakhidzé est l'auteur ont été présentés au Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier, en octobre 1995, que son film *Le Mariage* avait connu une projection publique au Festival de Clermont-Ferrand, en février de la même année.

J'avais moi-même vu l'ensemble de son œuvre lors d'une mission à Tbilissi, en juin 1993.

Mais s'il fallait vraiment démontrer qu'il n'est bon œil que de Paris, je soulignerais que le véritable découvreur en la matière fut sans nul *doute Jean-Loup Passek, qui* projeta ses films au Centre Georges-Pompidou au cours d'une splendide rétrospective consacrée au cinéma géorgien qu'il organisa en... 1988.

Cela dit, nous autres Méditerranéens, dont les activités cinématographiques sont *situées* à tant et tant de lieues de la capitale, faute d'être éclairés par les feux de l'actualité, sommes habitués à nous contenter de la juste lumière du soleil.

Pierre Pitiot,
directeur du Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

PODIUM

1 La 23e édition des Jeux olympiques modernes réunit 197 délégations et 10 700 athlètes participant à 271 épreuves.

2 Chacune des 604 médailles d'or vaut 11 500 francs. Pour chaque titre, les Français reçoivent une prime de 250 000 francs, soit autant que les Russes et 175 000 francs de plus que les Américains.

3 Les dépenses d'organisation, d'un montant record de 8,5 milliards de francs, sont couvertes à 32 % par les droits de télévision, à 32 % par les droits de parrainage et de licence, à 25 % par la billetterie, et à 11 % par des recettes diverses.

Bercy trouble les Tricolores

Ce n'est pas exactement le départ en fanfare qu'on attendait pour le sport français à Atlanta. A la veille de l'ouverture des Jeux, une révolution couve dans les rangs des cadres techniques. Le plus éminent d'entre eux, Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français (Cnosf), a dénoncé, jeudi 18 juillet à Atlanta, *« le coup de poignard dans le dos »* administré au sport français par *« les technocrates de Bercy »*. C'est au détour d'une lettre du ministère du budget qu'il a appris, au moment de monter dans l'avion pour Atlanta, l'intention du gouvernement de supprimer les postes de cadres techniques mis à la disposition des fédérations.

Or cette corporation de fonctionnaires constitue, selon lui, *« la colonne vertébrale du sport français »*. Elle avait été créée par le colonel Crespin, dans les années 60, lorsque le sport français avait touché le fond aux Jeux olympiques de Rome. Depuis, cette originalité du système français a permis aux fédérations les plus modestes de se doter de techniciens de bon niveau. Si elles devaient, demain, prendre directement en charge leurs traitements, beaucoup se trouveraient étranglées financièrement. Selon les calculs du Cnosf, les 1 500 postes visés représenteraient une économie de 600 millions de francs pour l'Etat. Une goutte d'eau dans l'océan des déficits publics, mais qui reviendrait à *« dépouiller »* le sport tricolore.

Ancien cadre de la Mairie de Paris, compagnon de route du RPR, Henri Sérandour dit comprendre le désir du premier ministre de s'attaquer au gras de la fonction publique. Mais, dit-il, *« on ne dégraisse pas un squelette »*, rappelant que le budget des sports, limité à 0,19 % de celui de la nation, s'annonce *« très, très, très mauvais »* pour 1997. Les présidents de fédération et les directeurs techniques ont décidé de mettre en place une cellule de crise pour ajuster la riposte. Et, pour que nul n'ignore leur colère, ils envisageaient de se mettre en contradiction avec la discipline olympique, en défilant en survêtement derrière Marie-Jo Pérec lors de la cérémonie d'ouverture. Les dirigeants sont surtout mortifiés par l'absence de concertation autour d'une mesure qui aurait été entérinée à Matignon. Ils en appellent désormais *« à l'arbitrage du président de la République »*.

Le mouvement a cependant reçu le soutien de Guy Drut. Attendu sur place, vendredi, le ministre s'était fait précéder par un message stigmatisant *« une mesure irréfléchie »*. Il se prévaut de son passé d'athlète pour se poser en défenseur du mouvement sportif : *« Je poursuis une intense négociation avec mes collègues de Bercy pour protéger l'encadrement sportif »*, a-t-il écrit, sans pour autant dissiper l'inquiétude générale. *« Quelle casquette portera-t-il ? »*, s'interroge Henri Sérandour, faisant allusion à sa désormais double appartenance, à la fois membre du gouvernement Juppé et du CIO.

Jean-Jacques Bozonnet

Le campus de Georgia Tech, un village sans étoiles

Villégiatures. Les athlètes démunis sont contraints de vivre ensemble

STÉPHANE Traineau aime les belles maisons, les arbres et les légumes verts au déjeuner. Dans la retraite de l'équipe de France, à une trentaine de kilomètres d'Atlanta, le judoka trouve de quoi satisfaire ses goûts, lui qui a connu le village olympique de Séoul en 1988. Le lieu respire le calme et la beauté d'une nature presque sauvage.

Loin du bruit et des interminables files pour les repas, les judokas préparent au mieux l'un des rendez-vous majeurs de leur carrière. Fabien Canu en est convaincu. Le responsable de l'équipe de France a tout fait pour créer une ambiance chaleureuse et intime, *« un côté colonie de vacances »*. Les combattants tricolores disent tous qu'ils ne se seraient pas sentis aussi bien derrière les 18 kilomètres de barbelés qui entourent l'université de Georgia Tech, rebaptisée village olympique, un véritable camp retranché sensé abriter les athlètes et leurs entraîneurs.

Jusqu'aux conditions d'entraînement des judokas qui en auraient été modifiées. Les accès du « V.O. » sont limités. La totalité des entraîneurs et du personnel médical ne pouvaient pas être accrédités. Les sparring-partners nécessaires aux ultimes répétitions seraient restés à la porte des dojos. Le repli sur une base arrière plus tranquille s'est imposé.

Depuis 1988, c'est devenu le choix quasi systématique des vedettes. Avant leur entrée en lice, le village ne verra ni Michael Johnson, roi proclamé du sprint, ni les basketteurs milliardaires de la Dream Team III. Ils se réservent le luxe d'y faire une apparition, après le sacre qui leur est promis. La sprinteuse Gwen Torrence, qui habite à Atlanta, a préféré s'installer dans un hôtel.

PASSAGE OBLIGÉ

Pour les délégations modestes, le village olympique reste un passage obligé, faute de pouvoir régler une confortable villégiature. Jusqu'au 15 juillet, le logement était payant : 100 dollars par athlète et par nuit. Depuis cette date, l'accueil est gratuit. On y trouve donc des athlètes tout autant épris de la tradition olympique que de l'hébergement gracieux.

Diamil Faye, un Sénégalais qui conduit l'équipe du Cambodge, dresse un bilan mitigé. Selon lui, les cinq participants du pays de Norodom Sihanouk, deux athlètes, un lutteur, un nageur et une nageuse, apprécient la nourriture variée et les jeux vidéos qui meublent les instants d'ennui. Ils regrettent la petitesse des chambres. Depuis leur arrivée, ils ont déménagé à trois reprises, pour céder la place à des concurrents issus de nations au passé sportif plus prestigieux.

L'idéal de confraternité des sportifs du monde entier, censé donner tout son charme au village, n'est parfois qu'un rêve. Au détour d'un couloir, un soir, les Cambodgiens ont croisé Marie-José Perec. Sollicitée pour une photo, la reine du 400 m les a souverainement ignorés.

Pascal Ceaux

Les Jeux d'un anonyme

Formation. Faute de pouvoir gagner, le lutteur khmer Chamrœun Vath se propose d'apprendre

AU CAMBODGE, la guerre avait tué le sport. Chamrœun Vath bénéficie aujourd'hui d'une renaissance que ses compatriotes ont longtemps attendu. Agé de vingt-cinq ans, le petit lutteur, qui s'aligne dans les épreuves libres (62 kg), n'éprouve pourtant aucun sentiment revanchard. Comme la plupart des athlètes venus à Atlanta, il ne peut rivaliser avec les vedettes, dans le sport qu'il a choisi depuis que, champion national cambodgien de judo chez les moins de 52 kg, en 1989, il s'est tourné vers une discipline plus rugueuse.

Il exhibe fièrement un « chou-fleur », son oreille gauche boursouflée par les mauvais traitements imposés par les combats : *« Nous pourrions exceller en lutte, mais notre manque de culture dans ce sport réduit nos ambitions. La mienne est de former des lutteurs et des entraîneurs, ouvrir des clubs, devenir sélectionneur national »*. Comme les quatre autres Cambodgiens sélectionnés pour Atlanta, Chamrœun a bénéficié pendant 20 mois de 50 dollars (250 francs) mensuels – *« mon salaire »* – et de stages en Corée du Nord. *« Le fils du prince Norodom Sihanouk est président de notre Comité national olympique*, note le lutteur. *Il m'avait demandé d'être prêt pour les Jeux. En Corée du Nord, ma chambre était un peu confortable, car on m'avait nommé chef de délégation puisque je parle français et un peu anglais. Ma mère qui pense que la maîtrise des langues c'est l'avenir, m'a envoyé à l'Alliance française en 1991. J'en ai tout de même bavé en Corée du Nord. Ils ne parlent aucune langue étrangère et manquent de viande »*.

Ce régime strict n'a pas empêché Chamrœun de prendre du poids. *« A cause du riz*, explique-t-il. *Là-bas, on s'entraîne six heures par jour, on mange, on dort, on ne nous demande pas de faire un vrai métier »*. L'expérience n'en a pas moins été fructueuse. *« Hélas, l'accord entre nos deux gouvernements prenait fin en novembre 1995. Depuis, je n'ai pour partenaires d'entraînement chez moi que les judokas »*.

Installé au village olympique depuis lundi 15 juillet, Chamrœun *n'est pas* aller voir s'entraîner les stars de la lutte. *« Je n'ai plus le temps d'apprendre pour prétendre à un grand résultat, alors je profite de cette chance unique de vivre des Jeux de l'intérieur, pour en rapporter une crédibilité afin de convertir des athlètes à la lutte »*.

Patricia Jolly



La position dominante des Jeux olympiques est occupée pour la première fois ouvertement par la police, avec le « Spirit-of-Atlanta », un dirigeable sécuritaire gonflé à l'hélium et long de 60 mètres. (Mark Baker, Reuter.)

Un centenaire dans un décor de kermesse

Inauguration. Bill Clinton va proclamer l'ouverture des Jeux dans une capitale de la Géorgie envahie par une foire commerciale

TOILE et béton, tentes et buildings. A la veille des Jeux du centenaire, le centre-ville d'Atlanta mêle étrangement l'éphémère et le permanent, le bricolé et l'opulent. Comme si la cité, assez nonchalante pour avoir donné à la moitié de ses rues le nom de *Peachtree* – le pêcher – mais suffisamment rusée pour s'être approprié le plus grand événement sportif de la planète, résumait dans sa physionomie les contradictions d'une ville provinciale qui se veut, pour quinze jours, capitale du monde.

Entre les gratte-ciel, les zones de parking, traditionnelles *« dents creuses » de l'urbanisme américain*, se sont emplies de tout un fatras d'édifices provisoires. Chaque jour a vu croître de nouveaux points de vente où s'exposent T-shirts, souvenirs et autres gadgets interchangeables. Tant et si bien que le *downtown* s'est mis à ressembler à une ville à deux étages. En haut, les tours du *big business* et de l'hôtellerie de luxe. Au sol, les champignons du petit commerce ambulant.

Une telle prolifération a fini par émouvoir le CIO. L'un de ses directeurs a fait publiquement savoir que ce *« fouillis »* allait finir par menacer l'allure générale des Jeux. Comme si, tout à coup, les pontes de l'olympisme s'en étaient voulu d'avoir confié leur enfant à une ville sans grâce qui se laisse encore davantage défigurer par le goût du profit. En fait, ils reprochent surtout à la mairie d'avoir négocié les autorisations de ces espaces de vente sans que le comité d'organisation (ACOG) en retire un dollar.

Le CIO ne trouve en revanche rien à redire sur le parc du Centenaire, qui jouxte la zone des gratte-ciel et marque le centre du cercle olympique où se disputent la plupart des compétitions. Il ne décèle aucun mauvais goût dans cette exposition universelle de la consommation, où les pavillons des pays ont été remplacés par ceux de sponsors, qui ont dûment payé leur place à l'ACOG. Il y a là Coca-Cola, venu en voisin pour édifier un parc d'attractions à la gloire de sa boisson gazeuse. Pas loin, Budweiser convie les touristes à visiter son *« monde »*, un immense hangar où la bière se consomme sur fond de bruit et lasers.

PHOTOGRAPHIÉS EN HÉROS

Il y a aussi le « supermarché du centenaire », une galerie commerciale où l'olympisme atteint sans doute un point de non-retour. Les Américains n'y font que tirer les conséquences extrêmes d'un mercantilisme devenu une philosophie pour les maîtres des Jeux. Ils y démontrent leurs capacités à tronçonner l'événement en gadgets de tout poil, en pin's, mascottes gonflables, cosmétiques, sauces et livres de cuisine estampillés J.O. Les corps obèses peuvent s'y faire photographier dans le survêtement officiel de l'équipe américaine, avec autour du cou la médaille d'or que ne manqueront pas de gagner leurs sveltes héros.

Le parc du Centenaire apaisera sûrement la fièvre consumériste des visiteurs et des autochtones. Mais il est d'autres habitudes auxquelles les Américains devront renoncer durant ces Jeux. Symboliquement, jeudi 18 juillet, les Braves d'Atlanta, derniers vainqueurs du championnat professionnel de base-ball, se sont effacés devant les nouveaux occupants de lieux. Ils ont quitté la ville pour une tournée à travers le pays de 19 jours et 17 matches. Pendant leur absence, les habitants d'Atlanta devront consentir à des sacrifices plus cruels que celui de se passer de leur sport fétiche. Ils auront surtout à subir la privation d'une de leurs libertés fondamentales : le droit de circuler en automobile.

Chaque jour, des bretelles d'autoroute ont été fermées, des rues ont été obturées, comme autant d'étapes dans une cure de désintoxication draconienne. Soucieuses d'éviter l'engorgement complet du centre-ville – déjà réputé pour ses embouteillages en temps normal – les autorités locales poussent les conducteurs à renoncer à leurs déplacements individualistes pour découvrir les vertus des transports en commun. Cela peut déboucher sur quelques tableaux inédits. Rarement le *downtown* d'une ville américaine aura été autant parcouru, à *longueur de journée*, par des piétons. Badauds et employés, touristes et passants affairés se pressent sur des trottoirs guère accoutumés à une telle fréquentation, *a fortiori* quand vient l'obscurité.

ÉPICENTRE

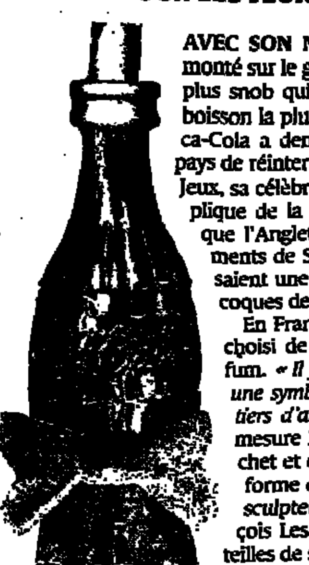
Pour parvenir au cœur de la cité, à l'épicentre de l'animation olympique, le trajet prend parfois des allures d'expédition. Les récriminations s'accumulent contre un système de navettes qui tarde à s'organiser efficacement, et qui n'échappe pas aux embarras de la circulation. Les deux lignes de métro s'ingénient à reproduire quotidiennement, en raison de l'affluence des visiteurs, les difficultés d'un jour de service minimum à la RATP. Avec le handicap supplémentaire d'une chaleur mal combattue par la climatisation défectueuse qui laisse mariner les foules entassées. Les voyageurs blancs et aisés découvrent par la même occasion les aléas d'un moyen de transport réputé à Atlanta pour servir avant tout au déplacement des Noirs et défavorisés.

Ceux-là demeurent dans leurs quartiers, loin d'un événement qui ne leur apporte rien. Quelques chanceux, qui logeaient dans les taudis les plus proches des sites sportifs, ont profité de l'obscénité d'un tel contraste. Leurs maisons ont été restaurées et repeintes à neuf. Ainsi à Summerhill, le faubourg noir qui borde le stade d'athlétisme, au moins pour les blocs les plus proches de l'enceinte. Mais de l'autre côté, au-delà de l'autoroute de l'aéroport, le quartier de Mechanicsville n'a pas profité des lumières qui éclaireront le bâtiment voisin. Seule l'avenue qui mène au stade a été dotée de nouveaux lampadaires.

Sur les hauteurs, la misère demeure celle de tous ces quartiers du sud de la ville, classée au deuxième rang national pour la pauvreté et au premier pour les effets de la tuberculose, selon Amnesty International. Cette misère se lit sans peine dans le délabrement des maisons de bois, bizarrement relativisé par la verdure de cette immense forêt qui cerne Atlanta et offre indifféremment son ombre aux riches et aux pauvres. Elle domine le centre-ville et le stade où se préparent quinze jours de sport sans autre angoisse que celle des attentats.

Jérôme Fenoglio

DESSINÉ POUR LES JEUX



AVEC SON NŒUD PAPILLON et son vaporisateur monté sur le goulot, le Coca-Cola Spray est le flacon le plus snob qui soit. Un modèle unique pour servir la boisson la plus répandue dans le monde. La firme Coca-Cola a demandé à des artistes de cinquante-trois pays de réinterpréter pour une exposition, le temps des Jeux, sa célèbre bouteille. Elle a reçu de Russie une réplique de la poupée emboîtable matriochka, tandis que l'Angleterre dépêchait un pastiche des alignements de Stonehenge et que les Philippines adressaient une bouteille de 13 mètres de haut en osier, coques de noix de Coco et branches d'acacia.

En France, c'est le couturier **Ted Lapidus** qui a choisi de voler l'identité d'une bouteille de parfum. *« Il fallait que je tape fort*, dit-il, *en utilisant une symbolique évidente afin de célébrer nos métiers d'art, les métiers de la main. »* Son flacon mesure 35 centimètres, mais il est signé par Pochet et du Courval et présenté dans un écrin en forme de tour Eiffel de 3 mètres de haut dû au sculpteur Michel Bordage et au brodeur François Lesage. C'est donc la plus banale des bouteilles de soda revisitée par le luxe.

« Je connais deux emballages réussis, affirmait le designer Raymond Loewy : *la coquille d'œuf et la bouteille de Coca-Cola. »* En atomiseur ?

Les saigneurs des anneaux

Les principaux commanditaires des Jeux d'Atlanta ont versé des sommes astronomiques afin de pouvoir associer à leurs marques les entrelacs des cinq anneaux olympiques, vert, noir, rouge, jaune et bleu, couleurs magiques au point de transformer une banale partie de volley sur la plage en événement mondial.

JEUX D'AFFAIRES

Les dix premiers sponsors de ces J.O. ont investi plus de 40 millions de dollars chacun (dix fois plus qu'à Los Angeles) dans cette opération de marketing, qui ne se joue pas pour la seule beauté du geste ou le simple plaisir de participer. Pour Kodak, Xerox, Visa ou UPS, il s'agit de gagner, c'est-à-dire de conquérir des parts de marché nouvelles pour leurs produits et d'accroître la notoriété globale de leurs marques. L'objectif clairement affiché est d'arrondir encore plus des chiffres d'affaires et des bénéfices comptabilisés en milliards de dollars.

Mais en attelant leurs ambitions à la charrette sportive certains saigneurs des anneaux olympiques franchissent parfois les bornes du mauvais goût. Imaginant ainsi réaliser une performance, un fournisseur officiel des Jeux, la société de Chicago Sara Lee, spécialisée dans les produits carnés, a pu faire ceinturer le stade de base-ball d'Atlanta par un hot-dog long de 608 mètres. La « performance » a été enregistrée par le *Guinness Book*. Un record qui dépasse certainement ceux établis aux championnats de gobeurs d'œufs et de mangeurs de choucroute.

A ce point limite, la promotion est bien sûr indigeste, insupportable. Seuls les actes de piraterie la rendent amusante. Ce sont de petits exercices de contre-offensive commerciale, de purs tours de cochon façon VRP. Effet décapant garanti sur facture. Comme dans la série télévisée « La loi de Los Angeles », une ribambelle d'avocats a été commise par les bières Budweiser, brasseur officiel des Jeux, afin de contraindre un concurrent allemand, Warsteiner, à déguerpir du cercle olympique. Sans résultat. Ce méchant Teuton a trouvé un emplacement libre pour installer une tente dans ce saint des saints. Avec la ferme intention d'y faire couler à flot ses produits sous prétexte que *« les Jeux sont trop courts pour boire de la limonade »*.

Des opérations de brigandage analogues sont menées par Heineken ou Samsung. Mais c'est sans doute Nike qui a frappé le plus fort : un ancien garage acheté en 1993 et aménagé pour 3 millions par l'équipementier américain est devenu, en toute innocence, un superbe magasin de chaussures, immanquable avec son enseigne de 10 mètres qui clignote à la porte d'un des fournisseurs officiels des Jeux, Reebok.

De tous ceux-ci, c'est Kodak qui a trouvé pour l'heure la meilleure parade. La société japonaise Fuji, qui marchait allègrement sur ses plates-bandes, a dû renoncer à faire une campagne publicitaire associant son sigle au décathlonien américain Dan O'Brien. Les affiches devaient être placardées sur 18 000 panneaux à travers tous les Etats-Unis. Apparemment, le géant nippon a reculé pour ne pas compromettre ses relations avec la Fédération américaine d'athlétisme. En clair, il avait déjà sa part de gâteau et il ne voulait pas risquer de la perdre.

A. G.

Les femmes se prennent aux Jeux

Mixité. Plus du tiers des concurrents sont des concurrentes, souvent engagées dans des disciplines « californiennes »

« UNE OLYMPIADE femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte. » Cent ans après cette mâle sentence de Pierre de Coubertin, inventeur des Jeux « modernes », Atlanta s'apprête à célébrer les femmes : 3 779 athlètes pour un total de 10 361 participants prendront part aux compétitions dans vingt-deux des vingt-six disciplines olympiques. Au total, les femmes sont mille de plus qu'à Barcelone, leur effectif grandissant dans une lente évolution qui vient de très loin.

Absentes à Athènes en 1896, les femmes furent douze dans les épreuves de golf et de tennis en 1900 à Paris. Vainqueur en simple et en double mixte, la Britannique Charlotte Cooper est considérée comme la première championne olympique de l'histoire.

Lorsque Pierre de Coubertin conçoit les Jeux pour *« l'exaltation de l'homme »*, il reçoit le soutien du pape Pie XI qui condamne depuis toujours la pratique féminine du sport. Peu à peu, l'interdit cède du terrain. Les nageuses – dûment couvertes – apparaissent en 1912, les escrimeuses en 1924. Des épreuves d'athlétisme furent dispensées, au compte-gouttes, en 1928. Il fallu attendre Los Angeles, en 1984, pour voir le premier marathon olympique féminin.

Atlanta, en somme, est le point d'orgue d'une évolution parallèle à celles du siècle, où rien n'est allé de soi. Ainsi Alice Milliat. Fondatrice de la Fédération sportive féminine internationale en 1921, elle dut organiser des Jeux mondiaux féminins en 1922, à Paris, et en 1926, à Göteborg, pour convaincre le Comité international olympique d'inscrire certaines épreuves d'athlétisme au programme de 1928, à Amsterdam. Soixante-huit ans après, les femmes sont en majesté à Atlanta. Non seulement de nombreuses nations comptent sur elles pour améliorer la récolte de médailles, mais encore les médias en ont fait des protagonistes indispensables au spectacle olympique. Il y a ainsi les héroïnes, érigées en modèle. Celles qui soulèvent les montagnes et les intolérances, telle Hassiba Boulmerka, l'Algérienne, championne olympique du 1500 mètres, condamnée par les intégristes islamiques parce qu'elle court jambes nues devant des millions d'hommes. La Cubaine Ana Fidelia Quirot, championne du monde du 800 mètres, est, elle, l'incarnation de la volonté pour avoir surmonté les innombrables interventions chirurgicales rendues nécessaires par une très grave brûlure qui semblait condamner sa carrière d'athlète. Marie-Josée Perec, championne olympique 1992 du 400 m, sera, elle, porte-drapeau de la délégation française... Quant aux petites fiancées de l'Amérique, elles ne se comptent déjà plus. De leurs gymnastes, des basketteuses, de la cycliste Rebecca Twigg, de la sprinteuse Gwen Torrence – née à Atlanta –, les Etats-Unis attendent tout. Et plus encore de celles qui exerceront leurs talents dans les nouvelles disciplines inscrites au programme d'Atlanta. Les footballeuses ont pour « mission » de gagner la médaille d'or. Tout comme les équipes de softball et de volley-ball de plage. Car si des concurrentes vont pour la première fois pouvoir rivaliser en triple saut et à l'épée, comme les hommes, ce sont surtout de nouveaux sports un peu abusivement qualifiés de « californiens », comme le VTT, qui offrent aux femmes de nouveaux podiums aux Jeux du centenaire.

Le tournant a été pris en 1972. Richard Nixon signe alors une loi fédérale qui permet aux femmes d'obtenir, comme les hommes, des bourses d'études dans les universités et d'y décrocher des diplômes en envisageant des carrières sportives prestigieuses. Les femmes profitent ainsi de l'engouement pour le basket-ball, et des chasseurs de tête sillonnent les campus pour former des équipes qui attireront des centaines de milliers de spectateurs et de téléspectateurs. Aux Etats-Unis, les footballeuses de l'équipe nationale sont plus connues que leurs congénères. Et certains commentateurs estiment que la vraie *dream team* est, cette année, celle de softball.

« PAS CONVENABLE »

Derrière l'hommage aux qualités sportives des femmes, leur pleine installation au sein des Jeux olympiques satisfait de nombreux appétits. En quelques années, les athlètes sont devenues de bons « supports » pour les sponsors. Nike, qui dorlotait Sergueï Bubka ou Michael Jordan, signe aujourd'hui de juteux contrats avec des femmes, s'ouvrant ainsi le marché féminin de vêtements de sport désormais spécialement créés pour elles. La chaîne américaine NBC, qui détient les droits de retransmission des Jeux (plus de 2,5 milliards de francs), peut espérer conquérir plus de téléspectatrices grâce aux prestations des jeunes femmes. Car les Jeux restent le seul événement sportif qui attire plus de femmes que d'hommes devant les téléviseurs. Aux Etats-Unis, elles seront au moins 51 % devant leur petit écran contre 33 % pour une compétition normale. Les publicitaires se frottent les mains. Ici, la ménagère de moins de cinquante ans existe aussi.

Photos ou portraits à l'appui, la presse écrite n'hésite plus à magnifier cette présence féminine. Tantôt on s'extasie sur la noire Lisa Leslie, basketteuse et mannequin de mode, belle dans l'effort. Tantôt c'est la blonde capitaine de l'équipe de football, Mia Hamm, qui fait la « une » des quotidiens *USA Today* et *New York Times*. Du glamour on passe ensuite au sexy, avec le duo américain du volley-ball de plage, Danje Misch et Beate Buhler. Leurs maillots de compétition sont tellement décolletés que les associations féministes s'en sont inquiétées.

En contrepoint de cette célébration de la femme, et en dépit des (timides) sommations du CIO pour l'intégration d'au moins une femme dans chaque sélection nationale, une vingtaine de délégations, pour la plupart des pays islamistes, ne devraient aligner que des hommes. L'Iran a fait venir une femme, inscrite dans l'épreuve du tir. Shabana Akhtar, unique femme de la délégation pakistanaise, participera au saut en longueur vêtue d'un collant et d'un tee-shirt à manches longues. Dans son pays, elle ne s'entraîne qu'après le coucher du soleil. Elle explique : *« Ça ne serait pas convenable. »*

Bénédicte Mathieu

Contre la ségrégation

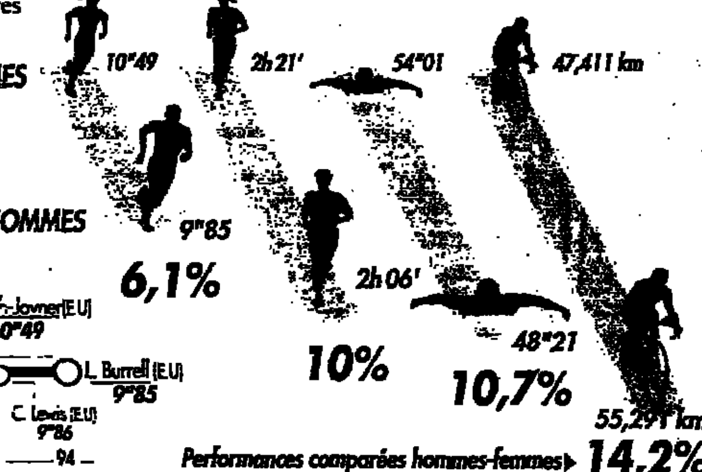
Si les Jeux se féminisent, l'association Atlanta Plus continue de dénoncer la ségrégation dont les sportives sont victimes. Mercredi 17 juillet, des militantes ont fait irruption dans l'hôtel officiel du CIO afin de réclamer plus d'équité dans le sport. Elles ont aussi demandé à Juan Antonio Samaranch d'exclure du mouvement olympique tout pays qui enverrait des délégations sans femmes. Créée en 1992, à la veille des Jeux olympiques de Barcelone, Atlanta Plus avait alors alerté le CIO sur le fait que trente-cinq pays, pour la plupart des nations islamiques, n'avaient envoyé que des délégations masculines ou interdisaient l'accès de certains sports aux femmes. Cette année, Atlanta Plus dénonce l'attitude de ceux qui ont accepté d'intégrer une ou deux femmes en guise d'alibi. Au début du mois, la Fédération internationale des droits de l'homme avait, dans le même sens, saisi la commission des droits de l'homme des Nations unies.

Les records du monde du 100 mètres plat

FEMMES : W. Cripps (AUS) 12"18 – M. Jackson (AUS) 11"86, 11"72, 11"65 – W.G Rudolph (EU) 11"41 – W. Tyus (EU) 11"23 – W. Tyus (EU) 11"21 – B. Ferrell (EU) 11"12 – W. Tyus (EU) 11"08 – R. Stecher (RDA) 11"07 – I. Helten (RFA) 11"04 – A. Richter (RFA) 11"01 – M. Göhr (RDA) 10"88 – L. Kondratieva (URSS) 10"87 – M. Göhr (RDA) 10"81 – E. Ashford (EU) 10"79 et 10"76 – F. Griffith-Joyner (EU) 10"49

HOMMES : N.H Ewell (EU) 10"35 – D.R. Norton (EU) 10"32 – P. Radford (EU) 10"31 – A. Hary (RFA) 10"25 – R.L Hayes (EU) 10"06 – J. Hines (EU) 10"03 – C.E Greene (EU) 10"02 – J. Hines (EU) 9"95 – C. Smith (EU) 9"93 – C. Lewis (EU) 9"92 – L. Burrell (EU) 9"90 – C. Lewis (EU) 9"86 – L. Burrell (EU) 9"85

1948 — 52 — 58 60 — 64 — 68 — 72 — 76 77 — 80 - 82 83 - 84 — 88 — 91 — 94



La piscine olympique offre aux nageurs un beau bocal à records

Natation. L'architecture du bassin et la composition chimique de l'eau devraient faire gagner du temps aux temps

DE LOIN, on la prendrait volontiers pour une halle aux bestiaux, avec son toit en tôle ondulée, ses lourds pylônes de soutien et l'air assoupi d'une bâtisse abritant des bovidés. De près, l'impression reste étrange. La piscine olympique de Georgia Tech ne ressemble à rien de connu. Elle est couverte, et pourtant c'est un stade nautique en plein air. Un mélange curieux, mais pas vraiment inesthétique.

Dans l'eau, l'effet est encore plus saisissant. Ses inventeurs ont imaginé les plans de ce bassin olympique en rêvant de le voir engloutir des brassées de records. Et ils ont, semble-t-il, joliment réussi leur coup. *« Elle est d'une incroyable rapidité,* raconte la sprinteuse américaine Jenny Thompson. *Lorsque j'y ai plongé pour la première fois, l'été dernier, je me souviens d'avoir eu la sensation de nager dans du miel. La fluidité de l'eau est incroyable. »* Amy Van Dyken, la meilleure américaine sur 50 et 100 m nage libre, ose une explication moins imagée mais tout aussi euphorique. *« Ce bassin est tellement rapide,* dit-elle dans un sourire gourmand, *qu'il est presque difficile de nager lentement. A l'échauffement, il faut faire de réels efforts pour ralentir l'allure. »*

RÉDUIRE LES TURBULENCES

Son secret ? Une eau dont la composition chimique a été l'objet de longs mois d'études. Et, surtout, une architecture taillée aux exigences rigoureuses de la haute compétition. La piscine olympique d'Atlanta est de profondeur égale, 3 mètres, d'un mur à l'autre. Ce « détail » offre l'avantage de réduire les turbulences, ennemies éternelles du nageur de compétition. Autre avantage : les gouttières du bassin sont conçues pour avaler les vagues, autres adversaires de la performance.

En août dernier, un seul bain a suffi aux nageurs américains, australiens et japonais pour se convaincre de la qualité de ce bassin.

Aux championnats panpacifiques, le relais 4 x 100 m nage libre masculin des Etats-Unis a bouclé la compétition par un record du monde dont les experts s'accordaient pourtant à le juger hors de sa portée. Le relais américain, un groupe de sprinters au rayonnement cependant aussi discret qu'un soleil d'hiver, a fait mieux que le temps réalisé aux Jeux de Séoul par Matt Biondi, alors au sommet de sa forme, et ses trois partenaires. Une injure au bons sens dont la piscine olympique d'Atlanta n'est sûrement pas complètement innocente.

Alain Mercier

Dot Richardson, avec et sans gant

Softball. La capitaine de l'équipe américaine a arrêté ses études de chirurgie pour gagner sa sélection

ELLES NE chiquent pas, ne crachent pas, jurent modérément. Elles roulent des mécaniques, mais avec une certaine « classe ». Elles ont gagné tous leurs matches internationaux – cent onze –, sauf un, depuis dix ans. Les joueuses de l'équipe américaine de softball ressemblent à leurs congénères du base-ball même si elles se défendent de vouloir s'approcher de cette version plus dure, trop masculine à leur goût, de leur discipline.

Or, il y a bien longtemps que le softball, l'une des nouvelles disciplines olympiques, n'est plus une version du base-ball réservée aux « filles ». On ne donne pas la balle, on la lance à plus de 100 km/h ; on ne frappe plus, on emboutit. Le spectacle est suffisamment bon pour que les Américains et les producteurs de télévision apprécient. A Atlanta, l'équipe nationale, baptisée « l'autre *dream team* », est la favorite du tournoi qui rassemble huit pays.

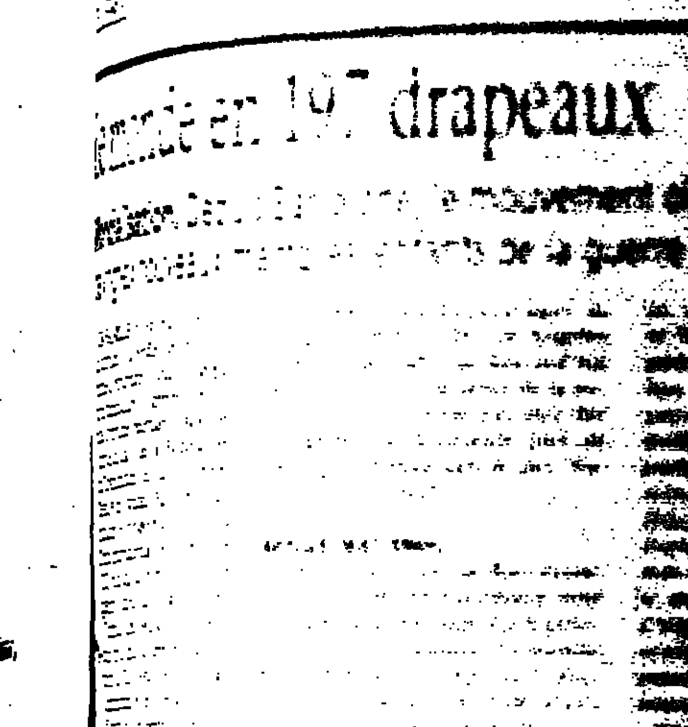
Consacrées par l'olympisme, adulées par un pays avide de médailles, les joueuses de softball sortent tout juste de l'ombre des grandes stars du base-ball. A trente-quatre ans, Dot Richardson, vétéran de l'équipe, a parcouru ce long chemin vers la lumière. Les championnats du monde remportés par trois fois dans une certaine indifférence, elle les qualifie d'aventures. Les quolibets de beaucoup, hommes ou femmes, elle les rejette avec dédain. Elle est blonde, robuste sans plus. Elle joue troisième base. Elle possède l'un des plus beaux palmarès du sport, amateur ou professionnel.

Comme beaucoup de gamines aux Etats-Unis, Dot joue d'abord au base-ball avec son frère. Elle est ensuite repérée par le dirigeant d'une petite ligue de base-ball d'Orlando. *« C'était mon rêve,* raconte-t-elle. *Soudain, quelqu'un me comprenait et me donnait une chance de jouer vraiment. »* Las, elle ne sera intégrée parmi les garçons qu'à condition de couper ses cheveux et de s'appeler Bob. Refus et rejet. Un souvenir cuisant : *« Je l'aurais accepté si l'on m'avait dit que je courais trop lentement. J'étais une fille. »*

ELLE POSE LE SCALPEL

Elle découvre le softball et franchit les étapes menant au haut niveau. Boursière de l'University of Southern California (USC), elle peut jouer et étudier la médecine. Lorsque le softball est désigné comme sport olympique, en 1995, Dot Richardson, qui comptait poser son gant pour manier un scalpel de chirurgien, met ses livres de côté afin de réaliser ce qu'elle considère comme le rêve absolu, être une « olympienne ». Pendant la deuxième guerre mondiale, les femmes avaient remplacé les joueurs de base-ball partis au front, en disputant un tournoi de ligue inventé par les journaux et sponsorisé par les barres de chocolat Hershey. L'expérience avait duré jusqu'en 1949. *« Mes sœurs qui ont dix ans de plus que moi et qui aimaient jouer n'ont pas eu l'occasion de vivre ce que je suis en train de vivre,* dit Dot. *La beauté de ces Jeux c'est que les femmes s'expriment aujourd'hui au travers du sport. Et que cela est, pour beaucoup, une des choses les plus naturelles du monde. »*

B. M.







INDICE DE CHALEUR (moyenne du 15/07 au 15/08)

max. 36 – min. 32

37 – 32 – 26 – 23 – 22

6h 9h 12h 15h 18h 21h 24h

L'indice de chaleur est la température ressentie après prise en compte de l'influence du vent, de l'ensoleillement et de l'humidité

Rivière Ocoee – Athens – Atlanta – Savannah

TEMPÉRATURE – TAUX D'HUMIDITÉ

Atlanta - Stade olympique : 21° – 31° – 23°

Rivière Ocoee - Canoë-kayak slalom : 21° – 29° – 22°

Athens - Football, Volley-ball, Gymn. rythmique : 21° – 30° – 23°

Savannah - Voile : 23° – 32° – 25°

Source : Atlanta Committee for the Olympic Games

Des épreuves de feu

AVEC les records de délégations inscrites et de médailles distribuées, Atlanta devrait aussi décrocher le record de la température moyenne enregistrée pendant des Jeux olympiques depuis 1968 à Mexico. Bien que le passage du cyclone Bertha ait un peu rafraîchi l'atmosphère avant l'inauguration, les météorologues locaux prévoient qu'il fera en moyenne 88 °F (31,1 °C) dans la capitale de Géorgie, avec des pics à 100 °F (38 °C) en milieu de journée. Il n'avait pas fait plus de 86 °F (30 °C) à Barcelone en 1992 et 83 °F (28,3 °C) à Los Angeles en 1984. Formule utile pour passer des degrés Farenheit (°F) aux degrés Celsius (°C) : (x °F – 32)/1,8.

Atlanta est donc sans cesse menacée de virer au rouge : une dizaine de malaises ont été enregistrés chaque jour par les services médicaux lors des sélections d'athlétisme américaines, suivies par 30 000 personnes dans un stade qui peut en contenir plus de 80 000. Pour pallier les risques de coups de chaleur, les organisateurs ont installé des vaporisateurs d'eau en nombre. Ils demandent aussi aux spectateurs de se ventiler le plus possible et de boire au moins un demi-litre d'eau par heure.

Le comité d'organisation (ACOG) a commandé 12 000 tonnes de glace à rafraîchir dans huit usines de la région. Acheminée par camions de 25 tonnes, elle sera disponible afin de faire baisser la température corporelle des spectateurs et des athlètes sur les sites olympiques les plus exposés. Mais la première conséquence de cette opération a été de faire flamber la glace : le prix du sac de glaçons est passé de 4,50 à 6,25 dollars au cours des dernières semaines dans l'agglomération d'Atlanta.

Le monde en 197 drapeaux

Mondialisation. Depuis Barcelone, le mouvement olympique s'est enrichi de vingt-six nouveaux membres, enfants de la guerre ou de l'éclatement des empires

LA FAMILLE n'est pas encore au complet. A la veille de la cérémonie d'ouverture, cinq délégations manquaient à l'appel. Le village *olympique guettait toujours* l'arrivée du Laos, de la Birmanie, du Turkménistan, de la Guinée-Bissau et du Soudan. Pas de quoi inquiéter les responsables du Comité international olympique (CIO), pour qui ce n'est qu'une question d'heures. La totalité des 197 comités nationaux olympiques ont en effet accepté l'invitation du CIO pour Atlanta. L'acheminement et le séjour des délégations ne sauraient jamais être impossibles, puisque le Comité international prend à sa charge les frais des plus nécessiteux.

Vendredi soir 19 juillet, sur la piste du stade olympique, la Terre entière défilera. Entre la Grèce fondatrice, qui avance en tête, par tradition, et le pays organisateur – en l'occurrence les Etats-Unis – pour fermer la marche, la noria des drapeaux dessinera la carte en couleurs de l'univers olympique, un monde en perpétuelle expansion depuis les boycottages de Moscou (1980) et de Los Angeles (1984), et qui déborde aujourd'hui les prosaïques frontières de la politique. *Le CIO n'est pas peu fier* de rassembler à Atlanta plus de pays que l'Organisation des Nations unies (ONU).

AFFLUX INATTENDU

Depuis les Jeux de Barcelone, vingt-six comités nationaux sont venus grossir les rangs du mouvement. Pour la Bosnie, l'essentiel est d'être là. *« L'important pour nous après la guerre, c'est d'être présents aux côtés des autres nations »*, a dit Izudin Filipovic, secrétaire général du Comité olympique national de Bosnie-Herzégovine. D'autres nourrissent quelques ambitions. Ainsi, la République fédérale de Yougoslavie, à peine de retour sur la scène internationale, espère monter sur le podium quatre ou cinq fois, notamment grâce à ses *équipes* de basket-ball, de volley-ball et de water-polo.

Atlanta connaîtra un afflux inattendu d'athlètes : 11 200 selon un officiel australien, au lieu des 10 780 prévus. Au CIO, on n'a repéré qu'une poignée de clandestins : des athlètes amenés par leur pays alors qu'ils n'étaient pas qualifiés, dans l'espoir de forcer la participation. *« Nous cherchons actuellement une solution pour deux Centrafricains, trois Tchadiens et trois ou quatre Rwandais »*, explique François Carrard, le directeur général du CIO. On n'organise pas le plus grand rassemblement international de la planète sans connaître quelques soucis d'intendance.

Mais, plus que le nombre de pays participants, c'est l'esprit des Jeux, leur poids et leur influence, qui importe à Juan Antonio Samaranch, président du CIO. Non pas la taille, mais la grandeur de l'olympisme. Ne se réjouissait-il pas, lundi 15 juillet sur une chaîne de télévision américaine, que son mouvement soit *« plus important que l'Eglise catholique »* ?

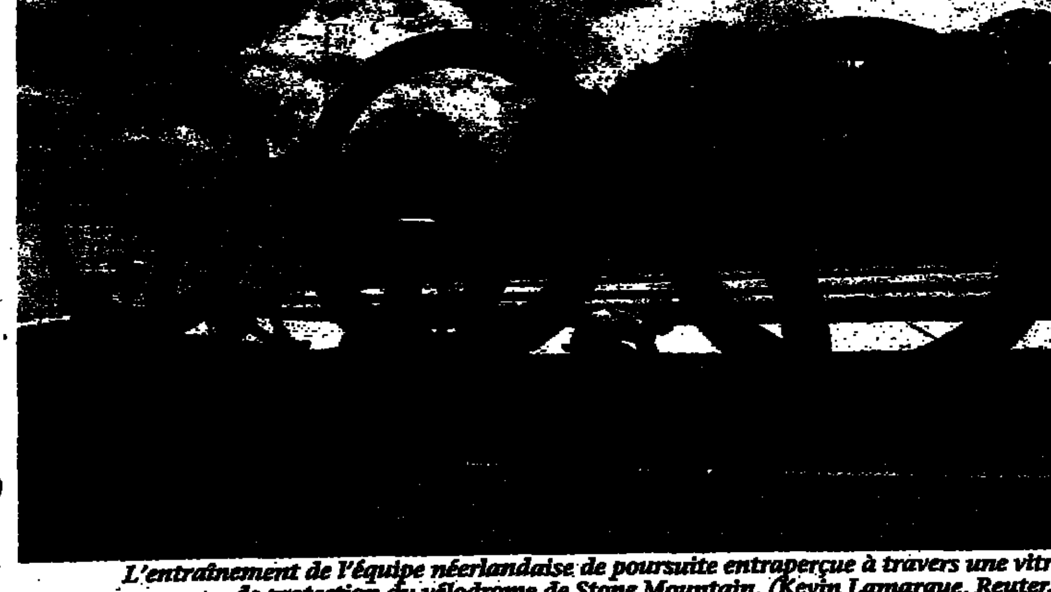
Cette église-là ne faillit jamais à son devoir d'accueil. Ainsi, la Libye, au ban de la communauté internationale et visée par un embargo aérien et militaire de l'ONU, sera représentée par quatre athlètes, un judoka et un coureur cycliste.

La trêve olympique est arrivée trop tard pour Abdoul Hameed, un boxeur afghan blessé par un tir de roquettes au moment de disputer les éliminatoires. Ses quinze camarades présents à Atlanta n'ont guère de chances de briller, en raison de leurs conditions déplorables de préparation. C'est la troisième fois que des sportifs de Kaboul participent aux Jeux. Comme à Moscou (1980) et à Séoul (1988), ils représentent un pays en guerre.

Le plus fort symbole de l'œcuménisme militant déployé par le CIO est l'arrivée d'une vingtaine de sportifs nord-coréens, impeccablement mis dans leurs blazers bleus et pantalons blancs. Lorsque le drapeau de la Corée du Nord est monté au mat, lundi 15 juillet au village olympique, la partie était définitivement gagnée pour Juan Antonio Samaranch. Ce pays avait été le dernier à donner son accord, en janvier, après que Jimmy Carter eut déployé des trésors de diplomatie. Les deux Corées se côtoient à Atlanta, comme l'Iran et l'Irak, la Bosnie et la Yougoslavie, la Chine et Taïwan.

Seul accroc à l'idyllique tableau : l'objection du nouveau gouvernement israélien à ce que les trois sportifs venus de la bande de Gaza participent à leurs premiers Jeux au nom de l'Etat palestinien. La requête israélienne a été balayée par le CIO, qui y voyait, selon François Carrard, *« une manœuvre politique de dernière minute »*. Le drapeau de la Palestine flottera donc sur Atlanta alors que les négociations sur le statut définitif de la Palestine n'ont, elles, pas encore commencé. Sans doute parce que les lois de la diplomatie olympique veulent aller *« plus haut, plus loin, plus fort »*.

Jean-Jacques Bozonnet



L'entraînement de l'équipe néerlandaise de poursuite entraperçue à travers une vitre de protection du vélodrome de Stone Mountain. (Kevin Lamarque, Reuter.)

PROGRAMME DU SAMEDI 20 JUILLET (heure française)

Cérémonie d'ouverture : 1.30.

Base-ball. 16.00 : Nicaragua - Etats-Unis ; 21.00 : Australie-Cuba ; 2.00 : Pays-Bas - Japon.

Basket-ball. Tournoi masculin, 16.00 : Australie - Corée du Sud (gr. B) ; 18.00 : Grèce-Australie (gr. B) ; 21.00 : Chine-Angola (gr. A) ; 23.00 : Lituanie-Croatie (gr. A) ; 2.00 : Porto-Rico - Brésil (gr. B) ; 4.00 : Etats-Unis - Argentine (gr. A).

Boxe. Premiers tours, 19.30 : coq ; 2.00 : welters.

Escrime. Epée individuelle M, 16.00 : des trente-deuxièmes aux quarts de finale ; 20.55 : demi-finales et finale.

Football. 21.00 : Portugal-Tunisie M (gr. A) ; 0.30 : Espagne-Arabie saoudite M (gr. B) ; France-Australie M (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis - Argentine M (gr. A).

Gymnastique. 15.15/18.30/22.30 : Concours par équipes M.

Haltérophilie. 16.00/22.00/5.30 : 54 kg.

Hockey. Tournoi masculin (gr. A). 15.00 : Espagne-Allemagne ; 23.30 : Pakistan - Etats-Unis ; 2.00 : Inde-Argentine.

Hockey. Tournoi féminin. 15.00 : Etats-Unis - Pays-Bas ; 17.00 : Espagne-Australie ; 23.30 : Argentine-Allemagne ; 2.00 : Corée du Sud - Grande-Bretagne.

Judo. + 95 kg M, + 72 kg D, 15.30 : éliminatoires ; 18.20 : repêchages ; 21.55 : finales.

Lutte gréco-romaine. + 48 kg, + 57 kg, + 68 kg, + 82 kg, + 100 kg. 16.00/21.30 : tours éliminatoires.

Natation. 100 m libre D, 100 m brasse M, 400 m 4 nages D, 200 m libre M. 16.05 : séries ; 1.30 : finales.

Water-polo. 17.00 : Pays-Bas - Yougoslavie (gr. A) ; 18.40 : Hongrie-Russie (gr. A) ; 21.00 : Croatie-Grèce (gr. B) ; 22.40 : Espagne-Allemagne (gr. A) ; 0.20 : Ukraine-Roumanie (gr. B) ; 4.00 : Italie - Etats-Unis (gr. B).

Tir. Carabine air comprimé 10 m D, 15.00 : éliminatoires ; 17.00 : finale ; pistolet air comprimé 10 m M, 18.00 : éliminatoires ; 20.30 : finale ; fosse olympique, 16.00/18.00/20.00 : éliminatoires.

Volley-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Pays-Bas - Chine (gr. A) ; 18.30 : Russie-Allemagne (gr. B) ; 22.00 : Canada-Cuba (gr. B) ; 0.30 : Japon-Corée du Sud (gr. A) ; 1.30 : Etats-Unis - Ukraine (gr. A) ; 4.00 : Brésil-Pérou (gr. B).

CALENDRIER (JUILLET – AOÛT)

	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	S 27	D 28	L 29	M 30	M 31	J 1	V 2	S 3	D 4
Cérémonies																	
Plongeon									1		1		1		1		
Natation		4	4	5	5	5	5	4									
Natation synchronisée															1		
Water polo										1							
Tir à l'arc													1	1	2		
Athlétisme								3	3	6	6		4	6	6	9	1
Badminton													2	3			
Base-ball															1		
Basket-ball																1	1
Boxe																6	6
Canoë-Kayak									2	2						6	6
Cyclisme			1			1	1		3	3		2	1			2	
Sports équestres						1		1		1				1		1	1
Escrime		1	2	2	1	2	2										
Football														1		1	
Gymnastique				1	1	1	1			5	5				1		1
Handball																1	1
Hockey sur gazon														1	1		
Judo		2	2	2	2	2	2	2									
Pentathlon moderne												1					
Aviron									7	7							
Tir olympique		2	2	1	2	2	2	2	2								
Softball												1					
Tennis de table											1	1	1	1			
Tennis															2	2	
Volley-ball																1	1
Volley-ball de plage									1	1							
Haltérophilie		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1					
Lutte			5		5								5		5		
Voile										2	2	3	2	1			

X nombre de finales – ■ épreuves éliminatoires

Les athlètes le savent, le mot victoire commence par un V.



POUR LES ATHLÈTES DU QUOTIDIEN.
FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'EQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE.

FINANCES *Un remaniement en profondeur du système bancaire français semble imminent. Il est devenu indispensable pour permettre aux établissements de faire face à une concurrence toujours plus forte.* ● LA PREMIÈRE ÉTAPE concerne l'évolution du statut des activités financières de La Poste et des caisses d'épargne. Elle pourrait se traduire par la création d'une Banque postale et la « banalisation » des caisses d'épargne qui deviendraient un réseau mutualiste. ● L'AUTRE GRAND CHANGEMENT va découler de la nécessité pour l'Etat de céder certaines de ses participations. Depuis fin 1995, le groupe bancaire CIC est officiellement à vendre et le Crédit lyonnais a besoin d'être adossé. ● DANS LA SPHÈRE PRIVÉE, des banques comme la Société générale, Paribas, la BNP et des compagnies d'assurances comme AXA ou l'UAP ne pourront pas rester à l'écart des regroupements.

Les grandes manœuvres sont engagées dans le système bancaire

Les pouvoirs publics étudient la création d'une Banque postale et songent à la « banalisation » des caisses d'épargne. Les regroupements à venir pourraient aussi concerner les compagnies d'assurances

LE SYSTÈME financier français se trouve à l'aube d'un remaniement en profondeur. Il s'agit à la fois du seul moyen de redonner à des banques affaiblies la possibilité de se développer et de lutter contre une concurrence mondiale et d'une conséquence de la nécessité pour l'Etat-actionnaire de céder certaines de ses participations. Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, en a fait une des conditions du rétablissement des établissements financiers. En constatant, dimanche 14 juillet, la faiblesse de la rentabilité des banques françaises, Jacques Chirac s'est également placé dans cette perspective.

Pour le secteur bancaire, sinistré, il s'agit d'une question de survie. Après avoir tant bien que mal surmonté dans les années 80 les énormes provisions nécessaires pour couvrir les risques-pays amassés au cours de la décennie précédente, les banques ont eu à affronter successivement les faillites en chaîne des petites et moyennes entreprises et une crise immobilière sans précédent. Elles en sont sorties exsangues. Si l'essentiel de l'effort à fournir pour revigorer le secteur doit venir des établissements eux-mêmes, il ne peut cependant être efficace que dans un environnement où existe une règle commune à tous les acteurs exerçant une activité financière.

De ce point de vue, l'un des grands changements attendus dans les mois qui viennent est d'ordre statutaire. Il concerne La Poste et les caisses d'épargne, deux institutions qui labourent consciencieusement les terres des banques.

S'agissant de La Poste, qui offre de plus en plus de produits financiers à ses clients, le gouvernement étudie actuellement la scission de ses activités postales et bancaires. Une réflexion qui pourrait déboucher sur la création d'une Banque postale, dotée de fonds propres et régie par les mêmes règles que les banques. Quant aux caisses d'épargne, leur « banalisation » est plus que jamais à l'ordre du jour. Elles disposent de fonds propres de plus de 60 milliards de francs qui n'appartiennent à personne et n'ont donc pas obligation de les rémunérer. Les caisses d'épargne deviendraient un établissement comme les autres et se retrouveraient au cœur des grandes manœuvres en cours.

Un des schémas étudiés par les pouvoirs publics pour tenter de remettre à flot le Crédit foncier, qui a perdu en 1995 près de 11 milliards de francs, était d'adosser l'institution aux caisses d'épargne. Une offre que ces dernières ont poliment, mais fermement, déclinée. En revanche, la voie leur semble libre pour la reprise de la Société marseillaise de crédit (SMC), un autre canard boiteux dans lequel l'Etat a englouti 2 milliards de francs. Enfin, une étude, même rapide, permet de voir la complémentarité entre les caisses d'épargne et le groupe bancaire CIC. Les premières sont fortement implantées auprès des particuliers, le second détient une part importante du marché des PME.

Ni la direction du Trésor ni le ministre des finances ne sont actuellement prêts à provoquer un tollé général de la part des banques en envisageant un rapprochement entre l'un des plus importants réseaux bancaires français et les Caisses d'épargne. Pourtant, elles sont, avec le Crédit agricole, pratiquement les seules en France à disposer d'une trésorerie suffisante pour faire de la croissance externe. Le Crédit agricole l'a montré récemment en rachetant la banque Indosuez au groupe Suez.

LES PRIVATISABLES

L'autre grand changement va découler de la nécessité pour l'Etat de céder certaines de ses participations. La petite Banque Hervet figure toujours sur la liste des privatisables. Depuis fin 1995, le groupe bancaire CIC est officiellement à vendre. Il est détenu par la compagnie d'assurance publique GAN, dont le redressement exige un désendettement massif. Le président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, a évalué le groupe bancaire – qui devrait annoncer un bénéfice 1996 de l'ordre de 650 millions de francs – à environ 13 milliards de francs. Mais les candidats sérieux ne se bousculent pas. La Société générale hésite entre un renforcement hexagonal et le développement de ses activités aux Etats-Unis. La BNP, très intéressée par un réseau qui compléterait le sien, n'a pas les moyens de se l'offrir. La lourdeur de l'investissement et la volonté de Jean-Jacques Bonnaud de conserver un lien capitalistique avec le CIC ne facilitent pas la transaction. Baisser le prix obligerait le GAN à afficher des moins-values, ce que ni la compagnie d'assurances ni l'Etat ne sont prêts à faire. Le dossier n'avance donc pas.

Les pouvoirs publics vont également devoir se pencher à nouveau sur le cas du Crédit lyonnais. Malgré un second plan de sauvetage et la sortie de 135 milliards de francs d'actifs de son bilan, la banque publique ne parvient pas à se rétablir. Pour nombre d'observateurs, un adossement est inévitable à plus ou moins longue échéance. Enfin, hors de la sphère publique, des mouvements pourraient également avoir lieu. Le Crédit commercial de France est toujours cité comme une proie alléchante. Paribas cherche toujours à vendre le Crédit du Nord, un objectif qui pourrait être facilité par le redressement en cours de la banque.

L'ensemble de la donne bancaire va se trouver modifié. Mais cette onde de choc devrait largement dépasser le strict périmètre des établissements financiers. Le maillage des participations entre les banques et les compagnies d'assurances, l'activité de bancassurance, par laquelle les compagnies d'assurances distribuent de plus en plus de produits financiers, font que les manœuvres d'un secteur entraîneront mécaniquement des mouvements dans l'autre. A ce jeu de dominos se superpose la stratégie des sociétés d'assurances elles-mêmes.

AXA a annoncé, il y a quelques jours, disposer *« au bas mot d'un trésor de guerre de 30 milliards de francs »*. La mutuelle, présidée par Claude Bébéar, très présente aux Etats-Unis et en Australie, a jusqu'à présent un peu délaissé l'Europe. Les AGF, récemment privatisées et qui ne sont protégées par aucun noyau dur, ou l'UAP, qui traverse la passe la plus délicate de son histoire, pourraient devenir des proies faciles. Or, l'UAP est le premier actionnaire de la BNP et réciproquement. Ils sont tous les deux dans le groupe Suez. Les deux actionnaires principaux de Paribas sont les AGF et AXA. La Société générale détient 5 % des AGF.

LES ÉTRANGERS INTÉRESSÉS

S'il parvient à se délester du CIC, le GAN n'en sera pas pour autant tiré d'affaire, sauf à céder la totalité de ses créances immobilières – ce qu'il étudie actuellement –, qui pèsent lourdement sur ses comptes. Aura-t-il alors la taille suffisante pour conserver sa place sur le marché sans s'adosser ?

Les étrangers, dont la santé financière est autrement plus florissante que celle des établissements français, regardent avec de plus en plus d'intérêt le marché français. L'assureur italien Generali, l'américain AIG, les néerlandais ING et ABN-Amro, les suisses, la Deutsche Bank ou Allianz, pour ne citer qu'eux, pourraient devenir des acteurs prépondérants du mouvement de restructuration qui s'amorce.

Babette Stern

Le Crédit lyonnais négocie son plan social

La direction et le comité central d'entreprise du Crédit lyonnais devaient se retrouver, vendredi 19 juillet, pour entamer des négociations au sujet d'un troisième plan social. Alors que la direction avait annoncé la suppression de 5 000 emplois d'ici à la fin 1998 (*Le Monde* du 26 juin), le projet soumis aux représentants du personnel prévoit 4 000 suppressions de postes d'ici à fin 1997 et environ 2 000 transferts.

La direction n'estime pas possible d'être plus précise aujourd'hui, mais n'exclut pas la présentation d'un plan complémentaire pour le début de l'année 1997. La consultation du comité central d'entreprise ne fait que commencer : deux autres réunions sont prévues les 5 septembre et 10 octobre. Parallèlement, des négociations vont s'ouvrir, dans le cadre du nouvel article 39 de la loi quinquennale, sur la réduction du temps de travail. Mais celles-ci s'annoncent plus difficiles que prévu.

Le statut étrange des caisses d'épargne

Les caisses d'épargne ont un statut juridique tout à fait particulier puisqu'elles n'ont pas de propriétaires et pas d'actionnaires. Certes, des représentants des clients et des élus locaux se retrouvent au sein des conseils de surveillance et d'orientation des différentes caisses, mais il ne s'agit pas de sociétaires tels qu'ils existent dans les banques mutualistes et coopératives. Les 62 milliards de francs de fonds propres (plus que la BNP ou la Société générale) des caisses appartiennent donc... à la nation.

Un système qui présente des inconvénients, puisque la technostructure des caisses d'épargne n'a de compte à rendre à personne. Les réseaux bancaires en profitent pour accuser les caisses d'épargne de concurrence déloyale en estimant qu'elles n'ont pas à rémunérer leurs fonds propres et prennent des risques inconsidérés. Les pouvoirs publics sont sensibles à ces arguments et pourraient pousser les caisses à devenir mutualistes.

Le président de la Réserve fédérale américaine se déclare prêt à relever les taux si les menaces inflationnistes se confirment

WASHINGTON
de notre correspondant

Après les journées de fièvre qu'ont connues les Bourses européennes dans le sillage de Wall Street, les marchés financiers attendaient avec impatience les déclarations d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui était entendu, jeudi 18 juillet, par la commission bancaire du Sénat.

Du diagnostic de M. Greenspan sur l'état de l'économie, c'est-à-dire de son jugement sur la nécessité de freiner ou non la croissance par une action sur les taux d'intérêt, afin d'éviter une dérive inflationniste, dépend dans une large mesure l'état d'esprit des investisseurs et analystes financiers : des propos pessimistes auraient vite fait de déclencher une chute boursière identique à celle qui s'est produite ces derniers jours.

Le président de la Fed, connu pour son talent à éluder les questions trop précises, était conscient de l'enjeu, et il s'est montré encore plus circonspect qu'à l'accoutumée, sans pour autant cacher un fait reconnu par tous les économistes : la croissance de l'économie américaine, qui a connu une progression plus forte que prévu au premier semestre, devrait ralentir dans les prochains mois, et la hausse des prix, bien que mesurée, semble s'engager dans une courbe ascendante. Certains signes montrent que l'épisode d'une évolution favorable de l'inflation *« pourrait bien s'achever »*, a-t-il indiqué.

M. Greenspan, dont la nomination à un troisième mandat à la tête de la banque centrale américaine a été confirmée au mois de juin par le Sénat, a souligné que, si *« une intensification des pressions inflationnistes devait remettre en cause la longévité de l'expansion économique »*, le comité monétaire de la Fed n'hésiterait pas à *« durcir les conditions du crédit »*. Ce mélange de prudence et de détermination a, semble-t-il, rempli son rôle : après les déclarations du président de la Fed, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a fini la journée sur un gain de plus de 87 points (+1,6 %).

CONCURRENCE ET INSÉCURITÉ

La Réserve fédérale prévoit une augmentation du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 2,5 % et 2,75 % cette année, puis un ralentissement situé entre 1,75 % et 2,25 % en 1997. Quant à l'augmentation des prix, elle devrait s'établir entre 3 et 3,25 % en 1996, et entre 2,75 et 3 % l'année suivante. Toute la question, bien sûr, est de savoir si ce freinage de la croissance et de l'inflation interviendront à temps, rendant inutile une action sur le loyer de l'argent, lors de la prochaine réunion du comité monétaire de la Fed, le 20 août, voire avant cette échéance.

Les analystes financiers sont partagés sur ce sujet, mais la majorité d'entre eux prédisent une légère remontée des taux d'intérêt à court terme, actuellement fixés à 5,25 %. Alan Greenspan a souligné que la concurrence globale, ainsi que le sentiment d'insécurité de l'emploi, qui incite les salariés à accepter de faibles augmentations de salaires, sont autant de facteurs qui agissent comme un frein sur l'inflation, mais il n'a pas nié l'existence de signes de tension sur les salaires et les prix. De nombreux indicateurs confirment ce diagnostic : les créations d'emplois progressent à un rythme deux fois plus rapide que celui de la main-d'œuvre, ce qui entraîne un taux de chômage de 5,3 %, soit le niveau le plus bas depuis six ans.

En juin, les salaires ont augmenté plus vite que l'évolution des prix, renforçant le pouvoir d'achat des Américains. Le salaire horaire a notamment grimpé de 3,2 % en un an. L'économie dans son ensemble ne montre aucun signe de ralentissement, au contraire. L'industrie a écoulé ses stocks beaucoup plus rapidement que prévu, ceux-ci ne progressant que de 2,5 % en rythme annuel, contre 6,3 % en 1995.

Cette conjoncture favorable conduit à relativiser l'ampleur du phénomène de l'« anxiété économique », dont on a beaucoup parlé. Celle-ci existe, surtout au sein de la classe moyenne, mais elle est notamment due au développement de certaines formes d'emplois précaires.

Globalement, et bien que l'écart des revenus ne cesse de s'élargir, la richesse individuelle s'accroît. Outre la progression du pouvoir d'achat, la frénésie boursière des Américains est un signe éloquent : selon le *Wall Street Journal*, 38,3 % des ménages détenaient des actions en 1992, contre 33 % en 1983. C'est pourquoi les « coups de sang » de Wall Street, au-delà de leurs répercussions sur les Bourses européennes, ont tant d'importance aux Etats-Unis. Il reste que cette croissance soutenue n'est pas exempte d'effets pervers, en particulier sur l'évolution du commerce extérieur, qui est marqué par un déséquilibre croissant : les Américains consomment à un rythme soutenu, mais en particulier des biens d'importation.

PROCHAINES SEMAINES DÉCISIVES

En mai, selon les chiffres rendus publics, jeudi, par l'administration, le déficit commercial a augmenté de 13,2 %, s'établissant à 107,6 milliards de dollars (environ 538 milliards de francs), soit un niveau sans précédent depuis sept ans. Même s'il est moins déterminant que celui de l'inflation, il s'agit là d'un élément parmi d'autres qui pourrait pousser la Fed à agir. Les semaines à venir vont être décisives : si les prochains indices montrent un ralentissement de la croissance, la Réserve fédérale continuera d'adopter une attitude de *wait and see*.

Dans le cas inverse, Alan Greenspan n'hésitera pas à tuer dans l'œuf toute menace inflationniste, quitte à inquiéter la Maison Blanche, à trois mois de l'élection présidentielle.

Laurent Zecchini

Un tout petit geste de la Banque de France

La Banque de France a guidé, vendredi matin 19 juillet, une baisse d'un seizième de point du niveau de l'argent au jour le jour, ramené de 3,63 % à 3,57 %.

La veille, son conseil avait choisi de ne pas modifier sa politique monétaire. Il avait laissé inchangés ses deux principaux taux directeurs, restant sourd à l'appel lancé, dimanche 14 juillet, par le président de la République. Jacques Chirac avait dénoncé, lors de son intervention télévisée, *« le niveau nettement trop élevé des taux d'intérêt »* et estimé qu'il existait *« une marge de baisse importante »*.

En optant pour le *statu quo*, la Banque de France avait tenu à réaffirmer avec force son indépendance à l'égard du pouvoir politique. Elle avait aussi jugé que la nervosité actuelle des marchés financiers internationaux (chute de Wall Street, plongeon du dollar), se prêtait mal à une initiative monétaire.

Fiat souhaite des mesures de soutien au marché automobile

L'ADMINISTRATEUR délégué du groupe industriel italien Fiat, Paolo Cantarella, a réclamé jeudi 18 juillet des mesures de soutien au marché automobile italien. Lors d'une audition à Rome, au Sénat, M. Cantarella a évoqué la reprise enregistrée sur le marché européen, alors qu'en Italie *« c'est le calme plat »*. Il a souligné que le marché européen est pratiquement remonté entre 1994 et 1995 à ses niveaux d'avant la crise (les ventes avaient reculé de 16 % en un an, en 1993) et ne doit plus récupérer que 2 %. En Italie, le marché a chuté de 28 % et doit encore remonter de 26 %.

M. Cantarella a longuement cité l'exemple de la France, et notamment les interventions décidées par le gouvernement d'Edouard Balladur, puis par celui d'Alain Juppé. M. Cantarella a souligné que ces mesures n'ont pas pesé sur le budget de l'Etat car *« elles sont plus qu'autofinancées »*.

DÉPÊCHES

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'exploitant téléphonique français est évalué à 147 milliards de francs par BZW (banque Barclays). Dans un rapport publié le 18 juillet, la banque note qu'il ne devrait pas avoir à *« remonter de déficit de productivité significatif »*, même si la concurrence devait lui prendre chaque année 2,5 % de son marché. La progression du chiffre d'affaires devrait se ralentir, les télécommunications mobiles, valorisées à 48 milliards de francs, devant être le principal relais de croissance.

■ **SGS-THOMSON** : la Commission européenne a indiqué, le 18 juillet, enquêter sur la validité d'une aide du gouvernement italien à un projet de recherche-développement du fabricant de semi-conducteurs. Parallèlement, France Télécom et CEA-Industrie, deux des actionnaires français de SGS-Thomson, ont annoncé le même jour qu'il *« n'existe pas de projet en cours visant à modifier la répartition du capital »*.

■ **LUCENT TECHNOLOGIES** : le fabricant américain de matériels téléphoniques a annoncé, le 18 juillet, que les 80 % de son capital encore détenus par AT&T seront distribués aux détenteurs de titres AT&T le 30 septembre.

■ **BASF** : le chimiste allemand BASF a annoncé, le 18 juillet, un plan de restructuration de sa division produits d'ennoblissement, qui va se solder par neuf cents suppressions d'emplois à Ludwigshafen (sur un total de 6 630) d'ici à fin 1998.

■ **MÉTRO LONDONIEN** : le métro de Londres a été, jeudi 18 juillet, presque entièrement paralysé par une grève des conducteurs – la quatrième depuis la fin du mois de juin. Le conflit porte sur l'interprétation d'un accord signé en 1995 prévoyant une réduction du temps de travail d'une heure, à 37 h 30.

■ ***INTERDISCOUNT*** : l'assemblée générale des actionnaires d'Interdiscount, réunie jeudi à Berne, a approuvé le plan de dissolution du groupe et la vente de la filiale française au groupe belge Spector Photo pour 1 franc.

■ **ROLLS ROYCE** : le groupe britannique Rolls Royce a annoncé, vendredi 19 juillet, qu'il souhaitait se retirer du marché des grandes turbines vapeur pour la production d'électricité et se concentrer sur les petites et moyennes turbines à gaz. Les activités mises en vente ont représenté un chiffre d'affaires de 280 millions de livres (2,21 milliards de francs) en 1995 et emploient 2 500 personnes.

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du 19 juillet en baisse, pénalisée par la hausse du yen face au dollar. L'indice Nikkei a reculé à 21 476,29 points (– 0,42 %).**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 384,00-384,30 dollars contre 383,55-383,85 dollars la veille en clôture.**

■ **WALL STREET a fortement progressé, jeudi 18 juillet, soutenu par la détente des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones a gagné 87,30 points à 5 464,18 points.**

■ **LES COURS du pétrole ont reculé, jeudi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence *light sweet crude*, échéance août, a cédé 12 cents à 21,68 dollars.**

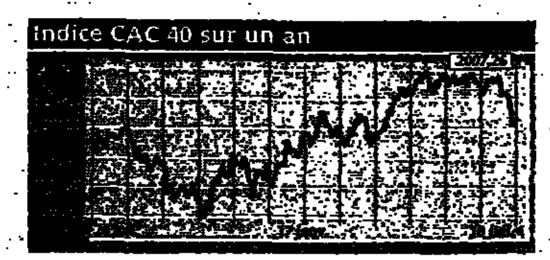
■ **LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France a choisi, jeudi, de maintenir ses taux directeurs. Il a laissé inchangé, à 3,55 %, le niveau de ses appels d'offres.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle avancée à Paris



CAC 40 5 jours

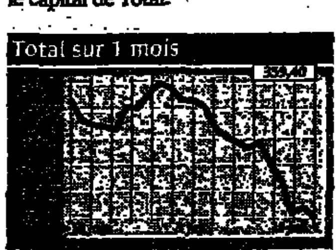
LE REBOND se poursuivait vendredi à la Bourse de Paris où l'indice CAC 40 progressait de 0,72 % vers 12 h 15 pour s'inscrire à 2 021,53 points dans le sillage cette fois positif de Wall Street. Après la tourmente du début de la semaine, le marché parisien semblait rassuré par l'évolution à Wall Street qui a bien réagi après les propos du président de la Réserve fédérale Alan Greenspan. En effet, grâce à un net repli des taux d'intérêt à long terme, retombés sous le seuil de 7 % après le discours semi-annuel de M. Greenspan, Wall Street a connu une reprise spectaculaire jeudi et a grimpé de 1,6 %. L'intervention de M. Greenspan a éloigné les craintes d'une prochaine hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, indiquait un gestionnaire de portefeuilles. Selon lui, le président de la Fed a avant tout pris en compte la fragilité du marché boursier.

L'annouce de la masse monétaire M3 en Allemagne, qui ressort en dessous des prévisions à + 9,6 % en taux annualisé en juin, a été appréciée par les marchés, qui y voient un signe d'une prochaine détente monétaire outre-Rhin.

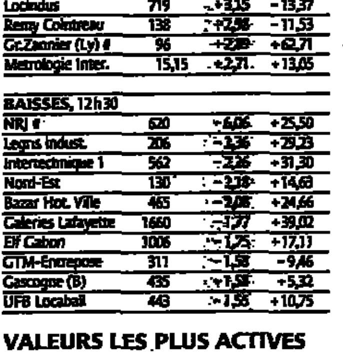
A Paris, les corrections techniques se poursuivaient sur les principales valeurs du CAC 40, affectées par la tourmente du début de la semaine. Pinault-Printemps gagne 1,71 %, LVMH 1,20 %.

Total, valeur du jour

LE TITRE Total a quelque peu pâti, jeudi 18 juillet, de sa présence en Birmanie, alors que les interventions en faveur d'un boycottage de ce pays se multiplient. La valeur a perdu 0,5 % à 359,40 francs, dans un volume de 630 000 titres, tandis que les autres valeurs pétrolières étaient orientées à la hausse. Total récuse un reportage actuellement diffusé par certaines télévisions où l'on suggère indirectement que le groupe utilise le travail des enfants pour la construction d'un gazoduc. Pour marquer son opposition, un fonds danois a vendu sa participation de 345 millions de francs détenue dans le capital de Total.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.1	11,05	+6,25	+31,39
Dassault Systemes	170,90	+5,34	—
Groupe Andre S.A.	397	+4,86	+11,98
Sat	1601	+4,68	-10,25
Chargeurs Intl	206	+4,04	—
Eiffage	489,50	+3,48	-26,23
Locindus	719	+3,15	-13,37
Remy Cointreau	138	+2,98	-11,53
Gr.Zannier (Ly) #	96	+2,89	+62,71
Metrologie Inter.	15,15	+2,71	+13,05
BAISSES, 12h30			
NRJ #	620	-6,06	+25,50
Legris indust.	206	-3,36	+29,23
Intertechnique 1	562	-2,26	+31,30
Nord-Est	130	-2,18	+14,63
Bazar Hot. Ville	465	-2,08	+24,66
Galeries Lafayette	1660	-1,77	+39,02
Elf Gabon	1006	-1,75	+17,11
GTM-Entrepose	311	-1,58	-9,46
Gascogne (B)	435	-1,58	+5,32
UFB Locabail	443	-1,56	+10,75

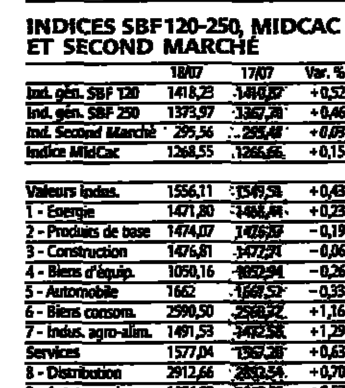
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	19/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Poliet	3204695	[illegible]
Peugeot	127558	75839476
Alcatel Alsthom	160894	65307749,60
Total	152627	54837059,90
LVMH Moet Vuitton	35001	41583808
Pinault-Prin.Red.	25305	40452869
Suez	202789	35262884,90
Carrefour	12713	34583606
UAP	312000	33221604,20
Elf Aquitaine	91102	33047872,90

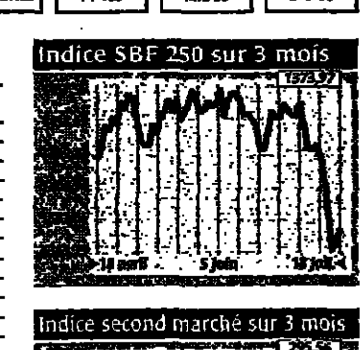
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

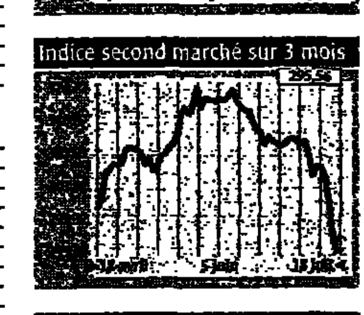
HAUSSES, 12h30	Cours au 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin #	78,90	+6,62	+33,05
C.A.Loire/H.Loire#	210	+5	-3,66
C.E.E #	236,20	+4,97	-3,19
ADA	324	+4,51	+40,86
GEA #	210	[illegible]	+51,07
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	14,90	[illegible]	+13,74
CEGEDIM #	442,70	-5	+19,97
S.E.A.E.	35,20	-4,99	-19,63
Boisset (Ly)#	261,30	[illegible]	+19,80
Socamel-Rescaset #	114	-4,84	-27,43

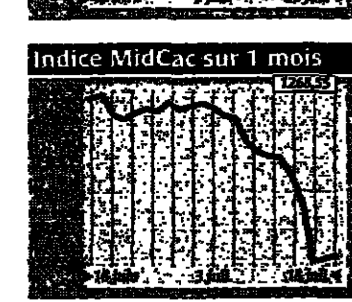
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	18/07	17/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1418,23	1410,87	+0,52
Ind. gén. SBF 250	1373,97	1367,78	+0,46
Ind. Second Marché	295,56	295,48	+0,03
Indice MidCac	1268,55	1266,66	+0,15
Valeurs indus.	1556,11	1549,58	+0,43
1 - Energie	1471,80	[illegible]	+0,23
2 - Produits de base	1474,07	[illegible]	-0,19
3 - Construction	1476,81	[illegible]	-0,06
4 - Biens d'équip.	1050,16	1052,94	-0,26
5 - Automobile	1662	1667,52	-0,33
6 - Biens consom.	2590,50	[illegible]	+1,16
7 - Indus. agro-alim.	1491,53	[illegible]	+1,29
Services	1577,04	[illegible]	+0,63
8 - Distribution	2912,66	[illegible]	+0,70
9 - Autres services	1054,03	[illegible]	+0,57
Sociétés financières	994,75	[illegible]	+0,37
10 - Immobilier	672,99	[illegible]	+0,39
11 - Services financ.	969,60	[illegible]	+0,46
12 - Sociétés invest.	1314,69	[illegible]	+0,10







Tokyo marque le pas

APRÈS DEUX SÉANCES de hausse plus ou moins sensible, la Bourse de Tokyo a marqué le pas, vendredi 19 juillet. L'indice Nikkei a finalement terminé en baisse de 90,13 points à 21 476,29 points, soit en repli de 0,42 %.

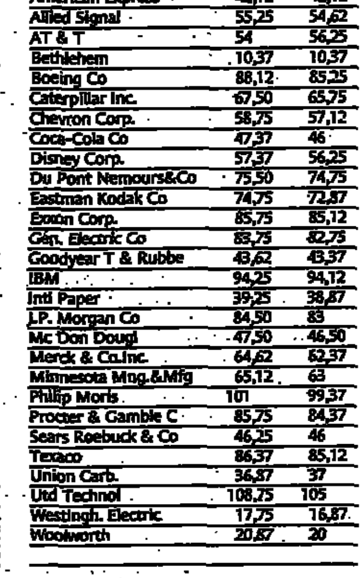
La veille, Wall Street effectuait une reprise spectaculaire grâce à un net repli des taux d'intérêt à long terme, qui sont retombés sous le seuil de 7 %, après le discours d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), devant la commission bancaire du Sénat. L'indice Dow Jones a grimpé de 87,30 points à 5 464,18 points. L'indice général du Nasdaq, Bourse électronique, a également fait un bond, gagnant 23,17 points (2,1 %) à 1 109,82 points.

En Europe, la reprise de Wall Street a nettement profité à la Bourse de Londres. L'indice Footsie a *terminé* sur une hausse de 35,2 points, soit 1 %, à 3 693,4 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a pansé ses blessures après les fortes baisses du début de semaine et terminé la séance officielle en hausse de 0,36 %. L'indice DAX a terminé à 2 506,22 points soit 9,03 points de plus que la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/07	Cours au 17/07	Var. en %
Paris CAC 40	2007,26	[illegible]	+0,61
New-York/DJ indus.	5414,98	[illegible]	+0,70
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+4,18
Londres/FT100	3693,40	[illegible]	+0,95
Francfort/Dax 30	2506,22	[illegible]	+0,36
Frankfort/Commer.	886,08	[illegible]	+0,29
Bruxelles/Bel 20	2063,88	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	984	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	362,40	[illegible]	+0,72
Madrid/Ibex 35.	356,40	[illegible]	+0,65
Stockholm/Affarsal.	1465,25	[illegible]	—
Londres FT30	2693,40	[illegible]	+0,54
Hong Kong/Hang S.	10711,20	[illegible]	+0,95
Singapour/Strait t	2190,95	[illegible]	-0,60

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

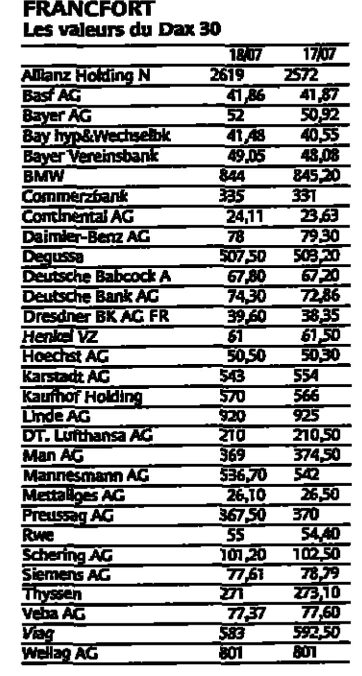


	18/07	17/07
Alcoa	56,50	56,25
American Express	42,12	42,12
Allied Signal	55,25	54,62
AT & T	54	56,25
Bethlehem	10,37	10,37
Boeing Co	88,12	85,25
Caterpillar Inc.	67,50	65,75
Chevron Corp.	58,75	57,12
Coca-Cola Co	47,37	46
Disney Corp.	57,37	56,25
Du Pont Nemours&Co	75,50	74,75
Eastman Kodak Co	74,75	72,87
Exxon Corp.	85,75	85,12
Gén. Electric Co	83,75	82,75
Goodyear T & Rubbe	43,62	43,37
IBM	94,25	94,12
Intl Paper	39,25	38,87
J.P. Morgan Co	84,50	83
Mc Don Dougl	47,50	46,50
Merck & Co.Inc.	64,62	62,37
Minnesota Mng.&Mfg	65,12	63
Philip Moris	101	99,37
Procter & Gamble C	85,75	84,37
Sears Roebuck & Co	46,25	46
Texaco	86,37	85,12
Union Carb.	36,87	37
Utd Technol	108,75	105
Westingh. Electric	17,75	16,87
Woolworth	20,87	20

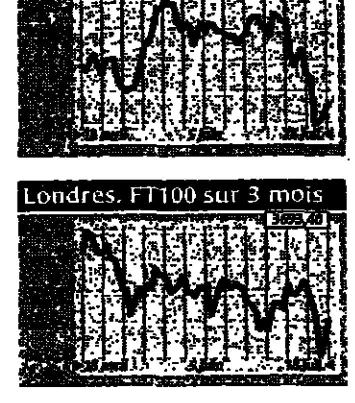
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/07	17/07
Allied Lyons	4,33	4,26
Barclays Bank	7,92	7,77
B.A.T. industries	4,99	4,98
British Aerospace	9,44	9,40
British Airways	5,18	5,09
British Gas	1,85	1,87
British Petroleum	5,94	5,92
British Telecom	3,59	3,57
B.T.R.	2,36	2,39
Cadbury Schweppes	4,95	4,95
Eurotunnel	1,07	1,07
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,81	8,78
Grand Metropolitan	4,22	4,15
Guinness	4,70	4,68
Hanson Plc	1,59	1,57
Great Ic	6,36	6,30
H.S.B.C.	10,06	9,91
Imperial Chemical	7,88	7,96
Legal	7,01	6,89
Marks and Spencer	4,77	4,67
National Westminst	6,27	6,19
Peninsular Orienta	4,97	4,96
Reuters	7,25	7,22
Saatchi and Saatch	1,10	1,06
Shell Transport	9,42	9,22
Tate and Lyle	4,56	4,51
Univeler Ltd	12,46	12,30
Zeneca	13,83	13,87

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	18/07	17/07
Allianz Holding N	2619	2572
Basf AG	41,86	41,87
Bayer AG	52	50,92
Bay hyp&Wechselbk	41,48	40,55
Bayer Vereinsbank	49,05	48,08
BMW	844	845,20
Commerzbank	335	331
Continental AG	24,11	23,63
Daimler-Benz AG	78	79,30
Degussa	507,50	503,20
Deutsche Babcock A	67,80	67,20
Deutsche Bank AG	74,30	72,86
Dresdner BK AG FR	39,60	38,35
Henkel VZ	61	61,50
Hoechst AG	50,50	50,30
Karstadt AG	543	554
Kaufhof Holding	570	566
Linde AG	920	925
DT. Lufthansa AG	210	210,50
Man AG	369	374,50
Mannesmann AG	536,70	542
Mettallges AG	26,10	26,50
Preussag AG	367,50	370
Rwe	55	54,40
Schering AG	101,20	102,50
Siemens AG	77,61	78,79
Thyssen	271	273,10
Veba AG	77,37	77,60
Viag	583	592,50
Wellag AG	801	801



Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Ralentissement, en Allemagne, de l'agrégat monétaire M3

LA BUNDESBANK a annoncé, vendredi matin 19 juillet, que la masse monétaire M3 n'avait progressé que de 9,6 % en juin (10,5 % en mai). Ce ralentissement a relancé l'espoir d'une baisse du taux des prises en pension de la Bundesbank. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 28 centièmes, à 123,14 points, après une heure de transactions.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse, soutenu par les propos du président de la Fed, qui semblait exclure un resserrement de la politique monétaire américaine dans l'immédiat. Le rendement de l'obligation à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,93 %. La Banque de France a réduit, vendredi matin, d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené à 3,57 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,62	[illegible]	7,27	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,18	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	8,23	[illegible]
Italie	9,06	[illegible]	9,99	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,31	[illegible]	7,03	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/07	Taux au 17/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,39	[illegible]	100,24
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,91	[illegible]	101,36
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,30	[illegible]	101,69
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,53	[illegible]	101,64
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,07	[illegible]	102,74
Obligations françaises	6,74	[illegible]	101,07
Fonds d'Etat à TME	-1,48	[illegible]	100,76
Fonds d'Etat à TRE	-1,95	[illegible]	101,24
Obligat. franç. à TME	-1,55	[illegible]	100,63
Obligat. franç. à TRE	+0,22	[illegible]	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 18/07	Vente 18/07	Achat 17/07	Vente 17/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,75	[illegible]	3,76
3 mois	[illegible]	3,83	[illegible]	3,87
6 mois	[illegible]	3,91	[illegible]	4
1 an	[illegible]	4,14	[illegible]	4,25
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 18/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	113074	[illegible]	122,98	[illegible]	122,86
Déc. 96	2888	[illegible]	121,58	[illegible]	121,50
Mars 97	24	[illegible]	121,24	[illegible]	121,26
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	24114	[illegible]	96,12	[illegible]	96,10
Déc. 96	13632	[illegible]	95,98	[illegible]	95,96
Mars 97	6013	[illegible]	95,78	[illegible]	95,76
Juin 97	2923	[illegible]	95,53	[illegible]	95,51
ECU LONG TERME					
Sept. 96	1100	[illegible]	91,48	[illegible]	91,44
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	11863	[illegible]	2019	[illegible]	2009
Août 96	216	[illegible]	2021	[illegible]	2015
Sept. 96	1135	[illegible]	2030,50	[illegible]	2021,50
Déc. 96	500	[illegible]	2049	[illegible]	2040

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0600 | US/DM ↗ 1,4922 | US/¥ ↘ 108,5000 | DM/F ↘ 3,3880 | £/F ↘ 7,8185

Hausse du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la hausse, vendredi matin 19 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4930 mark, 5,06 francs et 108,50 yens. Le dollar profitait de la reprise des actions et des obligations américaines observée la veille à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Sénat. M. Greenspan a prédit un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis au second semestre. Il a affirmé qu'un resserrement de *la politique monétaire ne serait envisagé que* si les tensions inflationnistes prenaient de l'ampleur.

Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3875 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling restait faible, cotant 2,3062 marks et 7,8116 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 18/07	% 17/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,8000	-0,04	—	[illegible]
Ecu	6,3940	+0,20	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0600	+0,42	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4475	-0,04	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3245	+0,53	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8500	-0,06	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0870	+0,17	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8185	-0,08	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1430	+0,42	—	[illegible]
Suède (100 krs)	76,0700	[illegible]	—	[illegible]
Suisse (100 F)	414,8600	-0,13	—	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7300	+0,15	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1400	-0,06	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0075	+0,28	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6862	+0,15	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6593	+0,94	—	[illegible]
Finlande (mark)	111,3300	+0,03	—	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	19/07	18/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4922	[illegible]	+0,45
TOKYO : USD/Yens	108,5000	[illegible]	-0,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0430	[illegible]	5,0395	[illegible]
Yen (100)	4,6424	[illegible]	4,6091	[illegible]
Deutschemark	3,3867	[illegible]	3,3882	[illegible]
Franc Suisse	4,1491	[illegible]	4,1290	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3105	[illegible]	3,3120	[illegible]
Livre sterling	7,7771	[illegible]	7,8397	[illegible]
Peseta (100)	4,0013	[illegible]	4,0094	[illegible]
Franc Belge	16,442	[illegible]	16,464	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,69	3,81	3,91
Eurodollar	5,31	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,81	5,81
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,37

L'OR

	cours 18/07	cours 17/07
Or fin (k. barre)	62250	62250
Or fin (en lingot)	62500	62250
Once d'Or Londres	383,40	—
Pièce française(20f)	359	360
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	359	359
Pièce 20 dollars us	2435	2440
Pièce 10 dollars us	1305	1305
Pièce 50 pesos mex.	2320	2350

LE PÉTROLE

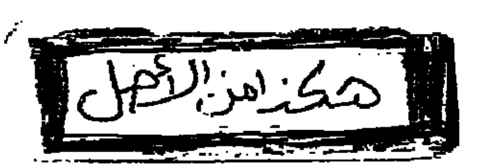
En dollars	cours 18/07	cours 17/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	19,44	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/07	17/07
Dow-Jones comptant	212,89	[illegible]
Dow-Jones à terme	342,29	[illegible]
CRB	245,30	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1952	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1867	[illegible]
Aluminium comptant	1441,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1478	[illegible]
Plomb comptant	772	[illegible]
Plomb à 3 mois	782	[illegible]
Etain comptant	6194	[illegible]
Etain à 3 mois	6240	[illegible]
Zinc comptant	989	[illegible]
Zinc à 3 mois	1017	[illegible]
Nickel comptant	7096	[illegible]
Nickel à 3 mois	7205	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,96	[illegible]
Platine à terme	394,50	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,84	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,81	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,92	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	249,70	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1291	[illegible]
Café (Londres)	1555	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,71	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,74 %
CAC 40 : 2022,06

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	930	925	- 0,53	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	805	- 0,61	1000
Renault (T.P.)	1685	1670	- 0,89	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1930	1968	+ 1,96	1000
Saint Gobain(T.P.)	1202	1200	- 0,16	1000
Thomson S.A (T.P)	1040	[illegible]	- 0,86	1000
Accor	670	682	+ 1,64	100
AGF-Ass.Gen.France	132	132,80	+ 0,60	30
Air Liquide	891	898	+ 0,78	70
Alcatel Alsthom	403,70	407,10	+ 0,84	40
Axa	266	262	+ 1,12	[illegible]
Axime	718	725	+ 0,97	10
Bail Investis	729	736	+ 0,96	100
Bancaire (Cie)	560	566	+ 1,07	100
Bazar Hot. Ville	474,90	465	- 2,08	50
Bertrand Faure	169,10	169,40	+ 0,17	5
BIC	690	704	+ 2,02	50
BIS	516	515	- 0,19	[illegible]
B.N.P.	178,50	179,50	+ 0,56	25
Bollore Techno.	543	540	- 0,55	50
Bongrain	2440	2420	- 0,81	50
Bouygues	528	521	- 1,32	50
Canal +	1153	1160	+ 0,60	20
Cap Gemini	208,90	206	- 1,38	40
Carbone Lorraine	715	715	—	50
Carrefour	2684	2723	+ 1,45	100
Casino Guichard	205	207,60	+ 1,26	10
Casino Guich.ADP	135,50	137,50	+ 1,47	10
Castorama Dl (Li)	982	994	+ 1,22	25
C.C.F.	237,90	241,80	+ 1,63	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	48	48	—	10
Cegid (Ly)	422	422	—	25
CEP Communication	412	412	—	10
Cerus Europ.Reun	90,70	91,50	+ 0,88	100
Cetelem	1117	1116	- 0,08	45
CGIP	1181	1170	- 0,93	100
Chargeurs Intl	198	206	+ 4,04	100
Christian Dior	671	669	- 0,29	52
Ciments Fr.Priv.B	179	181,90	+ 1,62	35
Cipe France Ly #	466,40	461	- 1,15	20
Clarins	■ 743	746	+ 0,40	50
Club Mediterranee	418,80	415,90	- 0,69	25
Coflexip	176	180	+ 2,27	10
Colas	800	798	- 0,25	40
Comptoir Entrep.1	10,40	11,06	+ 6,25	10
Comptoir Moder.	2219	2206	- 0,58	100
CPR	371	374	+ 0,80	50
Cred.Fon.France	31,85	32,50	+ 2,04	100
Credit Local Fce	434,50	438	+ 0,80	100
Credit Lyonnais CI	130,10	133,50	+ 2,61	100
Credit National	350	348,50	- 0,42	100
CS Signaux(CSEE)	229	231	+ 0,87	100
Damart	3820	3890	+ 1,83	50
Danone	768	761	- 0,91	10
Dassault-Aviation	789	778	- 1,39	50
Dassault Electro	324,50	324,50	—	80
Dassault Systemes	162	170,50	+ 5,24	10
De Dietrich	240	240,70	+ 0,29	25
Degremont	458	467	+ 1,96	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,90	41,60	- 0,71	100
DMC (Dollfus Mi)	212,60	213	+ 0,18	75
Docks France	1224	1224	—	10
Dynaction	125	126,80	+ 1,44	25
Eaux (Gle des)	526	534	+ 1,52	100
Ecco	1205	1214	+ 0,74	25
Eiffage	473	489,50	+ 3,48	50
Elf Aquitaine	359,90	362,80	+ 0,80	50
Eramet	310,20	313,50	+ 1,06	20
Eridania Beghin	726	731	+ 0,68	45
Essilor Intl	1394	1393	- 0,07	20
Essilor Intl ADP	1005	1010	+ 0,49	20
Esso	572	566	- 1,04	50
Eurafrance	1958	1990	+ 1,63	200
Euro Disney	13,25	13,45	+ 1,50	5
Europe 1	1000	1011	+ 1,10	100
Eurotunnel	8,50	8,50	—	—
Filipacchi Medias	995	989	- 0,60	20
Fimalac	452	454,90	+ 0,64	140
Finextel	73,75	73,60	- 0,20	100
Fives-Lille	478	473,10	- 1,02	50
Fromageries Bel	4629	4693	+ 1,38	50
Galeries Lafayette	1690	1660	- 1,77	100
GAN	133	133	—	10
Gascogne (B)	442	435	- 1,58	80
Gaumont #	370	368	- 0,54	50
Gaz et Eaux	2080	2070	- 0,48	50
Geophysique	320	320	—	10
G.F.C.	419,90	418	- 0,45	100
Groupe Andre S.A.	378,60	397	+ 4,86	50
Gr.Zannier (Ly) #	93,30	96	+ 2,89	10
GTM-Entrepose	316	311	- 1,58	50
Guilbert	709	720	+ 1,55	10
Guyenne Gascogne	1830	1822	- 0,43	100
Havas	359,40	363,40	+ 1,11	15
Havas Advertising	541	545	+ 0,73	50
Imetal	710	725	+ 2,11	50
Immeubl.France	311	310	- 0,32	50
Ingenico	60	60	—	10
Interbail	225	225	—	100
Intertechnique 1	575	562	- 2,26	100
Jean Lefebvre	310,80	310,80	—	50
Klepierre	610	606	- 0,65	100
Labinal	718	718	—	100
Lafarge	297,30	302	+ 1,58	25
Lagardere	128,30	128,30	—	40
Lapeyre	276,50	283	+ 2,35	10
Lebon	202	202	—	50
Legrand	807	805	- 0,24	40
Legrand ADP	545	540	- 0,91	10
Legris indust.	211	206	- 2,36	20
Locindus	697	719	+ 3,15	150
L'Oreal	1549	1559	+ 0,64	10
LVMH Moet Vuitton	1175	1187	+ 1,02	[illegible]
Lyonnaise Eaux	459,80	464	+ 0,91	[illegible]
Marine Wendel	423,50	428	+ 1,06	[illegible]
Metaleurop	53	53,50	+ 0,94	[illegible]
Metrologie Inter.	14,75	15,15	+ 2,71	[illegible]
Michelin	236,80	237,50	+ 0,29	[illegible]
Moulinex	94,50	95,10	+ 0,63	[illegible]
Nord-Est	132,90	130	- 2,18	[illegible]
Nordon (Ny)	351	360	+ 2,56	[illegible]
NRJ #	660	620	- 6,06	[illegible]
OLIPAR	96,90	95,50	- 1,44	[illegible]
Paribas	303	303	—	[illegible]
Pathe	1202	1206	+ 0,33	[illegible]
Pechiney	203,50	203,50	—	[illegible]
Pernod-Ricard	313,80	313,10	- 0,22	[illegible]
Peugeot	605	596	- 1,48	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1578	1604	+ 1,64	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	391,10	398	+ 1,76	[illegible]
Poliet	555	556	+ 0,18	[illegible]
Primagaz	537	535	- 0,37	[illegible]
Promodes	1314	1327	+ 0,98	[illegible]
Publicis	372	380	+ 2,15	[illegible]
Remy Cointreau	134	138	+ 2,98	[illegible]
Renault	115	115,30	+ 0,08	[illegible]
Rexel	1276	1284	+ 0,62	[illegible]
Rhone Poulenc A	126	126,20	+ 0,15	[illegible]
Rochette (La)	30,30	30,40	+ 0,33	[illegible]
Roussel Uclaf	1160	1168	+ 0,68	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4355	4355	—	[illegible]
Sade (Ny)	177	177,50	+ 0,28	[illegible]
Sagem SA	2970	2975	+ 0,16	[illegible]
Saint-Gobain	639	646	+ 1,09	[illegible]
Saint-Louis	1309	1320	+ 0,84	[illegible]
Salomon (Ly)	4049	4115	+ 1,63	[illegible]
Salvepar (Ny)	420	420	—	[illegible]
Sanofi	387	394,30	+ 1,88	[illegible]
Sat	1530	1601	+ 4,64	[illegible]
Saupiquet (Ns)	778	780	+ 0,25	[illegible]
Schneider SA	239,10	241,10	+ 0,83	[illegible]
SCOR	205	206,10	+ 0,53	[illegible]
S.E.B.	885	885	—	[illegible]
Sefimeg	326,50	326,50	—	[illegible]
SEITA	227	228	+ 0,44	[illegible]
Selectibanque	96,40	96,10	- 0,31	[illegible]
SFIM	981	987	+ 0,61	[illegible]
SGE	99	97,50	- 1,51	[illegible]
Sidel	301	308,90	+ 2,62	[illegible]
Simco	412	420	+ 1,94	[illegible]
S.I.T.A.	1183	1200	+ 1,43	[illegible]
Skis Rossignol	1990	1990	—	[illegible]
Sligos	476	484	+ 1,68	[illegible]
Societe Gale A	572	580	+ 1,39	[illegible]
Sodexho	2255	2255	—	[illegible]
Sommer-Allibert	114	115	+ 0,87	[illegible]
Sophia	195,20	200	+ 2,45	[illegible]
Spir Communication	500	500	—	[illegible]
Strafor Facom	361	360	- 0,27	[illegible]
Suez	173,10	173,50	+ 0,23	[illegible]
Synthelabo	408	413	+ 1,22	[illegible]
Technip	441,50	440	- 0,33	[illegible]
Thomson-CSF	132,70	135,70	+ 2,26	[illegible]
Total	359,40	359,40	—	[illegible]
UAP	106	106,90	+ 0,84	[illegible]
UFB Locabail	450	443	- 1,55	[illegible]
UGC DA (M)	286	292	+ 2,09	[illegible]
UIC	62,05	[illegible]	- 0,08	[illegible]
UIF	421	425	+ 0,95	[illegible]
UIS	150,50	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Unibail	524	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Union Assur.Fdal	609	610	+ 0,16	[illegible]
Usinor Sacilor	70	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Valeo	265,80	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Vallourec	219	218	- 0,45	[illegible]
Via Banque	150	151	+ 0,66	[illegible]
Worms & Cie	250	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1229	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Elf Gabon	1034	[illegible]	- 1,75	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	250	[illegible]	+ 3,60	[illegible]
Adidas AG #	405	[illegible]	+ 2,76	[illegible]
American Express	208,80	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Anglo American #	300	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Amgold #	456	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
A.T.T. #	269	[illegible]	+ 2,37	[illegible]
Banco Santander #	237,30	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Barrick Gold #	133,10	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
B.A.S.F. #	141,50	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Bayer #	173,50	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Blenheim Group	34	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Cordiant PLC	8,40	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Crown Cork ord.	210	[illegible]	- 2,38	[illegible]
Crown Cork PF CV	214	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	265	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
De Beers #	163	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Deutsche Bank #	250,60	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Dresdner Bank #	132	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Driefontein #	68	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Du Pont Nemours #	374,50	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Eastman Kodak #	364	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
East Rand #	3,13	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	49,45	[illegible]	+ 2,12	[illegible]
Electrolux #	265	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	98	102	+ 4,08	[illegible]
Exxon Corp. #	427	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Ford Motor #	161,10	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Freegold #	52,25	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Gencor Limited #	18	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	415	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
General Motors #	245	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	369	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Grd Metropolitan	33,50	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Guinness Plc #	36,55	37	+ 1,23	[illegible]
Hanson Plc	12,40	[illegible]	+ 3,62	[illegible]
Harmony Gold #	51,15	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Hitachi #	46,50	[illegible]	- 1,50	[illegible]
Hoechst #	171,50	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
I.B.M #	475	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
I.C.I #	63,05	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	298	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Matsushita #	89	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Mc Donald's #	218	[illegible]	+ 5,04	[illegible]
Merck and Co #	315	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	65,10	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Mobil Corporat.#	560	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Morgan J.P. #	421	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5890	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	71	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	176	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Norsk Hydro #	231	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Petrofina #	1532	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Philip Morris #	495,10	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Philips N.V #	155	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	113,60	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Procter Gamble #	425	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Quilmes	240	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Randfontein #	31	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	327	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Royal Dutch #	761	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
R T Z #	68,95	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Sega Enterprises	227,50	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	28,20	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Schlumberger #	418	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
SGS Thomson Micro.	168,90	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Shell Transport #	71,65	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Siemens #	263,60	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Sony Corp. #	320	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Sumitomo Bank #	93	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	271,30	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Telefonica #	86,50	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Toshiba #	33,90	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Unilever #	720	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
United Technol. #	526	[illegible]	+ 3,99	[illegible]
Vaal Reefs #	430	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	1775	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	103,10	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	200	[illegible]	- 4,50	[illegible]
Yamanouchi #	107,50	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	2,80	[illegible]	+ 0,71	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 19 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,60	6,467
CEPME 8,5% 88-97CA	103,94	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,91	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	115,75	8,766
CFD 9,7% 90-03 CB	119	4,585
CFD 8,6% 92-05 CB	114,40	3,877
CFF 10% 88-98 CA#	108,01	2,541
CFF 9% 88-97 CA#	104,20	7,254
CFF 10,25%90-01CB#	112	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,64	1,390
CLF 9%88-93/98 CA#	106,45	4,279
CNA 9% 4/92-07	117,59	1,989
CRH 8,6% 92/94-03	112,91	6,589
CRH 8,5% 10/87-88#	108,86	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,48	3,380
EDF 8,6% 92-04 #	—	2,496
Emp.Etat 6%93-97 #	101,83	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,88	5,926 ↑
Finansd.8,6%92-02#	113,25	4,206 ↑
Floral9,75% 90-99#	112,85	—
OAT 8,5% 87-97CA#	103,84	8,625
OAT 9,90%85-97 CA#	107,40	6,059
OAT 88-98 TME CA#	102,30	2,898 o
OAT 9/85-98 TRA	102,14	5,389
OAT 9,50%88-98 CA#	109,07	0,755 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	2,047
OAT 8,125% 89-99 #	108,38	1,586
OAT 8,50%90/00 CA#	110,88	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	5,850
OAT 10%5/85-00 CA#	116,18	1,589
OAT 89-01 TME CA#	103,50	2,893 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,63	5,620
OAT 8,50% 89-19 #	115,68	6,340
OAT 8,50%92-23 CA#	116,33	2,896 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	108,50	4,380
Lyon.Eaux 6,5%90CV	920,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	196,70	192,10
Bains C.Monaco	520	520
B.N.P.Intercont.	419	420
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	387	387
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	16,70	16,20
CIC Un.Euro.CIP	350	351,90
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	2400
Cpt Lyon Alem.	361	365,90
Concorde-Ass Risq	811	826
Darblay	480	480
Didot Bottin	849	849
Eaux Bassin Vichy ◆	4280	4280
Ecia	711	710
Ent.Mag. Paris ◆	910	1008 &
Eridania Beghin Cl ◆	715	715
Fidel	39,90	39,90
Finalens	375	375
F.I.P.P. ◆	110,50	110,50
Fonciere (Cie) ◆	510	510
Fonciere Euris	210	210,10
Foncina #	426,20	426,40
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1235	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	135,50	[illegible]
Gevelot	1885	[illegible]
G.T.I (Transport)	344	[illegible]
Immobail	95	[illegible]
Immobanque	529	[illegible]
Lucia ◆	52,30	[illegible]
Monoprix ◆	150	[illegible]
Metal Deploye ◆	400	[illegible]
Mors #	13,50	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	71	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	250	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1375	[illegible]
Parfinance	205	[illegible]
Paris Orleans	264	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1430	[illegible]
Promodes (CI)	950	[illegible]
PSB Industries Ly	356	[illegible]
Rougier #	399,50	[illegible]
Saga	145	[illegible]
Salins du Midi	450	[illegible]
Silic	695	[illegible]
S.I.P.H. ◆	227,50	[illegible]
Sofal ◆	71	[illegible]
Sofragi ◆	3795	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	[illegible]
Sovabail ◆	300,20	[illegible]
Taittinger	1550	[illegible]
Tour Eiffel ◆	279	[illegible]
Vicat ◆	438	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
CommerzbankAG	1080	[illegible]
Fiat Ord.	19,35	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,20	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	363,50	[illegible]
Rodamco N.V.	137,10	[illegible]
Rolinco	394,20	[illegible]
Solvay SA	3150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 19 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	53,55	53,55
AFE #	430	430
Agie #	189	189
Albert S.A (Ns) ◆	134,20	134,30
Altran Techno. #	1588	1642
Montaignes P.Gest.	700	700
Assystem #	580	570
Bque Picardie (Li) ◆	542	542
Bque Tarneaud(B)#	235	235
Bque Vernes	380	380
Beneteau #	631	643
B I M P ◆	71	71
Boiron (Ly) #	609	614
Bosset (Ly)#	274,90	261,30
But S.A.	323	312
Cardif SA	700	700
C.E.E #	225	286,20
CEGEP #	236	238
Cermex # (Ly)	339,50	339,70
CFPI #	201	205,50
Change Bourse (M)	258,90	255
Christ.Dalloz #	1495	1470
CNIM CA#	173	179,90
Codetour	291	288
Comp.Euro.Tele-CET	362	357
Confiandey S.A.	289,90	289,90
C.A.Haute Normand.	335	339
C.A. Paris IDF	790	780
C.A.Ile & Vilaine	340	340
C.A. Oise CCI	260	261,70
Creeks ◆	55	55
Devanlay	510	510
Devernois (Ly)	490	490
Ducros Serv.Rapide ◆	58	58
Ecco Trav.Tempo Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)	247	237,10
Europ Propulsion	522	517
Expand s.a	272	270
Factorem	760	760
Faiveley #	308	310
Finacor	98	98
Fininfo	550	558
Fructivie	596	595
Gauber France #	285	287
Gel 2000	107,50	108
GFI Industries # ◆	500	500
Girodet (Ly) #	47,50	41,55
GLM S.A.	283,10	288
Grandoptic.Photo #	625	625
Gpe Guillin # Ly	169	161
Kindy #	153	154
Guerbet	314	309
Hermes internat.1#	1250	1251
Hurel Dubois	445	455
ICBT Groupe #	225	225
I.C.C.	148,10	148,30
Idianova	66,10	65,65
Int. Computer # ◆	119,90	119,90
IPBM	64,50	64,50
M6-Metropole TV	541	542
Manitou #	572	575
Marutan	440	434,90
Marie Brizard	1220	1180
Maxi-Livres/Profr.	234	234
Mecelec (Ly) ◆	79,90	79,90
MGI Coutier	225	228
Monneret Jouet Ly#	79	79
Naf-Naf #	65,40	66,70
NSC Schlum. Ny	673	625
OGF-PFG ◆	675	675
Onet #	875	825
Paul Predault #	165	165
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	98,50	98,50
Pochet ◆	940	940
Poujoulat Ets (Ns)	234,80	[illegible]
Radiall #	555	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	181	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	961	961
Robertet #	1195	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	455	455
Securidev #	71,60	[illegible]
Smoby (Ly)#	660	[illegible]
Sofco (Ly)	121	122
Sofibus ◆	351	[illegible]
Sogepag #	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)	637	[illegible]
Sopra ■	292,90	293,90
Steph.Kelian # ◆	75	75
Sylea	538	[illegible]
Teisseire-France ◆	213	[illegible]
TF1-1	538	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	270,10	[illegible]
Trouvay Cauvin #	74	[illegible]
Unilog	530	[illegible]
Union Fin.France	480,70	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	129	[illegible]
Vilmorin et Cie #	480	[illegible]
Virbac	664	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 19 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	130	[illegible]
Coil	260	260
Electronique D2	430	[illegible]
FDM Pharma n.	190	[illegible]
Genset	259	[illegible]
High Co.	215	[illegible]
Infonie	371,80	[illegible]
Joliez-Regol	96,10	[illegible]
Mille Amis	112	[illegible]
Picogiga	126	[illegible]
Proxidis	72	72
Stelax	5,25	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 19 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	36,45	[illegible]
Mumm ◆	1400	[illegible]
Nobel ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	199	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	119,10	113,43
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2416,67	2380,96
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9474,36	9404,36
Arbitr. Première	9099,76	9009,66
Arbitr. Sécurité	17365,36	17278,92
BNP		
Antigone Trésorerie	858225	858225
Natio Court Terme	13785	13785
Natio Court Terme2	374491	374491
Natio Epargne	2176,65	2156,10
Natio Ep. Capital C/D	15633,46	15478,67
Natio Ep. Croissance	2257,99	2213,72
Natio Ep. Obligations	213,63	209,44
Natio Epargne Retraite	140,11	137,36
Natio Epargne Trésor	10633,87	10612,64
Natio Epargne Valeur	539,82	529,24
Natio France Index	1088,91	1067,56
Natio Immobilier	1176,13	1153,07
Natio Inter	1837,62	1801,59
Natio Monétaire C/D	5355,11	5355,11
Natio Opportunités	157,86	154,76
Natio Patrimoine	1478,54	1449,55
Natio Perspectives	1211,78	1188,02
Natio Placements C/D	76719,38	76719,38
Natio Revenus	1087,25	1076,49
Natio Sécurité	11619,22	11619,22
Natio Valeurs	1025,10	1005
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monestem	89675,52	89679,52
Oblig. tres caté. ◇	233,96	230,58
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	629,39	621,86
Le Livret Portefeuille D	843,19	814,63
Nord Sud Dévelop. C/D	2158,40	2154,09
Patrimoine Retraite C	299,05	293,19
Sicav Associations C	2369,16	2369,16
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19066,90	19066,90
Mutual. dépôts Sicav C	18340,43	18322,11
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	207,84	202,88
Ecur. Capicourt C	221,22	221,22
Ecur. Capitalisation C	226,48	226,48
Ecur. Distrimonétaire D	10315,93	10315,93
Ecur. Expansion C	80344,90	80204,80
Ecur. Géovaleurs C	2890,97	2834,28
Ecur. Investis. D	169,42	166,10
Ecur. Monépremière	10999,83	10999,83
Ecur. Monétaire C/D	12726,72	12726,72
Ecur. Trésorerie C/D	313,01	313,01
Ecur. Trimestriel D	1974,52	1958,85
Eparcourt-Sicav D	191,34	191,34
Géoptim C/D	11569,36	11350,89
Horizon C	1659,13	1626,65
Prévoyance Ecur. D	97,97	93,97
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11364,93	11342,25
Ecur. Sécuripremière C	11560,11	11548,56
Ecur. Sensipremière C	11353,64	11102,83
CNCA		
Amplia ◇	116318,91	116318,91
Atout Amérique	130,57	127,48
Atout Asie	102,33	99,93
Atout Futur C	590,10	525,71
Atout Futur D	562,90	540,07
Coexis	1823,88	1780,67
Dieze	1343,69	1043,69
Elicash ◇	922582,99	922582,99
Epargne-Unie	162,47	158,45
Eurodyn	1765,61	1722,56
Indocia ●	1221,62	1191,61
Mone.JC ◇	11633,15	11633,15
Mone.JD ◇	11633,15	11633,15
Oblifutur	496,25	487
Oraction	1627,66	1582,11
Proficius	977,74	953,62
Revenu-Vert	1222,89	1180,46
Sévéa ◆	105,35	102,78
Synthésis	16286,58	15771,25
Uni Foncier	1222,50	1178,27
Uni France	651,53	635,64
Uni Garantie C	1715,56	1698,57
Uni Garantie D	1394,86	1368,85
Uni-Régions	1602,46	1563,38
Univar C ◇	301,51	301,51
Univar D ◇	295,78	295,78
Univers Actions	181,08	176,66
Univers-Obligations	2158,97	2128,55
CIC BANQUES		
Francic	550,85	[illegible]
Francic Pierre	114,34	[illegible]
Francic Régions	1635,41	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1265,56	[illegible]
Converticic	349,75	[illegible]
Ecocic	1398,58	[illegible]
Oblicic Mondial	3313,72	[illegible]
Oblicic Régions	1125,80	[illegible]
Rentacic	165,94	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1311,93	[illegible]
Lion 20000	16763,39	[illegible]
Lion Association	11207,02	[illegible]
Lion Plus	1406,60	[illegible]
Lion Trésor	2337,65	[illegible]
Oblilion	1800,81	[illegible]
Sicav 5000	562,19	[illegible]
Slivafrance	942,35	[illegible]
Slivam	466,84	[illegible]
Slivarente	225,05	[illegible]
Slivinter	577,29	[illegible]
Trilion	5208,97	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizés ◆	2043,04	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	125,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	866,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	101,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22412,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	231,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1183,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1718,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,47	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	702,07	671,84
Saint-Honoré Capital	17973,23	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	614,66	[illegible]
St-Honoré Pacifique	767,02	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1793,13	1793,13
Stratégie Actions	939,37	[illegible]
Stratégie Rendement	1783,50	1772,56
Amplitude Monde C	775,67	756,35
Amplitude Monde D	755,63	[illegible]
Elanciel D	127,19	[illegible]
Emergence Poste C/D	107,74	105,31
Géobilys C	616,44	607,33
Géobilys D	588,34	579,65
Intensys C	114,12	113,95
Intensys D	109,27	108,31
Latitude C	144,87	[illegible]
Latitude D	136,29	[illegible]
Oblitys D	581,71	[illegible]
Plénitude C/D	153,83	[illegible]
Poste Gestion C	43324,84	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5308,13	[illegible]
Solstice D	2343,58	[illegible]
Thésora C	919,24	[illegible]
Thésora D	836,71	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37045,77	[illegible]
Actimonétaire D	31530,36	[illegible]
Cadence 1 D	1058,33	[illegible]
Cadence 2 D	1062,66	[illegible]
Cadence 3 D	1049,82	[illegible]
Capimonétaire C	2006,50	[illegible]
Capimonétaire D	1864,31	[illegible]
Capiobiig C	8485,64	[illegible]
Interoblig C	6414,12	[illegible]
Intersélection France D	573,41	[illegible]
S.G. France opport. C	1660,23	[illegible]
S.G. France opport. D	1601,02	[illegible]
Sogenfrance C	1437,68	[illegible]
Sogenfrance D	1363,73	[illegible]
Sogépargne D	313,21	[illegible]
Sogínter C	1728,96	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1215,13	[illegible]
Sogelance D	1611,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	139,97	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

TOUR DE FRANCE

Bjarne Riis et ses comp

les irrégularités se poursuivent

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE Le Néerlandais Bart Voskamp s'est imposé, jeudi 18 juillet, à Hendaye dans la dix-huitième étape. Le coureur de TVM, totalement inconnu jusqu'alors, a devancé au sprint l'Allemand Christian Henn, tandis que l'Italien *Alberto Elli a pris la troisième place.* ● CETTE ÉTAPE DE TRANSITION a été marquée par les protestation des motards de presse après l'accident dont ont été victimes mercredi deux d'entre eux. ● *L'ÉQUIPE ALLEMANDE TELEKOM*, en remportant le maillot jaune, le trophée du meilleur jeune et celui du classement par points, a largement dominé l'épreuve. Seuls les hommes de Festina lui ont opposé une certaine résistance. ● *LE TOUR A* PERMIS de découvrir les routes de France, le « terrain de sport » des coureurs, qui font l'objet d'une préparation minutieuse.



Bjarne Riis et ses compagnons collectionnent les premières places

Avant le contre-la-montre de Bordeaux et l'arrivée sur les Champs-Elysées, les positions semblent quelque peu figées dans une épreuve qui aura été marquée du début à la fin par la domination des maillots de l'équipe Deutsche Telekom

HENDAYE
de notre envoyé spécial

A quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée à Hendaye, jeudi 18 juillet, on crut, une nouvelle fois, que la victoire d'étape allait tomber dans l'escarcelle déjà outrageusement remplie de l'équipe Deutsche Telekom. Mais Christian Henn, le champion d'Allemagne, trop sûr de son fait, se fit passer comme un bleu par le timide néerlandais Bart Voskamp. Comme quoi la justice descend parfois faire une timide apparition dans cette épreuve cruelle. Une belle satisfaction aussi pour les coureurs des Pays-Bas qui, au nombre de dix au départ de 's-Hertogenbosch, ont réussi à remporter trois victoires d'étape.

Alors que le peloton musardait sur les routes de France et de Navarre, estimant légitime de prendre un peu de repos après les étapes assassines des jours précédents, les coureurs et leurs directeurs sportifs commençaient à faire leurs comptes. Non pas encore en espèces sonnantes et trébuchantes, mais en termes moins bassement matériels. Sportifs, pour tout dire.

Il faudrait qu'elle soit victime d'un accident collectif avant Paris pour que l'équipe Deutsche Telekom n'apparaisse pas comme l'immense triomphatrice de ce Tour. Il suffit de jeter un regard sur l'ensemble des classements pour se rendre compte de l'ampleur de la razzia. Premier et deuxième au classement général (Bjarne Riis et Jan Ullrich), premier au classement par point (Erik Zabel), meilleur jeune (Ullrich), plus combatif (Riis), quatre victoires d'étapes (deux pour Riis, deux pour Zabel).

Sans parler des accessits. La moisson de la « bande à Godefroot », comme on surnomme l'équipe sur la course, est d'autant plus généreuse que certains donnaient cette formation comme moribonde au début de la saison. Pour ne pas baisser les bras devant cette hégémonie, il fallait une bande de gamins anarchistes, décidés à ne pas plier l'échine. « *Ni Dieu ni maître* », disait déjà Bruno Roussel au départ du Tour 1995 en faisant allusion à Miguel Indurain. Le patron des Festina a continué sa résistance face à Bjarne Riis.

VOYOU MAGNIFIQUE

Si Richard Virenque, le chef de ces voyous magnifiques, n'a pas remporté une étape, il arrivera certainement à Paris revêtu du maillot à pois de meilleur grimpeur et montera peut-être sur le podium. Laurent Dufaux, en triomphant dans l'étape reine de Pampelune et en occupant la quatrième place du classement général, a complété le tableau de chasse des braconniers. Quant à Laurent Brochard, le roi de la castagne, il a été de tous les coups de ce Tour. Le résultat de cette razzia : jeudi 18 juillet au soir, Festina était en tête du classement général par équipe.

D'autres formations ont réussi aussi à tirer leur épingle du jeu. Par exemple en gagnant des étapes, ce qui reste, aussi, le but du jeu. Deux victoires pour Rabobank (Rolf Sorensen et Michael Boogerd), comme pour TVM (Jeroen Blijlevens). Si les GAN n'en ont « accroché » qu'une, grâce à Frédéric Moncassin, le fait d'avoir porté quatres jours durant le maillot jaune – via les épaules de Frédéric Moncassin puis de Stéphane Heulot – leur permet d'arriver sur les Champs-Elysées la tête haute.

Et que dire des « p'tits gars d'Aubervilliers » dont la gouaille a séduit toute la caravane ? Le cri poussé par Cyril Saugrain lors de sa victoire au lac de Madine a ainsi réjoui tous ceux qui aiment encore « encourager l'amateur » et croient dur comme fer que les petits peuvent toujours chatouiller les grands.

Car, beaucoup de ces grands ont déçu durant cette édition du Tour. Les Once, d'abord. Commençant en fanfare, avec la démonstration d'Alex Zülle à 's-Hertogenbosch, ils ont ensuite perdu très vite toute chance de victoire avec la déroute de Laurent Jalabert suivie par la dérive du vainqueur du prologue.

A force de trop solliciter ses coureurs, Manolo Saiz, le directeur sportif de cette formation, n'a-t-il pas amené ces derniers, non pas au sommet de leur forme mais au point limite où l'organisme ne répond plus ? « *Manolo persuade trop ses coureurs qu'ils sont les meilleurs*, confirme Bruno Roussel, *au début de la saison, son équipe écrase les autres formations qui ne sont pas à leur meilleur niveau. Mais dès qu'ils rencontrent une concurrence plus forte, ou dès qu'ils doivent faire face à l'adversité, les coureurs de Once se mettent à douter d'eux-mêmes, ils ne savent plus quoi faire.* »

Choisissant, lui, de faire une course d'attente, incapable de désigner un réel leader entre Tony Rominger et Abraham Olano, les Mapei sont tout simplement passés à côté de ce Tour. Quant à Miguel Indurain, en vrai chef, il a toujours refusé d'incriminer son équipe dans son naufrage. Il reste que les Banesto l'ont laissé bien souvent tout seul, reléguant au magasin des souvenirs l'image de la garde rouge et blanche qui encadrait le quintuple vainqueur du Tour les précédentes années.

José-Alain Fralon

Motards en colère

Les équipages des motos de presse suivant le Tour ont manifesté leur colère en assurant un « *service minimum* », jeudi 18 juillet, à la suite d'un accident survenu la veille à Jacques Garcia et Patrick Boutroux, photographe de *L'Equipe*, renversés dans la descente du col de Sourdet. Les deux hommes ont déploré que le directeur sportif de l'équipe Kelme, conducteur de la voiture qui avait provoqué leur chute, ne se soit pas arrêté, et qu'il n'ait pas pris de leurs nouvelles. Au départ de Pampelune, les motards se sont regroupés à l'arrière du peloton, les journalistes de radio et de télévision n'assurant qu'un direct à la fin de l'étape.

Un long ruban de goudron parfaitement entretenu



HENDAYE
de notre envoyé spécial

Le Tour de France a quitté la montagne. Il est redescendu doucement vers la plaine, ondulant voluptueusement dans la verdure du Pays basque. Les profils des dernières étapes *se sont aplanis comme l'électrocardio*gramme de cette édition qui se meurt. Là-bas, au bout de la ligne droite, on jurerait voir Paris. Les coureurs n'ont pourtant pas encore *le droit de lever la tête.* Pendant trois semaines, des paysages parcourus ils n'auront vu qu'un long ruban de goudron, tantôt abrasif comme un gant de crin, tantôt lisse comme *une peau de bébé. Grands* boulevards ou ruelles, nationales ou départementales, ils n'auront goûté que ce réseau de près de 1 million de kilomètres qui irrigue le pays.

*La Grande Boucle a une nouvelle fois dé*montré que 3 900 kilomètres de bitume pouvaient charrier du rêve. *La* route le temps du mois de juillet, le fil conducteur d'une épopée. *Charles Trenet avait magnifié la natio*nale 7. Chaque année, le Tour glorifie le reste du réseau, par paquets de 4 000 kilomètres. Longtemps après le passage du charroi, les *noms des coureurs sur la chaussée té*moignent qu'une joute s'est, un jour, déroulée ici. « *Les routes sont notre terrain de sport* », aime à dire Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France.

« *La route est un lieu symbolique*, affirme Christian Leyrit, directeur des routes au ministère de l'équipement. *Elle est très forte dans l'inconscient des gens.* » Le Tour renforce encore son image. *Son passage est un* des moments où une chaussée n'est pas associée à un embouteillage ou un accident. Le ministère a donc décidé, cette année, de s'associer à la course. *Il a accru ses moyens pour* rendre ses infrastructures plus attrayantes.

CARICATURE

*Dès qu'elle a adopté le tracé de la pro*chaine édition, la direction du Tour le communique aux administrations concernées. Etat et départements ont alors neuf *mois pour peaufiner la signalétique et créer* les aménagements nécessaires. Les conseils généraux mettent un point d'honneur à repasser une couche de goudron avant l'arrivée de la *caravane. Cet excès de zèle ne satisfait* pas forcément les coureurs, contraints d'évoluer sur une route au bitume brûlant et fraîchement gravillonné.

Sur chaque étape, des fonctionnaires du ministère de l'équipement sont chargés de faire le parcours à vélo, huit jours avant le passage de la course, afin de mieux appréhender les sensations des coureurs. Il est alors encore temps de raboter un îlot direc*tionnel ou de préparer une signalisation.* Pendant la compétition, les directions locales sont mises en état d'alerte et, trois heures avant le passage du peloton, un véhicule *tente de repérer les dernières anomalies ou* les petits actes de sabotage (arbres coupés, clous, etc.). Des déviations sont également mises en place en liaison avec les centres ré*gionaux d'information routière.*

Les responsables de l'infrastructure routière comprennent mieux aujourd'hui la spécificité de rouler à bicyclette ou, plus géné*ralement, en deux-roues. Les îlots* directionnels, glissières et autres terre-pleins centraux sont devenus le cauchemar des coureurs et de ceux qui repèrent le tracé. « *Il y a des villes dans lesquelles nous ne pouvons plus rentrer* », se plaint Jean-Marie Leblanc.

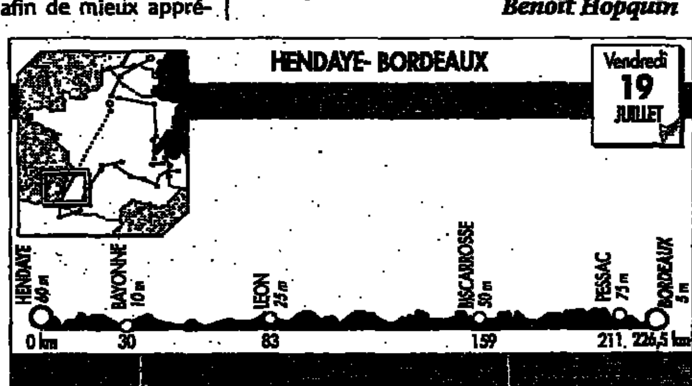
Le début du Tour 96 à 's-Hertogenbosch a montré jusqu'à la caricature ce que pourrait *devenir le réseau du futur dans l'Hexagone*, à savoir un lacis permanent de chausse-trapes pour cyclistes. La Grande Boucle, qui a beaucoup fait pour la promotion des routes de *France, devra-t-elle un jour se contenter* d'emprunter des pistes cyclables ?

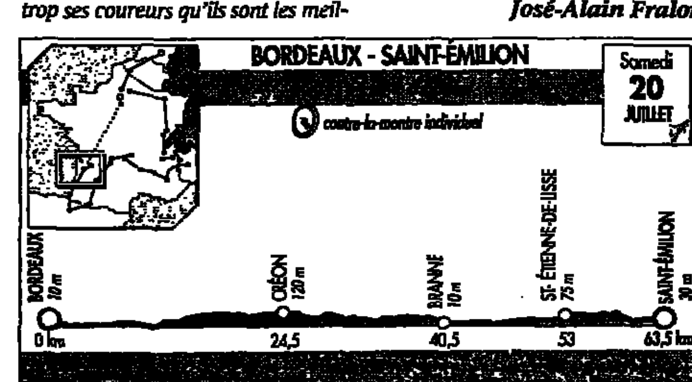
Benoît Hopquin

PAMPELUNE - HENDAYE — Jeudi 18 JUILLET

PAMPELUNE 400 m — ZUBIRI 530 m — ALTO DE BANEXA 1 057 m — ISPEGUY 672 m — PUERTO-OTXONDO 602 m — SARE 75 m — HENDAYE 5 m

0 km — 15,5 — 21 — 33,5 — 43,5 — 88 — 107,5 — 128,5 — 154,5 km





Les irrégularités se poursuivent sur le marché des transferts de footballeurs

ANDREAS KÖPKE, le gardien de but allemand, passé du rang d'anonyme à celui de vedette courtisée lors du dernier Championnat d'Europe, a manqué l'ultime marche qui aurait pu lui apporter la consécration dans un grand club. Au terme d'un Euro sans faute, cette ancienne doublure de la sélection nationale allait faire taire les mauvaises langues. Fin juin, il annonce la signature d'un contrat de deux ans avec le FC Barcelone. Mais, par la faute de son agent, le goal « se contentera » de l'Olympique de Marseille. Vendredi 19 juillet, Jean-Michel Roussier, président de l'OM, devait rencontrer à Zurich les responsables de la Fédération internationale de football (FIFA) afin de vérifier que Köpke ne fera l'objet d'aucune suspension. Dans cette hypothèse, l'ancien gardien de l'Eintracht de Francfort devrait rejoindre, dimanche, ses nouveaux équipiers en stage à Albertville.

L'aventure barcelonaise de Köpke a capoté parce que son agent a tout simplement « oublié » que, depuis le 1er janvier, *seuls les intermédiaires* titulaires d'une licence délivrée par la FIFA sont habilités à passer des transactions entre un joueur et un club. Une première négligence doublée de celle des dirigeants catalans, peu soucieux de se plonger dans le curriculum vitae de l'imposteur et habitués aux négociations discrètes.

La nouvelle réglementation de l'autorité zurichoise a donné cette année une saveur particulière au marché des transferts. La licence représente en effet la première tentative des instances nationales et internationales du football pour réguler une profession à la réputation peu reluisante. A l'issue d'une série d'épreuves de droit, d'un entretien avec un aréopage de membres des fédérations nationales, et du versement d'une caution de 200 000 francs suisses (environ 800 000 francs français), 182 agents, représentant 28 pays, sont en mesure d'exercer leur profession. En France, 16 agents ont obtenu le sésame, 4 autres ont franchi avec succès l'audition en attendant l'accord définitif de la FIFA, et 10 ont été recalés.

Mais les services juridiques de la FIFA parlent toujours « *d'un nombre incalculable d'abus* ». En France, la vingtaine d'agents estampillés FIFA doit subir la concurrence d'un bataillon de faux intermédiaires qui poursuit impunément ses activités. Le moyen courant de contourner le règlement est de s'associer juridiquement avec un agent en règle qui sera le seul à parapher les contrats négociés par ses partenaires.

Bruno Satin, homologué par la FIFA depuis février, ironise sur la portée de son diplôme : « *La licence est une foutaise ! Nous ne sommes pas davantage respectés par les clubs. Et ce règlement est hypocrite puisque la Fédération a voulu faire table rase en accordant la licence à des types qui traînaient de grosses casseroles...* » L'anarchie est telle que René Charrier, président de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), s'avoue « *déçu par cette innovation. Rien ne changera tant que certains clubs continueront de traiter avec des agents non reconnus par la FIFA* ».

UN LAXISME COURANT

Une irritation due à la lenteur excessive dans l'application des textes. Le 10 mai 1995, à Paris, trois hommes attendent l'ouverture de la première session d'examen. Stéphane Canard, *Pierre Garonnaire et Jean Werth* s'étonnent de leur solitude puisque tous les agents recensés à l'époque, soit une quarantaine, sont convoqués. Les trois « impatients » attendront en vain. « *C'était comme si tout le monde s'en fichait de se voir interdire de travailler !* », raconte Stéphane Canard.

Un manque d'empressement qui s'explique par les vrais-faux avertissements lancés jusqu'alors par la Fédération française. L'échec le plus patent demeure la création, en 1993, d'une commission ministérielle chargée de surveiller l'activité des intermédiaires. Un voeu resté pieux, puisque cette structure ne s'est jamais réunie.

Plus d'un an après l'annonce par cette instance d'un durcissement des sanctions, huit enquêtes ont été ouvertes, dont deux seulement sont sur le point d'aboutir. Mercredi 24 juillet, à Miami, la Commission *du statut du joueur de la FIFA se* penchera notamment sur le cas d'Alan Stubbs, un défenseur transféré par un « faux » agent du club anglais Bolton chez les Ecossais du Celtic Glasgow. Mais le cas de Köpke sera le plus éclairant puisque pour la première fois, un club comme Barcelone a renoncé à son rêve devant les possibles sanctions, qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de recruter pendant plusieurs années.

Un bilan maigre. En France, le Conseil fédéral ferme les yeux sur des accords douteux, que personne n'ignore dans le petit monde du football professionnel. « *J'ai déjà signalé à la Fédération des anomalies lors de certains transfert. En pure perte.* », raconte Frédéric Dobrage, ancien gardien de but devenu intermédiaire.

Les pratiques de certains agents prennent parfois une dimension plus importante. Avant d'être incarcéré, l'intermédiaire croate Ljubomir Barin a, il y a un an, expliqué à la justice française comment de grands clubs ont constitué des caisses noires à l'occasion de transferts de joueurs.

Fabrice Tassel

■ **RUGBY : John Richardson, le nouveau président de la Fédération anglaise de rugby (RFU)**, a constitué une équipe chargée de négocier la réintégration de l'Angleterre dans le Tournoi des cinq nations, après son exclusion prononcée le samedi 13 juillet (*Le Monde* du 16 juillet). Ces membres doivent rencontrer, mardi 23 juillet, des représentants des fédérations écossaise, galloise et irlandaise afin de résoudre le conflit né d'un accord sur l'exclusivité des droits de retransmission télévisée passé entre RFU et la chaîne BskyB de Rupert Murdoch. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : Shaquille O'Neal a signé avec les Lakers de Los Angeles un contrat de 123 millions de dollars** (620 millions de francs), un montant encore jamais atteint dans le championnat de la NBA. *Le contrat de la* nouvelle star du basket américain est d'une durée de 7 ans. En 4 ans, Shaquille O'Neal (2 m 18) a hissé Orlando au niveau des toutes premières équipes de la Ligue. Les Lakers ont pu payer une telle somme après les départs de Vlade Divac, Anthony Peeler et de Georges Lynch. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : la billetterie de la Coupe du monde 1998, qui aura** lieu en France, s'est ouverte aux 80 000 abonnés des clubs de première et deuxième division. La vente pour le grand public ne débutera qu'au mois de novembre.

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France

18e étape Pampelune-Hendaye (154,50 km) 1. B. Voskamp (P-B, TVM) en 4 h 11 min 2 s ; 2. C. Henn (All.) à 2 s ; 3. A. Elli (Ita.) à 27 s ; 4. B. Thibout (Fra.) 27 s ; 5. B. Boscardin (Ita.) à 32 s ; 6. A. Ferrigato (It.) à 1 min 26 s ; 7. P. Hervé (Fra.) à 1 min 26 s ; 8. Breukink (Bel.) à 1 min 26 s ; 9. V. Fois (Ita.) à 1 min 26 s ; 10. D. Perona (Ita.) à 1 min 26 s.

Classement général : 1. B. Riis (Dan., TELEKOM) ; 2. J. Ullrich (All.) à 3 min 59 s ; 3. R. Virenque (Fra.) à 4 min 25 s ; 4. L. Dufaux (Sui.) à 5 min 52 s ; 5. P. Luttenberger (Aut.) à 6 min 19 s ; 6. F. Escartin (Esp.) à 7 min 23 s ; 8. L. Leblanc (Fra.) à 8 min 1 s ; 9. A. Olano (Esp.) à 11 min 12 s ; 10. T. Rominger (Sui.) à [illegible] min 24 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. E. Zabel (All., TELEKOM) 277 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.) 215 pts ; 3. F. Baldato (Ita.) 192 pts.

Classement de la montagne (maillot à pois) : 1. R. Virenque (Fra., FESTINA) 383 pts ; 2. B. Riis (Dan.) 274 pts ; 3. L. Dufaux (Sui.) 176 pts.

VOILE

Tour de France

● 18e manche : triangle olympique au Pornichet

1. *E. Leclerc SCASO* (Sébastien Destrémeau-Paul Cayard) ; 2. *Breitling ISG* (Chris Dickson) ; 3. *Baume et Mercier* (Bernard Mallaret).

Classement général : 1. *Baume et Mercier* (Bernard Mallaret) 356 pts ; 2. *E. Leclerc SCASO* (Sébastien Destrémeau) 331 pts ; 3. *Breitling ISG* (Chris Dickson) 330 pts ; 4. *Ville de Nantes* (Luc Pillot) 321 pts ; 5. *Saint-Pierre-et-Miquelon* (Alain Fédensieu) 312 pts.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Nº 925

HORIZONTALEMENT

I. Un collègue qui a, hélas ! réussi sa dernière disparition. – II. Actuellement, il n'a plus soif. Mortelle, au figuré, généralement. – III. Tient au cep. Un parent, peut-être. – IV. Fit voir du nouveau. Argument sérieux. – V. Porter remède. Rivière. – VI. *Nymphe. Ruée incontrôlée.* – VII. Voit le jour. Ses ornements ont du relief. – VIII. Pour un diagnostic précis. Dans un délit. – IX. Préposition. Mettre un ciment. Méprisable. – X. Demeure. Fait comme tout le monde. – XI. Elles n'en mourront pas toutes.

VERTICALEMENT

1. Ne conviendrait pas aux filles ? – 2. Sans bavures. Peupla la Méditerranée. – 3. Font chanter lorsqu'ils sont trois. Un peu de soupe. – 4. Prend la suite. Muse. – 5. Pour la traversée. Gouverna un temps l'Italie. – 6. Inscrit sur l'enveloppe si on la porte. Pleines de feux. – 7. Feront la semaine. Traverse les lacs avant de trouver la mer. – 8. Déteste les échecs. Crie. – 9. Un garçon démodé, dit-on. Pour une minute. – 10. Une tête à l'académie. On peut la perdre sans l'avoir jamais gagnée. – 11. Demande réflexion. De nouveau dans les vitrines. – 12. Ont tout du faucon.

SOLUTION DU Nº 924

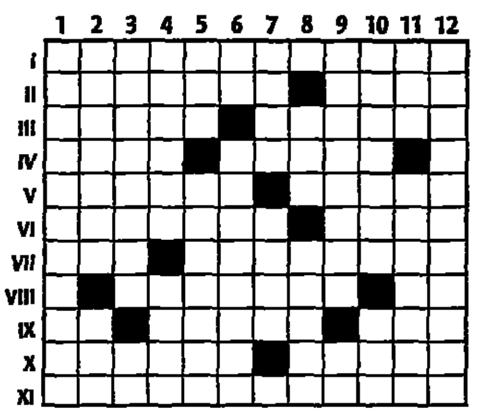
Horizontalement

I. Dégraissages. – II. Eveillé. NATO. – III. Mantilles. Ru. – IV. Olt. Te. Légat. – V. Guidages. Ave. – VI. Râle. Italien. – VII. Atlanta. In. – VIII. Piétaille. SM. – IX. Hot. Emoussée. – X. In. Avent. Tin. – XI. Esquissèrent.

Verticalement

1. Démographie. – 2. Evaluations. – 3. Gentillet. – 4. Rit. Déat. Au. – 5. Alita. Naevi. – 6. Illégitimes. – 7. Sel. Etalons. – 8. Elsa. Lute. – 9. Anse. Lies. – 10. Ga. Gain. Ste. – 11. Etrave. Sein. – 12. Soutènement.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

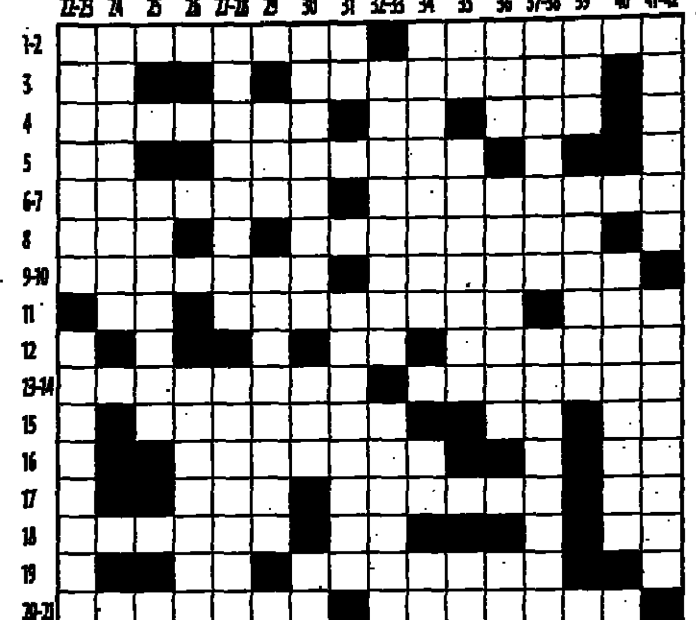
Nº 926

HORIZONTALEMENT

1. DEEIQSSU. – 2. ABEIMNP. – 3. ABEINRRU (+3). – 4. ACEMORS (+2). – 5. EIISTTT. – 6. BEGIORY. – 7. AADEENPT. – 8. AEIILMSV. – 9. EENRTUV (+1). – 10. EILOOST (+2). – 11. AEELNNSX. – 12. AEILLN (+2). – 13. ADEEGNNV. – 14. EEEESTT. – 15. AEGRSUV (+1). – 16. EIORSTT (+1). – 17. EEIMRU. – 18. AEEEGR (+1). – 19. ADEIRRV (+1). – 20. AABCOST (+2). – 21. AEEIRST (+3).

VERTICALEMENT

22. DEEGINS. – 23. AELNOTUV. – 24. AEEIILNN. – 25. BEGINTT. – 26. AADDERR. – 27. CEEOPSTY. – 28. AEEOSUV. – 29. EEEINTTV. – 30. AERRTUUX. – 31. EEERRTUV. – 32. ABINOSST (+1). – 33. EIRRST (+2). – 34. AALNNOPT. – 35. AEILNPT (+4). – 36. EEIILMN (+1). – 37. BEEGINT. – 38. AAEEGIRT. – 39. AEELLS (+1). – 40. AEELORSS. – 41. ABEOSZ. – 42. ABEINSST (+2).



SOLUTION DU Nº 925

1. SAUVATES. – 2. CHAMBRE. – 3. ANNELURE, ondulation des cheveux. – 4. OISEAUX. – 5. CHENETS (ESCHENT SECHENT). – 6. NASONNE (ANNONES ANONNES). – 7. ALTITUDE (DELUTAIT LATITUDE). – 8. *EXEGESE*. – 9. *SERIEUX*. – 10. TIMOREE. – 11. TREMULE. – 12. EPILEUSE. – 13. PICCOLO. – 14. DEPICAGE. – 15. ALLUMOIR. – 16. NASALE (ANALES). – 17. RAMONEUR. – 18. *PERILS (PERSIL REPLIS)*. – 19. MIREPOIX. – 20. AGASSIN, bourgeon de vigne (ASSIGNA GANSAIS SAGINAS SAIGNAS). – 21. SUEDEES. – 22. QUETEUSE (EQUEUTES). – 23. SACRANT (CRANTAS). – 24. EPAMPRAT. – 25. ANHELAI (HALENAI). – 26. MUSCLER. – 27. VENAISON. – 28. *CUMINS*. – 29. ALERTER (ALTERER RATELER RELATER). – 30. POMELOS. – 31. TUTEUREE. – 32. LOUSTIC (COUTILS). – 33. DIEPPOIS. – 34. CONTEXTE. – 35. *ENARQUE*. – 36. ASSIEGES. – 37. ISOPODE. – 38. MECCANO. – 39. BANDEAU. – 40. HALEINES (INHALEES SAHELIEN). – 41. LIEGEUX. – 42. EXERESE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS

Nº 1698

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES (Ischia, juin 1996)

Blancs : J. Hodgson (Angleterre). Noirs : M. Tseitlin (Israël). Attaque Trompovsky.

1. d4	Cf6	18. Cxé6!! (l)	Fxé6
2. Fg5 (a)	Cé4 (b)	19. Cg5!	Dç8 (m)
3. Ff4!	d5 (c)	20. Dd4!	Cd8 (n)
4. é3 (d)	ç5	21. f3! (o)	éxf3
5. Fd3	Cç6 (e)	22. é4!	b6 (p)
6. Fxé4! (f)	dxé4	23. Ca6	Dç4
7. d5	Cb4	24. Dxç4 (q)	Fxç4
8. Cç3	é6	25. Cç7+	Rd7
9. d6! (g)	Da5	26. Cxa8	Fxf1
10. Cg-é2 (h)	Fd7	27. Txé7+!	Rxé6 (r)
11. 0-0	f5	28. Cç7+	Rd7
12. a3	Cç6	29. éxf5! (s)	Fxg2 (t)
13. b4! (i)	çxb4	30. Cé6+	Ré8 (u)
14. axb4	Db6 (j)	31. d7+	Rf7 (v)
15. b5	Cd8	32. Cxd8+	Rf6
16. Cd4	Cf7	33. Cé6	Fé7
17. Ca4	Dd8 (k)	34. Fg5+	abandon (w)

NOTES

a) Ce développement du F-D, qui porte le nom du joueur brésilien Octavio Trompovsky depuis sa célèbre partie contre Guimard à Rio de Janeiro en 1938, a *été longuement* analysé *par* le grand maître anglais Hodgson dès 1988.

b) Ou 2..., d5 ; 3. Fxf6, éxf6 *(ou aussi 3..., gxf6)* ; 4. é3, Fd6. Ou 2..., g6 ou 2..., é6 ; 3. é4!, h6 ; 4. Fxf6, Dxf6 ; 5. Cf3. Ou 2..., ç5 ; 3. Fxf6, gxf6 ; 4. d5, Db6 ; 5. Dç1, Fh6 ; 6. é3, f5 ; 7. ç4!, f4 ; 8. éxf4, Fxf4 ; 9. Dxf4, Dxb2 ; 10. Cé2, Dxa1 ; 11. Cç3, Db2 ; 12. d6!, Cç6 ; 13. Fd3, éxd6 ; 14. 0-0, Cé5 ; 15. Df6, 0-0 ; 16. Cd5, Té8 ; 17. Dg5+, Cg6 ; 18. Cf6+, Rf8 ; 19. Dh6+, Ré7 ; 20. Cd5+, Rd8 ; 21. Fxg6, hxg6 ; 22. Cb-ç3!, abandon (Hodgson - Van der Wiel, Amsterdam, 1994).

c) Une réponse solide. Après 3..., ç5 ; 4. f3!, Cf6 ; 5. d5, é6 (ou 5..., Db6 ; 6. Dç1!) ; 6. é4, éxd5 ; 7. éxd5, d6 ; 8. Cç3, Fé7 ; 9. Dd2, 0-0 ; 10. 0-0-0, a6 ; 11. Cg-é2, b5 ; 12. Cg3, ç4 ; 13. Fé2, Cb-d7 ; 14. Cf5, Cç5 ; 15. Cxé7+, Dxé7 ; 16. Th-é1, Dç7 ; 17. Fg5, les Blancs sont mieux (Savchenko-Golubev, Lucerne, 1994).

d) Face à un adversaire bien préparé, les Blancs évitent la ligne connue 4. f3, Cf6 ; 5. é3, dxé4 ; 6. Cç3, éxf3 ; 7. Cxf3, retrouvant le schéma du gambit Blackmar-Diemer avec un temps de plus. 4. Cd2 est également joué.

e) 5..., Cf6 est aussi à envisager.

f) Une des idées paradoxales de ce début consiste à céder sans regret la paire de F.

g) Très fort. Le pion avancé va gêner *énormément* le *développement* des Noirs. Après 9. dxé6, Dxd1+ ; 10. Rxd1, Fxé6 ; 11. Cxé4, 0-0-0+ ; 12. Rç1, Ff5, la compensation des Noirs est suffisante.

h) Et non 10. Cxé4?, Cxç2++.

i) Essayant d'ouvrir les lignes, ce qui serait dangereux pour le R *noir*.

j) Si 14..., Dxb4 ; 15. Ta-b1.

k) Les Noirs commencent à être asphyxiés, mais ils disposent d'une menace susceptible de renverser la situation : *18..., é5*.

l) La voie tactique, seul moyen de conserver l'initiative et de transformer un net avantage positionnel. Les suites de cette combinaison, absolument nécessaire, ne sont cependant pas très visibles.

m) Ou 19..., Fd7 ; 20. ç4, Db6 ; 21. Cxd7, Rxd7 ; 22. ç5, Dxb5 (22..., Dxç5 ; 23. Tç1) ; 23. Dd5, etc. Ou 19..., Fç8? ; 20. d7+. Ou 19..., Fç4 ; 20. d7+, Ré7 ; 21. Dd4!, Fxf1 ; 22. Fd6+!, Cxd6 ; 23. Dé5+, Rf7 ; 24. Dé6 mat.

n) Si 20..., g5 ; 21. Fé5, Tg8 ; 22. Tf-d1.

o) Ouvrant les lignes.

p) Si 22..., fxg2 ; 23. Tf-é1. Le coup du texte ne sauve rien, mais la défense des Noirs est une tâche impossible.

q) Le plus simple.

r) Et non 27..., Rç8? ; 28. d7 mat.

s) Créant un réseau de mat.

t) Si 29..., Fxd6? ; 30. Cé6+ suivi de 31. Fxd6.

u) Forcé. Si 30..., Rç8 ; 31. d7 mat.

v) Ou 31..., Ré7 ; 32. Fg5+.

w) Si 34..., Rxf5 ou Rf7 ; 35. Fxé7 suivi de 36. d8=D.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1697
E. H. SOMOV-NASIMOVITCH (1939)

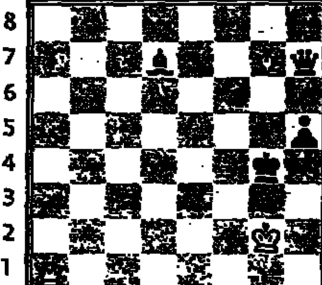
(Blancs : Ra1, Té7, Fg6, Pb2, ç2, é4 *et f7*. Noirs : *Rf2*, *Dg7*, Fé6 et h8. Nulle.)

Si 1. f8=D?, Dxf8 ; 2. Txé6, Da3+ et 3..., Dxb2 mat.

1. é5!, Dxé5 ; 2. f8=D+, Rg1! (menaçant mat en b2 et en é1) ; 3. ç3, Dé1+ ; 4. Fb1, Dxç3!! (menaçant mat en b2 et en a5) ; 5. Tg7+!! (une défense stupéfiante), *Fxg7* ; 6. Df1+!!, Rxf1 ; 7. Fd3+!! (troisième sacrifice), Ré1! (si 7..., Dxd3 pat) ; 8. bxç3, Rd2! ; 9. Fç2! (unique possibilité), Rç1! ; 10. Fb3!!, Fxb3 pat.

Un chef-d'œuvre !

ÉTUDE Nº 1698
A. TROITSKY (1916)



Blancs (3) : Rg2, Da1, Fg7.
Noirs (4) : Rg4, Dh7, Fd7, Ph5.

Les Blancs jouent et gagnent.

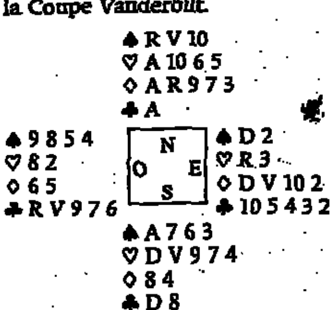
Claude Lemoine

BRIDGE

Nº 1694

LOCALISATION D'UN ROI

Cette donne montre comment une petite *précaution* peut permettre de réussir un chelem qu'une impasse (qui semblait normale) risquait de condamner. Le déclarant était Michael Rosenberg, membre de l'équipe américaine qui a remporté cette année la Coupe Vanderbilt.



Nord : ♠ R V 10 ; ♡ A 10 6 5 ; ◇ A R 9 7 3 ; ♣ A
Ouest : ♠ 9 8 5 4 ; ♡ 8 2 ; ◇ 6 5 ; ♣ R V 9 7 6
Est : ♠ D 2 ; ♡ R 3 ; ◇ D V 10 2 ; ♣ 10 5 4 3 2
Sud : ♠ A 7 6 3 ; ♡ D V 9 7 4 ; ◇ 8 4 ; ♣ D 8

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest X...	*Nord* Zia	*Est* Y...	*Sud* Rosenberg
–	1 ◇	passe	1 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	4 SA	passe	5 ◇
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle, *comment Rosenberg, en Sud, a-t-il joué* pour savoir que le Roi d'atout était mal placé et qu'on pouvait éviter de chercher la Dame de Pique pour gagner ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

Réponse

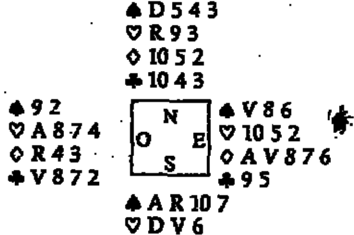
Après la levée de l'As de Trèfle, Rosenberg a tiré *As Roi* de Carreau et *a coupé le 3 de Carreau avec le 9 de Cœur.* Ouest, ne pouvant surcouper, permit ainsi au déclarant de situer en Est le Roi de Cœur et de trouver la ligne de jeu gagnante si ce Roi était second. Il suffisait, en effet, de faire alors un jeu d'élimination en coupant la Dame de Trèfle, *puis le 7 de Carreau avec le* Valet de Cœur. Il ne restait plus qu'à *mettre Est en main* en tirant l'As de Cœur et en rejouant Cœur.

Est fit le Roi de Cœur, mais il n'avait plus d'autre choix que de livrer la Dame de Pique ou de jouer Trèfle pour la coupe de Sud et la défausse du 10 de Pique...

Curieusement, à deux tables, ce petit chelem a chuté car les deux déclarants ont fait l'impasse au Roi d'atout, et ils ont ensuite mal deviné où se trouvait la Dame de Pique...

ÉTONNANT STRATAGÈME

Dans la dernière semaine de juillet, une série de matches se déroule au bridge-vision du Casino de Deauville entre six des meilleures équipes européennes. Les trois favorites sont l'équipe de France, qui ira jouer aux Olympiades de Rhodes fin octobre, celle de Pologne et celle d'Italie, qui a remporté le dernier championnat d'Europe. Un des plus brillants joueurs italiens est le jeune Alfredo Versace, un fin psychologue, comme le prouve cette donne du match Chine-Italie du championnat du monde de Pékin.



Nord : ♠ D 5 4 3 ; ♡ R 9 3 ; ◇ 10 5 2 ; ♣ 10 4 3
Ouest : ♠ 9 2 ; ♡ A 8 7 4 ; ◇ R 4 3 ; ♣ V 8 7 2
Est : ♠ V 8 6 ; ♡ 10 5 2 ; ◇ A V 8 7 6 ; ♣ 9 5
Sud : ♠ A R 10 7 ; ♡ D V 6 ; ◇ D 9 ; ♣ A R D 6

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest Fu	Nord Lauria	Est Wang	Sud Versace
–	–	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Cœur pour le 3 du mort, le 10 d'Est et la Dame de Sud, *grâce à quel stratagème* Versace a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Ici, Lauria et Versace, dont le système est assez artificiel, ont utilisé l'ouverture classique de « 2 SA », qui promet de 20 à 22 points avec une distribution régulière. La raison est que *c'est une excellente annonce,* qui permet toujours au partenaire de savoir si l'on est dans la zone de la manche *ou du chelem.* Nord, ainsi, était certain qu'il fallait jouer « 3 SA » ou « 4 Piques » *si Sud avait quatre* Piques. Mais Lauria renonça à dire « 3 Trèfles » (pour savoir si Sud avait quatre Piques) car, avec une distribution 4-3-3-3, *il y a en général intérêt à jouer « 3 SA »* sans fournir d'indication aux adversaires sur une majeure quatrième de l'ouvreur.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)

Nº 502

LES FRANÇAIS SONT FANNY

Cet été, le matraquage sportif vous a rendu groggy. Vous êtes *soûlés de vainqueurs d'étape* levant les bras au ciel puis le bouquet de la *majorette*, le maillot trempé de sueur et constellé de publicités ; de footballeurs submergés par une meute de coéquipiers sous prétexte qu'ils ont marqué un but ; de commentateurs sportifs champions de l'hyperbole et du dithyrambe. Pour vous achever, voici les quelques *mots du registre « foot »* dont nous a gratifiés l'ODS 2.

L'Angleterre est le pays du SOCCER (de l'expression *football association*). Les Français, brillants au cours des QUALIFS, ont subi en demi-finales une défaite bien méritée, compte tenu qu'ils ont été FANNY dans leurs deux derniers matches, c'est-à-dire qu'ils n'ont SCORÉ aucun but. *Les demis, ailiers, inters et avants* ont disparu : vive le LIBERO, bizarrement affublé par l'ODS d'une définition tautologique : *défenseur en retrait*, et l'ENTREJEU, joueurs du milieu de terrain, à ne pas confondre avec l'ANTIJEU, *prétendument pratiqué par* les Italiens. Le KOP, *groupe de spectateurs exaltés*, inexistant à Manchester pour le match France-République tchèque, était particulièrement chaud à Wembley pour Angleterre-Allemagne, *si bien que* les HOOLIGANS *ou* HOULIGANS vengèrent la défaite de leur *dream team* pendant la troisième mi-temps.

Nous vous proposons maintenant un match *Anciens* contre *Modernes*, chaque joueur ayant une ou plusieurs anagrammes utilisables au Scrabble, que vous devrez débucher. Exemple : Larqué, LAQUER.

Anciens : *Kopa – Piantoni* (2 anagrammes) – Bosquier – Gallice – Laurent – Rostagni – Beaudier – Lemerre – Liberati (2 ana) – Artelesa (2 ana) – Strappe (2 ana).

Modernes : Ettori (2 ana) – Di Meco – Thuram – Papin – Pedros – Loko – Garande – Guérin – Ginola (2 ana) – *Giresse* (4 ana) – Tigana (2 ana).

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes

Anciens : Kapo – Pitonnai, pionnait – *Boriques* – *Glaciel* – Naturel – Granitos – Daubière – Remêler – Libérait, bilerait – Réalésat, étaleras – Trappes, apprêts.

Modernes : Tertio, étroit – Decimo – *Rhumât – Nippa – Dropes – Look* – Grenada – Rugine – Aiglon, gallon – Régisse, égrisés, gésiers, grisées – Gantai, gainât.

Scrabble-Club joinvillais, 9 septembre 1994.
Tournois au gymnase, rue E.-Moutier,
les deuxième et quatrième vendredis, à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	ADERUIO			
2	NACETPF	DOUERAI	H 4	70
3	NP+AEOLR	CAFTE	11 E	29
4	IIDHROJ	PALERON (a)	J 8	74
5	DHI+ELOP	JOUIR	6 F	30
6	UUATNNG	DIPHENOL	14 E	66
7	GNU+EIAL	NUAT	15 F	35
8	OTREASI	LANGUIER (b)	8 A	83
9	EEOSIX?	OTERAIS	M 8	81
10	DZTEEUN	EXI(G)EONS (c)	C 2	86
11	DETU+AEL	ZONE (d)	8 L	69
12	A+TCNEEK	DELUTEZ	L 2	34
13	CENT+SRU	KALE (e)	L 12	52
14	ISVBEGL	CREUSENT	2 A	74
15	–AAIMSTY	VIES	1 F	34
16	JST+SLF?	MAYA	12 D	48
17	RMMHEUB	LIFT(A)SSE	O 1	83
		ECHU	A 1	30
				978

(a) PONDERAL, 4 E, 72 ; (b) ENGLUAI, K 1, 79 ; (c) SEXE(S), N 8, ne perd que 15 points, et AIXOISE, B 8, 16 ; (d) TENEZ, 2 B, 68 ; (e) TEK, 7 K, 49.

1er Philippe Diringer, 960 ; 2e Bernard Caro, 942 ; 3e Jacqueline Boulin-Teissie, 906.

LE MONDE diplomatique

Juillet 1996

● MONDIALISATION : Les Européens dans la nasse de l'austérité, par Christian de Brie. – Economistes en guerre contre les salaires, par Serge Halimi. – Devenir pauvre en travaillant, par James Petras et Todd Cavaluzzi. – Naufrage de l'orthodoxie économique, par Paul Ormerod.

● ALLEMAGNE : Les ambitions d'un pays unifié, par Norman Birnbaum.

● HAÏTI : Sous la férule de Washington et du FMI, par Christophe Wargny.

● TUNISIE : Main de fer, par Ignacio Ramonet.

● AFRIQUE : Les auditions de la commission Vérité sur l'apartheid, par Cécile Feuillâtre et Isabelle Bris. – Zanzibar à l'heure du multipartisme, par Gérard Prunier.

● BAHREÏN : Un combat pour la démocratie, par Joe Stork.

● PHILIPPINES : Des paysans en lutte contre les « développeurs », par Catherine Gaudard.

● TOULON : Ville amirale du Front national, par Yasmina Salhi et Gilbert Rochu.

● CINÉMAS POLITIQUES : Il était une fois dans l'Est..., par Marcel Martin. – Suite hongroise, par Emile Breton. – Unité et diversité dans les Balkans, par Gönül Dönmez-Colin.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Un week-end estival

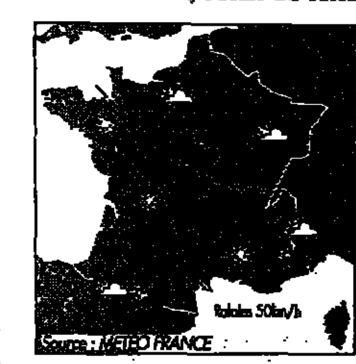
L'ANTICYCLONE positionné en mer du Nord assure son rôle protecteur sur l'Europe occidentale. En conséquence, le beau temps se poursuivra cette fin de semaine avec les traditionnels foyers orageux en montagne, ainsi que quelques brumes côtières matinales. Les vents de nord-est vont s'atténuer et, de ce fait, la chaleur va devenir plus sensible sur les régions septentrionales.

Samedi matin, l'éclat du soleil sera par moments atténué par des bancs nuageux d'altitude qui circuleront de la Bretagne à la frontière belge, en passant par la Normandie, le Bassin parisien et la Picardie. Dans le sud et l'est du pays, la journée commencera souvent avec un ciel bleu azur, si l'on excepte des entrées maritimes en Aquitaine, sous forme de nuages bas et de brumes, ainsi que des nuages épars sur le relief des Pyrénées-Orientales et des Alpes du Sud à la Côte d'Azur.

L'après-midi, le soleil continuera d'assurer sa suprématie. Comme les jours précédents, des nuages bourgeonneront sur les reliefs méridionaux et ils pourront s'accompagner localement d'une ondée à l'est des Pyrénées, voire d'un orage dans les Alpes du Sud. Au nord du pays, les bancs nuageux d'altitude se décaleront vers la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, mais, sur ces régions, c'est le beau temps qui prévaudra. Les vents d'est à nord-est souffleront faiblement en général, ils seront modérés cependant entre Corse et continent. Un vent de nord se fera sentir en début de journée dans la basse vallée du Rhône, avant de laisser place, comme sur la plupart de nos côtes, à des brises l'après-midi.

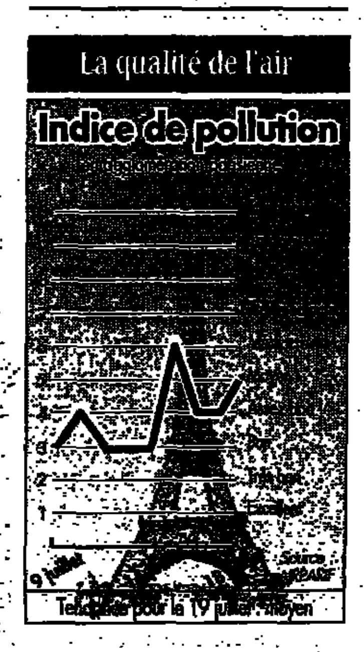
La nuit sera fraîche au nord de la Seine, avec des minimales de 10 à 12 degrés, voire localement 6 en Champagne-Ardenne. Il fera 13 à 14 de la Bretagne au Centre-Est (plutôt 10 sur le Massif Central), et 15 à 18 degrés dans le Sud-Ouest, 19 à 20 près de la Méditerranée. L'après-midi, la chaleur sera agréable sur les côtes normandes, le Nord, la Picardie et près de la frontière allemande avec 20 à 24 degrés. Il fera 26 à 29 de la Bretagne à la région parisienne et à la Franche-Comté, 30 à 34 degrés sur la moitié sud, mais seulement 25 sur le littoral aquitain.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 20 juillet vers 12h00

La qualité de l'air

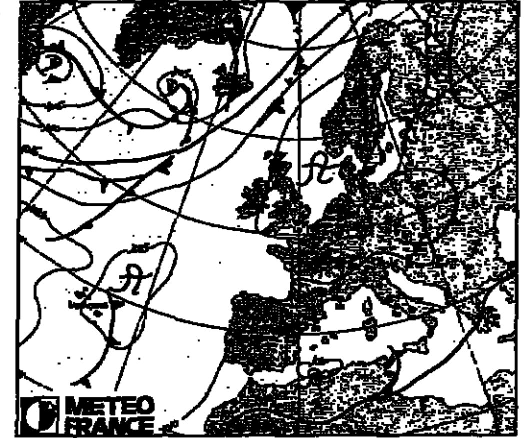




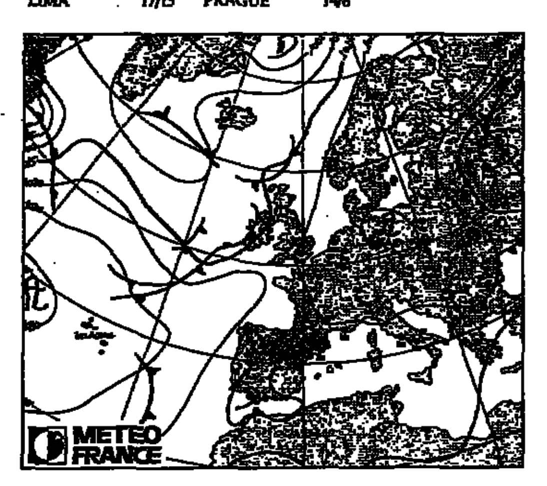


TEMPÉRATURES du 18 juillet maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	28/18
BIARRITZ	24/15
BORDEAUX	32/15
BOURGES	28/15
BREST	27/15
CAEN	23/10
CHERBOURG	22/13
CLERMONT-F.	27/10
DIJON	31/13
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	29/15
LILLE	22/10
LIMOGES	29/14
LYON	27/14
MARSEILLE	31/19
NANCY	25/10
NANTES	29/16
NICE	27/20
PARIS	26/13
PAU	30/16
PERPIGNAN	31/21
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	30/15
ST-DENIS-RÉUNION	26/19
ST-ÉTIENNE	26/10
STRASBOURG	25/11
TOULOUSE	33/18
TOURS	29/12
ÉTRANGER	
ALGER	28/15
AMSTERDAM	17/8
ATHÈNES	32/23
BANGKOK	34/28
BARCELONE	30/20
BELGRADE	25/13
BERLIN	18/8
BOMBAY	31/25
BRASILIA	29/19
BRUXELLES	22/8
BUCAREST	23/11
BUDAPEST	24/11
BUENOS AIRES	15/6
CARACAS	31/23
CHICAGO	31/22
COPENHAGUE	22/9
DAKAR	24/24
DJAKARTA	33/24
DUBAI	43/31
DUBLIN	24/9
FRANCFORT	23/10
GENÈVE	26/11
HANOÏ	37/27
HELSINKI	13/8
HONGKONG	31/26
ISTANBUL	27/19
JÉRUSALEM	31/27
KIEV	21/12
KINSHASA	27/16
LE CAIRE	34/23
LIMA	17/15
LISBONNE	31/18
LONDRES	27/13
LOS ANGELES	24/18
LUXEMBOURG	24/10
MADRID	37/19
MARRAKECH	39/22
MEXICO	24/13
MILAN	29/16
MONTRÉAL	28/17
MOSCOU	19/10
MUNICH	21/6
NAIROBI	20/10
NEW DELHI	34/27
NEW YORK	32/26
PALMA DE M.	32/17
PÉKIN	31/23
PRAGUE	14/8
PRETORIA	7/2
RABAT	30/19
RIO DE JAN.	24/18
ROME	29/15
SAN FRANC.	20/12
SANTIAGO	19/8
SÉVILLE	39/22
ST-PÉTERS.	14/9
STOCKHOLM	17/9
SYDNEY	18/8
TENERIFE	30/21
TOKYO	35/26
TUNIS	32/22
VARSOVIE	15/9
VENISE	27/17
VIENNE	22/13



Situation le 19 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

« Bon accueil »

EST-CE la marque d'un bon jugement de moquer les villas « Bon accueil » et « Samsufy » ? Elles ont besoin de réparations. Elles datent de cette morte, la IIIe République. Ces noms-là étaient de louables états d'âme. De tendres aveux. La même sincérité exigerait aujourd'hui de les baptiser villa « Jamais assez » ou villa « Quiquengrogne » comme la petite cité que le docteur Ox fit l'expérience d'égayer par des flots d'oxygène selon Jules Verne. Mais le protoxyde d'azote lui-même échouerait contre nos bougons.

« Bon accueil » ; premier sourire à l'hôte, invite au passant. Ainsi s'appelle le service de la préfecture de la Seine, logé 6, rue François-Viron, chargé de recevoir, de promener les anciens prisonniers, des groupes d'enfants, et surtout les soldats alliés dans Paris. Une brochure, datée de juin 1946, reproduit des lettres de remerciement, des témoignages de plaisir. Bonne propagande, imitée de celle des tisanes et des pilules, qui a fait ses preuves. La brochure recommande *« cette cordialité spontanée qu'appréciaient tant les voyageurs de jadis et de naguère »*.

Saura-t-on sourire aux deux cent mille touristes qui doivent nous rendre *visite cette année ?* C'est si beau, un sourire ! Hélas ! La marchande ne sourit plus. La postière maugrée, le boucher pèse les os en grommelant. Les soucis sont lourds, la mémoire très assombrie. Impôts, deuils, rancunes, méfiances. On ne veut plus gaspiller des gentillesses qui nous ont mal protégés. Essayons tout de même. Il faut faire le signe de la joie pour avoir l'illusion, c'est-à-dire le commencement du bonheur.

Sourions entre nous, pour réapprendre à sourire aux invités. Bon accueil... Et bon accueil d'abord au jour qui se lève.

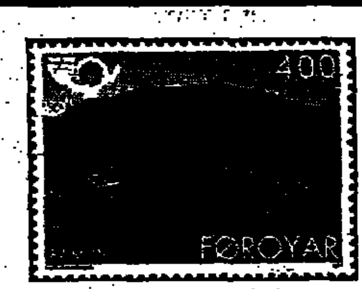
Robert Kemp
(20 juillet 1946.)

PHILATÉLIE

Les îles Féroé

LEUR NOM signifie les « îles aux moutons ». Cet archipel de dix-huit îles escarpées, situé à 602 kilomètres à l'ouest des côtes norvégiennes et à 310 kilomètres au nord-ouest de l'Ecosse, compte près de 45 000 habitants, les Férugiens. Dépendance autonome du Danemark depuis 1948, les Féroé sont devenues indépendantes postalement en 1976.

Un premier bureau de poste est ouvert le 1er mars 1870 à Torshavn, la capitale. Les Férugiens utilisent d'abord les timbres danois. Les Britanniques, qui occupent l'archipel en 1940-1941, y émettent une série de cinq valeurs surchargées localement. Enfin, le 30 janvier 1975, la mention « Føroyar » apparaît pour la première fois sur un timbre. Le 1er avril 1976, l'indépendance postale se traduit par la mise en service de trois timbres légendés « Postverk Føroya » et « Føroyar ». Avec quatre émissions par an, la collection des Féroé compte aujourd'hui un peu moins de trois cents timbres.



Originalité de ce petit territoire de 1 400 kilomètres carrés, les Féroé émettent chaque année un feuillet de vignettes de Noël, sans valeur d'affranchissement, dont le bénéfice de la vente est reversé à une fondation chargée de gérer des oeuvres caritatives.

P. J.

★ **Service philatélique : Postverk Føroya, Frimerkjadeildin, FR-159 Torshavn, Féroé, Danemark. Monnaie : la couronne danoise.**

EN FILIGRANE

■ **Afrique et Asie.** Le catalogue de cotation *Yvert et Tellier*, consacré aux pays africains indépendants, au Cambodge, au Laos, au Vanuatu et au Vietnam est paru. D'un nouveau format, plus pratique, il ne s'intéresse qu'aux pays restés francophones après leur indépendance. Remise à jour importante dans cette édition *(960 pages, 150 F). Le* tome répertoriant les timbres des colonies et des territoires d'outre-mer sortira en septembre.

■ **Le Monde des philatélistes.** A quoi Baden-Powell doit-il sa célébrité philatélique ? Qui a inventé le mot « philatélie » ? Combien de nuances de rouge peut-on trouver pour l'ensemble des timbres français émis avant 1900 ?... *Le Monde des philatélistes* répond à ces questions et à plus de cent cinquante autres dans son numéro *« spécial* vacances ». Autres sujets : le 50e anniversaire des DOM ; la poste express des Samoa ; la poste belge au Havre, de 1914 à 1919 ; cartes postales : les années paquebots ; le droit de reproduction des timbres (84 pages, 27 F).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** Les autorités grecques ont décidé d'imposer à partir du 1er août l'affichage de prix indicatifs pour les boissons dans les zones touristiques (sites archéologiques, aéroports), afin de lutter contre les nombreux abus constatés pendant la période estivale. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Les cheminots, le personnel des ports maritimes, celui de l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv et de la compagnie aérienne El-Al ont observé un arrêt de travail d'une heure, mercredi 17 juillet, suite à l'appel à la grève générale lancé par le syndicat unique Histadrout. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La préfecture des Bouches-du-Rhône, installée à Marseille, souhaite, pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, interdire le *camping* sauvage et la *circulation* des véhicules sur les plages de Camargue. L'année prochaine, l'accès aux plages d'Arles, qui s'étendent sur quatorze kilomètres au sud du delta du Rhône sera réglementé. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS.** A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, Southwest Airlines propose des billets à prix réduit sur ses vols sans escale. Les billets, non remboursables, doivent être achetés avant le 23 juillet pour des voyages effectués entre le 19 août et le 31 octobre. Deux autres compa*gnies américaines, United Airlines* et TWA, ont décidé de baisser leurs tarifs sur les lignes où elles sont en concurrence avec Southwest Airlines. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 21 juillet

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette, porte de l'Administration (Monuments historiques).

■ ***SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS*** *et* le Musée Delacroix rénové (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Mabillon (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures, sortie en haut à gauche du funiculaire (Claude Marti).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Nation côté avenue Dorian (Découvrir Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LES PONTS DE PARIS**, de la Cité au pont des Arts (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon sous la statue (Europ explo).

■ **L'ARCHITECTURE NOVATRICE DU 16e ARRONDISSEMENT** : de Guimard à Le Corbusier (55 F), 15 heures, sortie du métro Ranelagh (Paris et son histoire).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 15 heures, angle de la rue Gérard et de la rue Simonet (Didier Bouchard).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (37 F), 15 heures, à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue de Médicis (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE *SAINT-SÉVERIN*** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ **LE VILLAGE DE BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Belleville (Paris passé, présent).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Philippe-Auguste, côté boulevard de Charonne (Claude Marti).

Lundi 22 juillet

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition François Ier par Clouet, 11 heures ; la Renaissance à Venise, des Bellini à Véronèse, 11 h 30 ; la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant la caisse du monument, dans la cour du Palais de justice, 4, boulevard du Palais (Monuments historiques).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **LA COUR DES MIRACLES** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Sentier, côté rue des Petits-Carreaux (Europ explo).

■ **L'EGLISE SAINT-AMBROISE** (37 F), 14 h 30, devant l'église, 71 *bis*, boulevard Voltaire (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LES PLUS BEAUX PASSAGES** du XIXe siècle, 1er parcours (50 F), 14 h 30, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ ***LE FRONT DE SEINE*** (37 F), 15 heures, sortie du métro Javel (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE CLUNY** : la tapisserie de *La Dame à la licorne* (55 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée du musée, 6, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Michel côté place Saint-André-des-Arts (Paris passé, présent).

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - TÉL. : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

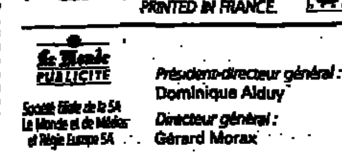
PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



ART **Demander à un artiste contemporain de refaire le monument aux morts du village, parce qu'il menaçait ruine, n'est pas banal. Le demander à un artiste allemand est encore plus étonnant. C'est pourtant ce qu'a fait le petit village de Biron (150 âmes) dans le Périgord, où à la veille du 14 juillet, était inaugurée avec drapeaux, fanfares et banquet le monument commandé à Jochen Gerz. ● L'ARTISTE, qui depuis dix ans, se prête volontiers à la commande publique, est notamment l'auteur, en Allemagne, d'un monument contre le fascisme (Hambourg, 1986) et d'un autre contre le racisme (Sarrebruck, 1993), qu'on ne voit pas : ils sont l'un et l'autre enfouis dans le sol. ● A BIRON, plutôt que de proposer un nouveau monument, il a gardé l'ancien pour en faire un « monument vivant », avec la complicité des villageois.**

Un artiste allemand redonne vie au monument aux morts d'un village de Dordogne

Pour restaurer le mémorial de sa petite commune, le maire de Biron a fait appel à Jochen Gerz. Ce dernier a eu l'idée de remplacer la liste des combattants disparus par des citations des habitants sur la valeur de l'existence et ce qui leur paraissait assez important pour la risquer

BIRON (Dordogne)
de notre envoyée spéciale

Comme la plupart des villages de France, Biron (Dordogne), 130 habitants en âge de voter, avait son monument aux morts. Le sien datait de 1921, une époque où faire preuve de mémoire à l'égard des combattants disparus était, à l'évidence, plus important que de respecter l'harmonie des vieilles pierres. Le monument est du type grande série : un obélisque de ciment bien blanc, tranchant avec la pierre jaune orangée des maisons qui l'entourent, érigé en bonne place à l'entrée du village, entre la halle en bois, la ligne des anciens remparts et la montée au château *qui fait l'orgueil de Biron.*

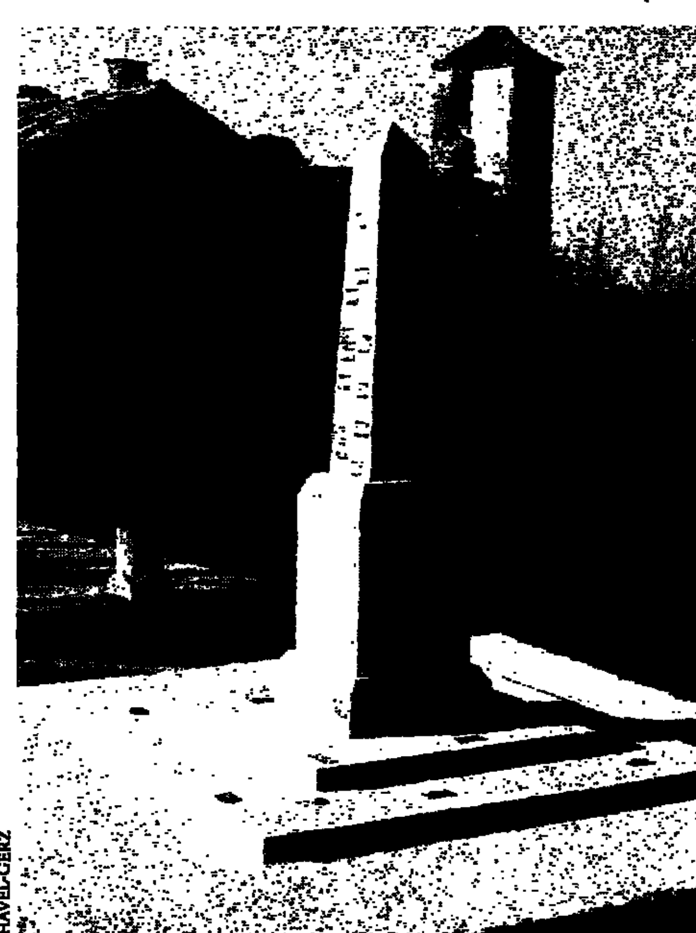
Curieux mélange de styles, des contreforts et arcs romans à la *veduta* de l'âge classique avec vue imprenable sur une mer d'arbres, le château, devenu propriété du département depuis dix-huit ans, est en voie de restauration. Il reçoit chaque année la visite de 60 000 curieux, randonneurs à cheval ou en VTT. De quoi ne pas voir le monument aux morts dont, au dire du maire, tout le monde, même au village, avait depuis longtemps oublié l'existence. Il s'abîmait, il s'effritait. Que faire ? C'est la question que s'est posée en 1992, à l'occasion de travaux de rénovation de la voirie, le premier magistrat de la commune, Marc Mattéra (sans étiquette, proche de l'UDF). Le maire a des convictions originales. Il pense que *« si l'on veut défendre le monde rural, il faut y mêler la culture ».* Il est donc allé consulter l'architecte des Bâtiments de France – Biron est un site protégé – lequel l'a invité à consulter le conseiller artistique régional, Joël Savary. C'est alors que le nom de Jochen Gerz est sorti du chapeau. Pas par hasard.

> « Plus je suis loin des autres, *mieux je me porte. J'ai une re*traite de mutilé de guerre et d'agriculteur. Mais je ne vote pour personne et je ne m'occupe pas des gens. Depuis qu'on m'appelle « le macaroni », je ne m'occupe de personne. »

Gerz est un artiste allemand de dimension internationale qui vit en France depuis trente ans. Il est connu pour son travail sur la poétique entre images photographiques et textes, qui a souvent été présenté dans les galeries et les musées, mais aussi pour ses réalisations dans l'espace public. Notamment pour deux interventions particulièrement délicates en Allemagne : un monument contre le racisme à Hambourg, et un monument contre le fascisme à Sarrebruck qui ne sont pas passés inaperçus, bien que n'offrant rien à voir. Calqués sur la mémoire, enfouis dans le sol, faits pour prévenir et non commémorer, ils donnaient matière à réfléchir.

A Hambourg, après maintes discussions avec les autorités politiques et culturelles, Gerz proposait une colonne de 12 mètres de *haut recouverte d'une couche de* plomb, un crayon d'acier et une invitation en sept langues à signer avec lui et sa coéquipière Esther Shalev-Gerz – sa femme – le monument. Celui-ci allait s'enfoncer dans le sol chaque fois que la partie accessible de la colonne serait recouverte d'inscriptions. A Sarrebruck, l'œuvre a consisté à substituer aux pavés de la place du Parlement, d'autres pierres apparemment identiques, mais dont la face cachée portait le nom des cimetières juifs existant en Allemagne (Ouest et Est) avant 1933. D'abord réalisée en catimini avec des étudiants des Beaux-Arts qui chaque nuit changeaient douze ou seize pavés, l'opération a été finalement poursuivie au grand jour, *financée par le PMU allemand et* des banques et la place rebaptisée « Place du Monument invisible ». Un monument fait de 2 146 pierres, sur lequel on marche.

C'est bien évidemment pour cette capacité à relancer la mémoire collective autour de sujets tabous que Gerz est apparu comme l'homme de la situation, pour Biron. Il hésita avant d'accepter cette première commande publique en France, où il n'avait pas très envie d'intervenir, trouvant, a-t-il dit un jour dans un séminaire sur l'art public à Beaubourg, *« le terrain trop brillant ».* Finalement il y est venu, prudemment. Avec le projet non de remplacer le monument aux morts mais de travailler autour, de le conserver physiquement en en changeant la signification.


B. SHAVEL-GERZ

Le monument vivant de Jochen Gerz.

Le monument aux morts était mort, il en ferait un monument vivant *aux vivants qui évoluerait* comme la vie du village, dans le temps. Il serait le *« portemanteau »* des Bironnais, le support de leur réponse à une question restée secrète, mais tournant autour de la valeur de la vie, et de ce qui leur paraissait assez important pour la risquer. Le projet était officiellement accepté en 1994, après consultation des habitants du village, sans lesquels l'œuvre ne pouvait exister.

Gerz, avec quelques étudiants de l'école d'art de Bordeaux, est allé pendant deux semaines les voir chez eux, les uns après les autres, et prendre des notes. Il a aussi cherché à recueillir les propos de quelques habitants inscrits sur les listes électorales, qui ne vivent plus au pays. Cinq n'ont pas été retrouvés, un seul a refusé de répondre, les autres vivent ailleurs, deux sont arrivés trop tard... *Ça ne fait rien, leurs réponses* doivent venir s'ajouter aux 127 citations – celle du clochard et du châtelain, de l'ancien tailleur de pierre au Père-Lachaise devenu viticulteur et de la douairière, du jeune inscrit au Front national à la mère de famille nombreuse – désormais anonymement inscrites en blanc sur le fond rouge de plaque émaillée, et vissée sur l'obélisque refait à l'identique, mais en pierre de Bourgogne, et non plus en béton. Ce « suivi » du « monument vivant » inauguré en bonne et due forme, à la veille du 14 juillet, doit être assuré par un jeune couple de Biron. Gerz, pour sa part, a fini le travail. Le monument doit continuer à se faire sans lui.

Les habitants de Biron n'ont évidemment pas la même « lecture » de « leur » monument, dont ils sont d'une certaine façon les auteurs, que le touriste ou le critique d'art. Pour eux, ce sont les réponses, leur diversité, qui sont sujet d'étonnement. Ils n'imaginaient pas que *« chez nous, il y ait des gens avec des opinions si différentes. »*

« Quel effet ça vous fait, ce monument ? ». La dame qui tient l'auberge : *« Je ne sais pas, mais c'est bien ».* L'ancêtre du village, une dame de quatre-vingt-deux ans qui fait la couverture du livre consacré à l'œuvre de Gerz : *« C'est le plus beau jour avant ma mort ».* D'autres sont plus réservés, notamment les plus jeunes (*« gros, pas beau », « les plaques, on dirait des taches de sang ».* Ils n'ont pas forcément tort : il y a entre les générations tout un monde, l'espace d'un vécu, ce vécu que véhiculent les réponses, qui sont aussi publiées aux éditions Actes Sud. Le monument revu et corrigé par Gerz n'est pas beau, paraît gros. Il est source de malaise. Ainsi revêtu de ses petites tablettes rouge brun, dispersées sur les faces de l'obélisque, un peu comme des ex-voto le socle et les marches, le monument paraît un rien vérolé. Les plaques ne sont pas bien rangées, de bas en haut ou de haut en bas, mais elles laissent des trous selon un dispositif aléatoire qui ménage la place pour de futures pensées anonymes. Il y a là quelque chose de provocant, de dérangeant, un malaise visuel, facteur perturbant, beaucoup plus que si les tablettes avaient été rangées en bon ordre. Gerz était persuadé jusqu'au dernier moment, que sa petite provocation ne serait pas réalisée. Et de fait, pétitions venant de communes voisines, inquiétude des anciens combattants... ont ralenti le travail qui s'est terminé au forcing, et sans beaucoup d'argent : 500 000 francs, dont 200 000 du ministère.

> « Donner sa vie pour un enfant c'est de l'amour, cela n'a rien à voir avec l'héroïsme. C'est un acte conscient, un libre choix, qui n'implique pas la guerre. Le patriotisme est autre chose que l'amour, je préfère l'amour. L'amour n'a rien à faire avec la réciprocité ou la récompense. C'est gratuit. Ce qu'il faut c'est un peu de courage. « Risquer sa vie » me fait seulement penser à l'amour. C'est pourquoi il n'y aura pas de monument à l'amour. »

> « Mon cousin est parti de Biron à Dachau. *Ils l'ont forcé à jouer du violon pendant les* pendaisons ; ça lui a sauvé la vie. Il n'a jamais touché au violon depuis. C'est sûrement insensé de donner sa vie, mais si nous plongions de nouveau dans la guerre, oui, il faudrait le faire, pour défendre la patrie, les siens, les terres. Comme nos grands-parents et nos parents. Sans politiciens, il n'y aurait pas de guerres. Il faudrait écouter les gens de la terre. »

S'il en est venu à bout, c'est en raison d'un certain flottement des responsabilités, et par le glissement d'une simple restauration à une véritable intervention : au début personne n'avait mesuré la portée de cette commande, dit Gerz, justement conscient d'opérer dans le cadre tabou d'un monument aux morts. L'artiste parlait d'emblée de son projet comme d'une approche *« modeste ».* Son attitude serait non agressive, respectueuse de l'espace public, du vécu des gens, et il ferait en sorte que le monument reste un monument, ne devienne pas de l'art, reste dans la réalité. Ce qui ne veut pas dire que l'artiste adopterait une position de repli : il avait prévenu que le monument *« aurait une irruption ».*

G. B.

★ ***La Question secrète (le monument vivant de Biron),*** **Jochen Gerz, Actes Sud, 1996 ; 176 pages ; 95 francs.**

Repères biographiques

***Jochen Gerz est né à Berlin en* 1940. Il vit et travaille à Paris depuis 1966, et aussi, depuis moins longtemps, dans une île, près de Vancouver. C'est au cours de ses études de littérature allemande et anglaise et de sinologie à l'université de Cologne qu'il a entamé une œuvre poétique dont le premier recueil, *Footing,* est paru en 1968. Puis il a commencé à pratiquer la photographie et à intégrer des textes aux images. Depuis le début des années 70, il a aussi réalisé des vidéos, des installations et des performances dans l'espace public. Par œuvre critique autour de l'image et du mot, de l'information et de sa réalité médiatisé, il est alors apparu comme un protagoniste pur et dur de l'art conceptuel. En 1986, il réalisait en Allemagne, avec Esther Shalev, sa femme, sa première commande publique : le *Monument contre le fascisme* de Hambourg. Depuis, d'autres commandes ont suivi, qui ont contribué à la consécration internationale de l'artiste.**



Jochen Gerz, artiste

« Je ne voulais pas montrer la mémoire frigorifiée »

« Votre intervention sur le monument, ces plaques rouges en vrac, reprenant des citations d'habitants, dérangent. Je suppose que c'est voulu.

– Je voulais introduire un dispositif aléatoire, laisser de la place sur le monument et non le saturer, montrer son côté organique et non sa mémoire frigorifiée. Il était là comme une non-présence, j'en est fait une irruption ouverte, une chose qui ne va pas se fermer. C'est ça la vie. Ce que j'ai fait n'est peut-être pas très gentil, mais mes auteurs ne sont pas tous *gentils, non plus. Il fallait que je fasse* du neuf, que je choque un peu. On ne va pas commencer à se coucher et ronfler. En tout cas, je ne suis pas cynique. Ce n'est pas de la provocation pour rien.

» Si les gens disent, *« C'est beau, c'est esthétique, c'est réussi »,* je m'inquiéterais. Au XXe siècle, le noble, c'est le laid. Le laid y est plus humain que le beau. L'horrible y transpire de *partout.* Picasso est immense parce qu'il a su faire le laid. Et le noble, c'est l'utile.

– Vos précédents monuments n'avaient pas d'existence visuelle. A Biron, vous adoptez le parti inverse. Pourquoi ?

– Je me réfère à des passés, à des temps différents. En Allemagne, j'ai fait des monuments invisibles pour des spectateurs qui disent : je n'y étais pas, je n'ai rien vu. L'art doit dire la même chose que les gens. Et je force le spectateur à réclamer l'art. A Sarrebruck, il doit se demander où c'est. Je veux qu'il dise la même chose par rapport au passé, qu'il réclame son passé. Pour moi, le spectateur allemand doit revendiquer son passé. La réalité est ce qu'elle est, même si elle est insoutenable.

> « Quand on aura le nouveau monument aux morts, tout le village en profitera. Ce sera un monument unique, celui de Biron, et c'est bien. C'est tellement mieux de faire quelque chose au *lieu* de tout *laisser se délabrer.* Les guerres, il y en a toujours eu, mais il ne faut pas s'en accommoder. Il faut dire qu'il est temps que cela finisse. Aujourd'hui, c'est le chomage qui occupe le plus les gens. Les pauvres jeunes n'ont plus de travail. »

En France, c'est un autre processus. On vit une société qui n'est pas passée par cet écrasement de la mémoire insoutenable. Les histoires au pluriel, c'est encore possible. Alors qu'en Allemagne on est toujours dans une histoire abstraite, en France, on est dans le récit individuel, dans la preuve, dans le témoignage. Je n'allais pas sacrifier cette nourriture. Donc j'ai deux attitudes différentes. Les Allemands, qui n'ont rien à raconter, comprennent ça très bien. Moi aussi. Mon travail à Biron est autobiographique.

– En quoi ?

– Je dis toujours que chacun a droit à son passé, au récit, a droit à cette initiation qui est faite par les générations *antérieures.* Chaque *enfant* y a droit. Moi, après la guerre, je n'y ai pas eu droit. Je n'ai pas eu l'occasion d'être initié de cette façon-là.

***– Vous réalisez des œuvres dans* l'espace public seulement depuis une dizaine d'années...**

– En tant que commandes publiques, oui, mais j'ai réalisé des œuvres, il y a trente ans, qui ne sont pas très différentes de mes monuments officiels. Déjà j'impliquais des gens.

J'ai toujours cherché des auteurs, et voulu faire quelque chose avec la matière fournie par les gens. Aujourd'hui, ce n'est pas possible. L'art comme je le conçois est accepté. A l'époque, ce n'était pas évident. Il y avait un formidable hiatus entre ce qui se faisait en art contemporain et ce qui se faisait au ministère de la culture. Aujourd'hui il n'y a plus d'écart du tout.

– Quelle est votre définition de l'artiste ?

– C'est celui qui ne peut pas refaire ce qu'il sait faire.

– Expliquez !

– Je fais toujours des choses que je ne sais pas faire. Le moment artistique, c'est vraiment ce déplacement du savoir-faire.

– Qu'est-ce que vous ne saviez pas faire à Biron ?

– J'ai toujours voulu faire un jour quelque chose qui ne soit pas que de l'art. *Le monument de Biron, c'est* un peu ça, il fait partie des choses utiles. Ma première idée, c'était de proposer au maire un système de recyclage des *ordures. Mais il s'en était déjà occupé.*

– N'est-ce pas un peu délicat de glisser du recyclage des ordures au monument aux morts ?

– Bien sûr, mais tout est délicat. Je pensais utiliser le statut de l'art pour faire quelque chose qui n'en serait pas – ce qui n'est pas si facile –, parce que je trouve que l'art prend de la graisse en étant accepté comme il l'est. Faire de l'utile m'est plus difficile *que faire de l'art.*

Biron, c'était nouveau pour moi. J'étais dans un milieu totalement non culturel, au fin fond de la France, que je connaissais un peu, mais pas trop, et j'y exposais mon discours, mes idées, et je « jouais » avec quelque chose d'aussi convenu, d'aussi immuable que ce monument commémoratif, un genre d'objet qui n'existe pas en Allemagne.

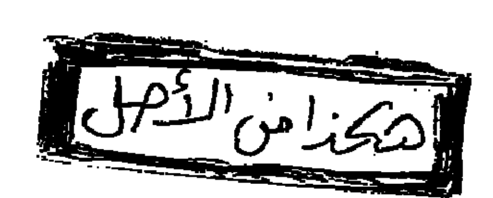
– Il n'y a pas de monuments aux morts en Allemagne ?

– Quelques-uns, dans le vieux style héroïque, mais on n'en parle pas. Ils ne font pas l'objet de rituels. On préfère les monuments préventifs. Un endroit pour regarder ce qui n'est pas là, peut-être plus important qu'un monument fini. Moi, ça me tient éveillé, je ne suis plus moi si je suis fini, si je suis dans une finalité question-réponse.

– Est-ce la raison pour laquelle vous avez gardé secrète la question posée aux Bironnais et dont les réponses sont posées sur le monument ?

– A Biron, la question devait rester secrète, il fallait la garder entière dans le temps, qu'elle ne soit pas entamée par les réponses. Si quelque chose est complet, c'est fini. Pour moi, tout doit rester fragment. Rester fragment, ça veut dire que l'autre existe. Je veux voir l'autre, l'entendre, le susciter. L'autre est dans la ressemblance, ce n'est pas quelqu'un qui surplombe, domine, m'écrase, ou que j'écrase. C'est pour cela que je ne veux pas être « l'Artiste ». C'est à cause de cela que je cherche des auteurs. »

Propos recueillis par
Geneviève Breerette



DISQUES

CLASSIQUE

JOHN CAGE JOËLLE LÉANDRE

Joëlle Léandre (contrebasse), Ninh Lê Quan (percussion).

Joëlle Léandre, contrebassiste, vocaliste, *performer* aux dons multiples et à l'imagination fulgurante, eut deux rencontres privilégiées : Giacinto Scelsi et John Cage. Après avoir enregisté ce que le génie romain, mort en 1988, avait écrit pour son instrument, Joëlle Léandre rend aujourd'hui hommage au compositeur américain décédé en 1992. Dans *The Wonderful Widow of Eighteen Springs* et dans *A Flower*, Léandre fait entendre son superbe timbre de mezzo-soprano, auquel de nombreux compositeurs ont rendu hommage. On l'entend, plus fugitivement, dans *Ryoanji*, rituel un peu longuet pour sons *« baillés »* de contrebasse (s), voix et percussion. Dans l'*Hommage à J.* (à John, bien sûr), c'est tout l'aspect fragmenté, explosé mais aussi remarquablement contrôlé de Léandre compositrice qu'on reconnaît. Dans le livret, il y a un abécédaire très amusant, transcrit par Jean-Noël von der Weid. Léandre y parle d'elle mais surtout de son ami John, avec tendresse. *R. Ma.*

★ 1 CD Auvidis Montaigne MO 782076.

THE KREISLER ALBUM

Joshua Bell (violon), Paul Coker (piano).

A force de les considérer comme des petits fours ou des digestifs à servir à l'issue de répertoires plus « lourds » (et surtout plus « sérieux »), on finit par ne plus entendre la fraîcheur de ces musiques. Derrière leurs masques parodiques, leurs références souvent fictives ou approximatives (à la manière de Louis Couperin ? !), les pièces de virtuosité ou de demi-caractère de Fritz Kreisler révèlent des trésors de finesse, de plaisir à faire sonner les traits, les marches de septièmes langoureuses, les sanglots, les *tunes* qu'on oublie jamais une fois qu'on les a entendus... Evidemment, il faut un interprète qui n'ajoute pas de sucre au sucre et sache trouver l'équilibre émotionnel de ces petits chefs-d'œuvre qu'on réécoute sans se lasser quand ils sont joués avec goût. Joshua Bell, impeccable, élégant et radieux, est l'un de ceux-là, le sourire aux lèvres mais jamais ironique. *R. Ma.*

★ 1 CD Decca 444 409-2.

ROCK

ELECTRONIC Raise The Pressure

On ne sait pas très bien ce qui a poussé Bernard Summer et Johnny Marr à former Electronic, duo intermittent qui sort aujourd'hui *Raise The Pressure*, son deuxième album en cinq ans. L'admiration réciproque de deux figures du rock de Manchester ? Bernard est (fut ?) le chanteur de New Order, groupe phare de la new wave britannique, les premiers à avoir invité le spleen sur les pistes de danse. Johnny a été le guitariste des Smiths, son jeu altier et mélodique accompagnait alors admirablement le vague à l'âme de Morrissey. Cherchaient-ils un remède à l'oisiveté ? Leurs motivations semblent en tout cas insuffisantes pour produire de grands disques. Ironiquement, le duo devait jusqu'à présent ses seules réussites – les singles *Getting Away With It* et *Disappointed* – à une association avec Neil Tennant. Le chanteur des Pet Shop Boys ne figure malheureusement sur aucun titre du nouvel album.

On se laisse prendre un instant par quelques vieilles recettes. Une voix éternellement mélancolique, une légèreté pop baignée d'accords mineurs. Mais on se heurte vite à l'indigence de chansons qui ne soignent que les apparences. Frustrants reliquats d'une fausse bonne idée. *S. D.*

★ 1 CD Virgin 7243 8 41735 2 4.

MORCHEEBA Who Can You Trust ?

La réussite exceptionnelle de *Dummy*, le premier album de Portishead, a suscité trop de clones pour qu'on ne se méfie pas de la moindre voix féminine poussant un murmure dépressif sur fond de bricolage trip-hop. L'album de Morcheeba commence ainsi dangereusement par des mots feutrés posés sur un groove qu'on dirait enregistré en apnée. Comme Portishead, Massive Attack ou Tricky, ce trio vient de Bristol. De là à exploiter une formule, il n'y avait qu'un pas. Pourtant, le groupe finit par laisser subtilement transparaître sa propre personnalité. Skye Edwards, vocaliste noire, incarne en particulier un mélange assez envoûtant d'espièglerie et de sombre suavité. En sorciers blancs, les frères Godfrey distillent rythmes félins, ambiances capiteuses et magma organique. Les séduisants refrains de *Trigger Hippie*, *Howling* ou *Never An Easy Way*, les majestueux arrangements de cordes de *Col* sont des trouvailles qui n'appartiennent qu'à eux. *S. D.*

★ 1 CD China 0630-14373-2. Distribué par WEA.



MUSIQUE DU MONDE

LES NOUVELLES POLYPHONIES CORSES In Paradisu

I MUVRINI A Bercy

Du sacré au profane, le chant traditionnel corse a pris son envol international grâce à la création, en 1989, des Nouvelles Polyphonies corses, groupe informel réuni autour de Patrizia Poli, Patrizia Gattaceca, mais aussi de Jean-Paul Poletti, qui depuis s'en est écarté, et d'Hector Zazou, musicien de rock post-moderne, marieur de traditions et concepteur du projet, qui y avait notamment amené John Cale. Zones de flou et disputes intestines semblaient avoir réglé le compte de ces polyphonies gracieusement synthétisées. Mais les deux Patrizia sont reparties sur les sentiers de la guerre, avec l'aimable complicité de John Cale. Les premières ont retrouvé les traces de chants sacrés de la Castagniccia, les ont fondus dans une *Messe des vivants* et une *Messe des défunts*, tandis que John Cale se livrait à ses exercices de rythmes en boucle (avec de la derbouka et de belles influences du raï oranais), nappés de musique planante. Vocalement un peu décevant, ce *In Paradisu* mérite cependant la considération due aux exercices de recherche audacieux. On y notera un *Dies Irae* dont le texte a été écrit et récité par Patti Smith.

Pendant ce temps, les Muvrini poursuivent une carrière en ligne droite, où la grand'messe de Bercy marque un point de non-retour (au-delà duquel la Corse ne peut plus se passer de son groupe-phare). Le Catalan militant Lluis Llach et le chanteur à voix Florent Pagny sont venus prêter main-forte (l'imitateur du *Caruso* de Lucio Dalla est en duo avec Jean-François Bernardini pour un solennel et impeccable *Terra*).

★ *In Paradisu*, 1 CD Philips/Mercury 536228-2

★ *A Bercy*, 1 CD Columbia 484357-2

JAZZ

MAGMA Bruxelles 1971 Inédits

Pour le jazz, Magma est trop sombre, trop électrique, trop allumé. Pourtant nombre de musiciens du jazz y font des passages étonnamment créatifs et le batteur Christian Vander, qui a fondé le groupe à la fin des années 60 et a grandi à l'écoute d'Elvin Jones, a toujours clairement exprimé ce qu'il devait musicalement et spirituellement à John Coltrane. Pour le rock, Magma est ésotérique, impossible à mettre au format de petits airs faciles. Ce serait oublier la marque profonde du rytlim'n'blues sur cette musique, et pas mal de solos fracassés. Ces pôles se retrouvent dans deux enregistrements en public, là où Vander et ses musiciens arrivent souvent à des moments d'incandescence folle. En 1971, Magma première manière met en avant une section de cuivres, l'improvisation vient du free. A Bruxelles, on entend ainsi la « première » dans un démarrage « samba » de *Mekanik Destruktiv Kommandoh*. La formation se resserrera ensuite autour d'un noyau chant, piano, basse électrique, ce qui constitue l'essentiel de la matière d'*Inédits*. Musique d'excès, de feu et de fureur à certains moments, d'une beauté onirique à d'autres. Soit une aventure unique qui continue de marquer. *S. Si.*

★ *Bruxelles 1971*, 1 CD Seventh Records Akt VIII ; *Inédits*, 1 CD Seventh Records Rex XIX. Distribués par Harmonia Mundi.

Des acteurs algériens sur les chemins de l'« Exil Zéro »

Le Festival off d'Avignon accueille une troupe de cinq artistes obligés de quitter leur pays

La troupe Exil Zéro, composée de comédiens algériens, donne *En attendant Dodo* au Festival off d'Avignon. Ces cinq artistes, très populaires dans leur pays, ont dû s'exiler en raison de la situation en Algérie. En France, autant ils ont reçu un excellent accueil de la part du public, autant ils se sont heurtés aux tracasseries administratives et à la haine d'une partie de la population.

EN ATTENDANT DODO, par la troupe Exil Zéro. Texte et mise en scène de Mohamed Zemaïch. Avec Farida Amrouche, Fatiha Berber, Karima Zemaïch, Reda Atmani, Mohamed Zemaïch. TEMPLE SAINT-MARTIAL, 22 heures, jusqu'au 31 juillet.

Ils sont cinq Algériens, trois femmes et deux hommes. Ils ont été, depuis des années, les acteurs les plus aimés du Théâtre national algérien, de la radio et de la télé algériennes. Tout a une fin. Ils disent les faits en peu de mots : *« Leur péché : être artistes en Algérie. Leur pénitence : demander asile en France. »* Ledit asile s'est avéré si ingrat qu'ils ont baptisé leur petite troupe « Exil Zéro ». Ils sont en cela un exemple, bien en vue, d'une aventure collective.

La colonisation, la guerre, le rapatriement des Pieds-Noirs, l'immigration algérienne en France, les difficultés qu'elle y rencontre, et qui vont parfois jusqu'à des meurtres, et, de l'autre côté de la mer, les assassinats de Français demeurés là-bas, nous savons tous que cela atteint un embrouillamini de difficultés, de souffrances, qu'a rarement connu notre histoire.

Bien des aspects nous en échappent. Par exemple, une Algérienne, qui, enfant, avait été élève d'un lycée d'Alger accueillant indifféremment Algériennes et Françaises, qui ensuite a combattu dans les rangs du FLN, publie aujourd'hui, sous le nom d'auteur de « Fatiah », un livre, *Algérie, chronique d'une femme dans la tourmente* (Editions de l'Aube). Cette combattante raconte qu'après les accords de paix, en 1962, elle passe, encore en uniforme, visiter son lycée d'Alger, et elle écrit : *« Je vis que toutes les Françaises, élèves comme enseignantes, étaient parties. J'étais déçue par cette absence. Nous nous étions battus, avec les miens, pour l'égalité et la dignité. Avec l'indépendance, nous les avions obtenues. Ces filles et ces femmes ne concevaient pas les choses de cette façon. Dommage ! Ont-elles changé aujourd'hui ? Le temps a-t-il effacé les vieilles haines ? »*

Dans un livre tel que celui-ci, remarquable de clarté et riche d'informations, ces lignes sont stupéfiantes. Des combattants du FLN ont-ils vraiment cru que, la guerre achevée, tous les Français allaient avoir le projet et le droit de rester en place, la main dans la main avec les Algériens ? Que comprendre ?

MOUVEMENT DU CŒUR

Les acteurs d'Exil Zéro, eux, quoique Algériens, ont dû décamper pour continuer de vivre, d'agir, tout comme l'avaient fait les enseignantes et les élèves françaises du lycée d'Alger. Et, comme la plupart des immigrés algériens, ils ont trouvé chez nous deux styles de réception. Au Théâtre du Soleil, au Conservatoire national d'art dramatique, à l'Ecole de la rue Blanche, au Festival off d'Avignon, comme d'ailleurs chez nombre de gens de tout et de rien, et chez les spectateurs qui les applaudissent au Festival, ils ont reçu un accueil plus qu'amical : fraternel. Un mouvement du cœur qui repose sur bien des phénomènes de conscience, singuliers, enfouis, mêlés, dans quoi entre autant de nostalgie que de culpabilité.

Mais, à l'inverse, Exil Zéro, dans les bureaux de la République, s'est heurté aux atermoiements de l'administration, parfois à la violence des forces de l'ordre, sans compter la haine d'une frange des citoyens. Obstacles renouvelés chaque jour, qui vont jusqu'à provoquer, après la déception et la colère, des dépressions aiguës, des suicides, et qui créent un tel mal-vivre que ces immigrés en viennent à se haïr eux-mêmes en famille – ce qui, au Maghreb, était impensable.

Le « spectacle » – mais le mot ne convient pas – exprime tout cela. Il est net, rapide, violent, il prend le rire comme antidote. Les acteurs sont directs, poignants. Cela rappelle par moments certaines séquences de dérision-combat de Chaplin. Le seul défaut, c'est le titre, *En attendant Dodo*, un peu bébête. C'est un bonheur de théâtre comme un geste d'encouragement et d'amitié que d'aller applaudir les acteurs d'Exil Zéro.

Michel Cournot



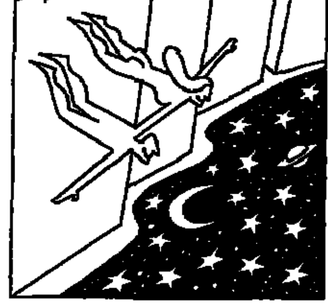
Par exemple : quand vous téléphonez 6 minutes de la France vers le Portugal, vous ne payez plus que 2,97 F la minute aux moments où vous êtes le plus disponible - le soir à partir de 21h30 et le week-end dès le samedi 14h00 au lundi 8h00. La nouvelle baisse concerne près de 200 destinations.

Pour toute information sur les communications internationales : N° Vert 05 06 19 19


France Telecom

Jazz en direct à Montpellier

Le Festival de Radio-France et Montpellier propose une belle affiche

ANDRÉ FRANCIS, dont la voix est l'une des plus célèbres à la radio – au point que ses présentations en ouverture de concerts de certains festivals de jazz sont attendues avec délectation par ses fans –, concocte depuis plusieurs années pour le Festival de Radio-France et Montpellier un programme très sûr, attentif à ce que le jazz en France a à proposer et à inventer. Ainsi, après Sophia Domancich, Ylien 4 ou Antoine Hervé, on pourra entendre, cour des Ursulines, le trio du guitariste Eric Löhrer dans son programme Monk (le 22 juillet), le quintette jazz-rock du bassiste Jean-Marc Jafet (le 23), Gulf String du violoniste Pierre Blanchard (le 24), le duo d'anches François Corneloup et Sylvain Kassap (le 26), le duo de cordes Riccardo del Fra et Jacques Pellen (le 29), le quintette du bassiste Jean-Luc Ponthieux (le 30), le trio Renaudi/Sellin/Rousseau (le 31), le quintette du trompettiste Nicolas Genest (le 1er août) et le Collectif Mu, qui commence à faire parler de lui (le 2).

★ Montpellier, jusqu'au 2 août. *Renseignements et réservations* **au 67-02-02-01. Entrée libre. Certains concerts sont diffusés en direct ou en différé sur France-Musique et en direct sur Radio-France Hérault (100.6 à Montpellier et 101.1 pour le département).**

UNE SOIRÉE À PARIS

Flavio Boltro et Stephano di Battista Quintet
Flavio Boltro, trompettiste et Stefano di Batista, saxophoniste, sont frères de jazz. L'Italie les a laissés partir à Calvi où les festivaliers-musiciens les ont vite remarqués avant que les clubs parisiens ne les adoptent et que l'ONJ Cugny ne les emmène sur les routes de France et d'Europe.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Renegades Steelband Orchestra
Ces frappeurs de bidons jouent du zouk ou de l'opérette, animent les carnavals de leur île, Trinidad, et imposent des sons métalliques à Bob Marley ou Beethoven avec la déconcertante aisance des steel-bands caribéens. Plein air et ambiance flâneuse.
Jardin des Tuileries, le 19 à 19 heures, Parc de Belleville le 20 à 19 heures. Dans le cadre de Paris Quartier d'été, gratuit. Tél. : 44-83-64-40.

***Dr Jerry et Mr Hyde* en plein air**
Dans le cadre du cinéma en plein air à La Villette, deux versions cinématographiques du personnage de R. L. Stevenson, Dr Jekyll : sombre et romantique avec un Spencer Tracy tourmenté chez Victor Flemming pour *Dr. Jekyll and Mr. Hyde* (1941) ; parodique et désopilante avec Jerry Lewis dans son *Dr. Jerry and Mr. Love* (1963) avec la pulpeuse Stella Stevens en étudiante séduite puis rédemptrice. Manque le chef d'œuvre de Rouben Mamoulian en 1932, avec le démoniaque Frederic March.
Parc de la Villette. Prairie du triangle, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, le 19. Location d'un transat et d'une couverture 40 F. Tél. : 40-03-75-03.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AGENT ZÉRO ZÉRO
Film américain de Rick Friedberg, avec Nicolette Sheridan, Charles Durning, Marcia Gay Harden, Barry Bostwick, Andy Griffith (1 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ANGUS
Film américain de Patrick Read Johnson, avec George C. Scott, Rita Moreno, Chris Owen, Lawrence Pressman, Ariana Richards, Anna Thompson (1 h 30).
VF : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BARB WIRE (*)
Film américain de David Hogan, avec Pamela Anderson Lee, Temuera Morrison, Victoria Rowell, Jack Noseworthy, Xander Berkeley, Steve Railsback (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
Film canadien de David Cronenberg, avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EMPIRE RECORDS
Film américain d'Allan Moyle, avec Liv Tyler, Anthony LaPaglia, Maxwell Caulfield, Debi Mazar, Renee Zellweger (1 h 30).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e. VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY, 2e PROGRAMME
Films britanniques de Peter Greenaway (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAME DE FOND
Film américain de Ridley Scott, avec Jeff Bridges, Caroline Goodall, John Savage, Scott Wolf, Balthazar Getty (2 h 05).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

MAN TROUBLE
Film américain de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Ellen Barkin, Harry Dean Stanton, Beverly D'Angelo, Michael McKean (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHOOTER
Film américain de Ted Kotcheff, avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy, John Ashton (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George V, 8e. VF : UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de douze ans.
(**) Interdit aux moins de seize ans.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en régions

MUSIQUE CLASSIQUE

AIX-EN-PROVENCE
Sémélé
de Haendel. Rosemary Joshua (Sémelé), Rockwell Blake (Jupiter), Kathleen Kuhlmann (Juno), Charlotte Hellekant (Ino), chœur et orchestre Les Arts florissants, William Christie (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Théâtre de l'Archevêché, 13 Aix-en-Provence. 21 h 15, les 21, 23, 26 et 28. Tél. : 42-17-34-34. De 290 F à 890 F.
Rockweel Blake (ténor), Denise Masse (piano).
Œuvres de Haendel, Gluck, Rossini, Bellini, Foster, Liszt.
Hôtel Maynier d'Oppède, 13 Aix-en-Provence. 21 h 30, le 22. Tél. : 42-17-34-34. 200 F.
BEAUNE
Rinaldo
de Haendel. Sara Mingardo (Rinaldo), Sandrine Piau (Almirena), Maria Constanza Nocentini (Armide), Evangelia Costantakos (Goffredo), Pascal Bertin (Eustazio), Roberto Scaltriti (Argante), Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 20. Tél. : 80-26-21-30. De 80 F à 280 F.
***Brian Azawa* (haute-contre), Melvin Tan (pianoforte).**
Œuvres de Purcell. Haendel. Mozart. Schubert.
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 26. Tél. : 80-26-21-30. De 80 F à 280 F.
MONTPELLIER
L'Arlésienne
de Cilea. Viorica Cortez (Rosa Mamai), Mario Carrara (Federico), Inese Galante (Vivetta), Stefano Antonucci (Baldassarre), Franck Ferrari (Metifio), Fernand Dumont (Marco), Chœur de la radio-télévision de Riga, Orchestre philharmonique de Montpellier, Enrique Diemecke (direction), René Koering (mise en scène).
Cour Jacques-Cœur, centre de la vieille ville, 34 Montpellier. 22 heures, les 20 et 22. Tél. : 67-02-02-01. De 160 F à 260 F.
Philharmonique de chambre
Berg : *Sonate pour piano op. 1.* Strauss-Dalberto : *Lieder pour piano.* Wolf-Adam : *Mörike-Lieder.* Bruckner-Dalberto : *Quintette, version pour orchestre à cordes.* Olaf Baer (baryton), Michel Dalberto (piano, direction), Quatuor de l'Orchestre philharmonique de Montpellier.
Corum, salle Pasteur, 34 Montpellier. 21 heures, le 24. Tél. : 67-02-02-01. 150 F.
Orchestre philharmonique de Montpellier
Œuvres de Getz, Adams, Barbier, Rochemant, Cugny, Del Fra, Fouquey. Orchestre national de jazz, René Bosc, Laurent Cugny (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 26. Tél. : 67-02-02-01. De 50 F à 150 F.
ORANGE
Renaud Capuçon (violon), Michaël Dian (piano).
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 30 n 3.* Ravel : *Tzigane.* Prokofiev : *Mélodies pour violon et piano, Sonate pour violon et piano op. 94.*
Cour Saint-Louis, impasse de l'Ancien-Collège, 84 Orange. 20 h 30, le 20. Tél. : 90-34-24-24. 140 F.
Régis Pasquier (violon), Roland Pidoux (violoncelle), Jean-Claude Pelletier (piano)
Mendelssohn : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49.* Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67.* Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 97.*
Cour Saint-Louis, impasse de l'Ancien-Collège, 84 Orange. 22 heures, le 23. Tél. : 90-34-24-24. 140 F.
REIMS
Laurent Korcia (violon).
Bach : *Partita.* Bartok : *Sonate pour violon seul.*
Musée Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51 Reims. 16 heures, le 23. Tél. : 26-77-45-25.
Orchestre de chambre national de Toulouse
Nielsen : *Petite Suite.* Mendelssohn : *Concerto pour piano, violon et orchestre à cordes.* Schubert : *Quatuor à cordes D 810 « La Jeune Fille et la Mort ».* Guillaume Sutre (violon), Emmanuel Strosser (piano).
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 19 heures, le 26. Tél. : 26-48-49-10.
SAINT-RIQUIER
Ensemble Organum
Machaut : *Messe.* Marcel Pérès (direction).
Abbatiale, 80 Saint-Riquier. 18 heures, le 20. Tél. : 22-28-82-82. 100 F.
Netherlands Youth Symphony Orchestra
Glass : *Concerto pour quatuor de saxophones.* Mahler : *Symphonie n 5.* Dennis Russel Davies (direction).
Abbatiale, 80 Saint-Riquier. 21 heures, le 25. Tél. : 22-28-82-82. De 120 F à 160 F.
Zhu Xiao Mei (piano).
Scarlatti : *Sonates pour clavier.* Bach : *Partita BWV 826.*
Abbatiale, 80 Saint-Riquier. 18 heures, le 26. Tél. : 22-28-82-82. 100 F.
LE THORONET
Ensemble Gilles Binchois
L'art de la chanson de cour au XVe siècle. Dominique Vellard (direction).
Abbaye, 83 Le Thoronet. 18 h 30, le 24. Tél. : 94-60-10-94.
VICHY
Orchestre national des jeunes des Pays-Bas
Mahler : *Symphonie n 5.* Gabrieli-Maderna : *In Ecclesiis.* Dennis Russel Davies (direction).
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 21. Tél. : 70-30-50-30. De 130 F à 150 F.

JAZZ

ANTIBES-JUAN-LES-PINS
Jazz à Juan
Avec James Carter, Chick Corea, B. B. King, Kenny Garrett avec Pat Metheny, *Marcus Miller, Oscar Peterson, le trio* de John McLaughlin...
Office du tourisme, 11, place Charles-de-Gaulle, 06600 Antibes. Tél. : 92-90-53-00. Jusqu'au 26 juillet.
AVIGNON
Vaucluse festif
Après la carte blanche à Jean-Paul Ricard, le joueur de mandoline Christian Zagaraia reçoit Kevin Chemirani (zarb, tambourin) (le 24), le contrebassiste Barre Philips (le 25) et le pianiste Alex Clapot (le 26) ; le duo Boni/Tchamitchian convie, quant à lui, du 29 juillet au 1er août, des amis comme Jean-Luc Capozzo ou Daunik Lazro.
Cour de l'Ancien Archevêché, 12, rue Collège-de-la-Croix, 84000 Avignon. Tél. : 90-86-11-62 (ADDM 84). Entrée libre.
ARLES
Festival MIMI
Venus de partout et proposant tous les états des musiques jazz et rock peu communes : Braaxtaal, Doctor Nerve, Milos Petrovic, Ferus Mustafov, Tactile, Peter Blegvad, Les Sculpteurs de vinyl (avec Otomo Yoshihide, Christian Marclay, Tom Cora, Catherine Jauniaux...), The Amoebic Ensemble et Louis Sclavis Sextet.
Théâtre antique, 13200 Arles. Informations à l'office du tourisme d'Arles (tél. : 90-18-41-20). Du 22 au 26 juillet. Abonnements 100 F ou 50 F par soirée. Internet : E. mail ami@lia. imt-mrs. fr. ou http : llia. imt-mrs. frlfrichelMIMI. html

DANSE

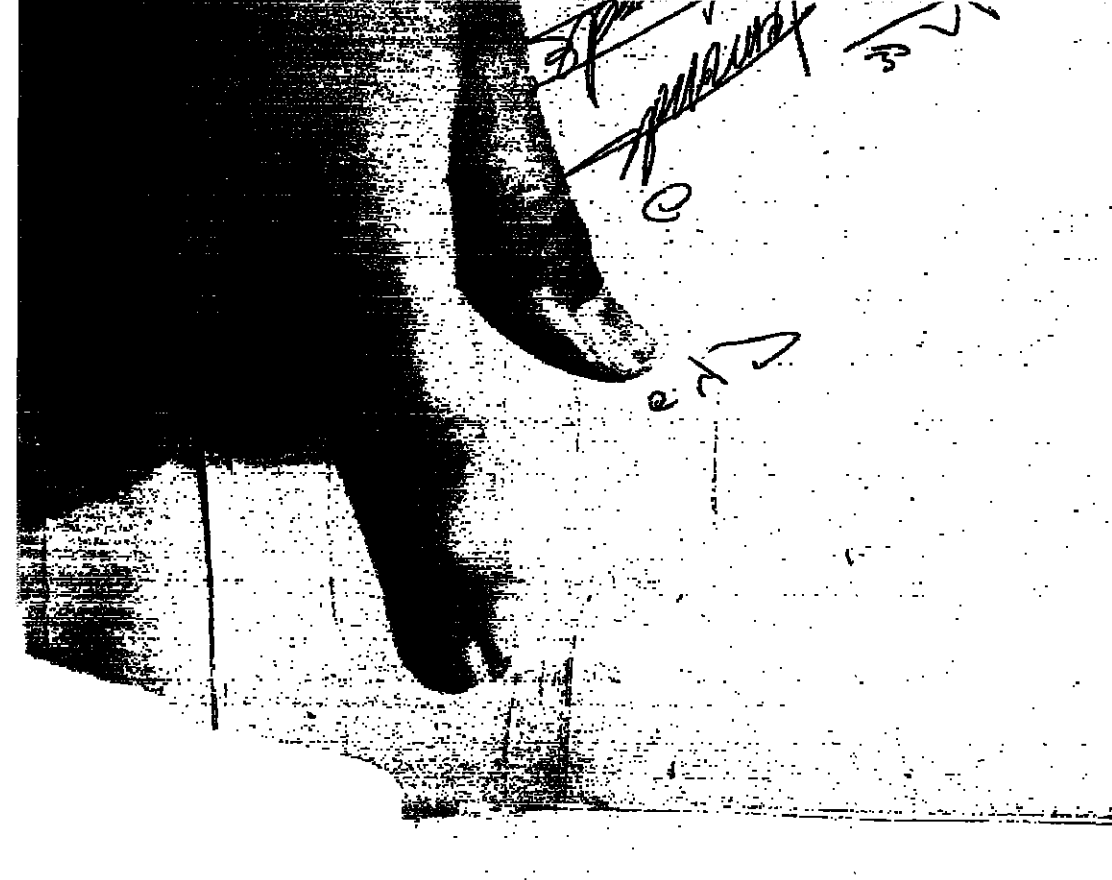
AIX-EN-PROVENCE
La Camionetta
Hélène Cathala. Fabrice Ramalingom : *Figures libres, Vie antérieure.*
Ecole des Arts et Métiers, 2, avenue Jules-Isaac, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 21. De 60 F à 150 F.
AVIGNON
Ingeborg Liptay
Ingeborg Liptay : *Moments nomades, Terre du ciel.*
Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, le 20. Tél. : 90-14-14-14. 130 F.
Compagnie C. de la B.
Alain Platel : *Bonjour madame, comment allez-vous aujourd'hui, il fait beau, il va sans doute pleuvoir, et cetera.*
Cloître des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 22 heures, les 20, 21, 22, 23 et 24. Tél. : 90-14-14-14. 130 F.
Christine Bastin
Christine Bastin : *La Fugue.*
Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, les 23, 24, 25 et 26. Tél. : 90-82-23-44. 130 F.
François Raffinot
François Raffinot : *Scandal Point.*
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 90-14-14-14. 130 F.
OLLIOULES
Odile Duboc
Odile Duboc : *Trois Boléros.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 22 heures, le 20. Tél. : 94-22-74-00. 150 F.

THÉÂTRE

AVIGNON
Rigoberta met les voiles
de et par André Benedetto, avec Sébastien Benedetto (musicien).
Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 21 h 30, les samedi, dimanche, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 2 heures. 60 F et 85 F. Jusqu'au 3 août.*
Figures de l'amour
de René Char, Gilbert Lely et Sade, avec Dominique Blanc, Michel Piccoli, Paul Veyne, Christian Rist, Christian Crozet, Michel de Maulne, Ophélie Orecchia, Fejria Deliba, Gilles Dumesnil, Christian Fournier, Laure Huselstein, hélène Leroux, Isabelle Morane, les élèves du lycée Montaigne, Marcel Bozonnet, Raphaëlle Giltis et Edith Scob.
Musée Calvet, 84 Avignon. 00 heures, du 20 au 24, les 26, 27, 28, 29, 30. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.
Champ d'expériences troisième
de la compagnie Ilotopie, mise en scène de Bruno Schnebelin, avec Raymond Blard, Philippe Eustachon, Christophe Godillon, Sergio Ghirardi, Marie-Ange Janucillo, Manon Juncker, Claude Lecat, Nicolas Leras, Françoise Léger, Jean-Claude Lourenco, Georges Matichard, Silvain Ohl, Myriam Pruent, Giulia Ronchi, Bruno Schnebelin, Pierre Tardif et Ursula Warnecke.
Parc des Equipages, 84 Avignon. 21 h 30 et 23 h 30, du 20 au 24. Tél. : 90-14-14-14. 110 F et 130 F.
Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux et Laurent Poitrenaux.
Salle du conclave du Palais des papes, 84 Avignon. 17 heures, du 20 au 22. Tél. : 90-14-14-14. 110 F et 130 F.*
Le Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Etienne Arlettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez, Laurent Letourneur, Mickaël Mercadié, Bruno Michel, Jambenoix Mollet, Laurent Pareti, Thomas Van Uden et Martin Zimmermann.
Champfleury, 84 Avignon. 22 heures, les 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27. Tél. : 90-14-14-14. 110 F et 130 F.*
Le Cabaret
d'Agnès Troly et Jérôme Deschamps, avec les Achille Tonic, Lacombe et Asselin, Bébel, Achille et Léonie, et les Anomalies, Dominique Boivin et la compagnie Beau Geste, Olivier Py et Elizabeth Mazev, Irina Dalle, Thomas Dalle, Mathieu Dalle et Pierre-André Weitz.
Gymnase du lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. 23 heures, du 20 au 31. Tél. : 90-14-14-14. 30 F.
Texte nu
de Claude Santelli, d'après une idée de Jean-Claude Carrière, avec chaque jour un comédien différent : Jean-Louis Trintignant, Gérard Desarthe, Dominique Blanc, Roland Bertin, Françoise Fabian, Didier Sandre, Denise Gence, Catherine Hiégel et Claude Santelli, Nada Strancar et Fabrice Luccini.
Musée Calvet, 84 Avignon. 19 heures, du 20 au 27. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.
Simplement compliqué
de Thomas Bernhard, mise en scène de Jacques Rosner, avec Serge Merlin et Edith Nebenzahl.
Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 19 heures, du 20 au 24. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 40. 110 F et 130 F.*
La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Georges Bilau Mbidi Yaya, Alan Boone, Bass Dhem, Jules-Emmanuel Eyoum Deido, Maxime Dumont, James Germain, Sylvie Laporte, Gérard Lorin, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Pascal Nzonzi.
Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, du 20 au 25. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 2 heures. 130 F et 190 F.*
Bacon, le ring de la douleur
de Pierre Charras, avec André Marcon.
Eglise des Célestins, 84 Avignon. 11 heures et 18 heures, le 21. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.
Castelets en jardins
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Jardins des Doms, 84 Avignon. 11 heures, du 21 au 30. Tél. : 90-14-14-14. 30 F.
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Mathias Agral, Jean Alibert, Fabrice Bénard, Cécile Bouillot, Isabelle Cagnat, Arnaud Carbonnier, Michael Dontchev, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Magali Léris et Sava Lolov.
Théâtre municipal, place de l'Horloge, 84 Avignon. 21 h 30, du 21 au 26. Tél. : 90-14-14-14. 130 F et 160 F.*
Paroles d'Algérie
de Kaki Ould Abderahmane et Abdelkader Alloula, avec Sid Ahmed Agoumi et Sonia Lakaf.
Musée Calvet, 84 Avignon. 11 heures, les 21 et 22. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.
Domaine public
de Christiane Cohendy et Robert Cantarella, mise en scène de Robert Cantarella, avec Christiane Cohendy.
Eglise des Célestins, 84 Avignon. 11 h 18 heures, du 24 au 31. Tél. : 90-14-14-14. 110 F et 130 F.*
BOULBON
Les Danaïdes
d'après Eschyle, mise en scène de Silviu Purcarete, avec Coca Bloos, Mariana Buruiana, Micaela Caracas, Radu Beligan, Mihai Dinvale, Victor Rebengiuc, Alexandru Repan.
Carrière Redland, 13 Boulbon. 22 heures, les 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27. Tél. : 90-14-14-14. 160 F et 190 F.*
BUSSANG
Peer Gynt
d'Henryk Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, du 26 au 28, les 2, 3, 4. Tél. : 29-61-50-48. 50 F et 100 F. Jusqu'au 31 août.*
CAPBRETON
Festival de contes
avec « le Pou et la Ouce » (Didier Kowarsky).
Salles municipales, allées Marines, 40 Capbreton. 11 heures, le 20. Tél. : 58-72-21-61. 10 F.
CHALON-SUR-SAONE
Festival Chalon dans la rue
avec les Alama's givrés, Avanti Display, les Barbarins fourchus et Okupa Mobil, la compagnie du Tapis franc, le collectif 26 000 Couverts, les Cousins, Décor sonore, Délices Dada, Ins, Jeudi noir, Katertone, Lackaal Duckric, Lo'Jo et Zur, Marco Carolei, Musica Brass, The Natural Theatre Company, Alex Navarro et les Obsessionnels.
Rues, 71 Châlons-sur-Saône. 11 heures, le 20 ; 10 heures, le 21. Tél. : 85-48-05-22. Durée : 14 heures. Entrée libre.
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Lectures-rencontres
de et par les douze auteurs en résidence de compagnonnage.
La Chartreuse, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 17 heures, du 20 au 24. Tél. : 90-14-14-14. Entrée libre.
Ange des peupliers
de Jean-Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor, avec Hélène Alexandridis, Jérôme Blu, Robert Bouvier, Bruno Cochet, Véronique Poupelin, hélène Savina et Zobeida.
La Chartreuse, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 19 heures, du 20 au 25. Tél. : 90-14-14-14. 110 F et 130 F.*

ART

ALBI
De Picasso à Barcelo
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-49-48-70. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.
ANGERS
Anthony Caro
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 octobre. 10 F.
ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Marléjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.
ARLES
Rencontres internationales de la photographie Arles 1996
Palais de l'Archevêché, abbaye de Montmajour, galeries arlésiennes, La Maison des rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 18 août. de 20 F à 35 F (selon les expositions), forfaits de 80 F à 140 F.
BEAUMONT-DU-LAC
Michel Paysant, Marie Sester
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.
BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
CAEN
Crossroads : Jacques Charlier, Léo Copers, Philippe Dufour
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er septembre.
CALAIS
Alison Wilding : sculptures 1989-1996
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 21-46-48-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi et les j. fériés. Jusqu'au 8 septembre.
CASTRES
Gary Hill : installations vidéo
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 29 août.
CHALON-SUR-SAONE
Rodtchenko
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 20 octobre. 10 F.
CRESTET
Michel Blazy : les fontaines de la bonne volonté
Crestet Centre d'art, chemin de la Verrière, 84 Crestet. Tél. : 90-36-34-85. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er septembre.
EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Neddé, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.
FRÉJUS
Hans Hartung
Le Capitou-Centre d'art contemporain, zone industrielle du Capitou, 86 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre.
METZ
Vialfat
La Cour d'or, Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57 Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F, entrée gratuite : mercredi et dimanche matin.
MONTBÉLIARD
La Sainte Russie, mille ans de culture russe
Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 81-99-23-45. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.
NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.
NÎMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nimes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.
PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.
QUIMPER
Ger Van Elk : les ruses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 août.
SIGEAN
Robert Morris
Centre d'Art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.
VILLEURBANNE
Collections du Castello di Rivoli
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre.





VENDREDI 19 JUILLET

TF 1

20.50

SLC, SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1966-1967 : Mode Mao, Paco Rabanne. Princess Erika, les Innocents, Eros Ramazzotti, Corona, Françoise Hardy, Hugues Aufray, Status Quo, Nicoletta (120 min). 597088

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Liberté provisoire. 1997242
Le maire et le shérif d'une petite ville américaine sont impliqués dans un trafic de drogue. Ils projettent d'utiliser un homme de passage, injustement emprisonné, pour éliminer un activiste politique qui menace leur combine.

0.35 Mondial « la Marseillaise » de pétanque (50 min). 5989643
1.25 Journal, Météo.

1.35 et 2.50, 5.10 Histoires naturelles. 2.05 et 2.40, 3.45, 4.20 TF1 nuit. 2.15 et 4.30 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

20.55

TRISTE MÉMOIRE
Téléfilm de Waris Hussein, avec Lindsay Wagner, David Dukes (100 min). 1728703
Une riche héritière est agressée dans sa maison californienne. Elle reste quatorze mois dans le coma. A son réveil, elle doit réapprendre à vivre.

22.35

LA RANÇON DU CHIEN
Téléfilm de Peter Kassovitz, avec François Négret, Daniel Prévost (100 min). 3174093
Polar ironique qui se moque des chiens, des flics et des zonards. Du second degré.

0.15 Journal, Météo.
0.30 La Guerre du feu ■ ■ ■
Film de Jean-Jacques Annaud avec Everett McGill (1981, 95 min). 7780486
2.25 ▶ Les J.O. d'Atlanta 96.
Cérémonie d'ouverture.

France 3

20.55

THALASSA
Brest 96, à Douarnenez. Dans le sillage des Vikings (70 min). 5812819
Pour fêter le millénaire de la découverte du Vinland, un homme a imaginé de revivre l'aventure à bord d'un authentique drakkar.

22.05

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Mongolie : Tsaatans, le peuple renne, de Patrick Boitet, Frédéric Tonolli et Hélène Blanpain ;
France : André, apiculteur parisien, de Sylvie et Benoît Ségur ;
Pakistan : le quai des faveurs, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot (50 min). 6972345
22.55 Journal, Météo.

23.25 A table avec... Coluche. En compagnie de Robert Lamoureux, Yves Robert, Claude Gensac. 0.20 Saga-Cités (rediff.). 0.50 Les Mouroes. La mort qui rôde. Série (55 min).

Arte

20.45

▶ L'AFFAIRE DEVEREUX, LA MORT D'UN JUSTE
Téléfilm de Peter Kosminsky (102 min). 128258
Filmé au Kenya, au Ghana et aux USA avec plus de 10 000 figurants, ce téléfilm passionnant relate l'histoire vraie de Sean Devereux, un jeune engagé humanitaire mystérieusement assassiné en janvier 1993.

22.25

▶ GRAND FORMAT : LES DIEUX DU STADE (OLYMPIA) JEUNESSE OLYMPIQUE ■ ■
Film [2/2] de Leni Riefenstahl (1938, N., 85 min). 5998703
Cette version de Jeunesse olympique *a été reconstituée par la réalisatrice.*

23.50 Profil.
John Berger : arrêt sur images.
Documentaire (52 min). 8450616
Installé en France depuis plus de vingt ans, l'écrivain anglais a écrit une trilogie sur l'odyssée des paysans, de la campagne à la ville : Dans leur travail *(Prix Pétrarque en 1991).*

0.30 Music Planet. Magazine. Tina Turner, de Hannes Rossacher (rediff.). 1.50 Paris-musette. Documentaire. (rediff.).

M 6

20.45

EXTRA-LARGE, À BOUT PORTANT
Téléfilm d'Enzo Castellari (92 min). 589703
"XL" enquête sur la mort d'un jeune espoir de l'équipe locale de football, retrouvé assassiné dans une chambre d'hôtel.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. L'espion, avec Peter Graves (55 min). 25906
Jim Phelps doit empêcher un ancien agent secret britannique de revendre à des organisations terroristes des armes chimiques qu'il a mises au point.

23.35 Secrets de femmes.
0.10 Robocop. Série.
1.05 Best of rap. Musique.

2.35 E = M 6. Magazine. 3.00 La Saga de la chanson française. Serge Gainsbourg. 3.55 Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.45 Culture pub. (55 min).

Canal +

20.35

UNE FILLE À PAPAS
Téléfilm de Pierre Joassin (96 min). 435258
Une adolescente profite de l'absence de sa mère pour faire tourner en bourrique son père et son beau-frère. Une charmante comédie.

22.10

PÉTANQUE TROPHÉE CANAL + 1996

23.05 Flash d'information.
23.10 Golf. British Open.
0.00 Le Voyage du siècle.
Documentaire (45 min). 21616
0.45 J.O. d'Atlanta.
(30 min). 2669203
1.15 Seize jours de gloire.
Documentaire (60 min). 6411513
2.45 J.O. d'Atlanta
Cérémonie d'ouverture (180 min). 52845432

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison.
De l'écriture musicale : Frontières et singularités (5).
20.30 Radio archives.
Clara Candiani.
21.32 Black and Blue. Monk. Invité : Laurent de Wilde.
22.40 Nuits magnétiques.
Dessine-moi ton siècle. C'était comment avant ? (4).

0.05 Du jour au lendemain. Avignon 96. Avec Jacques Rosner, Joseph Nadj, Jean-Pierre Milovanoff, Michel Cournot. 0.50 Coda. Passeport musique (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Ceux du goulag ; 2.00, Roquefort-des-Corbières ; 3.21, Wim Wenders ; 3.59, Autour d'Elias Canetti ; 4.56, Francisco Goya ; 6.21, Les intempéries ; 6.31, Les oiseaux nyctalopes (1).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
Festival Chopin. Concert donné le 11 juillet, à l'Orangerie de Bagatelle.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-le-Corum, par l'Orchestre national des Jeunes des Pays-Bas, dir. Dennis Russel-Davies, Wu Man, pipa : In Ecclesiis, de Gabrieli et Maderna ; Symphonie K 248a, de Mozart ; Sudden Thunder pour pipa et orchestre, de Lam ; Iberia, de Debussy.

0.05 Jazz nuit. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Léonard Slatkin, chef d'orchestre. Symphonie nº 94 La Surprise, de Haydn, par l'Orchestre Philharmonia ; Sérénade pour petit Orchestre nº 2, de Brahms, par l'Orchestre de Saint Louis ; Concerto nº 1, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de Chicago, Cho-Liang Lin, violon ; Symphonie nº 2 Petite Russie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Saint Louis.

22.30 Les Soirées... (Suite). Fancy Free, de Bernstein, par l'Orchestre symphonique de Saint Louis, Lieberman, soprano, J. Kirell, piano ; Œuvres de Bernstein, Purcell, Britten, Creston, Vaughan Williams. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 3/3/96)
23.50 Sortie libre.
Invité : Patrice Chéreau.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Monfreid.
21.20 Insoumis.
Mémoires de prêtres ouvriers.
22.15 Millénium.
[3/10] En quête d'identité.
23.10 Troisième Pôle.
23.40 L'Inde fantôme.
[3/7] Réflexions sur un voyage.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Grandes Voix noires américaines.
De Claude Fléouter. [2/2].
21.45 et 1.30 Musiques en scènes.
22.10 Opéra :
La Clémence de Titus.
En trois actes de Christoph Willibald Gluck (150 min). 28721242

France Supervision

20.30 Concert :
Les Francofolies (60 min). 64160277
21.30 Les Voitures de légende.
22.20 La Montagne des brumes.
23.15 CinéActu.
23.25 Voile.
0.15 Motonautisme.
1.15 Equitation.
2.00 Jeux olympiques (240 min). 90411827

Ciné Cinéfil

20.30 The Meanest Man in the World ■
Film de Sidney Lanfield (1943, N., v.o., 55 min) 1339567
21.25 Jim la Houlette ■
Film d'André Berthomieu (1935, N., 90 min) 3439616
22.55 Le Régiment des bagarreurs ■
Film de William Keighley (1940, N., v.o., 85 min) 78584797

Ciné Cinémas

21.00 Vivre ■ ■
Film de Zhang Yimou (1994, 130 min) 29202787
23.10 Franc parler
Film de Barnet Kellman (1992, v.o., 90 min) 7572987
0.40 Meurtres en VHS
Film de Jeff Lieberman (1987, 85 min) 85108643

Série Club

20.45 (et 23.45) Commando Garrison.
A valeur, valeur et demi.
21.30 Héritage oblige.
Erika, mon amour.
22.30 La Famille Addams.
On n'arrête pas le progrès.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.
Question de territoire.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs.
L'étau.
21.20 The Muppet Show.
Invitée : Loretta Lynn.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.25 Dream On.
SOS amitié.
22.50 Seinfeld.
La place de stationnement.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues.
Episode nº 57.

Eurosport

15.00 Cyclisme.
En direct. Le Tour de France. 19ᵉ étape : Hendaye - Bordeaux (220 km, 150 min). 2868838
17.30 Tennis.
En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart : quarts de finale (150 min). 2847703
2.30 Jeux olympiques.
En direct d'Atlanta. Cérémonie d'ouverture (210 min). 75885001

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Le Réveil de la Sorcière Rouge. Film d'Edward Ludwig (1948, N., 110 min). Avec John Wayne. *Aventures.* 0.35 Rue de l'Estrapade. Film de Jacques Becker (1952, N., 100 min). Avec Daniel Gélin. *Comédie.*

TSR

20.20 Le Guignolo. Film de Georges Lautner (1979, 105 min). Avec Jean-Paul Belmondo. *Comédie policière.* 22.05 Riens du tout. Film de Cédric Klapisch (1992, 95 min). Avec Fabrice Luchini. *Comédie.* 23.45 Tilaï. Film d'Idrissa Ouedraogo (1990, 80 min). Avec Rasmane Ouedraogo. *Drame.*

SAMEDI 20 JUILLET

TF 1

12.52 Journal, Météo.
13.15 Reportages.
Chasseurs de trésors.
13.50 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.40 Mac Gyver. Série.
15.35 Melrose Place.
Série [2/2].
16.27 Trente millions d'amis.
16.55 Football.
En direct de Rennes. Coupe Intertoto : Guingamp-Zemun 17.00, Coup d'envoi ; 17.45, Mi-temps ; 18.00, 2ᵉ Période (120 min). 8474759
18.55 Vidéo gag.
19.15 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé, Météo.

20.50

POKER D'AMOUR À LAS VEGAS
Téléfilm [1 et 2/2] de Buzz Kulik, avec Nicolette Sheridan, Vincent Irizarry (220 min). 58854827
Gino Santangelo, simple bootlegger pendant la prohibition, a bâti un empire. Sa fille ambitionne de lui succéder...

0.30

LA NUIT OLYMPIQUE
Les Jeux olympiques d'Atlanta 96.
Présenté par Thierry Roland, Hervé Mathoux.
En direct : Natation ; Basket (Etats-Unis-Argentine).
En différé : Basket ; Judo ; Football (France-Australie).
(305 min). 34868334
L'occasion de voir à l'œuvre la "Dream Team III" avec des noms aussi prestigieux que Scottie Pippen, Charles Barkley, Shaquille O'Neal... A eux de faire aussi bien que leurs illustres prédécesseurs.
5.35 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 La Vie privée des plantes.
Documentaire [1/6]. – Toujours plus haut.
14.40 En attendant le Tour.
15.30 Cyclisme. En direct.
Le Tour de France. 20ᵉ étape : Bordeaux - Saint-Emilion (60 km) (130 min). 849914
17.40 Vélo Club.
18.15 J.O. d'Atlanta.
Gymnastique ; Escrime ; Haltérophilie ; Hockey ; Boxe ; Lutte gréco-romaine ; Judo ; Waterpolo. (100 min). 4748952
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo.

20.55

FORT BOYARD
Présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez.
Avec José Touré, Dominique Rocheteau, Joseph-Antoine Bell, Annick Gailhaguet, Cathy Arnaud, Philippe Nagy. Au profit de l'association «Comité Perce-Neige» (100 min). 1622575

22.35

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Boxe ; Escrime ; Haltérophilie ; Football ; Hockey sur gazon ; Gymnastique ; Judo ; Volley-ball. (115 min). 3073310

0.30 Journal, Météo.
0.45 Les J.O. d'Atlanta.
En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Haltérophilie ; Football ; Gymnastique ; Lutte gréco romaine ; Waterpolo ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Volley-ball (310 min). 13880063

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.03 Keno.
13.05 Le Jardin des bêtes.
13.35 Vies de château.
Un gentilhomme têtu.
14.00 En flânant avec Roger Gicquel.
A l'île de Batz.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct.
Natation ; Gymnastique ; Judo ; Tir ; Volley-ball (205 min). 21488469
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.
20.35 Cyclisme.
Le journal du Tour.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Escrime : demi-finale épée individuel messieurs, bronze et or ; Judo : finales poids lourds messieurs et dames ; Water-polo messieurs ; Boxe (115 min). 447933

22.45

LE ROI DES DERNIERS JOURS
Téléfilm de Tom Toelle, avec *Christophe Waltz*, Mario Adorf [2/2] (90 min). 293204

0.15 Journal, Météo.
0.35 Les Cavales de la nuit.
Carzou par Carzou (110 min).
Portrait d'un artiste qui, débarqué à Montparnasse dans les années 20, va traverser les courants artistiques de l'époque avant de trouver sa voie.

La Cinquième

13.00 Jimbô. 13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. Maigret hésite.
15.00 Les Grandes Séductrices.
Elisabeth Taylor.
16.00 Demain le monde. L'audiovisuel. 16.30 Les Derniers Far West. La Sibérie orientale [4/10]. 17.30 Télé est ta télé. Le Mali. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Les chauffeurs du Nord [4/10].

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils.
Feuilleton de Marcel Cravenne [8/12], avec Claude Jade (29 min). 3489
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
Semaine du 20 juillet 1946 : deux bombes à Bikini (45 min). 84074
20.20 Le Dessous des cartes. Magazine.
Italie [2/2] : le pays et l'Europe.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [1/7]. La femme désirée, de Jaime Botella, avec Aitana Sanchez-Gijon (51 min). 7302933
Un homme décide de rompre avec sa fiancée si celle-ci est une fois de plus en retard à leur rendez-vous. Mais la jeune fille ne vient pas.
21.35 Métropolis.
Portrait : Amnon Barzel, directeur du Musée juif de Berlin ; etc. (60 min). 5464020

22.35

MUSIC PLANET
Magazine.
Le rebelle au cœur tendre : Udo Lindenberg, une légende allemande du rock (60 min). 2333489
Sorte de Renaud version allemande, Udo Lindenberg reste, malgré ses cinquante ans et son succès, un rocker engagé qui trouve son public chez les ouvriers comme chez les intellectuels. Véritable bête de scène, il s'intéresse également au théâtre, écrit des livres et a joué au cinéma : un artiste véritablement complet.
23.35 La Victoire des ténèbres
Téléfilm d'Igor Maslennikov, avec Oleg Yankovski, Xenia Kachalina (58 min). 4065681
L'histoire de la Russie au XXᵉ siècle en sept téléfilms.

0.35 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [7/12] (rediff.). 1.00 Le Cœur sur la main ■ Film français d'André Berthomieu avec Bourvil (1949, N., 95 min). 2.35 Carlos Santana Live in Concert. Musique (20 min).

M 6

13.40 Robocop. Série.
14.30 Surfers détectives. Série.
15.20 Flash. Série.
Autour de minuit.
16.15 Cosmos 1999. Série.
Un autre royaume de la mort.
17.15 Chapeau melon et bottes de cuir.
Requiem. Série.
18.15 Le Saint. Série.
19.10 Turbo. Magazine.
L'essai : la Porsche Targa ; etc.
19.50 Tour de France à la voile. La Rochelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Magazine.
Dossier : les vitamines ; etc.
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

LA PLANÈTE DES SINGES
Téléfilm, avec Roddy McDowall, Ron Harper, James Naughton.
[2/5] La ville oubliée, de Don Weiss et Arnold Laven (95 min). 998558
[3/5] La trahison, de Jack Starett et Palph Senensky (95 min). 713488
Après avoir survécu à une tempête spatiale, trois astronautes se retrouvent projetés dans le futur sur la planète Terre. Ils découvrent qu'elle est gouvernée par un peuple de singes qui ont fait des hommes leurs esclaves. On retrouve dans ce téléfilm les décors, masques et costumes ayant servi à l'adaptation cinématographique du roman de Pierre Boulle.
0.10 Murder One, l'affaire Jessica.
Série. Chapitre 12, avec Daniel Benzali, Stanley Tucci (50 min). 208075317
1.05 Best of Dance. Musique.

2.35 La Saga de la chanson française. Documentaire. Gilbert Bécaud. 3.25 Culture pub. Magazine. 4.20 Mode 6, spécial haute couture. Magazine. 4.45 L'Inde du cachemire. Documentaire. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.

15.00 Hockey sur gazon ; Tir.
15.15 Gymnastique artistique.
15.30 Judo.
16.00 Base-ball ; Basket-ball ; Escrime ; Lutte gréco-romaine ; Volley-ball ; Tir.
16.05 Natation. 100 m nage libre dames, 400 m individuel 4 nages dames, 100 m brasse messieurs (55 min). 2443914
17.00 Hockey sur gazon ; Tir ; Water-polo
17.30 Natation. 200 m nage libre messieurs.
17.45 Escrime ; Basket-ball ; Escrime.

▶ En clair jusqu'à 20.30

18.30 Géorgia.
Magazine présenté par Charles Biétry. Gymnastique artistique, Haltérophilie, Volley-ball, boxe.
20.30 Tir. Finale du 10 m messieurs pistolet à air comprimé.
21.00 Base-ball ; Basket-ball ; Escrime ; Football ; Judo ; Water-polo.
21.30 Lutte gréco-romaine.
Les 48 kg et 100 kg messieurs (30 min). 556
22.00 Haltérophilie ; Volley-ball.
22.30 Gymnastique artistique.
22.40 Water-polo.
23.00 Basket-ball.
23.30 Hockey sur gazon.
(50 min). 66675
0.20 Water-polo.
0.30 Football ; Volley-ball.
1.30 Football ; Volley-ball ; Natation.
2.00 Basket-ball ; Base-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon.
2.10 Natation. 400 m en individuel 4 nages dames, 200 m nage libre messieurs finales A et B (110 min). 3307808
4.00 Basket ball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse.
Interview d'Anna Kisselgoff, première critique de danse du New York Times.
20.30 Photo-portrait.
Hubert Damish, historien.
20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique.
(Rediff.) On s'entendait si bien, d'Olivier Dutaillis.
22.35 Musique : Opus.
Angelin Preljocaj.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. (Rediff.). Entre trois et quatre, extrait de Love Boat II, de Francis Scott Fitzgerald. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

19.35 France-Musique l'été.
Festival de Montreux. Les meilleurs moments.
21.00 Festival de Beaune.
Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la cour des Hospices, par l'Orchestre Les Talens lyriques, dir. Christophe Rousset : Rinaldo, de Haendel, Sara Mingardo (Rinaldo), Maria Constanza Nocentini (Armida), Sandrine Piau (Almirena), Roberto Scaltriti (Argante), Evangelia Costantakos (Goffredo).

0.05 Musique pluriel. Ensemble, de Cowell, par le Northwest Chamber Orchestra Seattle, dir. Alan Francis ; Quatre petits moments brefs, de Aperghis, Elisabeth Chojnacka, clavecin, Sylvio Gualda, percussions. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Hommage à Paul Verlaine.
Danse slave, de Chabrier, par l'Orchestre national de France, dir. A. Jordan ; Ariettes oubliées, de Debussy, V. Dietschy ; Parsifal, prélude, de Wagner, par le Philharmonic de Vienne, dir. G. Solti ; Œuvres de Chabrier : Vaucochard et Fils 1er, extraits, par le Collegium Musicum de Strasbourg ; Le Ruban dénoué, de Hahn ; Œuvres de Fauré : Masques et Bergamasques, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. E. Ansermet ; La Bonne Chanson, G. Souzay, baryton, Baldwin, piano ; Petite Suite, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray ; Les Illuminations, de Britten, par The English Chamber Orchestra, Lott, soprano ; Suite Bergamasque, de Debussy, S. François, piano.
22.40 Da Capo. Alexander Schneider et Rudolf Serkin. Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Schneider ; Quintette op. 34, de Brahms, par le Quatuor de Budapest, Serkin, piano ; Rondo K 382, de Mozart, par l'Orchestre symphonique Columbia, dir. Alexander Schneider. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Allocution du roi Albert II de Belgique.
19.40 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Journal (Soir 3).

Planète

20.35 Vacances en 36 poses.
21.20 15 jours sur Planète.
21.45 Les Plus Beaux Jardins du monde.
10/12. L'heure de la mécanisation.
22.10 Le Cheval à robe rayée.
23.05 Monfreid.
23.50 Insoumis.
Mémoires de prêtres ouvriers.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Danse sportive.
22.30 Concert :
Gilbert Bécaud.
Enregistré en 1988 à l'Olympia (60 min) 9498594.

France Supervision

20.40 Les J.O. d'Atlanta.
22.30 J.O. : Gymnastique.
1.30 J.O. : Natation (110 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club.
Invitée : Geneviève Page.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 Le Traître ■ ■
Film d'Anatole Litvak (1950, N., v.o., 115 min) 31280627
0.55 Le Premier Rebelle ■
Film de William Seiter (1939, N., v.o., 85 min) 81168585

Ciné Cinémas

20.40 Sniper
Téléfilm de Klaus Biedermann (1989, 85 min) 92539643
22.05 Les Dessous d'Hollywood.
De Nicolas Kent. Les stars.
23.00 Bandini ■
Film de Dominique Deruddère (1989, 100 min) 81973488
0.40 Geishas à tout faire
Téléfilm classé X (80 min) 85172686

Série Club

20.45 Miami Vice.
22.15 Mission impossible.
23.00 Les Têtes brûlées.
23.45 Hong Kong Connection.
0.30 D'Artagnan amoureux.
1.30 Winnetou le mescalero.
Fleur de la prairie (60 min).

Canal Jimmy

20.50 Friends.
Celui qui avait un cœur d'artichaut.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
Bout à bout.
21.25 Batman.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Bernard Giraudeau.
23.20 L'Adieu aux as.
0.15 Motor Trend.

Eurosport

17.30 J.O. : Tir.
18.00 J.O. : Basket-ball.
En direct. Eliminatoires messieurs : Yougoslavie - Grèce (90 min). 879558
19.30 J.O. : Natation.
20.30 J.O. : Boxe.
En direct. Préliminaires : 1ʳᵉ série (30 min). 295876
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo.
En direct. Catégorie lourds dames (+ 72 kg) et messieurs (+ 95 kg) : Finales (60 min). 461286
22.30 J.O. : Boxe.
En direct. Préliminaires : 1ʳᵉ série (60 min). 485885
23.30 J.O. : Escrime.
0.45 Olympic Spécial.
1.15 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe.
En direct. Préliminaires : 1ʳᵉ série (240 min). 19980614

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.30 Le Troisième Homme. Film de Carol Reed (1949, N.). Avec Joseph Cotte. *Drame.* ou 22.10 La Grande Vadrouille. Film de Gérard Oury (1966). Avec Bourvil, Louis de Funès. *Comédie.* ou 22.10 L'Armé fatale. Film de Richard Donner (1992, 95 min). Avec Mel Gibson. *Policier.* 0.00 Le Club des monstres. Film de Roy Ward Baker (1980, 95 min). Avec Vincent Price. *Comédie.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 15

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 20 JUILLET 1996

Prudence d'anachorète

par Pierre Georges

DANS LE FOND, ce serait assez tentant : anachorète de presse. De l'ordre des contemplatifs. Ne parlant que sous la contrainte. N'écrivant que sous la torture. Fidèle au saint patron des silencieux, le vaillant et béat Arsène, *qui n'hésita pas à léguer à la postérité cette forte maxime : « Je me suis souvent reproché d'avoir parlé. Rarement de m'être tu. »*

Profonde pensée ! On parle toujours trop. *Quant à écrire...* Par exemple, le Tour de France. Voilà bien du solide, la valeur établie par excellence. *Il eut beau se* commencer au pôle Nord, ni plus ni moins *les* Pays-Bas, et s'achever, sportivement s'entend, au pôle Sud, Pampelune, débuter en hiver par *la fermeture des cols* et finir en été par leur réouverture, il n'empêche : trois semaines au*ront suffi* à la compagnie des gens de lettres et cycles pour manger leur béret.

Beaucoup annonçaient, par routine, affection, respect des hiérarchies, un *sixième* triomphe de Miguel Indurain, l'anachorète navarrais. Certains osèrent placer leur *mise sur le bon* Jalabert, de Mazamet City, sur quelque antique Helvète, type Rominger, ou sur l'inconstant Berzine, Russe véloce. Et tous se trompèrent. Miguel galéra. Bravement certes, mais il galéra avec la pesanteur étrange de l'anniversaire de trop. *Jalabert fut atteint dans* la « boyasse » aussi sûrement qu'Achille en son talon. Rominger resta antique et Berzine primesautier.

Au nom de quoi on vit arriver un cinquième homme dont nous n'hésitons plus désormais à faire notre favori, vu que, sauf accident, il a gagné. Bjarne Riis, en effet, a gagné le Tour de France. *Ce qui devrait faire quelque bruit* au royaume du Danemark et alentours et transformer dimanche les Champs-Elysées en une aimable et bruyante *colonie* du Jutland. Il a même gagné en partant de l'irréfutable principe qu'il *« était le plus fort. »*

Nous vaincrons parce que nous *sommes les plus forts ! Voilà qui* rappelle autre chose, moins drôle évidemment, une victoire annoncée dans ce qui n'était pas le Tour de France en septembre 1939. Mais, de fait, Bjarne Riis, qui, dans sa campagne de France, fit du Paul Reynaud sans le savoir, est allé au bout *de son projet et de son* analyse. Trop fort pour eux et pour nous tous, ce vieux jeune, conscrit ou presque d'Indurain.

Un Tour s'achève. Les Jeux *commencent. Des Jeux* fort vieux justement, centenaires en notre ère et déjà torturés d'angoisse, *perclus d'inquiétude*. La *nuit* prochaine, au croisement improbable des lève-tôt et des couche-tard, Atlanta va faire la fête. Autrement dit, la cérémonie d'ouverture. Nul *doute que cela* sera un grand, un immense show, comme une danse sur le volcan sudiste.

Nul *doute aussi que* cette fête sera policée et policière à l'extrême. Car, avant même que les Jeux ne s'ouvrent, les voici rongés par le doute et l'inquiétude. Le 747 de la *TWA, bien sûr*. Accident, attentat ? Restons dans la réserve d'un anachorète de presse, bien *incapable de sonder* les océans et les boîtes noires. Accident, attentat ? A l'heure actuelle, nous n'en savons rien. Sinon, précisément, que la question se pose. Et que ce crash, en toute hypothèse une tragédie, mine la fête annoncée.

Alors, la seule chose à dire en la circonstance, sans trop s'avancer, c'est de souhaiter à ces Jeux qu'ils fassent leur la proposition de *Bjarne Riis : gagner parce qu'ils* sont les plus forts !

Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, renonce à toutes ses fonctions politiques

Il s'y est engagé par écrit auprès de l'émissaire américain Richard Holbrooke

RADOVAN KARADZIC, le chef des Serbes de Bosnie, a démissionné de tous ses mandats officiels, vendredi 19 juillet, pour permettre le déroulement des élections prévues en Bosnie le 14 septembre, a déclaré, à Belgrade, Richard Holbrooke. L'émissaire américain, principal artisan des accords de Dayton, avait été dépêché cette semaine dans les Balkans. Il a annoncé la nouvelle en début de matinée sur la chaîne de télévision américaine CNN, après dix heures d'entretiens avec le président serbe, Slobodan Milosevic. Dans un document qui lui a été faxé jeudi soir à Pale, M. Karadzic affirme qu'il *« se retire »* de la vie politique *immédiatement. Le président* Milosevic avait dépêché peu avant le chef de la sécurité serbe, Jovica Stanisic, à Pale, la « capitale » des Serbes de Bosnie.

« A compter d'aujourd'hui, le Dr Karadzic a abandonné son poste de président de la République serbe et tous les pouvoirs qui y sont associés, et le Dr Karadzic déclare qu'il renonce immédiatement et de façon permanente à toute activité politique », a déclaré Richard Holbrooke, en lisant le document. *« Il n'apparaîtra plus en public, ni à la radio, à la télévision ou dans d'autres medias ou moyens de communication. Il ne participera en aucune manière aux élections »*, a ajouté l'émissaire américain.

M. Karadzic *« abandonne ses fonctions de président du SDS* [Parti démocratique serbe], *et toutes les fonctions, pouvoirs et responsabilités de ce mandat sont gelés »*, et seront transférés à Aleksa Buha, *« ministre des Affaires étrangères »* des Serbes de Bosnie, a dit M. Holbrooke en précisant qu'à *« partir d'aujourd'hui M[me] Biljana Plavsic assume les fonctions de président par intérim de la Republika Srpska jusqu'à la tenue des élections, le 14 septembre »*.

« C'est la fin de la carrière politique de Karadzic », a conclu le diplomate américain. *« Cela ne répond pas entièrement à notre objectif. Les criminels de guerre inculpés devraient se trouver à la Haye* [siège du Tribunal pénal international] *conformément au processus juridique normal (...) mais il s'agit d'un long et cahoteux cheminement »*, a-t-il toutefois ajouté.

L'OBSTACLE À DAYTON

Agé de 52 ans, le chef des Serbes de Bosnie – psychiatre de profession, et joueur de poker invétéré – a mis toute son action au service d'une idée fixe : l'indépendance des Serbes de Bosnie et leur unification avec ceux de Croatie, de Serbie et du Monténégro. Il est considéré comme le principal obstacle à l'application de l'accord de paix de Dayton, signé en décembre 1995, et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, émis par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

L'OTAN a accueilli avec satisfaction le retrait de Radovan Karadzic de toute fonction politique, a indiqué un responsable de l'Alliance atlantique. *« Cet acte n'est qu'une étape sur le chemin qui doit conduire ultérieurement Radovan Karadzic devant le TPI. Dans l'immédiat, cette mesure doit permettre aux élections en Bosnie de se dérouler dans un climat beaucoup plus propice »*, a ajouté ce responsable. L'OTAN va *« rester vigilante pour être tout à fait sûre que Karadzic sera l'homme invisible et qu'il ne jouera pas un rôle en coulisses »*, a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter.)*

Les Français divisés sur la professionnalisation de leurs armées

PLUS UN FRANÇAIS est diplômé, plus il appartient à des catégories socioprofessionnelles aisées et plus il approuve la réforme, voulue par Jacques Chirac, de l'institution de défense. Deux hommes sur trois y sont favo*rables, et seulement une femme sur deux*. Le critère de l'âge joue peu, sauf pour ce qui concerne la suppression du service militaire *obligatoire*, dont la perspective est majoritairement rejetée par les plus de cinquante ans.

Ce sont là quelques-uns des résultats de deux sondages de la Sofres et de l'Institut de sondages Lavialle (ISL) commandés par le ministère *de la défense et réalisés* en mai dernier, selon la méthode des quotas, à partir de deux échantillons d'un millier de personnes chacun. *Ces deux analyses viennent d'être rendues pu*bliques, alors que le gouvernement vient d'annoncer les dissolutions de régiments, les fermetures de bases aériennes et le désarmement de bateaux de guerre durant la période entre 1997 et 1999.

Davantage que selon le sexe, les clivages observés sont marqués selon le niveau d'études *et selon la catégorie sociale. Ainsi, les* partisans de la réorganisation prévue des armées – professionnalisation et fin du service national obligatoire – passent de 32 % des sondés sans diplôme à 50 *% parmi les détenteurs du* certificat d'études, 57 % des titulaires d'un BEPC, CAP et d'un BEP, pour atteindre 66 % chez les *diplômés du bac ou de l'enseignement supé*rieur. Ainsi, encore, les commerçants et les cadres sont les plus favorables à la réforme, les employés, les ouvriers *se* montrant plus réservés. Ainsi, enfin, les hommes sont plus favorables (64 % des sondés) à *la* restructuration des armées que les femmes (51 %).

Les Français sont davantage partagés dès qu'on entre plus avant *dans le détail de la ré*forme. Ils sont très favorables à la professionnalisation (79 %) ou à la diminution du budget *de la défense (63 %). Mais, de fait, ils* balancent quelque peu à propos de la suppression du service militaire (46 % pour et 43 % contre) et sur la réduction des effectifs (40 % pour et 39 % contre). Les Français dont le cursus scolaire s'est arrêté au cycle primaire sont parmi les plus hostiles, à la fois, à la suppression du service militaire et à la baisse des effectifs. *La moitié des sondés* (exactement 53 %) sont plutôt défavorables à une suppression des unités. On remarquera cependant que, de l'aveu même du ministère de la défense, les Français, *lorsqu'ils sont invités à pré*ciser ce que signifie pour eux la professionnalisation des armées, témoignent d'*« une image assez pauvre de ce que peut recouvrir cette notion »*. En revanche, ils sont peu nombreux à mettre en avant les risques de la professionnalisation : 3 % évoquent le danger d'une armée putschiste et 2 % celui d'une armée de mercenaires.

Enfin, contrairement à l'air du temps, qui voudrait que l'arme nucléaire ait passé de mode, le *consensus autour de la dissuasion* atteint un niveau élevé (61 % des sondés jugent que la France ne peut pas s'en priver) et on note – *c'est un phénomène nouveau* depuis le début des années 90 – un léger accroissement des opinions favorables à la crédibilité de la force nucléaire nationale (52 % des Français interrogés, contre 48 % en 1990). Est-ce dû au fait que les hommes qui servent l'arme nucléaire semblent être des représentants, par vocation même, de l'armée professionnelle ?

Jacques Isnard

Le professeur Claude Griscelli va diriger l'Inserm

PHILIPPE LAZAR *quittera* prochainement la direction générale de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), où il sera remplacé par le professeur Claude Griscelli, chef du service d'immunologie pédiatrique de l'hôpital Necker-Enfants malades. Cette *nomination, qui devrait inter*venir lors du prochain conseil des ministres, marque la fin d'un règne d'une durée sans équivalent à la tête d'un organisme de recherche : *Philippe Lazar* occupait le poste de directeur général depuis janvier 1982 après avoir été rapporteur général *du colloque national* sur la recherche et la technologie organisé par le gouvernement Mauroy.

Polytechnicien de formation, âgé de 60 ans, M. Lazar a commencé sa carrière *au côté du professeur* Daniel Schwartz, le pionnier français de la statistique médicale. Il a d'abord travaillé dans le champ de la cancérologie et de la reproduction *humaine. Professeur* à l'école de santé publique de l'université d'Harvard (Etats-Unis), il fut nommé en 1977 directeur de l'unité de recherches épidémiologiques et *statistiques de l'Inserm* avant de prendre, cinq ans plus tard, la direction de ce puissant organisme fort de près de 5 000 salariés, de 270 unités de recherche et d'un budget *annuel de 2,7 milliards* de francs.

Durant quatorze ans, M. Lazar a beaucoup œuvré pour le développement de l'Inserm et de la recherche médicale française. Féru des problèmes d'évaluation et de communication il a orienté l'Inserm vers la recherche fondamentale en *biologie moléculaire. Il a* également tenté – et réussi – un important travail d'évaluation et de renouvellement des unités de recherche qui a donné un souffle nouveau à ce domaine d'activité. L'Inserm n'a cependant pas toujours été présent, au moment opportun, *sur les principales ques*tions de santé publique que sont l'épidémie de sida et les maladies neurodégénératives dues à des agents transmissibles non conventionnels.

Agé de 50 ans, le prochain patron de la recherche médicale française a une formation hospitalo-universitaire classique. Ancien directeur d'une unité de recherche de l'Inserm, il dirige depuis 1978 un service d'hématologie et d'immunologie *pédiatriques qui a notamment* orienté son activité vers la prise en charge des enfants infectés par le virus du sida. En 1993, le professeur Griscelli fut conseiller de François Fillon, *ministre de l'enseignement* supérieur et de la recherche. Après avoir cédé à Bernadette Chirac la présidence de la Fondation hôpitaux de Paris, il est devenu adjoint *au maire de Paris, chargé des ques*tions de santé.

Jean-Yves Nau

Un commandant tchétchène affirme que Djokhar Doudaev est vivant

Le neveu de l'ex-président indépendantiste prône la poursuite de la djihad contre les Russes

EST DE LA TCHÉTCHÉNIE
de notre envoyée spéciale

« Nous allons vivre une époque très intéressante : j'ai reçu des missiles Stinger (...), 800 moudjahidins de Bosnie vont venir (...), nous allons faire sauter les trains (...), placer des mines (...), ruiner l'économie russe (...), utiliser des armes chimiques (...), faire vivre Moscou dans la terreur (...) ». Il semble qu'aucune menace, sauf étrangement celle de faire sauter des usines atomiques, n'ait été oubliée par le commandant Salman Radouev lors d'une conférence de presse clandestine, jeudi 18 juillet, quelque part dans l'est de la Tchétchénie.

Auteur de la dernière prise *d'otages spectaculaires aux portes* de la Tchétchénie (celle de Kizlar, en janvier), il était considéré comme mort depuis le 3 mars, atteint à la face par un sniper, la nuit *sur une route de campagne. Il est* pourtant réapparu jeudi, le visage remodelé (*« par des chirurgiens de première classe en Allemagne »*, a-t-il déclaré), la barbe raccourcie sous un béret à la Che Guevara, vêtu d'un uniforme vert, celui de l'« armée du général Doudaev », dont il a annoncé la création. *« Une armée qui n'acceptera jamais aucun accord de paix sans indépendance, qui se battra encore quarante-huit ans s'il le faut, comme nous l'a ordonné Djokhar »*.

Le président tchétchène, tué en avril par un *missile russe, selon la* version officielle tchétchène, est d'ailleurs vivant lui aussi : *« Je le jure sur le Coran »*, a déclaré Radouev. Le commandant a tout de même concédé que l'état de Djokhar Doudaev, son oncle par alliance, n'est pas fameux : soigné à l'étranger, il serait dans un coma profond. En Tchétchénie, où une partie de la population se refuse à croire à la mort de Djokhar Doudaev, une telle annonce, réper*cutée par les télévisions, ne peut* que marquer les esprits. En irait-il de même du message de Radouev dans son ensemble, à savoir que son serment de continuer le djihad *en fait un héritier du président* charismatique, et que les dirigeants indépendantistes actuels, *« qui ont été assez naïfs pour croire qu'on peut négocier normalement avec les Russes »*, ont perdu leur légitimité ?

« LA LIBERTÉ OU LA MORT »

Il est peu probable que Salman Radouev, le mari de la nièce de Doudaev, parvienne à s'imposer dans le rôle de chef de la résistance *radicale. Il est totalement exclu* que les autres commandants, à commencer par le non moins radical Chamil Bassaev, se mettent sous ses ordres. Mais l'idée que véhicule Radouev – « la liberté ou la mort » – trouvera toujours des partisans en Tchétchénie, surtout dans des moments comme ceux que *vit actuellement la* petite République du Caucase.

Bombardée à nouveau depuis *dix jours, elle se sent plus que ja*mais – après vingt mois de ce traitement presque ininterrompu – abandonnée par les juges de la morale internationale, les institutions appelées à défendre les petits peuples menacés. *« L'ONU et l'OSCE par leur inaction nous ont donné le droit d'user de tous les moyens de nous défendre »*, dit M. Radouev. D'autant que les derniers dix jours d'offensive russe bafouent brutalement les accords signés au Kremlin le 27 mai et le 10 juin à Nazran (Ingouchie), grâce à la médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

SIGNATURE TRAHIE

Pour la première fois, ces accords prévoyaient la tenue d'élec*tions libres après une démilitarisa*tion de la région, ce qui impliquait que les scrutins organisés par Moscou en décembre 1995, puis en juin et juillet 1996 n'étaient ni libres ni *légitimes. Tous les journalistes* indépendants présents sur place avaient dénoncé ces simulacres d'élections à l'issue desquelles Moscou avait imposé un *« chef de la République tchétchène »*, Dokou Zavgaev, récusé comme interlocuteur par les indépendantistes.

Mais la *communauté internatio*nale semble ignorer l'avancée vers la paix qu'ont constituée les derniers accords signés par les indépendantistes avec les plus hauts dirigeants russes. Elle n'a donc guère réagi après la décision de ces derniers de trahir leur signature dès que Boris Eltsine fut réélu, comme de relancer leurs avions, chars et hélicoptères contre les civils et contre les responsables tchétchènes avec lesquels ils étaient assis autour de la table de négociations et qu'ils cherchent maintenant à assassiner (*Le Monde* du 17 juillet). Il serait en effet beaucoup plus commode pour Moscou d'avoir pour adversaire un Radouev, qui se revendique comme terroriste, qu'un homme comme Aslan Maskhadov, *le chef* d'état-major tchétchène, qui tente avec l'énergie du désespoir de laisser entrouverte la voie des négociations.

Pendant que Salman Radouev rameutait la poignée de journalistes présents en Tchétchénie, Aslan Maskhadov, *caché quelque* part dans les montagnes, bombardé et isolé par l'armée, réussissait à convaincre les autres commandants tchétchènes d'adopter une ligne *de conduite plus ou moins* modérée face à l'offensive russe. Ils *« s'abstiendront de riposter à grande échelle »* tout en menant des *« actions militaires ponctuelles pour répondre aux violations russes de l'accord du 10 juin »*, a affirmé M. Maskhadov. C'est-à-dire qu'ils cherchent à sauver cet accord, contrairement à Salman Radouev.

Pour le Conseil de l'Union européenne il semble que rien n'ait changé depuis décembre 1994, quand tout le monde pensait qu'une guerre entre 150 millions de Russes et moins de 1 million de Tchétchènes ne pourrait pas durer plus de quelques jours. Le Conseil a *continué néanmoins, mardi*, comme alors, à *« exprimer sa préoccupation »*, à *« appeler les parties »* au *cessez-le-feu et à se* prononcer d'avance pour la Russie en disant qu'il faut octroyer à la Tchétchénie une autonomie dont elle dispose théoriquement déjà. Nulle part il n'est question ne fût-ce que de « condamner » des massacres qui ont déjà fait des dizaines de milliers de morts civils, et des centaines au cours des dix derniers jours, selon des informations invérifiables sur place pour cause de poursuite des bombardements et du blocus visant la presse et les organisations humanitaires.

Sophie Shihab

■ **NUCLÉAIRE** : la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a autorisé, jeudi 18 juillet, le redémarrage du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère). Le réacteur, arrêté le 3 mai pour procéder au *« remplacement des barres de commande du système de commande principale »*, peut désormais fonctionner jusqu'à 60 % de sa puissance (1 200 mégawatts). Au mois de janvier 1997, un arrêt de maintenance a été programmé. *Une nouvelle auto*risation sera nécessaire pour atteindre les 90 %.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 19 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21566,40	+ 0,72	+ 3,09
Honk Kong index	10711,20	+ 0,96	+ 7,13

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/07	Var. en % 17/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2007,26	+ 0,61	+ 7,23
Londres FT 100	3672,40	+ 0,39	– 0,45
Zurich	—	—	+ 13,78
Milan MIB 30	—	—	+ 12,13
Francfort Dax 30	2513,26	+ 0,64	+ 11,50
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 6,37
Madrid Ibex 35	—	—	+ 10,62
Amsterdam CBS	—	—	+ 11,91

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 juillet 1996 : 527 021 exemplaires

